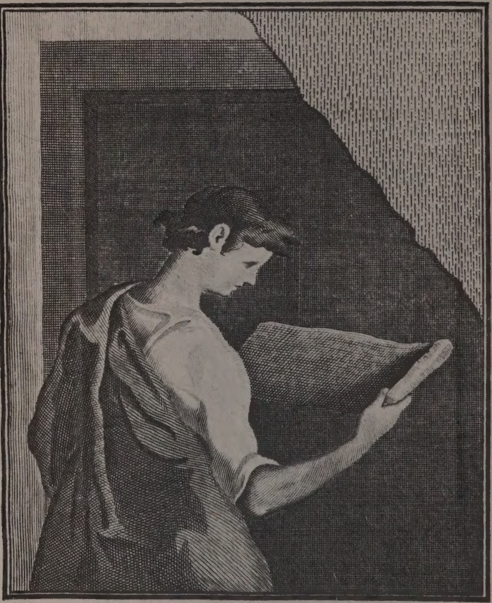

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1752. I. Vol.

3

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juillet 1752. I. Vol.

Colleg: Billom: Soc: Jesu
Catalog: inscript:

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	8.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1752. I. Vol.

ARTICLE LXXI.

HISTOIRE GENERALE d'Espagne traduite de l'Espagnol de Jean de Ferréras, enrichie de Notes Historiques & Critiques &c. Par M. d'Hermilly Tom. 5^{e}. 4°. pag. 592. sans la Préface & les Sommaires. A Paris chez Giffey, le Breton, Ganeau, Quillau fils, Delaguette. M. DCC. LI.

CE Volume s'étend depuis l'an 1325. jusqu'en 1390. Les

évènements y ſont très-variés ; les caractères des Princes très-remarquables. La plupart ne ſont pas en beau, il y a de la férocité dans les Monarques de Caſtille, d'Arragon, de Portugal, de Navarre. Quelquefois ils ont du zèle contre les Muſulmans, ſouvent de la cruauté contre leurs ſujets ; preſque toujours de l'injuſtice à l'égard de leurs Voiſins.

Alfonſe XI. Roi de Caſtille eſt le plus honnête homme d'entre eux. Cependant, pour réduire un Seigneur rebelle nommé Don Jean, il a recours aux pratiques les plus indignes. Il le flatte de l'eſpérance de lui donner ſa ſœur en mariage, il l'invite à un grand feſtin. Don Jean s'y rend de bonne foi ; mais il n'eſt pas plutôt entré dans la ſalle que des gens apoſtés par le Roi, le poignardent avec deux Seigneurs de ſa ſuite : action toute propre à dèshonorer la Majeſté

Royale ; *parce que quand les Rois violent leurs paroles, ils perdent la confiance qu'il leur importe plus qu'à personne de mériter.* Ferréras, qui n'est pas un grand Peintre d'histoire, fait néanmoins de tems en tems de bonnes réfléxions semblables à celle-ci. Son caractère est celui d'un Ecrivain tranquille, qui explique tant qu'il peut les choses en bien, & qui ne prend le ton de Censeur que quand il n'est pas possible de pallier les excès.

Cet Historien laisse quelquefois en arrière certaines circonstances qui serviroient extrêmement à l'intelligence des faits ; par exemple, on trouve à la page 17. que le Pape Jean XXII. voulant calmer les troubles de la Castille, créa Cardinal D. Pedre Gomez Barrozo Evêque de Carthagène, & qu'*il lui envoya la Barette, chose qui n'étoit point alors en usage.* Sur-

quoi il vient naturellement en penſée de ſoupçonner du moins que la Barrette étoit un ornement de nouvelle création. Et point du tout : cela veut dire ſeulement, comme le Pape l'explique dans ſa Lettre au Cardinal Eſpagnol, que l'uſage n'étoit point alors d'envoyer la Barrette, mais de la conférer au ſujet préſent en perſonne devant le Pape. *

Ferréras nous repréſente le Roi de Caſtille Alfonſe XI. comme un Prince qui ſçavoit purger ſon Royaume des troupes de Bandits qui l'infeſtoient, & rien n'étoit plus néceſſaire que cette juſtice, puiſque le XIV. Siècle fut extrêmement fécond en Scélérats ſans aveu, ſans loix, ſans dépendance,

---

* *Capellum rubeum inſigne Cardinalatûs tibi contrà morem duximus per latorem præſentium deſtinandum.* Rayn. 1328. n. 80.

& toujours prêts à piller les Villes & les Campagnes. On se souvient encore avec horreur de ces détestables Compagnies qu'il fallut expatrier pour rétablir la tranquillité dans nos Provinces.

Alfonse étant près de Tolede fit arrêter un grand nombre de voleurs » à l'exception du Chef qui » trouva le moyen de se cacher » dans le puits de sa maison. Après » l'avoir fait en vain chercher » partout, comme on étoit assu- » ré qu'il n'étoit pas sorti, on » comprit qu'il ne pouvoit pas » être ailleurs que dans le puits : » ce qui fit que le Roi ordonna » d'y descendre & de l'en tirer » mort ou vif ; parce qu'il étoit » déterminé à ne point sortir de » la Ville qu'il ne l'eût en son pou- » voir. Les Domestiques & les » Ministres du Roi qui craignoient, » en obéissant à l'ordre de leur » Souverain, de s'exposer à être

» tués par le Scélérat, jettèrent
» dans le puits une ſi grande quan-
» tité de pierres que l'eau du puits
» entra dans un ſouterrain où étoit
» cet homme qui, en ayant même
» bientôt juſqu'à la bouche, ſe
» mit à crier, & fit connoître
» qu'il étoit dans ce lieu. On l'en
» tira ſur le champ, & on le fit
» mourir avec ſes complices. »

Il y a beaucoup de petits faits dans cette Hiſtoire, mais les grands s'y trouvent auſſi : les guerres, les batailles, les négociations, les démêlés domeſtiques entre les Princes & les Rois, les affaires Eccléſiaſtiques, les rapports avec la Cour Romaine, &c. tout eſt dit ſimplement, briévement, ſans élégance & ſans affectation.

Un des plus grands traits de ce Volume eſt la victoire remportée par les Rois de Caſtille & de Portugal ſur ceux de Maroc & de Grenade en 1340. *De quatre cens*

mille hommes d'Infanterie & soixante mille de Cavalerie qui composoient l'armée des Infidèles, il en périt deux cents mille; & les deux Rois Chrétiens qui n'avoient pas plus de 40 mille fantassins & dix-huit mille Chevaux, ne perdirent que vingt hommes... Le Roi de Castille envoya au Pape l'étendard sous lequel il avoit livré la bataille; vingt-quatre Chevaux richement enharnachés, avec des boucliers & des cimeterres magnifiques attachés aux arçons des selles, un des drapeaux qu'on avoit pris aux Ennemis, & 24 des Mahométans captifs qui menoient les Chevaux par la bride, outre beaucoup d'autres présens.

La suite de cette guerre fut extrêmement avantageuse aux Chrétiens; les Victoires se succédèrent rapidement, on battit les Infidèles par mer & par terre; on leur prit, après deux ans de siège, la

puissante Ville d'Alzégire : cette expédition, quoiqu'interrompue par d'autres évènements qui appartiennent à l'Arragon, est néanmoins rapportée d'une manière intéressante. Il est fait mention dans ce siége *de l'usage de la poudre & des Canons* ; & cela donne occasion à M. d'Hermilly de placer une note pour contredire le Traducteur de Mariana. Ce Traducteur a paru étonné que » les » Chrétiens Espagnols n'eussent » alors ni l'usage ni même la con» noissance de l'Artillerie, tandis » que les Maures s'en servoient, » & il infère de là que les der» niers avoient plus de génie & » de curiosité que les premiers » pour les nouvelles inventions. » La raison sur laquelle il se fon» de, *continue M. d'Hermilly*, » c'est que l'Artillerie & les Ca» nons ayant été inventés en Al» lemagne & par des Chrétiens ;

» il étoit plus naturel que les Es-
» pagnols en eussent eu l'usage &
» la connoissance avant les Mau-
» res. Mais au lieu d'alléguer cette
» opinion pour décrier les Espa-
» gnols de ce tems, n'auroit-il pas
» mieux fait de la combattre ? En
» effet il auroit pû conclure que,
» puisque les Maures avoient des
» Canons & de la poudre en 1342.
» il est constant que ces machines
» formidables ne furent point in-
» ventées en Allemagne, quoi-
» qu'en disent quelques-uns qui
» prétendent que Bertholde Schwart
» Moine Allemand originaire de
» Fribourg en fut l'inventeur, &
» que les Vénitiens furent les pre-
» miers auxquels il en enseigna l'u-
» sage l'an 1380. dans la guerre
» contre les Génois. »

Voilà toute la note de M. d'Hermilly ; d'où nous conclurons bien que Bertholde n'a pas inventé la poudre & le canon ; que peut-être

auſſi cette invention n'a pas été faite en Allemagne : mais nous n'en prendrons pas occaſion de faire des reproches au Traducteur de Mariana, c'eſt-à-dire de trouver que le fonds de ſon raiſonnement ne vaut rien. Il s'étonne de ce que les Chrétiens ayant inventé la poudre & le canon, les Infidèles ont été les premiers à s'en ſervir : il ſemble que cela eſt de bon ſens, & qu'on ne pouvoit y trouver du paralogiſme qu'en montrant ou en conjecturant du moins avec quelque raiſon que les Infidèles ſont eux-mêmes les inventeurs de la poudre & du canon. En effet qu'il ſoit vrai, comme nous le croyons, que l'Anglois, Roger Bacon, a trouvé la poudre avant la fin du XIII. Siècle, ne ſera-t-il pas toujours étonnant que les Maures d'Eſpagne en ayent fait uſage vers le milieu du XIV. Siècle avant les Chrétiens du même pays?

Mais laissons cette bagatelle pour dire que, dans la plûpart de ses notes, M. d'Hermilly est très-judicieux : par exemple, à la pag. 112. il relève bien la méprise de Mariana qui attribue au *Grand-Maître de Rhodes*, ce qui est dit de *l'Evêque de Rhodez*. A la pag. 199. il fait observer avec raison que Ferréras dit du Cardinal *André Ghini Malpiggi* ce qu'il faut dire du Cardinal *Bernard d'Albi*. A la pag. 356. il blâme à propos le même Ferréras d'appeller *Abbé de Saint Fescamp* l'Envoyé du Pape ; c'est simplement l'*Abbé de Fescamp &c.*

Mais nous remarquons aussi par occasion deux légères erreurs qui échappent à cet habile Traducteur. La première est à la pag. 257. où l'on dit que *le Roi de France son père* (c'est-à-dire père de Blanche épouse de D. Pedre le Cruel) *donna au Roi de Castille 25 mille flo-*

rins d'or &c. Le Roi de France, alors Jean II. n'étoit point le père de la Princesse *Blanche* dont il s'agit ; elle étoit fille de Pierre Duc de Bourbon, & sœur de Jeanne épouse de Charles Dauphin fils aîné de Jean.

La seconde remarque touche la page 507. où l'on dit que *le Duc Jean de Berry fils du Roi Jean II. n'eut point de postérité.* Ce Prince eut de sa première femme un fils & deux filles qui furent tous mariés ; l'aînée de ses filles fut mère d'Amé VIII. premier Duc de Savoye, qui se fit Antipape sous le nom de Felix V.

Qu'il nous soit aussi permis de faire attention à une note de la page 308. où l'on rapporte un trait de Mariana qui dit que le Roi de Navarre Charles *le Mauvais* fit valoir, dans une de ses harangues séditieuses, les droits qu'il prétendoit avoir sur la Cou-

ronne de France, soutenant qu'elle lui appartenoit plus légitimement qu'au Roi d'Angleterre, *en qualité de petit-fils de Louis Hutin & fils de sa fille.* Or M. d'Hermilly réfute ou infirme cette observation de Mariana par le silence de Mézeray : *Cependant*, dit-il, *Mézeray n'en parle point.* Si Mézeray étoit le seul Auteur estimé pour l'histoire de France, la preuve pourroit paroître complette ; mais si le P. Daniel a aussi de la réputation parmi les Connoisseurs, il semble qu'on doit aussi le consulter ; & que dit-il sur le point en question ? La même chose que Mariana, excepté qu'il ne met pas dans la bouche du Roi de Navarre une déclaration aussi affirmative qu'elle l'est dans le Texte de l'Historien Espagnol.* *Voy. Da-*

* M. le Pref. Hénaut dit aussi à l'an 1357. *le Roi de Navarre conçoit le projet de se faire Roi de France.*

niel Régne du Roi Jean II. Nous ajoutons que ſi le Traducteur M. d'Hermilly avoit voulu ſuivre le P. Daniel, à-peu-près comme il a ſuivi Mezeray, il auroit trouvé bien des réformes à indiquer dans ſon Auteur Ferréras, ſouvent peu inſtruit des affaires de France & quelquefois partial : donnons un exemple.

Quand il eſt queſtion de la mort du Roi de Navarre Charles, il dit : » les François l'ont ſurnommé *le* » *Mauvais*, à cauſe des occupa- » tions qu'il leur a données & des » troubles qu'il a fomentés dans » leur pays, pour ſoutenir ſes in- » térêts. Si l'on enviſage cepen- » dant ſes actions, on convien- » dra qu'il n'a point été aſſez mé- » chant pour mériter ce ſurnom. » Ce n'eſt pas qu'il n'ait eu, com- » me homme, quelques défauts » & quelques paſſions, mais ſes » excellentes qualités l'ont beau-

» coup emporté ſur les vices. »
Voilà un jugement qui n'eſt point vrai. Le Roi de Navarre a été convaincu de tant de crimes, ſurtout d'avoir voulu faire périr par le poiſon notre ſage Monarque Charles V. que l'on ne peut aujourd'hui faire ſon panégyrique ſans ſe rendre ridicule : *il étoit*, dit le P. Daniel, *fourbe, perfide, vindicatif, cruel, & il fut la cauſe de la ruine entière de la France.* Ainſi l'on ne doit pas jetter des ſoupçons ſur le récit de Mariana, qui prétend que ce Prince ſe rendit digne de la mort affreuſe qu'il éprouva, par ſes cruautés, ſes violences, ſon avarice, ſes trahiſons & ſes infâmes débauches. Il penſe comme tous les meilleurs Ecrivains.

Nous obſerverons enfin qu'il y a bien peu d'ordre & d'exactitude dans la narration de Ferréras ſur l'aſſaſſinat du Connétable d'Eſpagne par le même Roi de Navarre,

ſur la détention de ce Roi par les ordres du Roi Jean, ſur le procès que ce dernier fit faire à Charles, & ſur la réconciliation qui en fut la ſuite &c. Nos Hiſtoriens François rangent beaucoup mieux les faits & inſtruiſent plus le Lecteur.

L'hiſtoire de Pierre le Cruel occupe une grande partie de ce Volume. On y voit toutes les entrepriſes barbares de ce Prince, toutes les guerres qu'il eut a eſſuyer de la part de ſes ſujets & de ſon frere naturel Henri de Traſtamare ; enfin la mort déplorable qui termina les jours de ce Monarque, le Néron de la Caſtille, & l'opprobre de ſon Siècle. Il y a dans le récit de cette mort quelque choſe qui n'eſt pas trop à l'avantage de notre illuſtre Bertrand du Gueſclin. Les Hiſtoriens Eſpagnols ſe reſſemblent tous en ce point, les nôtres font plus d'honneur à la droiture de ce grand homme ; mais qui décidera

le différend ? Du Guesclin manqua-t-il de parole au Roi D. Pedre ? Le livra-t-il au ressentiment de son ennemi ? C'est la question ; elle mériteroit peut-être une dissertation dans les formes: M. d'Hermilly est bien capable de l'entreprendre. Il met à la tête de ce Volume un fort bon discours destiné à venger le Roi de Majorque D. Jayme ; nous lui sçavons un gré infini de ce service littéraire rendu à la mémoire d'un Prince injustement dépouillé de ses Etats, & digne par ses belles qualités d'éprouver un meilleur sort. Ferréras a traité trop superficiellement & avec trop peu de vérité ce point d'histoire ; il ne voit point assez le fond des choses, il court de faits en faits sans envisager assez l'instruction publique, les desirs de son Lecteur, & les droits de la postérité.

Mais finissons notre Extrait ;

quelques termes ſont défigurés dans ce Volume.

Page 289. on appelle *Jeanne* la Sœur du Roi de Navarre, ſeconde femme du Roi Philippe de Valois; elle s'appelloit *Blanche.*

P. 285. *Bernard Evêque de Cezène* : c'eſt *Bertrand Evêque de Senez.*

P. 374. On parle du Maréchal d'*Audeneham* ; c'eſt apparemment celui que nos hiſtoires appellent d'*Andrehen.*

P. 377. *Grilly* Captal de Buch : c'eſt *Grailly.*

P. 546. *Urbain VII.* c'eſt *Urbain VI.*

ARTICLE LXXII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Inscriptions & des Belles-Lettres avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie depuis l'année 1741. jusques & compris l'année 1743. Tom. XVI. 4°. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LI.

NOus avons commencé nos Mémoires de cette année * par l'annonce des Volumes XVI. & XVII. de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Nous avons donné un premier Extrait, en nous bornant à deux objets contenus dans le XVI. Volume **, & promettant de rendre

* Voy. *Janvier Art. I.*

** *Les Réfléxions de M. de Foncemagne sur les Belles-Lettres*, & la *Dissertation de M. Fréret sur le débordement du Nil*

compte des autres Articles qui composent ce trésor littéraire. Nos vuës se sont d'abord portées aux Mémoires, c'est-à-dire aux piéces les plus considérables du recueil de l'Académie, & nous avons remis à parler de l'histoire & des éloges jusqu'à ce que nous eussions rempli notre première tâche : bien entendu qu'on n'exigeroit pas de nous pour tout ceci, de longs détails, des discussions raisonnées, des analyses qui dispenseroient de lire l'ouvrage : on conçoit que cela n'est pas possible, & que nous devons ne crayonner que des ébauches. Commençons ou plutôt rentrons dans la carrière où nous avions déja fait quelques pas.

Nous trouvons, dans ce XVI. Volume, un assez grand Ouvrage de M. de la Barre, intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de l'ancienne Religion des Grecs.* L'Auteur est mort en 1738. sans

achever ce qu'il avoit projetté ſur cette matière : ce qu'on nous donne n'eſt même qu'un commencement ; mais nous en faiſons beaucoup de cas, parce qu'on y diſcute des points de critique très-curieux. Voici le plan de M. de la Barre.

Il conſidère les Grecs dans leur plus grande Antiquité, dans ces tems où ils portoient le nom de *Pelaſges.* Hérodote dit qu'alors ils adoroient des Dieux, mais ſans les diſtinguer par des noms ou des attributs différens. Le commerce avec les Nations Etrangères altéra cette ſimplicité : il ſe forma un ſyſtême bizarre de doctrine Mythologique ; la tradition le conſerva, Homère & Héſiode le recueillirent, l'arrangèrent, le gravèrent dans la mémoire des hommes : c'eſt dans les Ouvrages de ces deux grands Poëtes, qu'on peut retrouver l'ancienne Religion des Grecs ;

mais comme les fables qui appartiennent à cette Religion ſont répanduës ſans ordre dans Homère, il convient de s'attacher particulièrement à Héſiode : auſſi notre Auteur entreprend-il de donner un Commentaire ſuivi de la Théogonie. C'eſt ce qu'il promet, & ce qu'on auroit vû paroître dans les différens Volumes de l'Académie, ſi la mort avoit reſpecté les jours de ce Sçavant.

Mais avant que d'entrer dans le développement de la Théogonie, il ſe forme deux queſtions. 1°. Héſiode eſt-il véritablement l'Auteur de ce Poëme ? 2°. N'y a-t-il point d'Auteurs plus anciens qu'Homère & qu'Héſiode, qui ayent parlé de la Religion des Grecs autrement qu'eux ? On ſent que, pour procéder ſurement dans la matière préſente, il faut, ſur la première queſtion, décider l'affirmative ; & prouver la négative pour la ſecon-

de. M. de la Barre consacre un long Article à cette discussion très-littéraire & très-intéressante.

Première Question : *Hésiode est-il véritablement l'Auteur de la Théogonie ?* Tous les Anciens l'ont crû, hors Pausanias qui déclare bien positivement dans son Voyage d'Arcadie, qu'il croyoit ce Poëme *supposé.* Ailleurs, c'est-à-dire dans son Voyage de Béotie, il rapporte l'ancienne tradition des Béotiens, qui estimoient qu'Hésiode n'avoit jamais composé que le Poëme des *Œuvres* & des *Jours* : Tradition confirmée chez eux par un Monument ; car ils montroient un vieux rouleau de plomb, où le Poëme seul des *Œuvres* & des *Jours* étoit gravé à l'exception des dix premiers Vers.

Il faut l'avouer, M. de la Barre affoiblit un peu le témoignage de Pausanias, en disant seulement que cet Historien *insinue qu'Hésiode*

n'eſt pas l'Auteur de la Théogonie. Si deux ou trois fois Pauſanias parle comme en doutant, s'il paroît ſeulement pancher vers le ſentiment des Béotiens, le mot indiqué ci-deſſus, & tiré du Voyage d'Arcadie, manifeſte totalement ſa penſée.

Ce n'eſt pas que ſon opinion ſoit préférable à celle d'Hérodote, de Platon, de Zénon, de Cicéron, de Diogène Laërce, de Lucien & d'une multitude d'autres Ecrivains du premier mérite, qui ne font point de difficulté d'attribuer la Théogonie à Héſiode. Il y a même une inconſéquence dans les idées de Pauſanias; car il indique, dans un autre endroit de ſes Ouvrages, un vers de la Théogonie, pour montrer aux Béotiens qu'ils ne devoient pas repréſenter Héſiode avec la guitarre ſur les genoux, mais le laurier à la main. Cela s'appelle, dit Heinſius, ſe contre-

dire, se réfuter soi-même, puisque c'est admettre dans une occasion ce qu'on rejette dans une autre.

En ajoutant tout ceci au texte de M. de la Barre, nous sentons qu'une dissertation détaillée sur l'Auteur de la Théogonie pourroit encore être de mise dans la République des Lettres ; mais jusqu'à ce qu'on la donne, nous adhérons au sentiment de notre Académicien. Hésiode est l'Auteur de ce Poëme : l'autorité des Anciens ; le génie de cette versification si conforme à celle d'Homère ; les rapports entre la Mythologie de ce dernier, avec la doctrine de la Théogonie ; la facilité de résoudre les objections ; le petit nombre de ces difficultés ; tout en un mot se déclare pour l'opinion commune qui est celle qu'on embrasse ici.

Seconde Question : *Y a-t-il eu des Poëtes ou des Ecrivains plus anciens qu'Homère & qu'Hésiode*

qui ayent donné de la Religion Grecque ou du Paganiſme en général une idée différente de celle que nous en pouvons prendre dans la Théogonie, l'Iliade & l'Odyſſée? M. de la Barre prétend bien démontrer la négative; il procéde par voye d'induction, il rappelle les Ecrivains qu'on eſtime antérieurs à Homère & à Héſiode. Seroit-ce par exemple Orphée qui auroit penſé autrement qu'eux ſur la Religion? Qu'étoit-ce que cet Orphée? D'abord il s'eſt trouvé des Anciens qui ont révoqué en doute ſon exiſtence; tel fut Ariſtote cité par Cicéron. Enſuite quand il auroit exiſté, qu'y a-t-il de certain ſoit dans ſa vie, ſoit dans ſes ouvrages? Ici commence une très-juſte & très-ſçavante Critique où quelques Auteurs ſont réfutés, d'autres expliqués: Critique encore où l'on apprécie ce que vaut la doctrine prétenduë *Orphique*

dont on a tant parlé ; où l'on examine l'antiquité des Poëmes qui nous restent sous le nom d'Orphée. La discussion de tout ceci est fort désavantageuse à l'authenticité & au mérite de tout ce qui concerne le *Chantre de la Thrace :* nom si grand sous la lyre des Poëtes, & si petit sous la plume d'un Observateur. Il faudroit voir surtout les contradictions, les inepties, les idées monstrueuses que M. de la Barre remarque dans les hymnes qu'on dit être d'Orphée : ce détail montre un homme qui a tout pesé, tout comparé ; mais aussi qui n'a pas crû devoir faire grace sur rien : il y a bien de petites idées Mythologiques qu'on excuseroit dans cet Ancien quel qu'il soit ; c'est-à-dire dont on pourroit faire voir l'accord, sinon parfait, suffisant au moins en pareille matière, où il doit rester beaucoup d'incongruités & de folies.

Mais ce qui ne doit pas nous échapper, c'eſt l'opinion qu'on a euë ſi longtems de l'habileté d'Orphée dans l'Art de la Muſique. N'a-t-on pas crû ſurtout qu'il avoit inventé la lyre à ſept chordes, & Lucien n'a-t il pas dit qu'avec cette lyre il avoit expliqué les Myſtètes de la Religion, qu'il avoit *chanté les choſes ſacrées ſur cet Inſtrument qui, par le nombre de ſes chordes, repréſentoit ſymboliquement l'harmonie du mouvement des ſept Planètes ?*

» Or il eſt ſûr, *reprend M. de* » *la Barre*, que tout cela eſt dit » en l'air : car on apprend de Strabon que la lyre ou la cythare » n'avoit que quatre chordes a- » vant Terpandre qui y en ajouta » trois autres, & qui ne manqua » pas de ſe vanter de cette nou- » veauté dans ſes vers &c. »

Sur quoi nous obſervons qu'à la vérité Strabon rapporte deux

Vers où Terpandre s'attribue l'honneur de cette invention ; mais nous ajouterons qu'on doit auſſi compter pour quelque choſe un texte de Nicomaque de Géraſe, Philoſophe Pythagoricien, qui vivoit peut-être du tems de Strabon, qui du moins ne peut pas être fort éloigné de cette époque. Ce Nicomaque nous apprend qu'Orphée reçut la lyre à ſept chordes des mains de Mercure ; qu'il en donna des leçons à Tamyris & à Linus ; que Linus inſtruiſit de même Hercule ; qu'Orphée eut encore pour diſciple Amphion qui bâtit la Ville de Thebes à ſept portes, avec la lyre à ſept chordes ; que quand les femmes de Thrace eurent mis Orphée en pièces, ſa lyre fut jettée dans la mer ; que des Peſcheurs la trouvèrent près de Leſbos & la portèrent à Terpandre qui étant allé en Egypte, ſe ſervit de cet Inſtrument & ſe

donna pour en être *le premier Inventeur.* *

On voit dans ce récit que si Orphée n'est pas l'Auteur de la lyre à sept chordes, puisqu'il la reçut de Mercure, au moins sa main la toucha & forma des Eleves avant que Terpandre s'en fît honneur; & l'on conclut que ce Terpandre étoit un fourbe qui avoit trompé Strabon. Mais il y a une conclusion plus éloignée qui influeroit dans la Question présente : car si Orphée avoit enseigné aux Grecs les choses de la Religion, en faisant usage des accords de sa lyre, il s'ensuivroit qu'avant Homère & Hésiode, il y a eu une doctrine suivie sur ces matières; & s'il arrivoit que les hymnes d'Orphée fussent un ouvrage de quelque mérite, il faudroit dire qu'avant Homère &

---

* *Nicomach. apud Fabr. T. I. Bibl. Græc. p. 235.*

Héſiode, on n'a pas raiſonné des Dieux comme ces deux grands Poëtes. Nous avouons que la dernière condition, celle qui ſuppoſe le mérite des hymnes d'Orphée, eſt difficile à établir. Mais ſuivons notre Auteur.

Après avoir détruit Orphée, il ne lui en coute guères pour ſe dégager de Muſée & de Sanchoniaton, deux Auteurs dont on a extrêmement fait valoir l'Antiquité. Cependant l'examen de ce qui concerne le dernier, occupe M. de la Barre quelques moments; il avoue que cette diſcuſſion eſt ennuyeuſe, & elle devoit l'être par la nature de ſon objet. Nous la ſupprimons avec d'autant plus de raiſon, qu'il ne réſulte du fragment de Sanchoniaton aucune difficulté contre la doctrine Mythologique d'Héſiode & d'Homère: ainſi profitons de la concluſion générale de l'Auteur. Elle eſt toute à l'avantage de la Théo-

gonie, de l'Iliade & de l'Odyssée: *Ce sont les plus anciens Monuments de la Religion Grecque;* vérité capitale dans la Question présente. Après l'avoir bien établie, il seroit tems, à ce qu'il paroît, de donner le texte d'Hésiode, de l'expliquer, de le commenter; mais notre Académicien juge encore à propos *de placer quelques réfléxions préliminaires sur les différens systêmes par lesquels on a essayé d'expliquer les anciennes Fables.* C'est l'objet d'un second Article qui forme un Mémoire de 46 pages dans ce Volume.

Comme la doctrine y est répandue à pleines mains, & qu'il n'est pas en notre pouvoir de donner une analyse qui puisse attacher le Lecteur, disons ceci simplement: on fait voir d'abord que la Religion de la Grèce fut composée en partie de celle des divers pays; que les Grecs changèrent la

plûpart des noms qu'on donnoit aux Dieux étrangers ; qu'ils ne conſervérent pas à ces Divinités tous les attributs & toutes les fonctions qu'elles avoient dans les pays de leur origine ; qu'en les recevant dans la Grèce, on leur fabriquoit des générations qui faiſoient le fond de la Religion payenne, & qui fixoient les divers objets du culte public. Tous ces principes ſont prouvés en détail, & l'Auteur, M. de la Barre, en tire une concluſion qui doit être regardée comme très importante : c'eſt que les Dieux du Paganiſme ne furent point des hommes : concluſion bien oppoſée au ſentiment & à la doctrine des Mythologues ordinaires, des Sçavants même de la plus haute réputation.

On a de bonnes raiſons pour les contredire. Car 1°. que s'enſuivroit-il de leur opinion ? *Que l'Athéïſme auroit précédé l'Idolatrie,*

Cela eſt évident, puiſqu'il faudroit admettre que les Payens n'auroient eu aucune idée de la Divinité, avant que de ſe faire des Dieux de cette ſorte, c'eſt-à-dire avant que d'honorer les hommes comme des Dieux. L'ancien Philoſophe Evhémère avoit voulu accréditer ce ſyſtême, *& il ſouleva contre lui tout ce qu'il y avoit de gens ſages, de ſorte que le ſurnom d'Athée lui en demeura.* 2°. Toute l'hiſtoire combat la même idée, c'eſt-à-dire, ce principe que les Dieux du Paganiſme furent originairement des hommes. Et l'on le montre ici par les diverſes Religions du monde, par celles de l'Egypte, de la Lybie, de la Syrie & de la Phénicie, des Chaldéens, des Perſes, des Aſſyriens, des Peuples de l'Aſie Mineure, de la Thrace &c. chacune de ces Religions a ſon Article, ſes développements dont le Lecteur pourra s'occuper,

Il vient naturellement en pensée d'objecter un trait du XIV. Chapitre du Livre de la Sagesse, où l'on trouve qu'un père touché de la mort de son fils a fait faire son image, qu'il l'a honoré comme un Dieu, qu'il l'a donné comme tel à ses sujets . . . qu'avec le tems cet usage impie a passé en Loi, & que par l'ordre des Tyrans les images sont devenues les objets du culte.

M. de la Barre se propose cette difficulté, & pour la résoudre, il restraint le Texte Sacré à un fait particulier; il croit qu'il est question dans cet endroit, non de l'origine & des principes de l'Idolâtrie, mais d'un culte idolâtrique dont il y avoit eu quelque exemple récent dans la personne d'un jeune Prince mort avant son père. Pour établir ce sentiment, il faut donner moins d'étendue que n'en donne le torrent des Interprètes

au verset 12. de ce Chapitre; & pour dire la vérité, nous ne voyons ni dans le Grec ni dans le Latin de la Vulgate, aucune raison, aucun terme qui empêche l'Auteur de prendre ce parti. Nous trouverions plus de difficulté dans le 13[e] verset, qui marque que les *Idoles n'étoient pas au commencement.* Car il semble que l'Ecrivain sacré fasse commencer leur existence au tems où la douleur d'un père a consacré la mémoire d'un fils enlevé dans sa jeunesse.

Ceci toutefois ne seroit peut-être pas encore sans replique, & l'on pourroit dire que le culte des Idoles, c'est-à-dire des Statuës, auroit commencé par l'apothéose de ce fils, sans pouvoir en conclure que tout le système de la Religion fabuleuse en est venu; puisqu'il seroit fort possible qu'on eût adoré des faux Dieux avant que d'adorer des Ouvrages de Peinture

& de Sculpture destinés à les représenter.

Mais laissons tout ceci à l'examen des habiles gens, & prions-les d'estimer toute la force des raisons qu'on multiplie dans ce Mémoire contre ceux qui cherchent l'Histoire Sacrée dans les Fables. Ce fut longtems le défaut de nos Erudits, parce qu'ils avoient plus de lecture que de critique, parce qu'il leur étoit plus aisé de comparer les mots des diverses Langues que de combiner des idées. On nous donnera la suite de cet Ouvrage, c'est-à-dire la seconde partie, qui est avec celle-ci tout ce qu'a fait M. de la Barre sur cette matière.

Voici présentement une *Dissertation sur les Hymnes des Anciens*, par M. l'Abbé Souchay, Académicien que la République des Lettres a aussi perdu depuis plusieurs années. On ne pouvoit

mieux placer ce Mémoire qu'après celui dont nous venons de rendre compte ; il rentre dans quelques-unes des diſcuſſions qui faiſoient l'objet de M. de la Barre ; il tempère en quelque choſe les principes de ce Sçavant. On va voir en particulier ce que M. l'Abbé Souchay a penſé d'Orphée & de ſes hymnes.

On examine ici de quel uſage peuvent être, pour l'Hiſtoire, les hymnes qui nous reſtent de l'Antiquité. Ces hymnes ſont de trois eſpèces, hymnes *populaires*, hymnes *philoſophiques*, hymnes *Theurgiques* ou Religieux. Les premiers tels que ceux d'Homère & de Callimaque énoncent les opinions du Peuple touchant la Religion : ce ſont des Monuments perpétuels & authentiques du culte qu'on rendoit aux Dieux. Les Hymnes Philoſophiques ſont ceux que les Philoſophes nous ont laiſſés ſuivant

leur ſyſtême Religieux. » Nous
» avons peu de ces Hymnes ; un
» Hymne de Platon à l'Amour ;
» un hymne de Cléanthe à Jupi-
» ter, & quelques hymnes de Ju-
» lien & de Proclus. Or l'uſage par
» rapport à l'Hiſtoire en eſt infini-
» ment bornée ; mais on y voit
» du moins expoſés, ſans aucun
» ménagement politique & ſans
» détour, les principaux dogmes
» de la Religion des Philoſophes. »

Les hymnes Theurgiques ſont ceux que les Initiés chantoient dans leurs cérémonies religieuſes ; & nous n'avons de cette eſpèce que les hymnes d'Orphée. Mais Orphée n'eſt-il point un perſonnage imaginaire, ſes hymnes ne ſont-il pas un ouvrage ſuppoſé, ou deſtiné aux évocations magiques ? Voilà trois queſtions principales dans la diſſertation de M. l'Abbé Souchay : on voit que les deux premières nous rappellent au

Mémoire de M. de la Barre. Mais ſera-t-on ici de ſon ſentiment?

D'abord M. l'Abbé Souchay déclare bien préciſément qu'Orphée a exiſté. Il raſſemble à ce ſujet quelques autorités dont une ne paroît pas exprimée bien clairement. *Hérodote*, dit-il, *après Homère & Héſiode, parle d'Orphée comme d'un perſonnage réel.* On eſt porté à croire ſur cet énoncé qu'*Homère* & *Héſiode* ont parlé d'Orphée, & cela n'eſt point : l'Auteur inſinue donc ſeulement qu'il eſt mention d'Orphée dans Hérodote, après que cet Hiſtorien a parlé d'Homère & d'Héſiode. Au reſte Hérodote ne dit rien de la perſonne d'Orphée, il ne dit qu'un mot des Cérémonies *Orphiques* qu'il identifie avec les *Bacchiques*. C'eſt au ſecond livre de ſon hiſtoire Chap. 81.

L'Auteur de la Diſſertation répond enſuite au mot d'Ariſtote cité par Cicéron : *Orpheum Poëtam*

docet Aristoteles nunquam fuisse ; & cela ne paroît rien à notre Académicien, en comparaison des témoignages favorables à l'existence d'Orphée, d'autant mieux qu'Aristote la reconnoissoit lui-même dans un Ouvrage qui ne s'est pas conservé. » Ainsi lorsqu'il l'a niée » quelque part, il faut l'entendre, » non dans un sens absolu, mais en » ce sens qu'il n'y eut jamais d'Or» phée, tel que les Poëtes l'ont » représenté, traînant après lui les » arbres & les rochers &c. Ce sens est à-peu-près celui que donne aussi Fabricius au texte de Cicéron, & nous avouons qu'il peut absolument être reçu, mais il semble qu'en lisant tout ce qui précède & ce qui suit dans le Latin, on est tenté de croire que Cicéron prend la pensée d'Aristote à la rigueur, & qu'il entend que ce Philosophe a nié totalement l'existence d'Orphée. En effet il est parlé

dans Cicéron, d'images qui se retracent, qui se peignent à l'esprit & qui font ressouvenir des personnes absentes. Celle d'Orphée, dit le Texte Latin, se présente comme les autres, & cependant *Aristote nous apprend que le Poëte Orphée n'a jamais existé.* Ceci encore une fois est dit d'un ton absolu, & paroît attaquer l'existence d'Orphée, non simplement sa qualité de Poete ou de Musicien.

Les Hymnes attribués à Orphée ne sont pas supposés : c'est une autre proposition de M. l'Abbé Souchay, qui entend que ces Hymnes contiennent au moins la doctrine d'Orphée, s'ils ne représentent plus exactement ses expressions. Or voici une question que nous faisons aux Lecteurs de nos Mémoires ? cela s'accorde-t-il avec l'opinion de M. de la Barre, ennemi si déclaré des hymnes Orphiques, critique si sévère à l'égard

des fables énoncées dans ces hymnes ? M. Souchay n'auroit-il trouvé ni ſuite, ni unité, ni économie, ni ordre dans ces antiques morceaux de Poëſie ? Nous ne faiſons point cette obſervation pour mettre les deux Académiciens en compromis, mais pour ſçavoir à quoi nous en tenir ſur un point de doctrine qui a des conſéquences.

Enfin, ſelon l'Auteur de ce Mémoire, les hymnes d'Orphée ne ſont point des évocations magiques ; & cela ſe prouve contre l'Abbé Banier, contre Heinſius & d'autres Ecrivains célèbres fort prévenus au déſavantage de ces Poëſies. On montre au contraire, qu'Orphée fut *un ſage, un Théologien, un Légiſlateur ſacré*, que *ſes hymnes étoient des Cantiques Religieux qu'on chantoit à l'honneur de Cérès & des autres Divinités, dans les initiations & dans la célébration des Myſtères Orphiques.*

Le reſte de l'Ouvrage diſtingue les hymnes des initiés d'avec les hymnes poëtiques ou populaires ; il explique la nature & les attributs des Dieux qu'invoquoient les Initiés, avec les offrandes qu'il étoit d'uſage de leur préſenter. Tout ce détail, qui eſt court & bien écrit, mérite d'être lû, ainſi que le Mémoire entier dont nous témoignons notre pleine ſatisfaction : Sentiment très-compatible avec les naiſſances de critique que nous avons fait appercevoir. Nous continuerons de rendre compte des autres Mémoires de cette ſçavante Académie.

ARTICLE LXXIII.

VIES DES PREMIERS Peintres du Roy depuis M. le Brun jusqu'à présent 2. vol. in-8°. A Paris chez Durand & Pissot fils &c. M. DCC. LII.

LE successeur de Charles le Brun, dans la place de premier Peintre du Roi, fut Pierre Mignard dont la vie avoit déjà été écrite par les soins & presque sous la dictée de Madame la Comtesse de Feuquières sa fille. Cette vie est un tissu d'éloges ; ouvrage par conséquent tout propre à honorer les sentimens de la personne à qui nous en sommes redevables. Mais, parmi ses loix ; l'histoire ne compte point les devoirs qu'inspire la tendresse. Elle s'attache à ce que prescrit la vérité, elle se charge de peindre les hommes tels qu'ils ont été,

non tels que des enfans bien nés voudroient faire paroître leurs pères.

Ainsi la vie qu'on nous donne aujourd'hui étoit nécessaire pour apprécier au juste le mérite, les talens, les succès de Mignard. Nous avons l'obligation de cet Ouvrage à M. le Comte de Caylus qui prouve, par son exemple, jusqu'à quel point la naissance & les dignités se sont réconciliées de nos jours avec toutes les belles connoissances. Il enrichit encore ce recueil de la vie du célèbre le Moine mort en 1737. Nous en parlerons dans un autre Extrait.

Pierre Mignard, originaire d'Angleterre, naquit à Troye en Champagne au mois de Septembre 1610. Destiné d'abord à la profession de Médecin, il se jetta par goût dans le Dessein & la Peinture. Ses premières études furent à Bourges

ſous un bon Peintre nommé Jean Boucher ; puis à Fontainebleau où, depuis le Primatice & Meſſer Nicolo, il s'étoit formé une tradition de goût & une ſucceſſion de Peintres illuſtres : enfin Mignard vint à Paris & entra dans l'Ecole de Vouet qui étoit alors le Maître par excellence.

Mais l'Italie attira bientôt notre jeune Artiſte. Sur la fin de 1635. il ſe rendit à Rome, & il y retrouva Alfonſe Dufrénoy qu'il avoit déjà connu chez Vouet. Dufrénoy eſt cet homme ſingulier qui a ſçu manier le pinceau & la lyre ; qui a laiſſé ſur ſon Art un Poëme eſtimé de tous les Connoiſſeurs : ouvrage néanmoins dont nous croyons que le mérite principal eſt la Science Pittoreſque ; car, pour la verſification, nous le mettons bien au-deſſous du Poëme de la Peinture publié en 1736.

Mignard & Dufrénoy ſe lièrent

d'une amitié qui auroit peut-être fourni aux Poëtes des tems héroïques un exemple à citer, & un modèle à proposer. Leur fortune fut d'abord, comme celle de Protogène, extrêmement bornée, & leur vie très-frugale : situation problématique en quelque sorte pour le succès des Arts & de ceux qui les cultivent. Quelquefois la nécessité engourdit le génie & retarde les progrès. *Protogène étoit pauvre & c'est ce qui le rendoit moins fécond à produire.* * D'autres fois, & c'est le plus ordinaire, les besoins domestiques animent l'industrie & développent les dispositions naturelles. Mignard & Dufrénoy en sont la preuve. L'économie extrême dont ils étoient obligés d'user fut une des épreuves de leur jeunesse ; il fallut travailler beaucoup pour

* *Summa ejus paupertas initio & ideò minor fertilitas.* Plin. Lib. XXXV. C. 10.

ſe ſoutenir, & le travail perfectionna leurs talents.

M. le Comte de Caylus met ſous les yeux de l'Académie de Peinture ces exemples de frugalité, de vigilance, d'activité & de bonne conduite. » Ils ne ſçauroient, *dit-il*, » vous être trop repréſentés dans » leur entière vérité. L'Académie » n'écrit pas pour les gens du mon- » de qui veulent qu'on leur en im- » poſe, plutôt que de leur tracer » des Tableaux peu agréables. Elle » travaille pour ceux qui ſe dé- » vouent aux Arts, & elle ne peut » avoir aucun autre objet. Un jeu- » ne Artiſte conſolé dans ſa peine » par le ſuccès de ceux dont on lui » rapporte l'hiſtoire, s'encourage » à ſurmonter les peines de ſon » état. C'eſt une victoire que cet- » te Académie remporte, & un » avantage réel qu'elle peut retirer » de ces ſortes de récits. »

Un autre point également utile

aux Elèves de l'Académie, étoit de leur faire connoître le caractère de Mignard, la route qu'il a suivie, l'objet & le motif de ses occupations; & c'est ce que M. de C. exécute admirablement dans ce Morceau. » Il aimoit son Art, » mais on peut dire avec la même » vérité qu'il ne l'aimoit que dans » l'espérance d'arriver aux premiè» res places & d'obtenir par son » moyen les faveurs de la fortune. » Né ambitieux & dévoré du desir » insatiable des richesses, il se » connoissoit assez pour apperce» voir qu'il n'avoit pas un génie » trop fécond, & que toutes les » fois qu'il auroit de grands su» jets à traiter, ils lui couteroient » des peines infinies, & lui empor» teroient beaucoup de tems; que » ces ouvrages manquant de ce » feu qui fait oublier les défauts, » ils ne se soutiendroient qu'au» tant qu'il y mettroit de la cor-

» rection & de l'exactitude, & que
» les études que l'un & l'autre exi-
» geroient, seroient un obstacle à
» la multiplicité de ses productions,
» & par conséquent à l'avance-
» ment de sa fortune. La situa-
» tion devenoit embarassante : le
» genre du portrait lui offrit une
» ressource qu'il n'eut garde de
» laisser échapper. Ses vuës se
» trouvoient par ce moyen assez
» également remplies : en se li-
» vrant au portrait, il se ména-
» geoit des amis puissants & de
» zélés défenseurs ; & la facilité
» de l'exécution jointe au profit
» lui promettoit une aisance qui
» le mettroit en état de conti-
» nuer plus tranquillement ses au-
» tres études. Il avoit d'ailleurs ce
» qu'il falloit pour réussir dans ce
» talent, & même pour y primer :
» une aimable conversation, un
» pinceau flatteur & l'art de faire
» extrêmement bien ressembler.

» Il ne faut donc pas être ſurpris, » ſi dans le cours de ſa vie on le » trouve ſi occupé à faire des por- » traits. Car j'en ai compté juſ- » qu'à 134. cités avec oſtenta- » tion dans la vie que Madame de » Feuquières a fait écrire avec un » ſoin & une tendreſſe qui font » honneur à ſon cœur ; & ce ne » ſont même que les portraits de » ceux dont le nom pouvoit jet- » ter un certain brillant ſur la » vie de notre Artiſte. »

Mignard vouloit perſuader que la complaiſance guidoit ſon pinceau ; mais *on n'a point involontairement cent trente-quatre complaiſances de ſuite, & ſans laiſſer un ſoupçon que le travail pour lequel on affecte de l'éloignement eſt celui qu'on a déſiré & même recherché vivement.* Ce Peintre d'ailleurs étoit courtiſan, & l'on ſçait que le portrait met à portée de parler, de plaire, de ſe mon-

trer par ses plus beaux cotés. Qui sçut mieux que notre Artiste profiter des circonstances ? Louis XIV. lui dit la dernière fois qu'il fit son portrait : Vous me trouvés vieilli. Il est vrai, Sire, répondit Mignard, que je vois quelques campagnes de plus sur le front de votre Majesté. *Je doute*, reprend M. de Caylus, *qu'en pareille occasion, il soit possible de faire une réponse plus noble & plus adroite.*

Mignard passa 22. ans en Italie toujours occupé des travaux de sa profession, faisant quelques Tableaux d'histoire, beaucoup de portraits & de très-belles Vierges dans le goût d'Annibal Carrache & de l'Albane. En 1657. la Cour de France se l'attacha : c'étoit pour avoir de sa main les Portraits de la Reine Mere & du jeune Roi destiné dès-lors à l'Infante d'Espagne. Dufrénoy étoit aussi de re-

tour à Paris : nouvelle raison pour fixer Mignard dans cette Capitale. Leur amitié constante & inaltérable ne les empêcha pas de se lier avec ce qu'il y avoit de plus distingué pour le mérite ; on nomme Molière, la Fontaine, Racine, Chapelle, Despréaux, Madame de la Fayette, M. Bossuet, l'Auteur du Télémaque : *Société*, ajoute notre Auteur, *qui sera dans tous les Siècles un objet d'envie pour tous les gens aimables qui ne sont venus qu'après eux.*

Mais jamais Mignard ne put prendre des inclinations favorables à l'égard de le Brun. Il le regarda toujours comme un rival dangereux ; il tâcha d'obscurcir sa gloire, de renverser l'Académie son ouvrage & l'objet de ses complaisances. L'histoire de cette jalousie & de toutes les pratiques qui en étoient la suite, intéresse extrêmement le Lecteur, parcequ'on

est bien aise de connoître le foible des grands hommes, sans doute pour se dédommager, par la censure de leurs défauts, du tribut d'admiration qu'exige leur mérite.

M. de Caylus décrit les principales Pièces qui sont sorties du pinceau de Mignard, entr'autres celles dont est décoré l'Hôtel d'Erval, aujourd'hui d'Armenonville, & la fameuse coupole du Val de grace: ouvrage qui fit honneur à notre Artiste & qui mérite de grands éloges à plusieurs égards : mais on l'a souvent loué *par des endroits qui mériteroient d'être critiqués*. Il faut lire le jugement entier qu'en porte l'Auteur. Ecoutons-le aussi sur le Poëme qu'a publié Moliere à la gloire de ce Dôme. *Permettez-moi*, dit-il, *Messieurs*, » de m'arrêter un moment » sur une réfléxion que ce sujet me » fournit & qui devroit rendre » les hommes beaucoup plus cir-

» conspects qu'ils ne le sont : *ne*
» *parler que de ce qu'on sçait, ne*
» *point sortir de son genre*, sont
» des lieux communs qui semblent
» faciles à mettre en pratique. Ce-
» pendant Molière, ce grand hom-
» me, ce Philosophe, ce Criti-
» que profond, enfin cet homme
» célèbre s'est oublié dans l'un &
» dans l'autre cas ; & s'est en
» quelque façon dégradé dans l'es-
» pèce de Poëme qu'il a fait sur
» le Val-de-Grace. Cet ouvrage
» est si fort au-dessous de tous
» ceux qu'il nous a laissés, que je
» ne crains point de le rabaisser
» autant que je fais : non qu'il n'y
» ait beaucoup de bien à dire des
» Peintures qu'il avoit entrepris
» de célébrer ; mais j'attaque la
» manière dont il s'en est acquit-
» té, & je ne puis lui pardonner
» le ton emphatique qu'il a pris,
» qui n'apprend rien, & qui s'ex-
» prime fort imparfaitement. »

Cette Critique est judicieuse. Molière pouvoit décrire la coupole en beaux vers : l'objet étoit noble & poëtique ; mais au lieu de se borner à ce point de vuë, il donna dans une espèce de Théorie générale sur la Peinture ; il voulut parler de l'invention, du dessein, du coloris : matières qu'il entendoit beaucoup moins que les mœurs & les ridicules des hommes. Ainsi tout le mérite de son poëme est de porter un grand nom, & d'avoir été commandé par l'amitié.

D'autres grandes compositions de Mignard, surtout celles de la Galerie de S. Cloud & quelques Tableaux pour le Roi attirent l'attention de notre Auteur. Il passe de-là au tems où le Brun fut remplacé par son Rival : époque de la grande fortune de Mignard. Mais, ajoute M. de Caylus, quelque satisfait qu'il dût être de le

voir premier Peintre du Roi, *je suis persuadé qu'il lui parut cruel d'arriver comme un Etranger à la tête de l'Ecole Françoise, & de ne devenir le Chef de cette Compagnie qu'après en avoir toujours été l'ennemi déclaré.*

On trouve ici quelques anecdotes sur la réception de Mignard à l'Académie, sur la manière dont il se comporta à l'égard de ce Corps dont il étoit Directeur, sur certaines entreprises où il s'engagea pour le service du Roi & qui ne réussirent point. *Quelle distance*, dit sur cela l'Auteur, entre le Brun & son Successeur! » L'un » paroît plus grand à proportion » que les entreprises deviennent » plus considérables : son génie » embrasse tout, fournit à tout; » l'autre, froid & aride, n'est » propre qu'à terminer les ouvra» ges qu'il a sous les yeux; il n'est » point fait pour ordonner & pour

» conduire d'autres mains que la
» sienne : cependant il se laisse em-
» porter, il veut qu'il soit dit qu'à
» l'imitation de le Brun, il a pré-
» sidé aux ouvrages de Sculpture
» qui se font pour le Roi &c. »
C'est que les hommes se connoissent peu, & qu'ils sçavent encore moins se rendre justice.

Mignard mourut en 1695. âgé de près de 85 ans, laissant une grande fortune, & une fille qui a fait l'imaginable pour décorer la mémoire de son pere.

Cette vie est de si bon goût qu'on n'attendra pas nos éloges pour en dire du bien. Tout le monde la lira; tout le monde y remarquera un amour singulier du vrai, une connoissance très-étenduë de ce qui concerne les Arts, un style propre du sujet, & tel qu'on peut le souhaiter pour attacher le Lecteur.

M. Coypel, Directeur de l'A-

cadémie ; a répondu en peu de mots ; mais avec beaucoup de précision & de vérité à M. le Comte de Caylus : nous transcrivons cinq ou six lignes qui terminent cette réponse ; » En parlant avec cette noble franchise » de ces deux fameux Peintres » (le Brun & Mignard) vous faites » pour l'Académie deux grands » biens à la fois. Supposé qu'il se » trouve encore des Artistes ten- » tés d'en user ainsi que fit M. » Mignard , vous les intimidez , » & vous encouragez ceux, qui, » comme M. le Brun, sont tra- » versés dans des entreprises où le » bien général est leur unique ob- » jet. »

ARTICLE LXXIV.

COURS DE PHYSIQUE Expérimentale, par le Docteur J. T. Desaguliers de la Société

Royale de Londres, traduit de l'Anglois. Par le P. Pezenas de la Compagnie de JESUS, Professeur Royal d'Hydrographie à Marseille; enrichi de Figures T. 2. in 4°. pag. 636. A Paris chez Rollin, Quai des Augustins & Jombert rue Dauphine. M. DCC. LI.

IL y a de tout dans ce Volume; des expériences; des démonstrations, des notes, des objections, des réponses, des dissertations, des lettres &c. le tout contenant beaucoup de bonne Physique, mais un peu trop prolixe & trop confuse. Si l'on avoit pu mettre ici de l'ordre, de la clarté, de l'agrément, le livre, déjà bon en lui-même, seroit admirable: tâchons de rassembler quelques idées nettes, & épargnons surtout de l'ennui au Lecteur.

La VI^e^ Leçon, première de ce

Volume, traite de la rencontre des Corps, & là se présentent toutes les loix & tous les phénomènes des collisions. On y fait mention des corps à ressort; mais le ressort d'où vient-il? Quelle en est la cause? Belle demande, dira quelque Cartésien jaloux : sans doute c'est l'attraction; c'est ce premier & puissant principe de la Nature, c'est cet agent universel avec lequel on rend raison de tout.

Il y a de l'humeur dans ces façons de parler : écoutons tranquillement notre Auteur, & jugeons sans prévention de sa théorie. *Les Philosophes*, dit-il, *doivent tâcher de tirer l'élasticité de l'attraction, ou de la répulsion, ou de toutes les deux.... Quelques-uns ont tâché d'expliquer le ressort par la seule attraction... Mais la manière la plus probable de l'expliquer est de considérer tant la propriété répulsive que l'attraction des*

particules. Sur quoi l'on entre de ſuite dans le détail de pluſieurs expériences ; mais préalablement on conſidère les corps élaſtiques comme formés de particules qui ſe touchent les unes les autres, qui ont des poles ainſi que les aimans, qui par conſéquent ſe repouſſent : action répulſive d'autant plus forte qu'on rapprochera davantage ces poles en courbant le corps élaſtique.

On a bien raiſon de dire que l'attraction ne ſuffiroit pas pour expliquer tous les phénomènes du reſſort : car prenons la lame d'une épée ; en la courbant, les particules qui la compoſent s'approcheront les unes des autres, du côté qui ſera concave ; & bien loin de rétablir le reſſort, l'attraction de cohéſion, ſi elle eſt ſeule, maintiendra le corps dans la ſituation où il eſt, comme il arrive à un morceau de plomb, de cuivre &

de fer doux qui restent pliés & ne se rétablissent point.

Il faut donc, pour l'explication du ressort, admettre aussi la vertu répulsive ; il faut dire que les corps acquiérent cette vertu quand on donne des poles aux particules dont ces corps sont composés, ou, ce qui est la même chose, quand on rend ces particules magnétiques : opération qui se fait en préparant les Métaux par l'action du feu & par la trempe. Mais qu'est-ce que cette vertu répulsive ? Peut-être que la chose n'est pas plus difficile à expliquer dans cette question que dans celle de l'aimant, & peut-être que, dans l'une & dans l'autre, il est également impossible de répandre des lumières & de satisfaire l'esprit.

Les expériences du ressort sont suivies de beaucoup de principes & d'observations sur les forces respectives des corps ; & à ce sujet,

l'Auteur entreprend de concilier les deux ſentiments ſi connus parmi les Phyſiciens, touchant la meſure des forces ou des quantités de mouvement. Les uns tiennent pour *la maſſe multipliée par la viteſſe* : c'eſt l'ancienne opinion, c'eſt-à-dire celle de Deſcartes, de Newton, de la plupart des Philoſophes Anglois & François. Les autres ſe déclarent pour *la maſſe multipliée par le quarré de la viteſſe* : c'eſt la nouvelle hypothèſe ſoutenuë avec force par Leibnitz, par Wolf, par les Allemands, les Hollandois & les Italiens. Or M. Deſaguliers prétend que tout ceci n'eſt qu'une queſtion de mots, & que toute la diſpute vient de la différente notion qu'on s'eſt faite du mot de *force* : car les uns conçoivent ſimplement la preſſion inſtantanée du corps dans un certain tems ; ce qui ne peut jamais avoir pour meſure que le produit de la

masse par la vîtesse ; les autres considèrent toute la force inhérente dans un corps en mouvement, & tout l'effet qu'elle peut produire sans aucun égard au tems : ce qui s'évaluë par le produit de la masse & du quarré de la vîtesse. Ainsi les partisans de ces deux opinions si contraires en apparence disent au fond la même chose ; leurs raisonnements, leurs expériences ne se contredisent point ; & voilà les Physiciens d'accord sur un des points les plus essentiels & les plus intéressants de leur profession.

Oui, ajouterons-nous, si l'on réussit à bien expliquer la différence qu'on établit ici entre la définition Cartésienne ou commune, & celle de Leibnitz. Notre Auteur dépense sur ce Chapitre 45. pages in-4° & nous n'oserions dire que sa doctrine fût capable de terminer la controverse. Nous

apperceyons là des lueurs de ſolution, des commencements d'interprétation, des détails d'exemples qui ſemblent dire quelque choſe; mais nulle idée claire & nette dans l'établiſſement des principes. Abandonnons cette partie au travail de nos Lecteurs, en réitérant la déclaration faite cent fois, dans nos Mémoires, que nous ne prétendons pas aſſujettir l'intelligence du Public à la nôtre, ni juger de celle-là par celle-ci: ſeulement on peut s'aſſurer que nous ne prononçons ſur l'obſcurité d'un livre qu'après avoir tâché par toutes ſortes de moyens d'en ſaiſir le ſens, & nous croyons toujours qu'il doit y avoir de la faute de l'Auteur, quand il arrive qu'avec bien de l'étude & de la bonne volonté, un Lecteur, qui a le ſens commun, ne peut percer les ténèbres de l'ouvrage.

On a dans la ſeptième leçon

des Eléments de l'Hydroſtatique ; de cette Science qui conſidère les effets de la peſanteur, de la preſſion, de la réſiſtance & du mouvement des corps fluides ; qui s'occupe auſſi de l'action des ſolides ſur les fluides & des fluides ſur les ſolides. Les principes qu'on donne ici ſont reconnus de tous les Phyſiciens. Par exemple, Que toutes les parties d'un fluide ſont peſantes dans tous les tems & dans toutes les ſituations. Que quand un fluide eſt homogène, toutes ſes parties ſont en repos. Que la ſurface d'un fluide aura toujours une poſition horizontale, lorſqu'elle ſera abandonnée à elle-même. Que les fluides preſſent dans toutes ſortes de directions, avec une force proportionnelle à la hauteur du fluide. Que les différents ſolides qui nagent dans l'eau ont leurs gravités ſpécifiques en raiſon de leurs parties plongées dans l'eau.

Que les fluides dans différens réservoirs, comme les lacs, les étangs, les puits, ou les vaisseaux de toute espèce, restent au même niveau s'ils communiquent ensemble &c. Et il y a sur chacune de ces propositions, des expériences ; sur quelques-unes, des Notes ; & partout une grande abondance de doctrine : nous nous arrêterons à un endroit.

L'Auteur parlant de la propriété qu'ont les eaux de s'élever à leur niveau, prétend que les Anciens ont totalement ignoré cette propriété ; & il attribuë à cette ignorance la peine que prirent les Romains de faire tant d'aqueducs pour porter les eaux d'une montagne à l'autre, sur des arcades bâties à grands frais. Cette question mériteroit un examen dans les formes ; elle pourroit fournir à un Antiquaire, versé dans les Mathématiques, le sujet d'une disserta-

tion très-curieuse : contentons-nous d'observer ici que Pline ne paroît pas favoriser l'opinion de notre Auteur ; car au 31^e livre de son histoire chap. 6. traitant de la conduite des eaux, il dit qu'il faut conduire, par des canaux de plomb, celles qu'on destine à s'élever en l'air, & il a soin de remarquer que *ces eaux jaillissantes montent à la hauteur de leur source.* * C'est bien-là reconnoître, ce semble, la propriété qu'ont les eaux de remonter à leur niveau ; & sans cela, en effet, comment les Anciens eussent-ils fait usage de ce que nous appellons *Jets d'eau* ? Pline en parle ici, & Vitruve n'est pas moins décidé sur cet Article ; on peut lire le Chap. 7. de son VIII^e Livre.

* *Quam surgere in sublime opus fuerit, è plumbo veniat : subit altitudinem exortûs sui.* Plin. l. 31. cap. 6.

Cependant nous convenons bien que les connoiſſances Hydroſtatiques étoient moins parfaites autrefois qu'elles ne le ſont aujourd'hui. Les Ançiens faiſoient, pour la conduite de leurs eaux, des ouvrages que nous n'aurions aujourd'hui ni le courage ni l'adreſſe d'imiter : nous ſçavons y ſuppléer par notre Science hydraulique, & par exemple la VIII^e Leçon de notre Auteur nous inſtruit fort bien des diverſes machines qu'on met en œuvre ; des ſyphons, des pompes foulantes, aſpirantes &c.

La IX^e Leçon compare les ſolides avec les fluides ; & voici le principe : un corps qui eſt ſpécifiquement plus peſant qu'un fluide, perd autant de ſon poids dans ce fluide, qu'il y a de poids dans un volume du fluide égal au corps, & le fluide gagne autant de poids que le corps qu'il porte en perd. Nous ne pouvons dire combien

ce principe eſt fécond en corollaires & en expériences ; combien il fait naître d'obſervations & de notes ſous la plume de notre Auteur : on y voit des détails ſur l'Hydromètre, l'Aréomètre, la Balance hydroſtatique &c. On y trouve l'explication de ce que fit Archimède, lorſqu'il fut chargé par le Roi Hiéron de découvrir & d'eſtimer la fraude de l'ouvrier qui avoit mêlé une grande quantité d'argent dans une couronne d'or recommandée à ſes ſoins, à ſon induſtrie & à ſa fidélité. Archimède, étant un jour au bain, remarqua que l'eau qui étoit forcée d'en ſortir lorſqu'il y entroit, devoit être égale en volume à ſon corps, & que par conſéquent il devoit trouver le volume de la couronne, en la plongeant dans l'eau & meſurant l'eau qui en ſortiroit. Mais comme l'argent, à égal poids, eſt d'un plus grand volume que l'or,

il devoit arriver que ſi la couronne contenoit une grande quantité d'argent, l'eau qui ſortiroit du vaiſſeau où on la plongeroit, ſeroit auſſi plus abondante que ſi la même couronne étoit d'or pur, ou ſi elle contenoit peu d'argent mêlé avec l'or. Archimède, ſuivant ce principe, découvrit en effet qu'il y avoit dans cette couronne de Hiéron beaucoup plus d'argent qu'il n'auroit dû y en avoir. Notre Auteur fait procéder ce Géomètre un peu autrement que ne dit Vitruve; il prétend qu'Archimède ſe ſervit d'un vaiſſeau cylindrique, où l'eau montoit ſimplement & d'où elle ne ſe débordoit point. Vitruve dit que l'eau ſe répandoit hors du vaſe, & qu'Archimède en meſura la quantité pour juger de la quantité d'alliage qui étoit dans la couronne; mais enfin tout revient au même but, qui eſt de faire voir les changements que le

plus ou le moins de volume dans les Métaux apportoit à l'eau où ſe faiſoit l'expérience.

L'air eſt un fluide ſujet aux loix de l'hydroſtatique, & capable en même tems d'opérer bien des phénomènes par ſa condenſation & ſa raréfaction dans pluſieurs machines. On entame cette théorie, on l'appuye d'expériences dans la IX^e^ Leçon ; & là ſe trouvent des détails fort curieux ſur la cloche des Plongeurs inventée & perfectionnée par M. Halley : elle eſt telle cette cloche qu'on peut y reſpirer librement pendant tout un jour ; qu'on en change l'air par le moyen d'un robinet pratiqué dans la Machine ; qu'on empêche l'eau de s'y élever : ce qui ſe ménage par un tuyau communiquant à un tonneau percé & voiſin de la cloche ; qu'on à même l'avantage d'y recevoir la lumière par un verre placé dans la partie ſupérieure, en

ſuppoſant toutefois que la mer ſoit calme, autrement il faudroit emprunter le ſecours des bougies. Bien d'autres particularités rendent cette invention eſtimable & méritent l'attention du Lecteur : nous avertiſſons que cette attention ne doit pas être médiocre ; car il y a bien encore ici quelques obſcurités dans l'énoncé de l'Auteur.

Les diſcuſſions ſur la nature de l'air & ſur ſes propriétés, continuent dans la X^e^ Leçon, c'eſt-à-dire durant 144 pages in-4°. On y voit les expériences du Tube de Toricelli, des Baromètres de toute eſpèce, des Thermomètres de Newton, de Farenheit, de Reaumur, du Docteur Martine &c. & ſur la fin de la Leçon l'Auteur donne une diſſertation de ſa façon, laquelle fut couronnée en 1742. par l'Académie de Bordeaux. Cette diſſertation avoit pour objet l'Electricité des Corps:

Article conſidérable en ce tems-là, parce que la queſtion de l'Electricité n'avoit pas fait les progrès que nous voyons aujourd'hui. Les Phénomènes dont on nous parle ici ſont les Eléments, les premiers Eſſais de nos Electriciens Modernes. Depuis que le globe a tourné, on a rempli le monde & les livres de prodiges plus ſinguliers les uns que les autres. Au reſte cet ouvrage couronné en 1742. eſt très-méthodique & plus clair que pluſieurs autres parties de ce long cours de Phyſique : il peut même tenir un rang honorable dans l'hiſtoire de l'Electricité ; & nous ſommes ſurpris que ceux qui recueillent des anecdotes en ce genre oublient celle-ci.

La Leçon XI^e. traite de la Pompe pneumatique, des Machines à condenſer l'air, de l'Arquebuſe à vent, & nous ne remarquons dans ces détails que des

choſes qui ſe trouvent ailleurs. Un petit eſſai de vengeance littéraire termine les Notes deſtinées à éclaircir cette Leçon. Dès l'année 1715. M. Deſaguliers avoit fait des expériences qui reſſembloient beaucoup à celles du Ventilateur de M. Hales : ce Docteur les a connuës ; il auroit pû donner un mot d'éloge à notre Auteur ; il ne l'a pas fait, & notre Auteur ſent cela, s'en explique, témoigne un peu ſon mécontentement, produit les actes de ſes découvertes : tout ceci néanmoins avec une modération de Philoſophe, dont il faut lui ſçavoir gré.

Nous indiquons ſimplement les objets de la XII^e^ Leçon ; ce ſont les Machines d'Hydroſtatique & d'Hydraulique ; les Moulins ſurtout, les diverſes pompes faites pour l'épuiſement des eaux, les machines à feu &c. Ces détails occupent près de 150 pages &

paroiſſent fort inſtructifs. Nous y obſervons des critiques ſur la paſſion qu'ont certaines gens d'inventer des Machines, & ſur la facilité qu'ont tant d'autres à ſe laiſſer duper par ces Charlatans. Ceci eſt à lire & à retenir. Tout le livre en général eſt bon, nous conſeillerions à quelque habile homme de le remanier, il ſeroit infiniment meilleur.

ARTICLE LXXV.

BIBLIOTHEQUE CURIEUSE, Hiſtorique & Critique, où Catalogue raiſonné des Livres difficiles à trouver. Par David Clement, Tome II. 4°. à Gottingen chez Jean - Guillaume Schmid. M. DCC. LI.

NOus ſerons très-courts ſur cette ſeconde Partie du ſecond Vol. de M. David Clement. Cet Auteur a donné le titre de Livres

rares à plusieurs Ouvrages qui se trouvent ici partout; tels sont la vie du Bernin par Baldinucci, les Capitulaires de nos Rois par M. Baluze, les Vers Latins & les Epîtres Latines de M. de Balzac, l'Edition des Basiliques de 1647. &c. Cela nous avertit de songer encore au pays où notre Bibliographe écrit; mais quoiqu'il nous indique quelquefois des choses qui nous sont bien connues, il ne laisse pas de répandre des Anecdotes dans ses Notices, & il y a toujours du plaisir à le suivre, à le voir comparer les Editions, ou se dégager de quelques difficultés Bibliographiques. Nous voulons déjà donner un exemple.

Sous l'Article *Baldesano* il annonce, comme de cet Auteur, une Histoire Italienne de S. Maurice & de la Légion Thébaine: Livre imprimé à Turin en 1604. & fort rare. Sur quoi les notes du

Catalogue entrent dans une eſpèce de diſſertation dont voici l'objet : Alégambe, Sotwel, Théophile Raynaud & pluſieurs autres après eux prétendent qu'un Jéſuite, nommé Bernardin Roſſignol, eſt le véritable Auteur de cette Hiſtoire de S. Maurice, & d'un autre Livre Italien intitulé *Stimolo alle virtù*, ou plutôt *Stimulus Virtutum*; car ce Livre eſt auſſi en Latin, & l'on ne le nomme même qu'en Latin, lorſqu'on l'attribue au Jéſuite que nous venons de citer. D'un autre côté Poſſevin aſſure, dans ſon *Apparatus Sacer*, que les deux Livres en queſtion, l'Hiſtoire de S. Maurice & le *Stimolo alle virtù*, ſont de Guillaume Baldeſano né à Carmagnole en Piémont, Théologal & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Turin, lequel étoit ami du même Poſſevin, au point même de lui faire confidence de ſes compoſitions littéraires.

Cette diversité de sentiments est balancée par notre Bibliographe, & il s'en tient, après de bonnes discussions, au témoignage de Possevin, quoiqu'il paroisse seul, parce que les rapports de cet Ecrivain avec Baldesano ont été plus intimes & plus marqués. Ensuite, comme Possevin assure que le *Stimolo alle Virtù* a été mis en Latin par un Jésuite qu'il ne nomme pas; M. Clement conjecture que c'est ce P. Rossignol dont parlent Alégambe, Sotwel & les autres, comme étant l'Auteur du *Stimulus Virtutum*. Tout ceci est fort bien raisonné, & reçoit un degré de vraisemblance qui approche beaucoup de la certitude, quand on a eu sous les yeux les deux exemplaires du *Stimolo alle Virtù* & du *Stimulus Virtutum*. C'est le cas où nous nous sommes trouvés. L'Italien porte le nom de Guillaume Baldesano avec toutes les qualités

que lui donne Possevin : ce Livre est *in-12.* dédié aux jeunes Congréganistes du Collège Romain, imprimé d'abord à Rome, & réimprimé en 1595. à Carmagnole, avec des additions faites par l'Auteur : *Stampata prima in Roma e ristampata in Carmagnola con nuove Aggiunte dello stesso Autore* 1595. Le Latin, c'est-à-dire le *Stimulus virtutum*, est *in-18.* imprimé à Lyon en 1602. chez Jean Pillehote, *nunc recens in gratiam Sodalium exterarum Nationum latinè redditus à quodam Societatis JESU.* Ce sont-là des raretés que notre Bibliographe n'a point vuës & qui terminent, ce semble, la question de la manière qu'il le souhaite & que le demande sa notice.

Voilà bien de la doctrine pour deux livres : que seroit-ce si nous suivions dans ce Catalogue, les Articles de *Baccius*, de *Baduellus*, de *Bachet* de *Méziriac*,

de *Baldi*, de *Balduinus*, qui ſont fort étendus ? Celui de *Balée* nous arrêtera un moment. On dit p. 377. qu'à la fin de la ſeconde partie de ce Livre, il y a *Baſileæ ex Officinâ Joannis Oporini anno ſalutis humanæ* 1559. *menſe Februario*. Nous avons cette édition ſous les yeux & nous n'y trouvons point ces mots, mais ſeulement ceux-ci : *Centuriæ* 14[e]. *Scriptorum Brytanniæ finis Autore Joanne Baleo* ; après quoi vient la table. Faudroit-il dire que dans cet Exemplaire le dernier feuillet a diſparu ? Il n'en paroît point de veſtiges. Eſt-ce M. Clement qui ſe trompe ? Nous n'oſons l'aſſurer. L'Article *Balnea* eſt fort bien : nous avons comparé avec la Notice ce Livre très-rare & très-cher, & tout nous a paru très-exact. Le détail ſur les *Novelle del Bandello* eſt des plus eſtimables, parce que cet Ouvrage n'a point de prix quand il ſe ren-

contre dans les ventes. M. Clement n'a pas connu l'édition qui parut à Londres en 1740. Elle comprend trois vol. in-4°. On le trouve dans les bonnes Bibliothèques, & les Catalogues de Paris en font mention : Voyez celui de Rothelin pag. 263.

Il y auroit peut-être une discussion sur la première & très-rare Edition du Livre de François Barbaro, intitulé *de re uxoriâ libelli duo*. On la donne dans le Catalogue pour être de l'année 1513. *ex Calcographiâ Ascensianâ nonis Octobribus*, & nous avons en main un exemplaire qui porte *ex Calcographiâ Ascensianâ rursùs quarto nonas Junias 1514* ; il faut donc que ce Livre ait été imprimé deux fois en sept ou huit mois dans le même lieu ; & il ne faut pas croire, comme le soupçonne notre Auteur, que cette Edition de 1513. soit la même qu'on trouve datée

dans un Catalogue d'Allemagne de l'an 1514. ſans lieu d'impreſſion. On voit qu'il y eut coup ſur coup deux Editions chez Aſcenſius, & que l'une & l'autre ſpécifient les années, les jours même qui les diſtinguent.

Les Sermons de Gabriël Barelette occupent beaucoup notre Auteur. Il en cite quatre Editions toutes fort rares, peut-être parce que ce Prédicateur ſingulier étoit extrêmement à la mode, & que les exemplaires ſe ſont détruits à force de les lire. Quels Sermons cependant, & quelle Eloquence! Barelette, Maillard & Menot étoient trois eſpèces de bouffons ſpirituels, plus capables de déshonorer la parole de Dieu que d'édifier les peuples; on recherche leurs rapſodies aujourd'hui pour rire aux dépens de leur goût & de leur ſiècle.

M. Clement s'applique à diſtin-

guer les Editions de Baronius, à marquer les bonnes ; & tout ce morceau est utile, trop diffus néanmoins : c'est quelquefois le défaut de cette Bibliothèque ; elle multiplie les citations, les témoignages ; il n'y règne point assez de liberté, d'aisance, de légéreté. Un Bibliographe parfait trancheroit cent choses en trois mots, & se feroit lire avec plus d'utilité & de plaisir. Ceci toutefois n'est nullement méprisable, & heureux encore l'homme de Lettres qui sçait manier une Bibliothèque comme M. Clement.

L'Article des Décades de Jean de Barros & de D. Diego Couto Portugais est fort curieux ; on y voit toute la suite de ce grand Ouvrage, dont nous n'avons jamais pû rencontrer que les VII. premières Décades & les cinq premiers Livres de la XII. Les Décades VIII. IX. X. ne se trouvent presque

point à Paris ; & la XI. n'a peut-être pas été imprimée. A l'égard de la ſixième dont les exemplaires ont été conſumés, dit-on, dans un incendie, nous l'avons vuë, à la vérité ſans frontiſpice, mais du reſte bien entière & bien conſervée. Nicolas Antonio dit qu'il s'en eſt ſauvé à peine ſix exemplaires ; cela eſt-il bien ſûr ? Il y en avoit un dans la Bibliothèque de M. de Rothelin ; nous en avons un ſecond ſous les yeux ; pour peu que nous vouluſſions chercher à Paris, nous en trouverions encore pluſieurs, & l'Eſpagne, le Portugal ſont-ils plus pauvres que nous en ce genre ?

La Bibliothèque Rabbinique de Bartolocci fournit une bonne notice à notre Auteur ; c'eſt un Livre rare à Hanover, aſſez commun à Paris, & très-connu de tous les Sçavans. Les uns l'eſtiment, d'autres en font peu de cas : ſi jamais on en donne une nouvelle édition,

nous en dirons notre avis ; la première édition est de 1694 : époque qui devance l'origine de nos Mémoires.

Sur S. Basile on fait quelques observations inutiles, par exemple que *l'Edition du P. Garnier l'emporte sur toutes les autres, & qu'elle est en trois Vol. in-fol.* Ce ne sont point là des raretés : le moindre Etudiant de Théologie sçait cela.

Le Livre de Martino Bassi, Architecte de Milan, n'a point été sous les yeux de M. Clement, il s'en rapporte, pour la Notice, à la Bibliothèque de M. Argelati ; cependant il y manque beaucoup de choses. 1°. Le Livre est imprimé non seulement *per Francesco Marchetti*, mais aussi *per Pietr. Maria Marchetti*, c'étoient deux frères. 2°. On y trouve de suite 1°. une Epître Italienne de Bassi aux Commissaires députés pour la fabrique

du dôme de la Cathédrale de Milan. 2°. Deux Lettres Italiennes d'Alfonſe N. à Baſſi. 3°. Une harangue Latine de Baſſi aux Commiſſaires. 4°. Une relation de la délibération de ces Seigneurs. 5°. Un autre petit diſcours Latin aux mêmes. 6°. La ſuite de la Relation. 7°. Des lettres d'Alfonſe N. de Palladio, de Barozzi, de Vaſari, de Bertani, à Martin Baſſi, avec les réponſes de cet Architecte. 8°. Les plans du dôme de l'Egliſe de Milan. De tous ces Articles, il n'y en a que deux ou trois dont M. Argelati ait tenu compte.

Nous terminons ici notre Extrait qui n'eſt pas la 50e partie de ce qui nous a occupés & intéreſſés dans ce Volume. M. Clement fera bien de nous donner la ſuite, & de ne ſe point étonner des critiques. Nos fins Littérateurs François, qui ſont inondés de Livres, rient de bon cœur quand

ils entendent dire à un Allemand: *Ceci eſt rare, fort rare, extrêmement rare*; tandis que ce ſont des meubles qui ſe trouvent dans 50. Bibliothèques de Paris, mais il faut laiſſer dire ces Cenſeurs, & conſidérer le ſecond ordre des gens de Lettres, ceux ſurtout de nos Provinces qui n'ont point ce *grande ſupercilium*, cette morgue littéraire, & qui ne voyant point de Baluze, de Balzac, de Bartolocci dans leur Cabinet, croyent de bonne foi que ce ſont des bijoux. D'ailleurs il y a véritablement dans ce Catalogue des raretés, des curioſités; on auroit pû en adopter d'autres; mais celles qui s'y trouvent font toujours honneur à la ſagacité & aux lumières de M. Clement.

ARTICLE LXXVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, Année M. DCC. XLVI. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, 4°. pag. 132. pour l'Histoire & 758. pour les Mémoires. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LI.

LA partie historique de ce Volume contient à l'ordinaire 1°. L'Analyse ou l'Extrait de plusieurs Mémoires lûs durant le cours de l'année 1746. 2°. Quelques Observations Physiques & Anatomiques. 3°. La Notice raisonnée des Livres mis au jour par les Académiciens. 4°. Les Machines ou inventions approuvées par l'Académie. Et le tout est terminé par l'éloge de M. le Marquis de Torcy.

Les Analyſes ſont faites avec ſoin : elles mettent les Lecteurs ſtudieux en goût & en état de bien lire les Mémoires, & elles déchargent de cette application laborieuſe ceux qui n'ont ni le talent ni la patience de ſuivre tous les objets d'un Volume immenſe, plein de recherches ſçavantes & de diſcuſſions multipliées.

Parmi les Obſervations Phyſiques, on trouve une relation très-abrégée de l'affreux tremblement de terre qui bouleverſa Lima & le Callao la nuit du 28 Octobre 1746. Et dans le nombre des Obſervations Anatomiques, outre quelques faits ſinguliers concernant des *fœtus*, on remarque un détail ſur l'état où ſe trouvoit en 1746. le Nain du Roi de Pologne Duc de Lorraine. Cet enfant eſt né en 1741. Il étoit long en 1746. de 22. pouces, & il peſoit 9 livres 7 onces. Toute l'hiſtoire de ce

petit perſonnage fort joli & fort bien pris dans ſa taille, devient plus intéreſſante, quand on ſçait qu'il continuë d'être élevé dans cette Cour, & qu'il attire la curioſité des Etrangers par ſes manières, ſa dextérité, ſes gentilleſſes. On en a parlé depuis peu dans des nouvelles publiques, & ces particularités ont fait plaiſir à tout le monde.

Les principaux Ouvrages, mis au jour par les Académiciens durant l'année 1746, ſont l'*Eſſai ſur l'Electricité des Corps*, par M. l'Abbé Nollet; *le Traité du Navire*, par M. Bouguer; l'*Art de la Corderie perfectionné, ou Traité de la Fabrique des Manœuvres*, par M. du Hamel &c. Nous croyons avoir parlé de tous ces ouvrages dans nos Mémoires de cette année-là. Nous avons auſſi rendu compte du Volume particulier où l'Académie a fait inſérer les piè-

ces de divers Savans qui ne ſont pas Académiciens. On nomme ici cinq de ces pièces qui avoient été préſentées en 1746.

Les Machines approuvées par l'Académie ſont au nombre de cinq : nous en diſtinguons deux du ſieur Paſſement déja bien connu par ſes ſuccès en ce genre. La première eſt une Machine parallactique à laquelle eſt jointe une horloge qui la fait mouvoir, & qui par conſéquent fait ſuivre l'aſtre à la lunette ; mais comme les vibrations du pendule pourroient faire aller la lunette par ſauts, l'Auteur a imaginé d'y ſubſtituer une eſpèce de tourniquet qui décrit, dans ſa révolution, un cône plus ou moins évaſé, ſuivant que la vîteſſe devient plus ou moins grande.

L'autre Machine eſt un quart de cercle auquel M. Paſſement applique le téleſcope de réfléxion.

La diviſion de cet Inſtrument a cela de particulier que les points ſont portés, non par le limbes mais par les extrémités de pluſieurs vis de cuivre qui le traverſent. Par ce moyen on eſt maître, s'il s'y étoit gliſſé quelque erreur, de la rectifier.

L'éloge de M. Torcy peint fort bien ce grand Miniſtre. Il nâquit le 14. Septembre 1665. & dès l'année 1684. il étoit Ambaſſadeur en Portugal; depuis ce tems-là juſqu'en 1723. il fut toujours revêtu de caractères publics. On le vit Ambaſſadeur, Miniſtre, Secrétaire d'Etat, Plénipotentiaire, Membre du Conſeil de Régence, Surintendant des Poſtes; toujours fidèle à ſon Prince; intelligent dans les grandes affaires; génie de reſſource dans les tems difficiles; ſachant lui-même porter le poids de la bonne & de la mauvaiſe fortune. » Son caractère, *ajoute le Se-*

» *crétaire de l'Académie*, étoit sé-
» rieux, mais plein d'agréments,
» surtout quand il se laissoit aller
» à quelques momens d'une gaye-
» té & d'une plaisanterie fine &
» délicate qui lui étoit propre. Il
» étoit d'une égalité d'humeur que
» les circonstances les plus épineu-
» ses ne pouvoient interrompre :
» vrai Citoyen, grand Ministre,
» bon mari, tendre père, fidèle
» ami, Maître doux & humain.
» En un mot, il ne lui a manqué
» aucune des qualités essentielles
» qui peuvent mettre un homme
» au-dessus des autres. » Il mourut le 2. Septembre 1746. & sa place d'Académicien honoraire a été remplie par M. de Machaut Garde des Sceaux & Contrôleur Général des Finances.

On a dans ce Volume XXXIV. Mémoires sur les divers Sujets que l'Académie des Sciences a coutume de traiter. En suivant l'ordre

de ces Pièces, nous donnerons la notice de chacune.

Observations sur quelques nouveaux Phénomènes d'Electricité. Par M. l'Abbé Nollet. (20. Avril 1746.) Cette année est la grande époque de l'Electricité. On part de-là, dans l'histoire de ces Phénomènes, comme on part de l'Etablissement des Jeux Olympiques pour ranger les événements de l'Antiquité. Le Mémoire de M. l'Abbé Nollet roule sur la belle expérience de Leyde, si connuë, si célébrée, si manifestée aux yeux du public, même le plus idiot & le moins capable de réfléchir. On voit l'assurance qu'ont eu nos Physiciens de tenter l'expérience dans sa primeur, de la répéter, de la perfectionner, d'en supprimer l'appareil inutile, d'en tirer des conclusions presque toutes à leurs dépens; car cette matière Electrique surprend, trahit souvent ses plus fidèles

obſervateurs ; elle les remue, les agite, les frappe, les renverſe au moment qu'ils y penſent le moins. « On ne peut traiter avec trop de » prudence un élément qui nous » eſt plus intime que l'air même que » nous reſpirons, & qui peut s'a- » nimer & s'irriter par des moyens » que nous connoiſſons ſi peu. La » poſtérité, mieux inſtruite, rira » peut-être de nos craintes, mais ſi » elle eſt équitable, elle ne pourra » point blâmer le motif qui m'en- » gage à donner cet avis, dût-il être » ſuperflu. » C'eſt la fin du Mémoire de notre Académicien : le détail de cette pièce, clairement & agréablement écrite, ne doit pas nous occuper ici ; les matières qu'on y traite ſont extrêmement connues aujourd'hui, & nous en avons parlé une infinité de fois.

Mémoire ſur la ſtructure de l'Eſtomach du Cheval, & ſur les cauſes qui empêchent cet animal de vo-

mir. Par M. Bertin (17 Déc. 1746.)
On a reconnu depuis long-temps les avantages de l'Anatomie comparée, c'eſt-à-dire, de celle qui a pour objet les Animaux, & les rapports qu'on trouve entre eux & le corps humain.

L'Auteur de ce Mémoire (M. Bertin) a beaucoup obſervé les viſcères du Cheval; il a découvert que l'Eſtomach de ce Quadrupède étoit quatre fois plus grand que celui de l'homme, & qu'il contenoit ordinairement huit à dix pintes d'eau. Cette capacité toutefois eſt petite, relativement à la quantité de nourriture que prend cet Animal, & l'on en conclut avec évidence qu'une partie de ces aliments doit ſortir promptement de l'Eſtomach & ſe répandre dans les Inteſtins : c'eſt ce que l'Auteur a vérifié pluſieurs fois, en ouvrant des Chevaux immédiatement après leur avoir fait prendre beaucoup de nourriture,

tant liquide que ſolide.

Pour rendre raiſon de cette prompte évacuation de l'Eſtomach du Cheval, on donne ici l'explication de toutes les parties qui le compoſent, & l'on conclut que la digeſtion ſe fait, en quelque ſorte, plus ſimplement dans cet Animal que dans bien d'autres Quadrupèdes, où l'on voit le nombre des Eſtomachs multiplié juſqu'à quatre & cinq. *Le Cheval n'en a qu'un, mais qui, par ſa ſtructure, renferme tous les avantages des quatre Eſtomachs des autres Animaux.*

Dans l'Eſtomach du Cheval, les fibres muſculeuſes ſont très-fortes, très-multipliées, très-agiſſantes, & tout cela n'empêche pas qu'une grande quantité de vers n'habitent & ne vivent dans la cavité de ce viſcère. « Ces vers, *dit l'Auteur*, ſont » de la longueur d'un travers de » doigt : je les ai trouvés attachés » par tas à différens endroits de la

» tunique intérieure de l'Estomach
» & des Intestins ; ils sont armés
» de crochets avec lesquels ils s'at-
» tachent assez fortement à la sub-
» stance de l'Estomach. Sur la gran-
» de quantité d'Estomachs que j'ai
» examinés, j'en ai trouvé quelques-
» uns dont la substance étoit rongée
» en plusieurs endroits par ces Ani-
» maux : j'ai observé deux fois qu'ils
» avoient percé l'Estomach de part
» en part ; le trou qu'ils avoient
» fait étoit environné d'un cercle
» gangreneux : d'autres fois j'ai vû
» ces vers se creuser dans l'épaisseur
» de la tunique intérieure, des lo-
» ges ou alvéoles de différente pro-
» fondeur, où leur tête étoit enga-
» gée. » Au reste, ces vers se trou-
vent très-communément dans l'Es-
tomach du Cheval, & lui causent
plusieurs maladies. C'est ce qui fait
penser à notre Académicien qu'il
convient de faire prendre aux Che-
vaux des remèdes Mercuriels dans

quelques-unes de leurs coliques & de leurs maladies d'entrailles.

M. Bertin explique aussi pourquoi les Chevaux ne vomissent jamais ; & la discussion de ceci est longue, parce qu'elle comprend l'examen d'un sentiment expliqué par M. Lamorier, de la Société Royale de Montpellier. L'opinion de notre Auteur est assez différente ; il croit, d'après plusieurs observations, que la cause de cette qualité particulière au Cheval dépend de la forme même de son Estomach. L'orifice supérieur est environné, dans toute sa circonférence, d'une multitude de fibres charnues, formant un sphincter qui ferme le passage à toutes les matières contenues dans la cavité ; & de plus, l'œsophage tombe sur ce viscère, non comme dans les hommes en ligne droite, ou à peu près, mais d'une manière oblique : ce qui favorise encore la demeure fixe & constante des ali-

ments. Ce Mémoire, quoique peu agréable pour l'objet, est très-bien fait, & il en a dû couter beaucoup de dégoûts & d'examens révoltants à l'Académicien, pour se mettre en état de raisonner si juste sur cette matière.

Observations de la Comète qui a paru au mois d'Août 1746. Par M. Maraldi. (12 Nov. 1746.)

Cette Comète est la plus petite qu'on ait observée jusqu'ici ; elle s'est d'abord présentée aux yeux, ou plutôt au Télescope de M. de Chézeaux, très-habile Astronome de Lauzanne. * Il en donna avis à M. Cassini, qui fit part de la découverte à M. Maraldi ; & celui-ci se mit aussi-tôt à suivre ce phénomène très-intéressant par ses circonstances, sur-tout par sa petitesse.

La Comète parut par une Lu-

* Il est mort depuis peu à Paris, au grand regret de tous les Gens de Lettres.

nette de ſept pieds comme un nuage blanchâtre, qui occupoit ſix ou ſept minutes de degré. Sa figure étoit oblongue, dirigée à peu près de l'Orient vers l'Occident, ſans tête ni queue ; & ſa ſituation dans le ciel ſembloit répondre à la quatrième Etoile de la tête du Verſeau.

Au temps de l'obſervation, elle étoit retrograde ; & ceci rappelle, ſous la plume de M. Maraldi, un principe dont tous les Aſtronomes conviennent aujourd'hui : c'eſt que les Comètes font leur révolution autour du Soleil ; d'où l'on conclut que leur mouvement à l'égard de la Terre, doit paroître, de même que celui des Planètes, direct, ſtationnaire, retrograde.

Obſervations Botanico-Météréologiques pour l'année M. DCC. XLV. faites aux environs de Pluviers en Gâtinois. Par M. Duhamel.

Ces ſortes d'Obſervations ſont aux Sciences ce que les Poëmes

Géorgiques sont à la Poësie. On y embrasse les détails de la Campagne ; les objets de l'Œconomique. M. Duhamel donne ici, mois par mois, & souvent jour par jour, l'état du Ciel & de la Terre, il tient compte des récoltes de toute espèce, il expose les maladies qui ont regné ; & il ajoute à ses remarques un Journal de M. Arnaud de Nobleville, Médecin d'Orleans, sur la même année ; c'est-à-dire, sur la température de l'air & sur les maladies qu'on y a observées. Tout ceci, à la longue, formera l'histoire physique du Monde & des Hommes : histoire où l'on verra du bon & du mauvais ; mais beaucoup plus de bien encore qu'il n'y en a dans nos mœurs. Quel est le Philosophe qui pourroit avoir la patience de suivre nos travers, comme on suit les variations du Mercure dans le Baromètre !

Observations Botanico-Météoro-

logiques faites à Quebec pendant les mois d'Octobre, Novembre & Décembre 1744. & les mois de Janvier, Février, Mars, Avril & Mai 1745. Par M. Duhamel. (15 Juin 1746.)

Ceci est l'abregé d'un Journal fait par M. Gautier, Médecin du Roy à Quebec, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. M. Duhamel donne la substance de ces Observations, où il se trouve des particularités instructives sur la température de l'air dans cette partie du nouveau monde. En voici une esquisse. « On remarque en » Canada que le printemps com- » mence plutôt & l'hiver plus tard » qu'anciennement; & l'on attri- » bue ce changement dans la tem- » pérature de l'air, à la quantité » de bois qu'on a abattus, & à la » quantité de terres qu'on cultive » présentement. Les anciens du » pays assurent qu'autrefois on ne

» commençoit la moisson des bleds
» que le 15 ou 16 de Septembre ;
» & qu'ils ne parvenoient que ra-
» rement à une parfaite maturité :
» cette observation donne lieu d'es-
» pérer que plus on défrichera de
» terres en Canada, & plus ce pays
» deviendra fertile. »

Expériences par lesquelles on fait voir que les racines de plusieurs plantes de la même classe que la Garance, rougissent aussi les os ; & que cette propriété paroît être commune à toutes les plantes de cette classe. Par M. Guettard. (22 Décembre 1746.)

Les racines de la Garance (appellée *Rubia* par les Botanistes) prises intérieurement rougissent les os : c'est une propriété qu'il étoit facile, ce semble, d'appercevoir, après tout ce que les Anciens, & mieux encore les expériences modernes nous avoient appris de cette plante. Mais on s'arrête souvent

dans le plus beau chemin : Bauhin avoit vû que la puissance de rougir qu'a cette plante, se portoit jusques dans les parties les plus secretes du corps ; mais il ne dit point expressément que ses racines rougissent les os. M. Duhamel a vérifié cette action, cet effet, par des expériences sans replique ; & en réfléchissant sur ces procédés, M. Guettard s'est porté à croire que les plantes de même classe que la Garance pourroient opérer la même chose. Il n'a pas été trompé dans ses conjectures : le Caillelait & le Grateron, qui sont des plantes de même classe que la Garance, ont aussi rougi les os de quelques Poulets qui en ont mangé ; mais observons bien que c'étoient aussi les racines de ces plantes qui avoient ces effets : jamais les tiges, les feuilles, les fleurs & les semences n'ont pû changer la couleur naturelle des os. Voilà ce que nous remarquons de plus essentiel

lans ce Mémoire : ſon utilité parti-
ulière eſt d'apprendre aux Obſer-
vateurs à ſuivre la voie d'analogie,
& à tenter des expériences ſembla-
bles ſur les plantes qui ſe reſſem-
blent.

Obſervation de l'Eclipſe partiale de Lune faite à Thury le 30 Août 1746. Par M. Maraldi.

L'obſervation a été faite avec une Lunette de ſept pieds ; le tems a été favorable juſqu'au milieu de l'Eclipſe. Quelques nuages enſuite ont dérobé l'émerſion de pluſieurs taches. On trouve ici tout le détail de l'opération, qui n'eſt pas ſuſceptible d'extrait. On y ajoute les Obſervations de M. de Boze, faites à Wittemberg en Saxe, & on les compare avec celles de Thury. C'eſt ce qu'il faut voir dans ce Volume.

Nous n'avons rendu compte juſqu'ici que de ſept Mémoires ou Articles ; il en reſte vingt-ſept qui nous occuperont dans la ſuite.

ARTICLE LXXVII.

LA DIVINITE' DE N. S. J. C. prouvée contre les Hérétiques & les Déistes, &c. Par un Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur. 3 Vol. in-12. *à Paris, chez Jacques - François Collombat. M. DCC. LI.*

EN donnant en 1748. l'extrait d'un grand Ouvrage Latin intitulé : *Divinitas Christi*, *&c.* nous prévinmes le public sur la traduction françoise qu'on en faisoit espérer. Aujourd'hui nous lui annonçons quelque chose de mieux, c'est-à-dire, le même Ouvrage abrégé, retouché & presque refondu en françois, sur le même plan, selon la même méthode, & de plus augmenté d'un troisième Volume. C'est toujours le corps des Ecrivains Sacrés & des Peres de l'Eglise que l'Auteur oppose comme une digue

mpénétrable à ce déluge d'impié-
és dont nous sommes inondés.
ans nous repéter, tâchons de tra-
er une ébauche qui persuade la lec-
ure d'un Ouvrage si important; il
'est pas possible qu'en la faisant un
Lecteur attentif ne sente son esprit
'élever & son cœur s'épurer. *Fidei fructus intellectus. . . cordis virgi-
itas.*

Avant que d'entrer en matière, ous devons observer que l'Auteur, elon le sentiment le plus commun armi les anciens Peres, n'attribue qu'à la personne du Verbe les appa-
itions de Dieu rapportées dans 'Ancien Testament.

La nature humaine étoit dégra-
lée par la chute du premier hom-
ne : à un état d'innocence, d'élé-
ation & d'immortalité avoit suc-
cédé un état de péché, d'humilia-
ion & de mort. Adam sourd à la nenace du Seigneur, l'avoit forcé le la convertir en un decret irrévo-

cable. Tout étoit donc desespéré : non : la miséricorde de Dieu réserve un Rédempteur qui écrasera le tentateur, détruira le péché, desarmera la mort, & restituera au coupable condamné l'innocence, la grace & le droit à la bienheureuse immortalité.

Voilà la foi, l'espérance & la confiance, qui dès le jour même de la prèvarication, fut commandée à Adam & à toute sa postérité : tous les vœux du pere & des enfans devoient s'élever vers le Sauveur promis ; quatre mille ans sont destinés à l'annoncer & à préparer sa venue. Un bienfait si grand devoit être désiré, attendu, sollicité ; mais ceLibérateur n'attendit pas si longtems pour commencer son ministère ; il l'exerça dans tous les premiers âges du monde ; il en marqua les époques par des bénédictions singulières ; il sanctifia les Patriarches ; il désigna ceux qu'il avoit choisis

›our ses ancêtres; il sépara son peuple le tous les autres; il le distingua par ıne Loi particulière: mais il l'aver-:it en même tems que ces pratiques ›urement extérieures ne faisoient ju'ébaucher la perfection qu'il de-voit consommer, & que leurs foi-›les symboles ne pouvoient que fi-gurer la justice qu'il vouloit confé-rer. Ainsi tout l'appareil de l'an-cienne Alliance, tout l'éclat des cérémonies légales, toute la pom-pe du culte Lévitique, n'étoient, pour ainsi dire, que des emblêmes passagers dont lui seul pouvoit rem-plir le sens profond : c'étoient des pierres d'attente, qui promettoient un édifice; lui seul en devoit être la pierre angulaire & l'architecte.

Quel peut donc être ce Messie si puissant & si glorieux? Considéré comme Dieu, comme Verbe, com-me Fils du Père éternel, il a un nom égal à celui du Très-Haut; le Ciel est son thrône, la Terre est l'escabeau

de ses pieds. L'univers est l'ouvrage de son intelligence ; sa sagesse en a arrangé toutes les parties; ses mains en se jouant ont donné aux éléments toute leur activité, & ses doigts en soutiennent toute la masse. Jesus-Christ est trop riche pour acquérir, trop puissant pour perdre, trop heureux pour désirer. Toujours le même, il est tout ce qu'on peut être, & ne peut être que ce qu'il est: il n'a point commencé, il ne cessera pas d'exister: la source de ses années est intarissable; ce n'est pas du néant qu'il est sorti, c'est du sein de l'être même, dont il est & possède toute la plénitude : l'aurore n'a point éclairé sa naissance, sa génération ineffable est aussi ancienne que les splendeurs éternelles &c.

Voilà quelques-uns des textes que notre Auteur emprunte de l'Ancien Testament pour prouver la Divinité du Messie. Il en trouve la foi établie dans la Synagogue avant J. C.

Philon & les Paraphraſtes Chaldaïques lui en fourniſſent des preuves. Depuis le Chriſtianiſme, les Juifs l'ont altérée : pour autoriſer cette altération, ils en ont fait dans le Texte ſacré & dans leurs Commentaires ; mais il reſte encore aſſez de veſtiges de cette créance pour les confondre, & quand il en reſteroit moins, la date de cette altération en montre le honteux motif, & devient l'appui des vérités qu'on voudroit ébranler.

Mais enfin, comment dans une même perſonne allier la Divinité & l'humanité ? C'eſt un myſtère qu'on nous propoſe à croire & non à pénétrer ; on en exige la foi & non l'intelligence. Mais, pour nous préparer à la foi d'un Article d'où dépend le ſalut, que n'a pas fait une Providence pleine d'attentions pour nous ? Elle a ſuſcité des Prophètes, dont la voix s'eſt fait entendre dans la Gentilité comme

dans la Judée : devant eux les organes du menſonge ſe ſont tûs, ou n'ont parlé que pour confirmer le témoignage des envoyés de Dieu. Ces divins Prophètes ont prédit la fortune de Juda juſqu'au moment où le Meſſie devoit ſortir de ſon ſang ; ils ont établi la durée de ſon ſceptre ; ils ont étendu le pouvoir de ſes chefs juſqu'à l'accompliſſement des promeſſes, & quoiqu'enfans dociles de la Synagogue, ils ont averti leur mère de l'aveuglement qui lui feroit méconnoître le Chriſt, de l'endurciſſement qui le lui feroit rejetter, de la vengeance que le ciel en tireroit ; ils ont peint Jéruſalem en cendre, ſon Temple détruit, la nation entière diſperſée, &c. Ces hommes ſupérieurement éclairés ont calculé les ſiècles, les années, les mois & les jours qui devoient s'écouler entre les Prophéties & ces événements, deſorte que la Judée attendoit ſon Meſſie quand Jeſus-Chriſt a paru.

Mais

Mais quoi ? le Fils d'un pauvre Artiſan, un homme enchaîné par de vils ſoldats, expirant ſur un gibet infâme! Eſt-ce donc là le Libérateur tant attendu ? Sa pauvreté comme ſes richeſſes, ſes opprobres comme ſa gloire, ſa mort comme ſa réſurrection, tout avoit été prédit, rien ne devoit ſurprendre. Il ne falloit qu'ouvrir les Ecritures, on y eût vu les thréſors que ſa pauvreté devoit répandre ſur la terre, les captifs que ſes chaines devoient délivrer, l'empire de la mort que devoit détruire ſa deſcente dans le tombeau: on y eût vû le ciel ouvrir ſes portes éternelles à ce puiſſant vainqueur; la terre & les cieux, les morts & les vivans conſpirer à la réparation de ſes opprobres, & à l'exaltation de ſa gloire: on y eût vû ſon ſacrifice qui demandoit le Calvaire pour Temple, la Croix pour Autel, l'Homme-Dieu pour Victime & pour Sacrificateur: on

y eût vû (après la succession prédite de ces Monarchies *brisées* ou *dévorées* les unes par les autres) ce Roy crucifié fonder sur la terre un Empire qui s'étend sur tous les autres, sans leur nuire, élever un sceptre devant qui les autres s'affermissent en s'abaissant, & former un règne céleste selon la lettre & l'esprit du texte Prophétique, & non pas un règne terrestre, selon l'interprétation & le préjugé de l'orgueil Judaïque : règne, par conséquent, dont tous les Monarques devoient plutôt devenir les sujets & les défenseurs, que les ennemis & les persécuteurs ; règne qui ne devoit point finir, mais s'unir à la fin des temps à un règne commencé avant tous les temps ; car le Fils de Dieu ne pouvoit perdre son thrône éternel en établissant celui du Fils de l'homme ; ce [illegible]vin Epoux, sans sortir de sa joie, devoit y introduire l'Eglise son Epouse.

Tout ceci n'eſt qu'un léger extrait des ſaints Livres tels que les Juifs nous les préſentent ; non ſeulement ces oracles littéralement applicables au ſeul Meſſie, mais l'hiſtoire entière de ce Peuple privilégié, le culte qu'il profeſſe, les miracles qu'il publie, tout eſt prophétique. Ce ſont des couleurs qui ſemblent jettées au hazard & ſans deſſein : au milieu de ces traits qui paroiſſent informes, J. C. & ſes myſtères ſe placent, & auſſitôt dans ces Peintures on reconnoît l'intention & la main de Dieu même. *Ab initio generis humani, aliàs evidentius, aliàs occultius, ſicut congruere temporibus divinitùs viſum eſt, nec prophetari deſtitit ab Adam uſque ad Moïſen, & in ipſo populo Iſraël, quæ ſpeciali quodam privilegio gens prophetica fuit.* Aug. Ep. 102. Nos ennemis mêmes & ceux de J. C. nous conſervent & nous fourniſſent ces mo-

numens, avec ces argumens, & par-là mettent les Livres de l'Ancien Teſtament à couvert de toutes les chicanes, que les Déïſtes peuvent nous faire. Paſſons au Nouveau Teſtament.

A la naiſſance de l'Egliſe deux ſortes d'Hérétiques ſe ſont élevés contre le Myſtère de l'Incarnation. Les uns & les autres, oſerois-je dire, trop zélés pour la Divinité, ne pouvoient ſouffrir qu'en J. C. on la crût hypoſtatiquement unie à l'humanité; ils ne lui laiſſoient la réalité de l'une qu'avec les apparences de l'autre. Il eſt homme, donc il n'eſt pas Dieu: il eſt Dieu, donc il n'eſt pas homme. Voilà deux écueils oppoſés, où l'héréſie échouoit. S. Jean l'Evangéliſte oppoſa aux Chefs de ces Sectes deux oracles précis. *Deus erat verbum..... Verbum caro factum eſt*. Ce dogme, J. C. eſt Dieu-Homme, y eſt clairement expri-

mé. L'Eglise y trouve un Médiateur capable de concilier les intérêts de l'homme avec ceux de Dieu, elle y trouve un sang infiniment précieux pour satisfaire le Ciel, & infiniment efficace pour sanctifier la Terre. Il n'y a que l'humanité d'un Dieu qui pût en mourant devenir si puissante dans la région des morts ; & en ressuscitant, si glorieuse dans le séjour des vivans. Immensité, éternité de puissance & de gloire, qui compense avec usure l'excès passager de ses ignominies & de ses souffrances : ainsi sont vérifiées les Prophéties, qui avoient annoncé les grandeurs & les anéantissemens du Messie.

S'il restoit encore quelque obscurité dans ces célèbres Prophéties, J. C. & ses Apôtres la dissipent ; le Ciel autorise leur témoignage avec tant d'éclat, que la résistance de l'incrédulité qui s'aveugle devient un mystère plus incon-

cevable que la profondeur de celui qu'on lui découvre. Les miracles éclairciſſent les Prophéties, & les Prophéties fortifient les miracles : mais ſi la vérité des Prophéties tire un nouvel éclat des miracles, & les miracles une nouvelle force des Prophéties, ces deux moyens n'en ont cependant pas une force moins réelle & moins intime pris ſéparément pour établir la Divinité du Meſſie & attirer à ſa connoiſſance ceux qui veulent faire uſage de leur raiſon.

Pour affoiblir la force des miracles, Celſe y oppoſa ceux d'Eſculape, dont il ſe moquoit tacitement : mais quand ces prétendus prodiges n'euſſent pas été auſſi ſuſpects pour le Peuple, & auſſi frivoles qu'ils l'étoient pour les gens éclairés, Eſculape n'avoit point, comme J. C. laiſſé de diſciples qui euſſent ſoutenu ſa Divinité par des guériſons miraculeuſes publi-

quement & subitement opérées en son nom. Il n'y a que le Christianisme qui ait eu des preuves & des argumens de cette nature.

Maintenant abbaisser J. C. au niveau des Prophètes ordinaires, ou ne lui donner sur eux qu'une supériorité de lumières, de sainteté, ou de crédit auprès du Toutpuissant, c'est en faire un imposteur, qui, accusé de s'être fait égal à Dieu, & Dieu lui-même, souscrit à l'accusation, la confirme au lieu de la détruire, & par-là se fait condamner par ses ennemis comme un blasphémateur, & adorer par ses disciples comme le Seigneur-Dieu : c'est répandre sur la clarté & la simplicité de la lettre Evangélique, un artificieux nuage, ou une obscurité insensée, qui en fait un cachos ténébreux, une énigme insoluble, un labyrinthe inexplicable : c'est jetter la même confusion dans tout le langage

des premiers Ecrivains Eccléſiaſtiques dont Athanaſe & les autres défenſeurs de la Divinité de J. C. oppoſoient l'autorité aux Ariens : enfin c'eſt faire jouer à Dieu, dans l'un & l'autre Teſtament, un perſonnage bien plus incroyable que la Divinité de J. C. ne peut le paroître.

En effet, dans l'Ancien Teſtament, le Rédempteur paroît en quelque ſorte au-deſſus du Créateur ; la rédemption y occupe dans les conſeils du Très-Haut la prééminence ſur la création. C'eſt le Myſtère voilé à tous les regards, & l'objet de tous les vœux ; c'eſt la bénédiction cachée dans le Tréſor des miſéricordes divines pour en ſortir dans la plénitude des tems ; c'eſt le Teſtament de vie, qui doit être ſubſtitué au Teſtament de mort ; l'Agneau le ſcellera de ſon ſang, & ce ſang effacera le décret meurtrier porté con-

tre le genre humain. Ainſi, dans l'Ancien Teſtament, Dieu ſe manifeſte aux hommes pour leur faire déſirer ſon Fils, pour faire eſtimer l'alliance & l'adoption en ce Meſſie, comme l'excès, le prodige & le comble de la charité divine, & pour lancer ſes plus terribles anathèmes contre les profanateurs ingrats, ou les blaſphémateurs impies de cette miſéricordieuſe diſpenſation.

Dans le Nouveau Teſtament, Dieu exécute ſa parole d'une manière qui tourne principalement à la gloire de J. C. Ce Sauveur y paroît comme l'entrée & le terme des voyes du Seigneur, le premier de qui tout vient, le dernier à qui tout tend. Tous les deſſeins de Dieu portent ſur le Verbe Incarné, & s'y rapportent; ce divin Verbe eſt la voye qui conduit à la ſageſſe, la lumière qui éclaire le monde, la vérité qui enſeigne la

juſtice, la vie où l'on puiſe l'éternité, & la réſurrection où l'on recouvre l'immortalité.

Voilà une légère ébauche des honneurs que le Dieu des deux Teſtamens rend aux grandeurs de J.C. Ce concert de louanges, d'actions de graces, & d'adorations, qu'il fait retentir autour de ſes autels, a-t-il pû le décerner à un pur homme, a un ſimple Prophète? Tous ces titres d'indépendance, tous ces droits de ſouveraineté ne ſuppoſent-ils pas une Majeſté ſuprême, une puiſſance abſoluë; un état abſolument ſupérieur à celui de la créature? Dieu peut-il avoir éternellement partagé avec un pur homme ſon thrône & ſon empire? Peut-il lui avoir abandonné les droits inaliénables de ſa juſtice & de ſa miſéricorde, le jugement abſolu du monde &c.? C'eſt donc outrager la Divinité que de la refuſer à J. C. c'eſt

blaſphémer la Providence que de placer le Rédempteur au-deſſous du Créateur.

Le ſçavant Bénédictin, dont nous parcourons l'Ouvrage, y donne la vraye analyſe de la Foi, qui ſe réſoud à l'autorité de l'Egliſe, comme à ſon dernier principe. C'eſt ſurtout au 3e Volume qu'on trouve des détails ſur cela. Nous citons un endroit de la page 361. & ſuiv. » Celſe, *dit l'Auteur*, » confondoit les Hérétiques avec » les vrais Chrétiens, comme fai» ſoient alors la plûpart des » Payens : il ſuppoſoit que les uns » & les autres vivoient dans une » même Communion. Il ne con» noiſſoit point l'Egliſe répanduë » par toute la Terre, & réunie » par les liens d'une même Foi, des » mêmes Sacrements, d'une mê» me Communion & d'un même » centre d'unité. S'il eût eu con» noiſſance de cette ſainte ſociété,

» avec un peu d'équité & de droi-
» ture, il lui eût été aiſé de voir
» que l'Egliſe eſt l'ouvrage de Dieu,
» & les Sectes l'ouvrage des hom-
» mes ; que pour raſſembler tant
» de Nations dans une même foi
» & une même charité, il falloit
» une Puiſſance infinie ; au lieu que
» pour en détacher des particu-
» liers, il ne falloit que de l'artifi-
» ce & de la malignité. » Et paſ-
ſant de-là aux principes généraux,
aux règles qui doivent ſervir pour
tous les tems, l'Auteur ajoute :
» Prétendre que pour faire un
» choix judicieux entre toutes les
» Sociétés qui font profeſſion de
» la Religion Chrétienne, on ſoit
» obligé d'examiner les dogmes
» qu'elles enſeignent chacune en
» particulier, c'eſt une chimère
» des plus abſurdes. Un Catholi-
» que apperçoit toujours du pre-
» mier coup d'œil la vérité de ſa
» Religion & la fauſſeté de celle

» des Sectes séparées. En les com-
» parant avec l'Eglise, il voit évi-
» demment que l'Eglise est un mo-
» nument perpétuel de la sagesse
» infinie & de la toute-puissance
» de J. C. & le plus grand de ses
» miracles, & que les Sectes sont
» l'ouvrage de ceux que le démon
» a suscités pour perdre les ames.
» Il est persuadé qu'il est impossi-
» ble que toutes les Eglises du
» monde ayent conspiré unanime-
» ment pour introduire une même
» erreur, & abolir la doctrine des
» Apôtres. Les Protestans sont
» condamnés par eux-mêmes. Ils
» détestent les anciennes hérésies, &
» cependant ils ne disent rien con-
» tre l'Eglise, que les anciens Hé-
» rétiques ne l'ayent dit dès le
» commencement de l'Eglise. Ils
» n'alléguent rien pour leur pro-
» pre défense, que les premiers
» Sectaires n'ayent eu droit d'al-
» léguer. Ils conviennent de la

» vérité de la Religion Chrétien-
» ne, & cependant ils violent la
» principale maxime de cette Re-
» ligion, qui est de ne jamais quit-
» ter l'Eglise pour quelque raison
» que ce soit. Ils confessent que
» J. C. est Dieu, & cependant ils
» vivent séparés de son Eglise;
» comme s'il n'étoit point Dieu,
» & qu'il n'eût point animé, ou
» qu'il eût cessé d'animer de son
» Esprit cette sainte Société non-
» obstant ses promesses & ses
» Prophéties les plus solemnelles.»

En lisant cet ouvrage, on se convaincra que l'irréligion moderne n'est qu'un foible écho de l'ancienne; que les difficultés qu'elle nous fait, sont depuis longtems surannées & solidement réfutées; qu'elle ne nous attaque qu'avec des armes brisées & des traits sans force; & qu'il faut que ses Chefs ayent bien peu d'érudition s'ils l'ignorent, ou beaucoup

de mauvaiſe foi, s'ils le diſſimulent.

Faut-il que les bornes, qui nous ſont preſcrites ne nous permettent pas de placer ici le plan de la morale Chrétienne ſi magnifiquement tracé par l'Auteur d'après l'Evangile & les Peres ? Rien n'eſt plus capable de rendre le Chriſtianiſme reſpectable & ſa Divinité ſenſible. Si cette ſainte Religion ne ſoumettoit pas ſes ſujets autant aux Princes de la Terre qu'à ceux de l'Egliſe, ſi ſes loix n'étoient pas un frein à la licence des opinions & des factions, ſi ſon miniſtère étoit moins ſacré & moins puiſſant, moins viſible & moins auguſte, les impies & les libertins de ce ſiècle ne s'acharneroient pas tant à la déchirer.

Finiſſons par un petit nombre d'obſervations. 1°. L'Auteur ne nous paroît pas encore avoir aſſez

diſtingué les Prophéties, qui ont un double ſens, de celles qui n'en ont qu'un & qui ne ſont applicables qu'à J. C. 2°. Entre pluſieurs argumens invincibles, on en trouve qui ne peuvent le devenir que pour ceux qui ont déja la foi que doivent produire les autres. En retranchant ces argumens, ou en les diſtribuant dans un ordre réglé, ſelon les claſſes des Lecteurs qui peuvent en profiter, on eût fait diſparoître un écueil où les eſprits frivoles échouent volontiers, en ne s'attachant qu'aux endroits qui ſont foibles dans leur place, ou qu'ils peuvent affoiblir en les iſolant.

3°. Tom. 3. Chap. XVII. on fait bien ſentir les effets qu'opère en notre eſprit la connoiſſance du péché originel; mais dans le détail, il faut ſuppoſer que l'Auteur parle toujours ſelon l'hypothèſe d'un état auquel étoient attachés

les dons ſurnaturels, la Grace ſanctifiante, l'adoption divine, l'exemption de la mort &c. Etat où Dieu avoit placé le premier homme très-gratuitement & pour manifeſter les richeſſes de ſon amour. Sans cette hypothèſe quelques-unes des propoſitions de l'Auteur ne ſeroient pas exemtes de toute contradiction.

Ces obſervations au reſte ne prouvent que notre zèle pour un Ouvrage ſi important, & nous réïtérons volontiers les éloges que méritent la capacité & les travaux de l'Auteur.

ARTICLE LXXVIII.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'hiſtoire de pluſieurs Hommes Illuſtres de Provence. Vol. in 12. pag. 418. A Paris chez Claude Hériſſant fils, rue Neuve Notre-Dame &c. M. DCC. LII.

IL n'eſt point de Province en France, qui n'ait produit quelques hommes *Illuſtres*. Nous prenons ce dernier terme à la rigueur, & non dans cette latitude qui paroît avoir déterminé les vuës de pluſieurs Ecrivains. Combien de noms peu illuſtres dans notre Moréri, dans Niceron, dans une multitude d'Hiſtoriens ou de Bibliographes! Combien de Littérateurs inconnus ou mépriſables; d'hommes titrés, mais ſans mérite, qui rempliſſent des Dictionnaires, des Catalogues, des Annales & des Livres d'Anecdotes!

On nous donne aujourd'hui un Eſſai ſur les Hommes Illuſtres de Provence: on a choiſi XIV. Perſonnages, apparemment des plus célebres, pour preſſentir le goût du Public. Nous croyons que le choix eſt bien fait; mais il y a des degrés dans ces XIV. Vies:

celle de Puget, par exemple, qui eſt la première, a bien de l'éclat, il en eſt peu, parmi les treize autres, qui puiſſent attacher également le Lecteur.

Pierre Puget naquit à Marſeille le dernier jour d'Octobre 1622. Son pere Simon Puget étoit Sculpteur & Architecte; mais qui parleroit de Tydée ſans Diomède, & qui ſçauroit qu'il y a eu un Puget dans la ſphère des Arts, ſans l'excellent homme dont la vie nous occupe? Dès l'âge de 14. ans, il entra chez un Sculpteur nommé Roman; c'étoit un Artiſte très-médiocre & qui, au bout de trois mois, ne put rien enſeigner à ſon Elève. Il fallut donc ſonger à l'Italie: Rome devoit être le terme du voyage *, mais Florence arrêta

* M. le Marquis d'Argens, Auteur des Réfléxions critiques ſur les différentes Ecoles de Peinture, prétend que *Puget*

quelque tems le jeune Puget. Il faut toujours, dans l'histoire des grands Artistes, que les premières années soient laborieuses & humiliantes ; cela forme les talens & fait un coup d'œil agréable pour la postérité. A 15 ans Puget se trouve dans un pays étranger sans ressource, sans travail, rebuté des Sculpteurs qui ne le croyent pas capable de donner un coup de ciseau. » Réduit à cette extrêmi- » té, il apperçoit dans une bou- » tique un vieux Sculpteur en » bois, qui s'occupoit à de petits » ornemens ; celui-ci est touché » de son état ; il le mène au Pa- » lais du grand Duc, il le recom- » mande au premier Sculpteur du

---

n'a jamais été à Rome, que *c'est une chose certaine, & qu'il est très aisé de vérifier, parce que tous ses parens & ses héritiers sont encore vivants à Marseille.*

» Prince, qui le regardant avec » mépris lui donne un petit pan- » neau d'ornements à faire. » Le ſuccès de ce travail engage le Maître à lui confier quelque choſe de plus conſidérable, il y excelle, on l'admire, on le diſtingue, on le prend en amitié, on lui donne occaſion d'eſpérer mieux de la fortune.

Cependant Rome étoit toujours l'objet des déſirs de Puget; il vouloit connoître Piètre de Cortone & peindre d'après lui. C'eſt une eſpèce d'injure qu'on a faite juſqu'ici au célèbre perſonnage, dont nous abrégeons l'hiſtoire, de l'avoir omis dans les vies des Peintres. Il excella dans cet art, on a des Tableaux de lui qui perpetuent la gloire de ſon nom, & l'Auteur de ces Mémoires, (le P. Bougerel de l'Oratoire) fait la deſcription de pluſieurs. Puget eſt notre Michel-Ange; il a été Pein-

tre, Sculpteur, Architecte; il a mérité les trois grandes Couronnes des Arts, & l'on auroit pu décorer son tombeau, comme celui de Michel-Ange, en y plaçant la Peinture, la Sculpture, l'Architecture éplorées.

Puget étudia donc à Rome sous Piètre de Cortone » & ce » grand Peintre vit sans jalousie » notre jeune homme travailler » d'après lui d'une manière assez » hardie pour faire méconnoître » l'Original. » L'Italie voulut s'approprier un mérite déjà si distingué, on offrit des établissements à Puget, mais l'amour de la patrie a des charmes : il revint à Marseille en 1643. âgé de 21. ans. On l'occupa dans cette Ville & à Toulon; ce fut même en ce tems-là qu'*il inventa ces belles galeries que les Etrangers ont admirées & qu'ils ont tâché d'imiter. Avant lui personne ne s'étoit avisé d'ajouter aux*

vaiſſeaux un ſi magnifique ornement. C'eſt apparemment auſſi à ces années qu'il faut rapporter la plûpart des tableaux dont Puget a rempli la Provence. Le détail où entre à ce ſujet notre Auteur intéreſſe extrêmement, quoiqu'il pût être encore plus circonſtancié. On diſtingue parmi ces beaux Ouvrages un *Sauveur* qui eſt dans la Cathédrale de Marſeille; une fuite en Egypte chez M. Boyer d'Aiguilles; une ſainte Famille chez M. Boyer de Foncolombe &c. Le P. Bougerel dit en général qu'on admiroit, dans les Tableaux de ce Maître, *la correction du deſſein, la force & la légéreté du pinceau, la fraîcheur du coloris.* C'eſt aſſurément beaucoup; mais des notions plus détaillées ſur la manière propre de ce Peintre, ſur l'effet de ſes tableaux, ſur la ſcience qu'il avoit du *Coſtume*, ſur tout ſon caractère en un mot, auroient

fait un plaiſir infini aux Amateurs & aux Artiſtes.

Le ſéjour de Puget à Marſeille n'avoit pas été long. Il étoit retourné à Rome * & il n'en revint qu'en 1653. après avoir deſſiné toutes les beautés de cette Capitale : il n'étoit pas échappé *un ſeul pied d'Architecture* à ſon crayon. Quelle collection immenſe, quelles études profondes, quels préliminaires pour vivre dans le ſouvenir de la poſtérité!

En 1657. une maladie l'obligea de renoncer à la Peinture & de reprendre le ciſeau. La Sculpture & l'Architecture l'occupèrent dé-

* Voici encore un voyage de Rome qui ne peut s'accorder avec le récit de M. le Marquis d'Argens. Le P. Bougerel, dans cette vie de Puget, cite quelquefois Florent le Comte, qui eſt un Auteur peu exact ; mais la plûpart du tems il indique des Mémoires manuſcrits & de bonnes ſources.

ſormais,

ſormais, c'eſt comme le ſecond acte de cette belle vie ; & c'eſt auſſi l'époque des grands ſuccès de notre Artiſte. Puget étoit d'un génie ardent, il falloit que les difficultés diſparuſſent devant lui. Dès qu'il ſe fut remis à travailler le marbre, il ſe l'aſſujettit : *je me ſuis nourri*, diſoit-il, ſur le retour de l'âge, *aux grands ouvrages, je nage quand j'y travaille, & le marbre tremble devant moi, pour groſſe que ſoit la pièce.* Ces expreſſions ſont d'un homme qui ne ſe diſſimuloit point ſes talens ; mais elles ont de la hauteur, de la nobleſſe ; on les aime, on ſe repréſente un homme entier, qui s'eſt élevé en quelque ſorte au-deſſus de l'Art, ou qui le gouverne en maître.

Puget fit à Toulon les deux Termes de grandeur coloſſale qui ſoutiennent le balcon de la porte de l'Hôtel de Ville. *Louis XIV. & toute*

ſa Cour en furent charmés, lorſqu'ils vinrent à Toulon, & ſi ces deux Statues n'avoient pas été compoſées de différentes Pièces, S. M. les eût fait tranſporter à Paris. Quand le Cavalier Bernin paſſa par la même Ville ; il s'écria en voyant ces deux Termes : *je ſuis ſurpris que le Roi ayant un Sujet ſi habile, ait penſé à m'appeller auprès de ſa perſonne :* * parole qui vaut peut-être le mot d'Apelle, qui recevant les complimens des Rhodiens, leur dit qu'ils avoient chez eux Protogène dont il vouloit acheter les Tableaux pour s'inſtruire.

Puget n'avoit point encore vû Paris ; il y vint en 1659. & travailla pour M. Foucquet. Il fut

* M. le Marquis d'Argens dit que le Cavalier Bernin voyant les Armes de l'Hôtel-de-Ville de Toulon & apprenant que Puget les avoit faites, il s'écria : *Quoi, vous avez un homme de ce mérite & la Cour ne l'employe pas ?*

aussi attiré au Vaudreuil en Normandie, où il fit deux Statues de pierre de Vernon, de huit pieds & demi de hauteur; l'une représente Hercule & l'autre la Terre avec un Janus qu'elle couronne d'olivier. M. Foucquet envoya Puget à Gènes, pour y choisir de beaux marbres, mais pendant son séjour en cette Ville la disgrace du Surintendant arriva, & Puget, bien estimé, bien accueilli à Gènes, y resta huit ou neuf ans * travaillant pour les Seigneurs, remplissant les Palais & les Eglises de ses chef-d'œuvres. » De ce nombre sont les » deux belles Statues qu'on voit à » *S. Pierre de Carignan:*** elles or» nent deux niches du Dôme. L'u» ne représente S. Sebastien, &

* M. d'Argens dit qu'il n'alla à Genes que pour placer les deux Statues dont il est parlé ci-après.

** M. d'Argens dit *Ponte Carignan.*

» l'autre S. Ambroiſe, ſous la fi-
» gure du bienheureux Alexandre
» Sauli, dont les Ancêtres ont
» fait bâtir cette Egliſe. Elles ſont
» de marbre blanc, de 9 à 10
» pieds. Il a attaché S. Sebaſtien
» contre un arbre avec des cordes,
» & a exprimé la grande foibleſſe
» où le martyre l'a réduit, de ſor-
» te qu'il ſemble que les jambes
» de ce Saint ſuccombent ſous le
» poids de ſon corps, tout percé
» de flêches. Il a décoré ce Saint
» de toutes les armures qu'il por-
» toit : ce qui fait un tout ſi no-
» ble, ſi beau, ſi grand qu'on ne
» ſçauroit ne pas admirer ce chef-
» d'œuvre de l'Art. S. Ambroiſe
» eſt repréſenté avec ſes habits
» Pontificaux, groupé noblement
» d'un enfant qui tient ſa croſſe
» paſtorale & relève ſa chape, la-
» quelle eſt travaillée & ornée
» artiſtement, auſſi bien que l'aube
» & la ceinture. Il n'eſt pas dans

» toute l'Italie de plus belles Pié-
» ces entre les Modernes : dans
» leurs différens caractères, elles
» renferment tout ce qu'on peut
» désirer de science, d'art & d'a-
» grément. »

Une insulte faite par des Sbirres à Puget, le dégouta de Gènes; on lui fit une satisfaction autentique; on mit tout en œuvre pour l'arrêter; mais il étoit vif, fier, prompt & efficace dans ses résolutions : il repassa dans sa patrie; Marseille & Toulon le possédèrent, & il fit pour ces deux Villes une infinité de beaux desseins, entr'autres ceux qu'on conserve encore & qui étoient pour l'Arsenal de Toulon. *Il auroit été à souhaiter pour la gloire du Roi qu'on les eût exécutés ; mais la jalousie de M. Matarel, Intendant de Toulon, qui vouloit en avoir tout l'honneur, & les envieux de Puget empêchèrent qu'ils ne fussent entierement sui-*

vis. On voit ici ce qui détruit les belles & grandes choses qu'inventent les Artistes ; on voit les funestes effets de l'intérêt, de la rivalité, de la jalousie : il est bien, dans cette histoire, de rappeller ainsi les travers & les passions du dernier siècle, afin d'instruire le nôtre qui a de grands besoins en ce genre, & afin d'encourager aussi les hommes à talens. Leurs devanciers & leurs Maîtres éprouvèrent des difficultés ; & ce n'étoit peut-être pas sans vouloir donner des leçons aux jeunes gens qu'Apelle avoit fait autrefois ce magnifique tableau de l'*Envie* & de la *Calomnie* dont nous parle Lucien.* On y voyoit un homme à longues oreilles, tel à peu près qu'on représente Midas ; il tendoit la main à la Calomnie qui s'avançoit accompagnée de deux femmes, l'une re-

---

* *De non temerè credendo calumniæ.*

préſentant l'ignorance, & l'autre le ſoupçon. La Calomnie étoit parée avec ſoin, mais ſon viſage & ſon geſte annonçoient la colère, décèloient la fureur qu'elle avoit dans l'ame. De la main gauche, elle tenoit un flambeau, & de la droite elle enlevoit par les cheveux un jeune homme qui levoit les mains au Ciel, & qui imploroit le ſecours des Dieux. Devant la Calomnie, marchoit un homme pâle, ayant l'œil aſſez vif, mais ſemblable dans ſa figure à un malade attaqué d'épilepſie : on devinoit aſſez que c'étoit l'Envie. Derrière la Calomnie étoient ſes Compagnes, chargées de l'ajuſter, de la conſeiller, de l'exhorter : c'étoient la Fraude & les Embuches. Plus loin on appercevoit le Repentir en habit de deuil & regardant les larmes aux yeux la Vérité dans l'enfoncement. Nous avons voulu indiquer d'après Lucien tous les caractères de ce

Tableau, parce qu'il préſente tous les obſtacles que la paſſion répand ſur la route du mérite & des talens.

Ceux de Puget n'avoient point encore été employés pour le ſervice du Roi. En 1682. il ſe fit connoître à la Cour, & ce fut par le Milon Crotoniate qu'il débuta. Cet excellent Ouvrage fut travaillé à Toulon : Puget l'envoya au Roi par ſon fils. » On fit » l'ouverture de la caiſſe dans le » Jardin de Verſailles, en préſence » du Roi & de la Reine Marie-» Therèſe d'Autriche. Cette Prin-» ceſſe fut ſi touchée du triſte état » où ce ſçavant Sculpteur a re-» préſenté Milon, que dans la ſur-» priſe où elle fut, elle s'écria tout-» à-coup : *Ah, le pauvre homme!* » Ce mot valoit bien le geſte de Zeuxis pour tirer le rideau de Parrhaſius. L'un & l'autre trait étoient des éloges complets.

Un coup d'œil présentement sur les pratiques de l'Envie. Le Milon qui avoit charmé le Monarque fut placé, par les sourdes menées des Envieux, dans un des endroits du Parc où il étoit le moins en vuë; mais Louis XIV. vengea cette injure, & fit poser le groupe à l'entrée de l'allée Royale où tout le monde peut admirer ce chef-d'œuvre.

En 1685. l'Andromède fut présentée au Roi, qui, en la voyant, honora Puget du titre de *grand* & d'*illustre*, ajoutant qu'*il n'y avoit personne dans l'Europe qui pût l'égaler*. Les jaloux tâchèrent encore de faire releguer cette merveille dans quelque coin du Parc, *mais S. M. voulut qu'on la mît vis-à-vis du Milon.*

Notre Auteur décrit avec goût le Milon & l'Andromède, nous transcririons sa notice si ces deux ouvrages étoient moins connus.

Nous rapporterions de même, s'il ne falloit pas abréger, les critiques qu'on a faites de l'Andromède ; on disoit, par exemple, que cette figure étoit trop courte, & Puget répondit qu'à la vérité elle avoit été un peu trop racourcie en l'ébauchant, que néanmoins on y trouvoit les mêmes proportions qu'à la Vénus de Médicis, & qu'enfin la Statue étoit aussi grande que la plus grande Dame de la Cour : ce qui se trouva vrai par l'épreuve qu'on en fit. *

---

* M. de Bachaumont, dans son Essai sur la Sculpture, dit : *Andromède paroît n'avoir pas encore toute la grandeur qu'elle pourra avoir dans un âge plus avancé : ce qui est peut être cause que quelques personnes ont trouvé que sa figure étoit trop petite.* Il faut relire, dans cet élégant Ouvrage, tout ce qui concerne Puget & les deux groupes du Milon & de l'Andromède. On y voit que le Brun voulut assujettir Puget à ses idées, mais que celui-ci *ne voulut point captiver ses talens, & qu'il retourna dans son pays.*

Louis XIV. aimoit mieux l'Andromède que le Milon ; mais Puget en pensoit autrement, il disoit que le marbre de l'Andromède étoit plus beau, mais que la figure de Milon étoit plus achevée. L'Andromède fut payée quinze mille livres, & Puget prétendoit, dans un placet qu'il fit présenter au Roi en 1692. que ce groupe, tant pour le marbre que pour le transport & les autres frais, lui revenoit à près de dix mille livres. En général ce grand homme s'est fort plaint de n'avoir point été payé comme ses ouvrages le méritoient. Son placet est curieux dans les détails, & il y regne un air de candeur & de vérité qu'on ne peut soupçonner d'affectation.

Cet Artiste n'a jamais fait pour le Roi que le Milon & l'Andromède, qui ayent été mis en place. Il y a un bas-relief de Diogène & d'Alexandre que ses con-

nemis ont fait exiler en quelque ſorte ; il eſt encore dans les magazins du Louvre , où les Curieux vont l'admirer & ſe récrier contre l'injuſtice de la fortune.

Nous avons remarqué que Puget étoit ſenſible , qu'il n'étoit pas aveugle ſur ſes talens : une occaſion entr'autres le manifeſta tel qu'il étoit , & l'on ne peut diſconvenir qu'il eût fallu beaucoup de patience & de ſtoïciſme , pour n'être pas ému dans une circonſtance ſi ſingulière. Il étoit queſtion d'une Statuë équeſtre en bronze que la Ville de Marſeille vouloit ériger à la gloire du Roi. Puget fut choiſi pour cet ouvrage; il fit le modèle , il reçut des avances ; mais voilà qu'un des Echevins , piqué de ce que Puget avoit refuſé de lui faire *gratis* deux Statuës pour ſa maiſon de campagne, ſe met à le traverſer ; fait caſſer le contrat paſſé avec lui , & pro-

cure l'ouvrage à un Sculpteur nommé Clérion qui étoit d'un mérite bien inférieur à celui de Puget. Notre Artiſte ſentit l'injure au vif, en écrivit à le Brun premier Peintre du Roi, s'en plaignit immédiatement à la Cour dans un voyage qu'il fit à Fontainebleau.
» Sur quoi M. Manſart Surinten-
» dant des Bâtimens lui dit : que
» s'il vouloit faire cette figure pour
» le même prix que Clérion, il lui
» feroit donner la préférence.
» Alors Puget, piqué qu'on le
» comparât à Clérion, répondit
» bruſquement : qu'un homme
» comme lui ne devoit être mis
» en parallèle qu'avec les Cavaliers
» l'Algarde & Bernin. » Tel étoit Puget, *l'homme le plus rond & le moins endurant.* Il ne ſçavoit point l'art de faire ſa cour, il n'avoit que l'ambition propre de ſes emplois, c'eſt-à-dire, l'amour de la belle gloire & le déſir de vivre

dans la mémoire des hommes. Il joignoit à cela beaucoup de probité, de droiture, de complaisance pour ses amis, *il étoit fidèle à tous ses devoirs envers Dieu; ses Tableaux de dévotion, ses fondations* en sont la preuve.

Ce grand homme mourut le 2 Décembre 1694. *dans des sentimens de Religion très-édifians.* On a de lui beaucoup de desseins très-estimés; & il est un de ces hommes dont la réputation s'accroît à mesure que les années s'accumulent, que les tems s'éloignent, que l'amour du travail se rallentit parmi nous. *Nous parlerons des autres hommes illustres de Provence dans un autre Extrait.*

ARTICLE LXXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Florence.

Finezze di Gesù Sacramentato verso l'uomo è ingratitudini dell' uomo verso Gesù Sacramentato composte d'al M. R. P. Giovan Giuseppe di S. Teresa Portoghese Carmelitano Scalzo. &c. Terza edizione &c. in-12. 1751. *L'amour de J. C. pour l'homme, & l'ingratitude de l'homme envers J. C. dans le Sacrement de l'Eucharistie &c.*

Raccolta d'alcuni viaggi fatti dal Dottor Giovanni Turgioni Tozzetti Medico Fiorentino, in

diversi parti della Toscana per osservare le produzioni naturali, e gli antichi monumenti di essa. 4. vol. in-12. 1752. *Voyages du sieur Jean Turgioni Tozzetti Docteur en Medecine dans les diverses parties de la Toscane, pour y observer les productions de la Nature & les Monuments &c.*

Atti del Martirio di S. Genesio Romano, nell' originale latino &c. illustrati con note & osservazioni: Opera di Giovanni Lami Dottore de l'una e l'altra legge &c. 8°. 1751. *Les actes du Martyre de S. Genés avec des notes & des observations du sieur Jean Lami &c.* C'est l'Auteur du Journal littéraire de Florence.

De Venise.

Ecclesiæ Venetæ antiquis monumentis nunc etiam primum editis illustratæ ac in decades distributæ

Tomi 5. in-4°. 1749. *L'Eglise de Venise illustrée par les Anciens Monuments &c.* L'Auteur est le Seigneur Flaminio Cornaro Senateur de Venise.

Il Poëma di S. Prospero Aquitano degl' Ingrati, o sia sopra la Grazia, Traduzione in ottava rima dell' Abate Gian Francesco Giurgetti &c. 8°. 1751. *Traduction Italienne du Poëme des Ingrats de S. Prosper &c.*

On publie en cette Ville chez Simon Occhi les décisions de la Rote qui n'avoient point été imprimées. Il y a déjà 2. vol. in-fol. dont chacun contient trois années.

D'AREZZO.

Alzira Tragedia del Sign. di Voltaire trasportata dal verso Francese nell' Italiano dal Cavaliere Lorenzo Guazzesi Aretino &c. 8°. 1751. *Alzire Tragédie de*

M. de Voltaire traduite en Vers Italiens &c.

De Lucques.

Guida per il Passagiere dilettante di Pittura, Scultura, ed Architettura nella città di Pisa, fatta dal Cavaliere Pandolfo Titi Nobile della città di San Sepolcro 8°. 1751. *Le Guide du Voyageur curieux de Peinture, de Sculpture & d'Architecture &c.*

Notizie Geografiche ad uso de' Giovani che vogliono disporsi allo studio della moderna Geografia in-12. 1751. *Introduction à la Géographie moderne.*

De Fano.

Memorie Istoriche della città di Fano, Opera del Sign. Pietro Maria Amioni Fanese 2. Tom. fol. 1751. *Mémoires Historiques de la Ville de Fano &c.*

DE VERONE.

Vindiciæ Romani Martyrologii XIII. Aug. S. Caſſiani Foro-Cornelienſis Martyris ; V. Februarii SS. Brixionenſium Epiſcoporum Ingenui & Albuini memoriam recolentis fol. 1751. *Défenſe du Martyrologe Romain ſur les SS. Caſſien, Ingenuus & Albuinus &c.* L'Auteur de cet Ouvrage eſt un Franciſcain nommé le P. Benoît Bonelli. Il y combat l'opinion d'Antoine Ruſchmand Bibliothécaire Impérial à Inſpruk qui a prétendu que S. Caſſien avoit été Evêque d'Imola, & qu'Ingenuus avoit été Schiſmatique & n'auroit pas dû trouver place dans le Martyrologe. Le P. Bonelli donne à la fin de ſon Ouvrage une courte Diſſertation *de Mendis Romani Martyrologii quæ ſacro cultui nihil officiunt.*

De Padoue.

Jacobi, sive Actii Synceri Sannazarii Neapolitani, Poëmata ex antiquis editionibus accuratissimè descripta. Accessit ejusdem vita, Joan. Antonio Vulpio Auctore. Item Gabrielis Altilii & Honorati Fascitelli Carmina quæ extant &c. 8°. 1751. *Poësies de Sannazar, d'Altilius, de Fascitellus &c.*

France.

De Paris.

On voit depuis peu une bagatelle qui n'est pas mal écrite. On l'appelle *Apologie de la frivolité, lettre à un Anglois* C'est une feuille de 20 pages, qui se trouve *chez Prault Pere Quai de Gesvres.* Il est question de justifier notre frivolité, vis-à-vis d'un Anglois supposé homme profond, essentiel, Métaphysicien, Géomètre, si vous

le voulez. Notre Apologiſte lui ſoutient que notre état préſent eſt beaucoup meilleur qu'il n'étoit, quand on ſe livroit à l'étude & au raiſonnement. » Nous ſommes en-» fin parvenus, *dit l'Auteur*, à » ces jours fortunés où l'on ne » raiſonne plus, & nous voilà » entiérement guéris des vapeurs » philoſophiques. »

Qui croira cela dans un ſiècle où l'on ne parle que de *Philoſophie*? Liſez les deux tiers de nos Livres modernes; ils vous diront que *le monde eſt devenu Philoſophe*; que *l'eſprit Philoſophique a gagné preſque toutes les conditions*; que *la Philoſophie n'a reparu ſur la terre que depuis environ cent ans*; que *c'eſt à la Philoſophie qu'on eſt redevable de toutes les belles choſes qu'on voit & qu'on entend tous les jours &c.* Nous ſçavons bien que tout ceci eſt un langage dont il eſt permis de croire

ce que l'on veut ; & nous n'ignorons pas non plus que la vraie Philosophie qui comprend la sagesse du cœur, bien mieux que les connoissances de l'esprit, ne peut guères se concilier avec nos travers, nos passions, notre luxe, notre ambition, notre indifférence pour la Religion & pour le bien public. Mais enfin le terme de *Philosophie* a prévalu ; on ne sçait pas ce que c'est que d'être *Philosophe*, mais on ambitionne ce titre, & l'on ne conviendra pas que nous *soyons parvenus à ces jours fortunés où l'on ne raisonne plus*, & où l'on est *guéri des vapeurs Philosophiques.*

Quoiqu'il en soit pourtant, voici l'idée de l'Apologiste. Il dit qu'aujourd'hui *le sentiment* se trouve substitué au *raisonnement* : ce qui a l'avantage, selon lui, de rendre la société *plus riante & plus agréable* ; il prétend aussi qu'un

homme de Cour, c'eſt-à-dire un homme rempli de ſentiment, *tire cent concluſions, dans le tems qu'employe un de nos Savans à en entamer une :* effet merveilleux ſans doute, puiſque par-là le *ſentiment* remplit deux tâches à la fois, la ſienne propre, quel qu'en ſoit l'objet, & celle de ſon adverſaire *le raiſonnement*, à qui juſqu'ici l'on avoit cédé le privilége *de tirer des concluſions.*

Pour dire la vérité, nous ne démêlons pas trop ſi ce petit ouvrage eſt une ironie, ou s'il défend l'affaire au fond. Si c'eſt une ironie, elle ne nous paroît ni aſſez marquée ni aſſez forte pour corriger les partiſans du frivole. Si c'eſt une défenſe ſérieuſe, on ne ſera pas convaincu, en la liſant, des prérogatives de la frivolité.

L'Auteur paroît fait pour un genre plus ſérieux & plus utile à la ſociété : il y a dans ſon ſtyle

un fond de gravité, qui pourroit convenir à des matières de conſéquence : nous ſçavons qu'il a traité avec ſuccès les plus ſublimes & les plus ſaintes. Qu'il n'attende pas pour ſe rendre aux mêmes études que nous ſoyons guéris de nos frivolités, ou que nos frivolités paſſent pour quelque choſe de bon aux yeux des ſages ; il y auroit, dans l'une & l'autre hypothèſe, trop de tems à attendre & trop de riſques à courir.

Lettres ſur les hommes célèbres dans les Sciences, la Littérature & les beaux Arts ſous le règne de Louis XV. Première partie in 12. pag. 191. A Amſterdam, & ſe trouvent à Paris chez Ducheſne rue S. Jacques &c. M. DCC. LII.

Les Romains du tems d'Horace avoient une manie dont ce grand Poëte ſe mocquoit. Ils n'aimoient en Littérature que les productions de

de l'Antiquité ; ils ne louoient les Auteurs que quand ils n'étoient plus. Pacuvius & Ennius leur paroissoient préférables à Virgile & à Horace ; ils faisoient plus de cas du style baroque des XII. Tables, que de l'élégance du beau siècle d'Auguste. Voilà l'excès & la folie : lisez la première Epître du second Livre d'Horace, pour sentir tout le ridicule de cette conduite.

On prend aujourd'hui le contrepied parmi nous ; & rien de plus ordinaire, depuis un tems, que de voir des Livres publiés à la gloire des Contemporains, des Littérateurs existants, des Artistes que nous avons sous les yeux. Les lettres qu'on nous donne ici sont du nombre de ces Ouvrages pleins de benignité, d'admiration, d'éloges.

On entreprend, à ce qu'il paroît, dans ces lettres, un cours suivi, & nous verrons paroître à

tour de rôle tous les Illuſtres du Siècle, couronnés avant que la poſtérité ſe ſoit expliquée. Ici l'on n'embraſſe encore que les Muſiciens, mais les détails ſont grands; ils s'étendent juſqu'à des perſonnes qu'on n'eſt pas accoutumé de voir dans les Faſtes de la Littérature. On les trouve préconiſées, célèbrées tantôt en Vers, tantôt en Proſe, le tout avec un zèle, une ſorte d'enthouſiaſme, dont Orphée ou Homère ſe ſeroient crus trop honorés.

Il faut dire avec ſincérité que ceci ne réuſſira point; non que l'Auteur des Lettres manque de capacité ou d'eſprit : ſon Livre eſt plein de recherches, d'anecdotes même, qui ſuppoſent de la culture & de l'étude. Mais il doit ſe redire à lui-même ce Vers de Rouſſeau :

J'ai peu loué, j'aurois mieux fait encore
De louer moins.

Les vieux Romains dont nous parlions plus haut donnèrent dans un excès ; mais une autre extrémité vicieuſe eſt d'envelopper d'une épaiſſe vapeur d'encens des hommes vivants, qui ne ſouhaitent point cet hommage. Ils ſe croyent aſſez payés de leurs travaux par l'eſtime publique dont ils jouiſſent ; & quand on veut la leur témoigner, un mot placé à propos, comme on faiſoit au tems d'Horace ou de Boileau, les flatte infiniment plus que des volumes de compliments. Au reſte nous ne parlons ici que des hommes de génie, des talens vraiment eſtimables, des Arts ou des profeſſions qui ont l'approbation des honnêtes gens : nous croyons qu'il eſt des claſſes ſubalternes, des exercices ou des emplois ſans conſidération, dont il n'eſt point néceſſaire de charger des Monuments qui doivent paſſer à la poſtérité.

Le Parnasse, ou Essais sur les Campagnes du Roi, Poëme. in-12. p. 185. Il y a 12 Chants & près de 6000 Vers dans ce Poëme. Quoique nous en ayons lû la très-grande partie, nous n'avons pas bien saisi le rapport qui peut & doit se trouver entre l'ouvrage & le frontispice où il s'annonce. On promet, à ce qu'il paroît d'abord, un Poëme sur les Campagnes du Roi; & dans le détail, tout ce qui concerne le régne de ce Prince, avec une infinité de choses qui regarde des tems plus anciens, se trouve exposé, chanté, célébré. Il y a de tout dans cette lecture: l'histoire littéraire y domine; tous nos illustres Ecrivains passés & présents y sont nommés: ce sont comme des fastes où chacun est placé à son rang, & suivant le dégré de son mérite: ce sont comme ces groupes de combattans qu'on rençontre quelquefois dans

Homère & dans Virgile ; un mot sur chacun dénomme, caractérise, fait une image.

Que pourrions-nous dire qui fît bien connoître cette singulière production ? Avec de l'esprit & du talent pour faire des Vers, avec un grand désir de plaire, de flatter les gens, de dire des choses qui intéressent, il y a toute apparence que l'Auteur trouvera plus de Critiques que d'Approbateurs. On louera son zèle pour la gloire du Roi, on dira qu'en ce point *il est juste & sage, comme ce peuple qui préféroit Auguste aux anciens Héros de Rome & d'Athènes* *,

* Sapiens & justus in uno
Te nostris ducibus, te Graiis anteferendo,
Cætera nequaquam simili ratione, modoque
Æstimat :

Hor. I. Epist. l. 2.

mais que dans le reste il auroit dû faire des exceptions &c.

Quoiqu'il en soit voici pourtant une critique que se permet l'Auteur ; elle regarde la Henriade de M. de Voltaire : nous citons ce morceau qui se trouve à l'ouverture du Livre. Il servira d'esquisse pour les douze Chants.

Voltaire, tu m'entens ; la sevère balance
Doit peser ma parole, & jusqu'à mon silence,
Ta Henriade, hélas ! m'est chére, tu le sçais,
Comme Dieu protecteur je t'admire & me tais.
Mais crains que de Henri la demeure si belle
Aux yeux des Nations n'offrant qu'une Chapelle,
Près des Temples fameux qu'ouvrit l'Antiquité,
Ne s'éclipse peut-être avec tant de beauté &c.

Il y a là *un Dieu protecteur & une Chapelle* qui n'ont pas plû. Les Connoiſſeurs en ce genre ont remarqué d'autres défauts dans la ſuite de l'Ouvrage ; ils ont reconnu en même tems que l'Auteur avoit de la facilité, du feu poëtique ; ils ont ſouhaité qu'un deſſein bien pris & que de belles idées, vraiment poëtiques, ſecondaſſent ſa verſification.

Le ſieur Gaignot, Maître Teneur de Livres à Nantes, vient de mettre au jour trois Cartes de cabinet ou tarifs contenant la réduction des Monnoyes étrangères des principales Places de l'Europe, depuis le plus bas prix de change juſqu'au plus haut, en argent de France & la réduction de l'argent de France en Monnoye étrangère.

Nous avons fait quelques Eſſais ſur ces Cartes & nous y avons trou-

vé de l'exactitude dans les résultats, de la facilité dans les opérations. L'Auteur promet deux Mappemondes contenant la correspondance des poids & aunages d'Europe, d'Asie, d'Afrique & d'Amérique. Il doit aussi donner trois ouvrages. 1°. le Guide du Commerce. 2°. L'Arithmétique supputée. 3°. L'utilité du Commerce contenant l'instruction & les opérations de Changes & Rechanges &c.

Les Cartes que nous annonçons se vendent 6 liv. les trois feuilles, & se trouvent à Paris chez Aubert ruë S. Jacques au Papillon; à Nantes chez l'Auteur ruë d'Erdre & chez Tanqueray grande ruë vis-à-vis la ruë des Jésuites.

Atlas Universel complet en cent Cartes Géographiques dressées sur les Relations & les Observations les plus exactes & les plus récen-

tes. Par M. Robert & M. de Vaugondy ſon fils, Géographes du Roi, *grand in-fol. propoſé par ſouſcription.* Chez Boudet Libraire-Imprimeur ruë S. Jacques 1752.

Cet Atlas eſt compoſé en très-grande partie des Cartes de MM. Samſon, dont MM. Robert ſont dépoſitaires. Ces deux habiles Géographes y ont ajouté quelques autres morceaux choiſis & travaillés ſur les nouvelles obſervations. Ils ont pris ſoin que les Cartes fuſſent toutes égales ; que les limites d'un pays ſoient ſemblables au pays repréſenté ſur la Carte voiſine ; par exemple, que la partie d'Allemagne qui ſe trouve dans la Carte de France ſoit ſemblable à la même partie que préſente la Carte d'Allemagne : cette attention nous paroît judicieuſe & intéreſſante. Ils n'ajoutent à leur Atlas qu'un frontiſpice & une hiſtoire conciſe des grands Hommes

qui ont le plus contribué aux progrès de la Géographie. Les autres détails historiques & Géographiques se trouvent partout, & ils auroient grossi inutilement cette collection.

Tout sera gravé avec goût & sur beau papier, de deux sortes; un plus grand pour les Curieux & au prix de 120 liv. en souscrivant; un moindre pour les Souscripteurs ordinaires & moyennant la somme de 96 liv. Les prix de ceux qui ne souscriront pas seront 150 liv. grand papier & 120 liv. papier commun.

Ce *Prospectus* est bien fait & clairement écrit: nous devons dire, sur le fond de l'Ouvrage, qu'à en juger par cette annonce, il ne contiendra qu'un très-petit nombre de nouveautés, & qu'on a voulu épargner de la dépense au Public en ne promettant que cent Cartes pour un Atlas Universel. En effet

Il y a des parties dans cette collection, qu'on resserre beaucoup; par exemple, on donne une Carte pour les sept Provinces-Unies, une pour la Hongrie, une pour la Pologne, une pour l'Etat de l'Eglise & pour le Duché de Toscane, une pour la Turquie d'Europe, une pour les Etats du Turc en Asie & en Perse, une pour toutes les Indes Orientales, une pour toute la Chine, une pour toute l'Afrique, une pour toute l'Amérique Méridionale &c. On sçait que les Atlas ordinaires détaillent infiniment davantage; mais, nous le répétons, on a voulu se borner & ne mettre dans le Public qu'une collection suffisante pour le commun des Lecteurs. Nous ne pouvons disconvenir que l'Ouvrage, considéré sous ce point de vuë, n'ait bien des avantages.

Depuis qu'on a publié le *Prospectus*, il a paru des observations

en faveur des Demoiselles Jaillot héritieres aussi d'un nom & d'un fond bien connu dans la Géographie. Ces observations sont une critique de l'Atlas promis; & le point principal sur lequel on insiste, c'est que M. Robert ne peut & ne doit pas se dire *seul dépositaire des travaux de MM. Samson*, puisque les Demoiselles Jaillot possédent environ 200 Planches du même fond. La preuve de ceci est fondée 1°. sur les témoignages domestiques de ces Demoiselles, dont le grand-pere acquit dès l'an 1670. & années suivantes, une partie considérable des effets Géographiques appartenants aux Sieurs Guillaume & Adrien Samson. 2°. Sur l'aveu même de M. Robert qui, dans un Catalogue qu'il a donné pour la formation d'un Atlas, a fait entrer un grand nombre de Cartes au nom de *Jaillot*, & ce sont justement celles

que le grand-pere des Demoiselles, qui publient les observations, avoit acquises des Sieurs Sanson.

Nous devons observer nous-mêmes que M. Robert, dans le *Prospectus* de son Atlas, n'est point dit *seul dépositaire de tous les travaux des Sieurs Samson.* Le terme de *seul* ne s'y lit point, mais du reste il est exprimé d'une façon équivalente, puisqu'on ne fait point mention des autres dépôts où les Cartes de ces fameux Géographes sont conservées.

Les observations des Demoiselles Jaillot présentent, en fort bons termes & d'une manière très-pressante, plusieurs autres Critiques qui font souhaiter quelque concert, quelque voye d'accommodement entre ces habiles gens, afin que la Géographie & le Public puissent profiter de leurs richesses réciproques.

Francifci Baconii Exemplum tractatûs de Juftitiâ univerfali five de fontibus Juris extractum ex ejufdem Authoris opere de dignitate & augmentis fcientiarum. *Effai du Chancelier Bacon fur la Juftice univerfelle ou fur les fources du Droit &c.* in-18. p. 161. A Paris chez Vincent rue S. Severin, M. DCC. LII.

Ce petit Livre peut paffer pour une curiofité littéraire, tant pour la belle édition, que pour les bonnes chofes qu'elle renferme. La Préface qui a quelque étendue & qui eft bien écrite, nous expofe l'état malheureux où s'eft trouvée longtems la Jurifprudence, lorfqu'on fe laiffoit conduire par l'autorité des Ecrivains plutôt que par les lumières de la raifon; lorfqu'on mettoit en œuvre des Loix créées pour certain cas particuliers, plutôt que les règles primitives & les principes; en un mot lorfqu'on

réduisoit le droit en Art, avant que d'en avoir fait une science. Ces défauts ne sont pas encore totalement bannis des Ecoles & des Livres; on rappelle, on loue même ici les efforts qu'ont fait, en divers tems, des génies puissants & zélés pour donner une meilleure forme à la Jurisprudence; & l'on arrive enfin au Chancelier Bacon, cet homme excellent, cet esprit qui brilla de tant de lumières dans l'enfance même des Lettres, qui entrevit tant de vérités, malgré la barbarie dominante dans les Sciences Philosophiques. C'est son petit Traité ou plutôt son *Essai sur la Justice Universelle* qu'on donne dans ce Volume, tel qu'il est au VIII. Livre de l'admirable ouvrage *de la dignité & de l'accroissement des Sciences.* Ce Traité comprend 97. Aphorismes qui sont comme autant de principes de Droit. On y ajoute ici de petites

notes pour l'intelligence du texte; elles paroiſſent l'ouvrage d'un bon eſprit & d'un Juriſconſulte exemt de préjugés.

Puiſque nous avons occaſion de parler du Chancelier Bacon, nous croyons devoir avertir qu'il ſe trouve un très-bon Article concernant ce grand homme dans le *Nouveau Dictionnaire historique & critique* de M. Chauffepié. Bayle avoit donné une notice ſur le même Chancelier ; mais elle étoit très-ſuperficielle & très-peu intéreſſante, ſans compter les mépriſes & les fautes que la Critique y découvroit.

On trouve chez le même Libraire (Vincent rue S. Severin) *la Liturgie Ancienne & Moderne, ou Inſtruction hiſtorique ſur l'Inſtitution des Prières, des Fêtes & des ſolemnités de l'Egliſe & ſur les différentes pratiques & Cérémonies qui ont été ou qui ſont à*

présent usitées. Vol. in-12. de 651. pages. C'est une troisième édition, & nous ne doutons pas que ce Livre ne se réimprime encore ; car il est très-instructif & très-utile. On y trouve en abrégé ce qu'il y a de mieux, dans les Auteurs anciens & modernes qui ont traité de la Liturgie. La critique se trouve partout mêlée à l'histoire, & l'attention à citer les sources satisfait un Lecteur intelligent. Il y a sur la fin une espèce de Plan judicieux pour la composition d'un Breviaire; c'est-à-dire d'un Livre où l'Office Divin seroit rédigé commodément, sçavamment & utilement. La commodité est nécessaire pour un Ouvrage qu'on a toujours entre les mains, & qui doit servir à toutes sortes de personnes. La Science exclut les inutilités, les minucies, les fausses légendes. L'utilité comprend l'instruction & l'édification des per-

sonnes qu'on oblige à la récitation de l'Office Divin. Heureusement ces trois choses se trouvent aujourd'hui dans plusieurs Breviaires ; il seroit seulement à souhaiter que l'uniformité en cette matière pût être reçuë partout.

Nous ne pouvons dissimuler un mot qui se trouve à la p. 620. du Volume que nous annonçons : c'est sur la fête de S. Nicolas 6. Décembre. *On pourroit s'étonner*, dit l'Auteur, *qu'un Evêque de Lycie ait un Office double dans plusieurs Eglises de France, & de ce que dans la Collecte on dit*, ejus meritis à gehennæ incendiis liberemur. Cette derniere observation nous surprend : la Collecte de S. Nicolas, dans l'Office Romain, porte : *Ejus meritis & precibus à gehennæ incendiis liberemur*, & non simplement *meritis* : Qu'y a-t-il d'étonnant dans ces expressions ? Est-ce que les Saints ne

prient pas pour nous ? Eſt-ce qu'ils n'ont pas des *mérites* d'interceſſion ? Eſt-ce que nous ne pouvons pas demander d'être délivrés des *flammes de l'Enfer ?* Eſt-ce enfin qu'on ne trouve pas une infinité d'autres Oraiſons, dans le cours de l'année, où l'on demande des graces ſpirituelles ou la gloire éternelle par les mérites des Saints ?

Lettre d'un Curé de Paris à un de ſes amis ſur la ſuppreſſion des Bancs dans les Egliſes Paroiſſiales, broch. in-4°. p. 12. Chez Deſprez & Cavelier, rue S. Jacques &c.

Quand on entre dans de grandes Egliſes de Paroiſſe, dont les unes ſont remplies de Bancs qui embarraſſent les deux côtés de la Nef; & les autres offrent au coup d'œil un eſpace libre, propre & dégagé ; on ſouhaite, ſans autre réfléxion, que tous les Bancs ſoient ſupprimés ; on regarde l'uſage de ces ſièges énormes, inhérans &

immobiles, comme un Monument Gothique, comme un reste du mauvais goût de nos Ancêtres. Mais quand on vient à lire la Lettre que nous annonçons, on rappelle son jugement, on doute du moins, on craint de se décider. L'Auteur montre par des détails 1°. que la suppression des Bancs entraîne beaucoup d'inconvéniens: cette suppression est une nouveauté préjudiciable à la tranquillité des Paroisses; injurieuse en quelque sorte aux personnes de distinction qui se trouvent confonduës avec le Peuple; injuste à quelques égards, puisque l'on viole les engagemens pris avec les Paroissiens; peu conforme aux règles de la charité qui est duë aux pauvres, puisqu'en multipliant les Chaises, on met les personnes qui n'ont pas le moyen d'en payer le louage, hors d'état d'entendre les Instructions & de voir les cérémonies.

L'Auteur fait voir, en ſecond lieu, que l'ordre dont on entreprend le changement, c'eſt-à-dire que l'uſage des Bancs de Paroiſſe eſt reſpectable par ſon ancienneté, ſon univerſalité, ſa conformité avec la paix, les bonnes mœurs &c. Il y a ſur tout ceci des obſervations dictées, à ce qu'il paroît, par le zèle & l'amour du bien public.

Nous ſçavons bien qu'on peut répondre d'une manière ſatisfaiſante à quelques-unes de ces raiſons, & qu'il reſte toujours aux Amateurs de la beauté & de la propreté de nos Baſiliques, quelque ſecret penchant pour la ſuppreſſion des Bancs ; mais nous n'ignorons pas non plus qu'il eſt des occaſions où il faut ſacrifier quelques avantages à des biens plus réels ou plus étendus. Nous invitons à la lecture de cette Lettre, dont nous ignorons abſolument l'Auteur.

Vies des anciens Orateurs Grecs, avec des Réfléxions sur leur Eloquence, des Notices de leurs Ecrits, & des traductions de quelques-uns de leurs Discours, 2 vol. in-12. comprenant Isocrate & Dion Chrysostome. Chez Nyon, Robustel, Mérigot pere, Babuty fils, Grangé & Quillau pere.

Les Vies des Hommes Illustres de la France, continuées par M. l'Abbé Pérau, Licentié de la Maison & Société de Sorbonne, Tom. XVIII. & XIX. A Amsterdam, & se vend à Paris chez le Gras au Palais.

Nouvelle Instruction, ou style général des Huissiers & Sergens, pour dresser tous Exploits, Procès-verbaux, & autres Actes concernant leurs fonctions &c. Nouvelle Edition, corrigée & augmentée. Le prix est de 3 liv. relié. Chez le Gras, Mouchet, Prault pere, Huart & Moreau, Despilly, le

Clerc, Girard, Debats, la Veuve Rouy, Knapen, Chardon fils.

Recueil de Dissertations sur les Apparitions, les Visions & les Songes, 4 *vol. in*-12. sans nom d'Imprimeur, mais se trouve chez Leloup, Quai des Augustins.

On trouve chez Martin ruë S. Jacques, l'*Histoire de la Marine d'Angleterre*, 2 vol. *in* 4°.

Les Eléments d'Hippiatrique, 2 vol. *in*-12. & la traduction d'un *Traité de Grotius*, *in*-12. que nous n'avons pas examiné.

On trouve chez Chaubert la traduction des *Eléments de Chymie de Boerhaave*, par M. Allamand, Professeur à Leyde, 2 vol. 8°.

Plusieurs de ces Ouvrages reparoîtront dans nos Mémoires.

TABLE DES ARTICLES de Juillet I. Vol. 1752.

Art. LXXI. *Histoire Générale d'Espagne &c.* T. V. 1349

Art. LXXII. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions &c.* 1367

Art. LXXIII. *Vies des premiers Peintres du Roi &c.* 1393
Art. LXXIV. *Cours de Physique Expérimentale par le Docteur Desaguliers &c.* 1408
Art. LXXV. *Bibliothèque curieuse ou Catalogue des Livres difficiles à trouver &c.* 1426
Art. LXXVI. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences. Année M. DCC. XLVI. &c.* 1439
Art. LXXVII. *La Divinité de N. S. J. C. prouvée contre les Hérétiques &c.* 1458
Art. LXXVIII. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres de Provence &c.* 1481
Art. LXXIX. *Nouvelles Littéraires.* 1503

Errata pour Juin.

P. 1261. l. 5. empire, *lis* honneur.
P. 1334. l. 9. jettées, *lis.* jettés.
P. 1340. l. 14. par, *lis.* pour.

Le II Volume de Juillet paroîtra le 15.

Lû & approuvé, LE ROUGE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1752. II. Vol.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juillet 1752. II. Vol.

A PARIS,

Chez BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	9.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1752. II. Vol.

ARTICLE LXXX.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres. Année M. DCC. XLIX. 4°. pag. 522. A Berlin chez Haude & Spener &c. M. DCC. LI.

C'Eſt le cinquiéme Volume des Mémoires de cette Compagnie depuis ſon rétabliſſement en 1745. Il ne s'y trouve ni Hiſtoire, ni Eloges, ni Préliminaires en un mot, mais

ſeulement des Articles ou Mémoires au nombre de trente, ſçavoir onze de Philoſophie Expérimentale, douze de Mathématique, cinq de Philoſophie ſpéculative, & deux de Belles-Lettres. On peut ſe rappeller, d'après la lecture de nos Mémoires, que ces quatre objets ou facultés entrent toujours dans le plan des travaux de l'Académie Royale de Berlin.

Nous choiſirons dans ce Volume, nous nous attacherons à ce qui pourra intéreſſer davantage nos Lecteurs, & à la fin de l'Extrait ou des Extraits nous indiquerons les Articles dont nous n'aurons point fait l'Analyſe. Par ce moyen on ſera averti de recourir à l'Ouvrage, ſi l'annonce des matières picque la curioſité.

Recherches ſur la fertilité de la Terre en général par M. Eller. L'Auteur préconiſe beaucoup les attentions qu'on donne aujour-

d'hui à la culture des campagnes, seul bien réel que la Providence ait donné aux hommes; mais il n'eſt pas admirateur de toutes les inſtructions de mode ou de caprice qu'on publie à ce ſujet.
» Nous ſommes, *dit-il*, accablés,
» depuis quelques années, d'une
» foule de livres & de feuilles pé-
» riodiques qui traitent cette ma-
» tière; leurs Auteurs promettant
» tous d'augmenter conſidérable-
» ment les revenus de ceux qui
» poſſédent des terres. L'un nous
» apprend une nouvelle méthode
» d'engraiſſer un terrein; un au-
» tre promet de corriger un ter-
» roir ſtérile par un nitre aërien
» dont il cherche encore l'attrac-
» tion; quelques-uns enſeignent à
» préparer les grains avant que de
» les ſemer, pour les rendre plus
» prolifiques; dans cette vuë ils
» les trempent dans les ſolutions
» de diverſes ſortes de ſels, ou

» dans les leſſives faites de différens *Alcalis* ; d'autres prétendent avoir trouvé le myſtère, » dans la nouvelle méthode de » labourer la Terre en doublant » les ſillons ; d'autres encore conſeillent de planter les grains à » diſtances meſurées, au lieu de » les ſemer &c. Je ne veux point » entreprendre ici l'examen de ces » méthodes différentes & de pluſieurs autres ſemblables, dont » la plûpart ſont des raiſonnements ſpéculatifs deſtitués d'expériences : mon unique but eſt à » préſent d'examiner la nature & » les propriétés de cette ſurface de » la Terre qui ſert de matrice » aux ſemences des Végétaux pour » les aider à pouſſer, à croître & » à porter des fruits : recherche » que je juge d'une grande importance, puiſqu'elle développe » la véritable cauſe de la fertilité, » auſſi bien que de la ſtérilité d'un » terroir &c. »

Voilà le plan du Mémoire qui procéde par la diſtinction de toutes les matières dont eſt compoſée la ſurface terreſtre ſervant de matrice aux ſemences : on nomme le *ſable* ou *gravier*, la *terre graſſe jaunâtre*, l'*Argile*, la *terre étrangère* ou *adoptive.* On détermine les propriétés de chacune de ces eſpèces ; on fait voir l'utilité du mélange ; & c'eſt tout l'ouvrage, aſſez clairement écrit & trop court pour ennuyer le Lecteur.

Obſervations ſur l'huile qu'on peut exprimer des Fourmis, avec quelques Eſſais ſur l'acide des mêmes Inſectes : par M. Margraf.

L'Auteur prétend qu'à l'exception du jaune d'œuf, on n'a rien connu juſqu'ici dans le règne Animal, d'où l'on puiſſe tirer de l'huile ; il entend de l'*huile* tout-à-fait ſemblable à celle des végétaux ; car il croit qu'on doit appeller ſimplement *graiſſes*, les huiles pré-

tendues qu'on exprime de certains poiſſons.

Il falloit donner cette explication préliminaire pour ne pas heurter de front nos plus ſçavans Chymiſtes, à la tête deſquels nous pourrions mettre Boerhaave. Ils reconnoiſſent tous des huiles animales ; des huiles exprimées des quadrupédes, des poiſſons ; des huiles qui reſſemblent par bien des endroits, ſurtout par l'inflammabilité, aux huiles communes & végétales. Mais tout le monde ſera d'accord, ſi l'on exige, ſi l'on entend une conformité pleine & abſolue entre les huiles de ces deux règnes.

M. Margraf nous apprend qu'il a exprimé de l'huile des Fourmis, & voici la mécanique de ſon opération : » Je mis dans une ample » retorte de verre une quantité » de ces petits animaux vivans, » je verſai de l'eau deſſus, je pla-

» çai cette retorte dans une cou-
» pelle * pleine de ſable ; j'y adap-
» tai un récipient proportionné ;
» & après avoir lutté les jointu-
» res, j'entrepris la diſtillation,
» augmentant inſenſiblement le
» feu, & le donnant à la fin ſi
» violent que l'eau bouilloit. Je
» verſai environ la moitié de cet-
» te eau, & enſuite, les vaiſſeaux
» étant réfroidis, je trouvai dans
» le récipient une eau qui avoit
» quelque acidité avec l'huile eſ-
» ſentielle de fourmis qui ſurna-
» geoit. Je ſéparai cette huile de
» l'eau, comme on le fait ordi-
» nairement, avec du coton, &
» je la conſervai à part. »

Or cette huile, ainſi exprimée, eſt aſſez abondante, car un verre

* C'eſt un creuſet fait en forme de coupe évaſée ; il eſt extrêmement porreux, fait avec la cendre d'os calcinés qui ſe laiſſent facilement pénétrer.

contenant ſix meſures d'eau ayant été rempli de fourmis, l'Auteur en a tiré environ deux onces d'huile. Il eſt vrai qu'il faudroit nous dire ce que c'eſt que ces *ſix meſures d'eau*, pour nous faire concevoir la choſe exactement. Cette huile encore a toutes les qualités des huiles végétales ; M. Margraf en a fait l'épreuve : » Sa couleur » eſt d'un brun rougeâtre ; ſi on » l'expoſe à l'air ordinaire, elle » paroît tranſparente ; une médio- » cre gelée l'épaiſſit, & par con- » ſéquent diminuë ſa tranſparen- » ce ; elle imprime au papier une » tache huileuſe ; elle nage au- » deſſus de l'eau & refuſe de s'y » mêler ; elle n'eſt point imbibée » par l'eſprit de vin le plus recti- » fié ; en la diſtillant avec de l'eau » elle ne s'élève, ni ne paſſe par » l'alembic ; elle brûle, comme » toute autre huile, par le moyen » de la méche ; dans la coction

» elle diſſout le ſouffre & ſe change avec lui en foye huileux de ſouffre &c. »

L'Auteur a auſſi tiré un acide de ſes fourmis. Il en explique la manière ; il expoſe les propriétés de cet acide ; & ceci eſt preſque auſſi curieux que le détail qui vient de nous occuper ſur l'huile de ces Inſectes.

Nous aurions deux queſtions à propoſer en finiſſant cette notice. 1°. On trouve dans Aldovrande, que depuis long-tems on exprime de l'huile du Scorpion, & qu'elle ſert de remède aux morſures de cet Animal : cette huile a-t-elle toutes les propriétés des huiles animales ? Si cela étoit, on auroit, outre la Fourmi, un Inſecte qui produiroit de l'huile, & il faudroit modifier le préambule de M. Margraf. 2°. On voit, dans un détail que fait Jonſton, que la force du corps ſe conſerve ou même s'augmente *avec*

de l'huile & de l'eau distillée des Fourmis : * Faut-il entendre ceci de l'huile de la Fourmi, ou seulement de l'huile végétale, & de l'eau distillée de la Fourmi ? Ce passage nous paroît de quelque considération dans la matière présente.

Sans quitter les Fourmis, nous dirons qu'à la suite du Mémoire de M. Margraf on en trouve un de M. Glédiтsch qui rend compte d'un essain prodigieux de Fourmis aîlées, donnant en l'air le spectacle d'une espèce d'Aurore Boréale. Cela est décrit en style d'Amateur, c'est-à-dire d'homme qui sçait estimer ce qu'il a vû, & qui n'en perd pas une circonstance. La chose, il est vrai, a de quoi fixer l'attention du Lecteur, non peut-être autant que celle d'un Spectateur.

* *Oleo & aquâ distillatâ promovetur.* L. 2. de Insect.

Académicien, mais quelques moments du moins, & autant qu'il faut pour vérifier ce mot placé à la fin du Mémoire : *tous les jours on apprend quelque chose.*

Essai d'une fécondation artificielle fait sur l'espèce de Palmier qu'on nomme Palma Dactylifera folio flabelliformi. *Par M. Gléditsch.*

La théorie du séxe des plantes est présentement bien à la mode : on en distingue par conséquent de mâles & de femelles ; on rend celles-ci fécondes par le moyen des premières. Voici une expérience qu'a fait M. Gléditsch. Il y a, dans le Jardin de l'Académie de Berlin, un vieux palmier femelle qui n'avoit jamais porté de fruits lorsque notre Auteur entreprit de le féconder. C'étoit au Printems de 1749. Il fit venir de Leipsic des fleurs d'un Palmier mâle. En arrivant elles étoient fort gâtées, mais

l'épreuve ne laissa pas de se faire ; M. Gléditsch jetta ces fleurs, c'est-à-dire leur poussière, sur les fleurs du palmier femelle : ce fut comme le germe d'une heureuse fécondité ; il est venu des fruits, ou des dattes qui ont été présentées à l'Académie ; & *cet Essai fait voir*, conclut l'Auteur, *que la plupart des difficultés que les Botanistes étalent & qu'ils inventent souvent dans leurs théories par rapport à la fécondation des végétaux, n'ont presque aucune réalité.* *

---

* Nous ne croyons pas que l'Académicien présente son Essai sur la fécondation du Palmier femelle, comme quelque chose de fort nouveau, puisqu'à l'ouverture seule de Spanheim, qui n'étoit qu'un Antiquaire, on trouve ce témoignage : *Auctores cùm Græci tùm Arabes Palmas ... ex insertis adspersisve maris floribus fœminas fœcundari ; & præstantiores dactylos producere docent.* Spanh. Tom. I. de Præst. & Usu Numism. p. 337. fol.

On voit à la suite de ce Mémoire un *Système des Plantes fondé sur la situation & la liaison des Etamines*, par le même M. Gléditsch. C'est dommage que les Articles qui portent le nom de cet habile homme soient traduits, & pésamment traduits, du Latin : cela dépare un peu les bonnes choses qu'il dit.

Voici les titres des Mémoires auxquels nous renvoyons : *Nouvelle manière de rendre l'argent très-fin par l'acide du sel commun &c.* par M. Margraf. *Expérience concernant la génération des Champignons*, par M. Gléditsch. *Manière de construire une Echelle de Baromètre qui indique la véritable pression de l'air &c.* par M. Ludolf. *Mémoire concernant certaines pierres qui par la stratification avec les charbons & la calcination deviennent brillantes dans un lieu obscur*, par M. Margraf. *Mémoire*

ſur l'art de couver les Œufs ouverts, par M. Beguelin. *Obſervation Anatomique ſur un nœud ou ganglion du ſecond rameau de la cinquième paire de nerfs du cerveau nouvellement découverte &c.* par M. Meckel. *Syſtème des Plantes fondé ſur la ſituation & la liaiſon des Etamines*, par M. Gléditſch.

Nous donnerons un autre Extrait qui ſera auſſi court que celui-ci, quoiqu'il nous reſte trois claſſes Académiques à parcourir; *Claſſe de Mathématique*, *Claſſe de Philoſophie ſpéculative*, *Claſſe de Belles-Lettres*.

ARTICLE LXXXI.

VIES DES PREMIERS Peintres du Roi, depuis M. le Brun juſqu'à préſent, *Tom.* 2. 8°. *pag.* 143. A Paris chez Durand & Piſſot fils. M. DCC. LII.

CE Volume comprend les Vies d'Antoine Coypel, de Louis de Boullongne, de François le Moine; la première par M. Coypel, aujourd'hui premier Peintre du Roi *; la seconde par M. Watelet; la dernière par M. le Comte de Caylus. Nous dirons quelque chose de chacune & nous prions, dès ce moment, le Lecteur de s'occuper du Livre même où *il trouvera*, ce que Montagne disoit d'un bon Ouvrage de son tems, *le langage doux & agréable, une naïve simplicité, la narration pure & en laquelle la bonne foi des Auteurs paroît évidemment . . . sans compter que c'est toujours plaisir de voir les choses écrites par ceux qui ont essayé comme il les faut conduire* **.

* Ceci etoit écrit avant la mort de cet Artiste enlevé à l'âge de 58 ans & regretté de tous les honnêtes gens.

** *L. 2. Chap. X. des Livres.*

Vie d'Antoine Coypel.

Il naquit à Paris le 11. d'Avril 1661. & se distingua de bonne heure dans l'Art de peindre, qui étoit la profession de Noël Coypel son père. Rome le vit, le forma par ses grands modèles; mais il profita aussi des richesses de l'Ecole de Venise; & il rapporta en France une culture & uu goût dont tous ses Ouvrages se ressentirent. Il aima de plus la belle Littérature; il sentit combien elle pouvoit être utile aux diverses entreprises qu'il seroit obligé de faire; il se lia d'amitié avec Racine, Despréaux, la Fontaine. » On s'apperçut dans ses Tableaux des avan-» tages qu'il tiroit d'une sembla-» ble société. Le choix des sujets » qu'il traitoit, la manière noble » & délicate dont il exprimoit les » passions de l'ame, & sa scrupu-» leuse exactitude dans ce qui re-

» garde le *Costume*, firent juger qu'il
» partageoit son loisir entre la lec-
» ture & la bonne compagnie, &
» qu'il avoit compris de bonne
» heure que, pour être Peintre, il
» falloit sçavoir plus que peindre. »

Ce goût des Lettres qui fut très-marqué, dans Antoine Coypel, lui inspira le choix de plusieurs sujets piquants que la Poësie offroit à la Peinture, & que la Peinture n'avoit pas encore mis en œuvre, tels que Mars aux forges de Lemnos ; Silène barbouillé de mûres par la Nymphe Eglé ; Hercule qui ramène Alceste des Enfers. Ces trois Tableaux furent peints pour l'Appartement de M. le Dauphin à Meudon.

Et quand M. le Duc d'Orléans eut résolu de faire représenter l'Histoire d'Enée dans sa grande Galerie du Palais Royal, notre Artiste qui avoit bien lû Virgile, conçut qu'il falloit rendre les idées de ce

grand homme ſur la toile ; qu'il devoit traduire, en quelque ſorte, l'Enéide avec le pinceau. Cette conception étoit magnifique : ainſi Timanthe autrefois ayant à peindre le Sacrifice d'Iphigénie, adopta les grands traits d'Euripide, ſurtout cette ſituation fameuſe & touchante d'Agamemnon, détournant la tête, & ſe couvrant les yeux, pour ne pas voir immoler ſa fille.

Le génie poëtique d'Antoine Coypel éclata dans deux de ſes premiers Tableaux, ſçavoir le *Sacrifice de Jephté* & le Crucifiement de N. S. Quelle meilleure preuve pourrions-nous en donner que l'enthouſiaſme où entra Santeuil quand on lui préſenta ces deux excellents Morceaux ! *Quot victimæ in unâ*, s'écria-t-il en voyant la Fille de Jephté qui reçoit les derniers adieux de ſes compagnes déſeſpérées. Et frappé dans le Cruci-

fiement de la douleur noble & soumise dont la Vierge paroît pénétrée, il dit avec transport: *Crux altera Mater!*

En 1691. Coypel fut choisi pour faire les Desseins de l'Histoire du Roi par Médailles ; & cet Ouvrage lui procura dans la suite un honneur auquel il fut très-sensible. L'Académie Royale des Inscriptions l'admit à ses Séances en 1701. Cette distinction remplit son ame de reconnoissance & son esprit de belles idées. » Il orna la Salle où se tiennent les » Assemblées, de cinq Tableaux » allégoriques, parmi lesquels on » en voit un qui mérite d'être » mis au rang de ses plus beaux » Ouvrages. Un pinceau fier, bril- » lant & rapide y exprime une » idée aussi noble qu'ingénieuse. » Mercure apporte à Clio le Por- » trait de Louis XIV. Clio l'ad- » mire, & s'apprête à décrire les

» faits de ce Héros : c'eſt ſur les » aîles du tems que poſe le Livre » immortel où cette Muſe, en » tranſmettant à la poſtérité les » actions des hommes, ſans égards » pour leurs dignités, n'eſt favo- » rable qu'aux vertus. »

Ceci étoit d'une poëſie grande & héroïque. Voici quelque choſe dans le ſtyle de Théocrite & d'Anacréon. » En 1708. Coypel ache- » va un plafond conſidérable dans » une maiſon qui appartient à M. » le Duc d'Orléans, & qui eſt oc- » cupée aujourd'hui par M. le » Comte d'Argenſon. Ce plafond » repréſente la troupe Céleſte déſ- » armée par les Amours. . . On y » remarque un de ces petits Dieux » qui s'élève en riant ſur l'Aigle » de Jupiter ; mais celui qui oſe » entreprendre de ſe ſaiſir du fou- » dre, ſe brûle, ſe repent & s'en- » fuit : un autre plus opiniâtre » s'apperçoit avec dépit que tous

» ses traits se brisent contre l'Egi-
» de de Minerve, & tente inutile-
» ment de nouveaux efforts. Le
» Tems arrête par l'aîle le témé-
» raire qui vient d'enlever son
» horloge & sa faulx; on voit la
» balustrade qui régne sur la cor-
» niche, s'écrouler sous les pas de
» ce destructeur impitoyable. Le
» reste de cette composition pré-
» sente aux yeux ce badinage aima-
» ble & noble, qui plaît tant à l'es-
» prit, & dont lui seul peut être
» l'inventeur.

Un des plus grands Ouvrages de notre Artiste, est le plafond de la Chapelle de Versailles: entreprise qui éprouva bien des contradictions, bien des critiques, sur lesquelles l'Historien fait des observations extrêmement judicieuses & très-utiles pour tous les tems, pour tous les Arts, pour toutes sortes de personnes. » Ce plafond
» fut achevé sur la fin de l'Au-

» tomne de l'année 1709. Louis
» XIV. le voyant de sa Tribune
» pour la première fois, fut frap-
» pé d'une ordonnance si noble, si
» riche & si imposante : mais il
» trouva les figures d'une propor-
» tion trop grande. Le bruit, qui
» s'en répandit sur le champ, ne
» dura que jusqu'au lendemain ; car
» le Roi appercevant l'Auteur à
» son petit couvert, l'appella &
» lui dit: *Les Figures de votre beau*
» *Plafond m'avoient paru trop*
» *fortes ; mais ma critique n'étoit*
» *pas juste : vous avez dû tra-*
» *vailler pour deux points de vuë.*
» *J'ai examiné votre Ouvrage du*
» *bas de ma Chapelle, & je suis*
» *convenu que vous eussiez mal fait*
» *de tenir ces Figures plus petites :*
» *ce Morceau est beau, & plus on*
» *le regarde attentivement, plus*
» *il vous fait honneur. Désormais*
» *j'aurai soin de vous.* » On con-
çoit que ce Jugement détermina

bientôt les ſuffrages de toute la Cour.

Cependant on ne laiſſe pas d'indiquer ici les défauts de cette Pièce, ſi propre d'ailleurs à manifeſter le génie de Coypel, & la profondeur de ſon ſavoir dans la partie du Deſſein. Tous ces détails ſont à lire, & en général il n'y a rien à perdre de cette vie dont nous allons terminer l'Extrait, après le récit de deux ou trois faits importants.

En 1714. Antoine Coypel fut élu Directeur de l'Académie : emploi dont il s'acquitta non ſeulement en Peintre conſommé dans ſon Art, mais auſſi en homme de Lettres, liſant, dans les Conférences, des diſſertations, où les graces du ſtyle ſe trouvoient jointes à la bonté des principes.

En 1716. il fut nommé premier Peintre du Roi, & l'année ſuivante, Sa Majeſté lui donna des Let-

tres de Nobleſſe. Alors les rênes de l'Etat ſe trouvoient entre les mains d'un Prince qui avoit toujours comblé cet Artiſte de ſes bienfaits, qui l'avoit même honoré de ſon amitié. Toute cette vie eſt comme l'hiſtoire des attentions de M. le Duc d'Orléans pour Antoine Coypel. Il le prévenoit, le viſitoit, l'encourageoit; il l'empêcha, dans des tems de traverſes & d'épreuves, de quitter la France pour l'Angleterre où l'on le ſouhaitoit, où l'on lui faiſoit des offres très-avantageuſes. Cet exemple prouve combien les Grands, les Princes ſurtout ſont maîtres de la deſtinée des Arts, & de l'éclat qu'ils procurent aux Empires. Sans Laurent de Medicis, les talens de Michel-Ange ſeroient demeurés enſevelis à Florence; ſans le Duc d'Orléans, Antoine Coypel étoit perdu pour la France: & qui ſçait ſi le changement de climat

ne l'eût pas totalement enlevé aux exercices de ſon Art ?

Cet homme célèbre mourut le 7. Janvier 1722. » Ses mœurs mé-
» riteroient du moins autant d'é-
» loges que ſes talens : ſa probité
» alloit juſqu'au ſcrupule... Sa ma-
» nière d'inſtruire ſes diſciples &
» d'élever ſes enfans étoit douce &
» touchante... La ſincérité, le ſen-
» timent, la juſtice formoient ſon
» caractère. Il exerçoit la Pein-
» ture avec beaucoup de nobleſſe.
» Il n'avoit point la foibleſſe de
» prétendre que ceux qui étoient
» ſous lui, ſuiviſſent ſa manière
» de deſſiner & de peindre. Son
» fils même apprit à manier le
» crayon en copiant ſous ſes yeux
» des Ouvrages du Carrache, de
» Raphaël & de pluſieurs autres
» grands Maîtres. »

Ce fils eſt M. Coypel, honoré des mêmes titres que ſon père. Il ne parle de ce qui le regarde & en

ſon nom que pour faire la critique du Tableau qu'il préſenta, dès les premiers jours de ſa jeuneſſe, à l'Académie pour ſa réception. Ce morceau placé dans les Salles de cette Compagnie, dépare, au jugement de M. Coypel, les Chef-d'œuvres qu'on y voit, & il demande qu'il lui ſoit permis d'en donner un autre *moins défectueux*. Il y a dans tout ceci un ton de modeſtie & d'honnêteté, qui ne charme pas moins que l'ordonnance, le ſtyle & tout l'intérêt répandu dans la Vie qui vient de nous occuper.

Vie de Louis de Boullongne.

L'Hiſtoire dont nous allons donner l'eſquiſſe eſt remplie de traits ſi bien penſés & ſi finis, qu'il ne faut pas lui donner moins d'attention qu'un tableau du meilleur Maître. Nous ſerons très-courts par cette raiſon; car il eſt néceſ-

ſaire de voir, dans l'ouvrage même, tout l'enſemble des parties qui le compoſent.

Louis de Boullongne nâquit à Paris en 1654, d'un père qui exerçoit avec honneur la profeſſion de Peintre. Ce père avoit deux fils ; celui dont nous parlons, & un aîné, nommé Bon Boullongne, qu'on deſtinoit ſeul au même Art. Le cadet devoit entrer dans une autre carrière ; mais l'inclination naturelle en décida ; & les deux jeunes Boullongne furent Peintres ſans ceſſer d'être extrêmement unis. » Leurs ſentiments étoient » les mêmes; leur maiſon fut com- » mune ; leurs occupations, leur » ardeur pour le travail, leurs » biens, leurs ouvrages, tout fut » raſſemblé, tout fut ſi bien con- » fondu & de ſi bonne foi, que » lorſque le mariage de l'un d'eux » les força de reconnoître ce qui » leur appartenoit, les difficultés

» qu'ils y trouvèrent les auroient » contraints d'y renoncer, s'ils » n'étoient convenus d'en appeller » au ſort. L'un & l'autre préten- » doient n'avoir plus rien à ſoi, » quoiqu'ils s'accordaſſent à avouer » que le tout avoit été juſqu'alors » à chacun d'eux. Le hazard déci- » da cette diſcuſſion rare. Les meu- » bles, les ouvrages auſquels ils » avoient travaillé conjointement, » & les Elèves même ſubirent le » caprice du ſort: il eſt vrai que » ces derniers avoient peu de riſ- » ques à courir, dans un jeu où » les avantages étoient certains, » de quelque façon que la fortu- » ne en diſposât. Au reſte la ſépa- » ration des deux frères ne mit au- » cune altération dans leurs ſenti- » ments; leur amitié ſe ſoutint; » & ce Siècle, qui avoit offert pour » modèle aux Poëtes la rivalité » & l'union des Corneilles, offrit » encore aux Peintres l'émulation

» & l'amitié des Boullongnes. »

Celui dont on nous donne la vie passa plusieurs années à Rome. » Ce séjour, dit M. Watelet, n'est » point un terme où l'on puisse » envisager le repos : c'est au con» traire l'instant où l'on se dé» voue tout de bon à suivre l'Art, » peut-être le plus long à appren» dre, & le plus difficile à prati» quer que l'esprit ait inventé. » C'est le moment où l'on s'en» gage à chercher les moyens de » se distinguer au milieu d'une fou» le de gens habiles, qui semblent » avoir placé si loin le but où ils » ont atteint, que le décourage» ment seroit l'effet de la vuë de » leurs ouvrages, sans l'intrépidi» té ordinaire à la jeunesse. »

Louis de Boullongne ne se borna pas à l'Ecole Romaine ; il se familiarisa avec toutes les autres ; il rendit à chacune la justice qu'elle méritoit ; il se laissa toucher

ſucceſſivement par des beautés différentes; ſemblable peut-être à cet Ancien qui étant entré dans un Cabinet rempli de chef-d'œuvres, diſoit: *J'ai vû les reſtes du pinceau de Zeuxis; j'ai touché avec une ſorte de crainte reſpectueuſe les deſſeins de Protogène; je me ſuis comme proſterné devant un Tableau d'Apelle &c.* *

Cependant les graces du Corrège, la couleur du Titien furent des ſujets d'admiration & des objets de deſir pour notre jeune Artiſte François. Il revint à Paris en 1680. & il ſe livra entierement au travail. En ce tems-là on donnoit à la Cathédrale les Tableaux de Mai; M. Watelet nous explique très-bien l'origine, le progrès & la fin de cette cérémonie qui ne ſubſiſte plus depuis 40 ans. *C'eſt une perte dans un Siècle où le goût de ce vrai genre de la*

* *Ap. Franc. Jun. in Apelle p.* 21.

Peinture, n'est pas tout-à-fait le goût général

Cette histoire épisodique des Tableaux de Mai ne dépare point le présent Ouvrage, & elle nous apprend que Louis de Boullongne a fait deux de ces Tableaux; le premier représentant le Centenier qui vient demander la guérison de son serviteur; le second exprimant l'Entretien de J. C. avec la Samaritaine. L'un & l'autre furent estimés & procurèrent d'autres entreprises à l'Auteur.

Il travailla pour Chantilly, & les sujets qu'il choisit étoient tirés des Bucoliques de Virgile; *il mit dans la composition de ces tableaux les graces qui lui étoient naturelles;* & l'Historien y ajoute de nouveaux charmes par la manière dont il décrit tout ceci. Il ne réussit pas moins dans le détail du grand plafond que Boullongne peignit pour M. le Marquis de Luillier, & dans

l'expoſition des Tableaux dont cet Artiſte orna la Chapelle de S. Auguſtin aux Invalides. Nous avons ſuivi quelquefois Pauſanias dans ſes Deſcriptions exactes & circonſtanciées des Chef-d'œuvres de la Grèce ; & nous retrouvons ici les mêmes attentions, la même diligence.

Que dirions-nous des Tableaux de l'Annonciation & de l'Aſſomption qu'on voit dans la Chapelle de Verſailles ? M. Watelet les indique plus ſommairement ; mais il conclut par une réfléxion générale que nous ne voudrions pas omettre : » qu'il me ſoit permis, » *dit-il*, de réfléchir un inſtant » ſur les difficultés extrêmes qu'of- » fre à notre Art, le merveilleux » des ſujets tirés de nos Myſtères. » Quelle ſcience ne faut-il pas » pour réunir à la plus grande ſim- » plicité, l'éclat & l'air majeſtueux » de la Divinité ! Les ſujets héroï-

» ques ne présentent ordinaire-
» ment que les effets des passions
» humaines, sous les apparences
» de Héros & de Dieux. Ici ce
» sont des vertus & des attributs
» divins, qu'il faut faire briller à
» travers les apparences les plus
» douces de l'humanité. Ce genre
» ne seroit-il pas, dans la pein-
» ture, celui du vrai sublime, qui,
» fort au-dessus de l'héroïque, par
» son élévation, doit pour nous
» mieux toucher, conserver le ca-
» ractère de la simplicité ? »

Louis de Boullongne parvint à toutes les dignités de sa profession. Il fut élu Directeur de l'Académie en 1722. & nommé premier Peintre du Roi en 1725. Il remplit cette place jusqu'à sa mort en 1733. *Le nombre de ses Ouvrages prouve sa vie laborieuse, & leur caractère peint la bonté & la douceur qui formoient le sien. Son air étoit prévenant, affable, & toute*

ſa figure annonçoit les qualités de ſon ame.

M. Coypel répondant à M. Watelet met comme le dernier ſcèau à cet éloge hiſtorique. Il eſt queſtion d'un homme qu'il a connu parfaitement, qui a été ſon Maître, qui a eu de l'amitié pour lui. N'étoit-il pas juſte de *ſaiſir cette occaſion de jetter des fleurs ſur ſon tombeau ?*

Il termine cette réponſe par un mot qui eſt vrai & bien dit. » Nous avons quelquefois le plaiſir » de voir (Louis de Boullongne) revivre ici dans la per» ſonne de M[r] ſon fils *, en qui » nous retrouvons le même inté» rêt pour la gloire de cette Aca» démie, & la même amitié pour

* M. de Boullongne Conſeiller d'Etat, Intendant des Finances & des Ordres du Roi, & Amateur Honoraire de l'Académie Royale de Peinture.

» ceux qui la composent. Ce plai-
» sir est rare : mais comme Ci-
» toyens nous n'osons nous en
» plaindre ; les momens qu'il ai-
» meroit à donner à l'agrément
» des Arts, il les déroberoit au
» bien public auquel il se dé-
» voue. »

Vie de François le Moyne.

Il n'est point de morceau dans ce recueil qu'il faille lire avec plus d'attention que celui-ci. Il contient des descriptions extrêmement bien faites & un grand nombre de réfléxions très-judicieuses. Le Moyne y est peint tel qu'on le connut ; le portrait n'est pas flatté ; mais si les couleurs en sont rembrunies quelquefois, c'est pour représenter plus au naturel : & quel fond d'instruction dans tout ceci !

Le Moyne né en 1688. fut Elève de M. Galloche que l'Académie compte encore parmi ses Rec-

teurs. Cette Ecole étoit bonne & le Moyne en profita. » Il n'alla » point perfectionner ſes études » en Italie ; mais la bonne vo» lonté, le zèle & le génie ſont » de puiſſants moyens pour dédom» mager les hommes des ſecours » dont ils ſont privés. Souvent » même cette privation révolte » l'eſprit, & devient un nouvel » aiguillon qui conduit au ſuccès. »

Le Moyne fut reçu à l'Académie en 1718. *ſur le Tableau d'Hercule & de Cacus dans lequel on démêle, ſans peine, peut-être une plus grande correction que dans aucun de ſes autres Tableaux.*

En général le reproche d'*incorrection* paroît ſouvent dans l'hiſtoire de notre Artiſte. Et cette vérité inſinuée par un Ecrivain du mérite de M. le Comte de Caylus, ne peut manquer d'inſtruire les Elèves, de les avertir du moins, de leur indiquer la route des ſuc-

cès, en leur montrant le plus grand défaut qu'on puisse reprocher à un Peintre.

» Le Moyne songeoit principa-
» lement à imaginer des composi-
» tions riches & gracieuses, &
» lorsqu'il cherchoit sur sa palette
» des tons de couleur suaves, &
» qu'il observoit une cadence
» dans la distribution de ses om-
» bres & de ses couleurs, c'étoit
» uniquement pour parvenir à cet-
» te harmonie dont il fut toujours
» touché par préférence. » Ceci est bien un éloge, mais non tel que celui qu'on donnoit à Protogène, *de dessiner si bien que ses traits sembloient le disputer à la nature.*

Les principales entreprises de le Moyne sont décrites ici avec une intelligence & une exactitude que nous ne pouvons représenter; & ces entreprises sont le tableau de Tancréde & de Clorinde, celui de Persée & d'Andromède, celui de

S. Paul à S. Germain des Prez ; le plafond du Chœur des Jacobins du Fauxbourg S. Germain ; la fuite en Egypte pour les Religieuſes de l'Aſſomption ; le Roi donnant la Paix, dans le ſalon qui termine la Galerie de Verſailles du côté de l'Appartement de la Reine ; la coupole de la Chapelle de la Vierge à S. Sulpice ; le ſalon d'Hercule à Verſailles &c. Nous ne faiſons qu'indiquer rapidement les ſujets ; tout eſt à lire dans les détails de ces morceaux. Il en réſulte que le Moyne étoit d'un travail conſtant & opiniâtre. Voici un exemple : » ſon Ouvrage (du Salon) étoit » preſque fait, tout étoit non-ſeu- » lement en place, mais étoit » plus que préparé. Le groupe prin- » cipal, dont vous connoiſſez l'é- » tenduë, lui parut, avec raiſon, » trop peu élevé ; il ne balança » point à l'effacer & à le remonter » de trois pieds, ce qui ne ſe put

» faire ſans travailler aux groupes
» voiſins, & ce qui prolongea ſon
» travail d'une année. »

M. le Comte de Caylus, qui ſçait dire la vérité, ſans reſpect humain, prétend que l'ambition étoit l'ame de tous les travaux de le Moyne ; que par ce motif il forçoit, en quelque ſorte, la nature ; qu'il plioit ſon eſprit à tout ; qu'il exécutoit les choſes les plus difficiles : diſpoſition tout-à-fait rare & ſingulière. Le Moyne travailloit en apparence comme un Philoſophe, & il étoit poſſédé de la paſſion la plus anti-Philoſophique.

Encore s'il avoit pû ſe modérer à l'égard de ſes Confrères ; s'il avoit ſenti le ridicule de la jalouſie, ſi ſes travaux ne lui avoient pas paru ſurpaſſer tous les honneurs, toutes les récompenſes dont on le combloit : mais cet homme, d'ailleurs eſtimable, étoit né avec des déſirs infinis ; rien ne le conten-

toit, tout l'agitoit; & ſon humeur devint ſi atrabilaire qu'il s'oublia au point que tout le monde ſçait. Sa mort funeſte eſt décrite * ici avec toutes ſes circonſtances.

On y ajoute le caractère particulier des talents de ce Peintre, » Sa façon de deſſiner étoit molle » & ſans aucune fierté; il étoit » ſouvent incorrect, mais il ren- » doit preſque toujours le princi- » pal objet pour lequel il deſſinoit, » ſurtout quand il avoit à rendre » la partie des graces. Son pinceau » étoit ſuave, & ſans contredit » il étoit ſon plus grand moyen de » ſéduction, ſurtout étant joint » comme il l'étoit à une couleur » fraîche, agréable & juſte. »

Cette vie eſt terminée par la liſte des Tableaux de le Moyne. Vient enſuite la deſcription des

* Il ſe perça lui-même de neuf coups d'épée le 4. de Juin 1737.

Peintures faites par le Pellegrini, Maître Italien, pour la Galerie de la Banque Royale : Morceaux détruits actuellement, mais dont l'exposition, faite par le Pellegrini même, mérite d'être conservée ; on lie cela à la vie de le Moyne, parce que ce Peintre avoit fait une esquisse pour cette Galerie.

La réponse de M. Coypel à M. le Comte de Caylus est la dernière Pièce du Volume ; elle est d'un goût & d'une finesse dont nous prions nos Lecteurs d'être Juges eux-mêmes. Dans un endroit M. Coypel regrette que le Moyne n'ait pas consulté un ami tel que M. de Caylus. » En suivant vos » conseils, il eût trouvé, dans la » place qu'il occupoit, cette félici- » té que la modération seule peut » nous procurer. Vous lui auriez, » Monsieur, représenté mieux que » personne, qu'il ne suffit pas à » un premier Peintre du Roi de

» ſavoir faire des Tableaux excel-
» lents ; qu'il doit ſe connoître
» lui-même, & avoir aſſez de cou-
» rage pour convenir au beſoin,
» qu'il n'eſt pas également propre
» à tous les genres qu'embraſſe
» la Peinture, & que d'autres ſe-
» roient plus capables que lui de
» bien traiter certains ſujets, ſi
» Sa Majeſté vouloit les voir re-
» préſenter. Le grand objet du pre-
» mier Peintre, auriez-vous dit,
» c'eſt que le Roi ſoit ſervi parfai-
» tement : & dans de pareilles oc-
» caſions, céder à un rival l'hon-
» neur de travailler, c'eſt faire
» plus encore que ſi l'on travailloit
» ſoi-même, puiſque cette façon
» de ſervir ſon maître n'eſt pas
» celle qui coute le moins. Vous
» n'euſſiez pas manqué d'ajouter,
» Monſieur, que c'eſt ainſi qu'il
» faut remplir l'attente de ceux
» qui nous ont mis en place ; qu'on
» ne nomme point un premier

» Peintre, pour n'avoir bientôt
» plus qu'un seul Peintre, en dé-
» courageant tous les autres; mais
» au contraire, que l'intention
» d'un digne Chef des Arts, lorf-
» qu'il propose au Roi cette nomi-
» nation, c'est de charger un ga-
» lant homme du soin flatteur de
» faire connoître & briller ses ha-
» biles Confrères, de leur procu-
» rer avec discernement des Ou-
» vrages, dans lesquels ils puissent
» mettre au grand jour leurs ta-
» lens divers, & de prouver, par
» ce moyen, que, dans un Etat, on
» trouve souvent plus de grands
» Artistes qu'on ne croyoit en
» avoir, lorsqu'on sçait employer
» chaque Artiste dans le genre qui
» lui est propre. »

ARTICLE LXXXII.

HISTOIRE DES EMPEREURS Romains depuis Auguste jusqu'à Constantin. Par M. Crevier, Professeur Emérite au Collége de Beauvais. 6. Vol. in-12. M. DCC. XLIX. & années suiv. *A Paris chez Desaint & Saillant &c.*

APrès avoir continué l'Histoire de la République Romaine, que M. Rollin n'avoit pu achever, M. Crevier a commencé celle des Empereurs Romains, & il promet de la conduire jusqu'à Constantin.

Dans la modeste Préface du Disciple, on reconnoît l'esprit du Maître : la vieillesse ne rallentit pas plus dans l'un que dans l'autre l'amour du travail & le zèle du bien public.

Nous n'avons pu rendre compte des premiers Volumes aussitôt que

que nous le ſouhaitions, pendant nos délais, l'Ouvrage s'eſt accrû juſqu'à VI. Tomes : nos Extraits s'en ſuivront de plus près, & en ſeront plus liés & plus intéreſſans.

Dans cet Article nous nous bornerons à Auguſte & à Tibère : c'eſt ſurtout d'après Tacite & Suetone que M. Crevier les a peints ; Pline & Senèque ont fourni bien des traits ; Dion a rempli preſque tous les vuides, qui reſtoient dans le Tableau.

Octavien ne s'étoit uni avec Antoine que pour venger la mort de Céſar : vainqueurs du parti Républicain, ils furent bientôt les Tyrans de la République ; & la tyrannie les rendit rivaux. Antoine ſuccomba ; la conduite & la ſageſſe ſuppléérent au métite guerrier dans Octavien ; la préſomption & la débauche le rendirent inutile dans Antoine. L'autorité du nouveau Céſar avoit une four-

ce trop odieuſe, pour être durable, à moins qu'une bonne adminiſtration ne fît aimer le joug que la force avoit impoſé. Il falloit donc des vertus ; ſi Octavien n'en avoit pas, il ſavoit en feindre, & s'il n'en prit que le maſque, il s'en couvrit ſi bien, que jamais ſes vices ne parurent. Déjà il eſt prêt d'abdiquer ſon pouvoir, & de rétablir la République. Agrippa & Mécene ſont conſultés ; le plus ſincère fut écouté auſſi favorablement que le plus courtiſan. En ſuivant l'avis de Mécene, & le penchant de ſon ame, Céſar ne parut déférer qu'au meilleur conſeil, & non au plus flatteur. Au reſte en préférant un parti, il ne parut jamais renoncer à l'autre ; on eût dit qu'il différoit plutôt, qu'il ne refuſoit de le prendre.

En s'appropriant l'autorité du Sénat, Octavien ſembloit la lui rendre ; en dépouillant le Peuple

de ses privilèges, on eût cru qu'il ne songeoit qu'à les lui assurer. Il exerçoit son empire avec une douceur aimable, qui faisoit oublier les horribles violences qui le lui avoient acquis. Persuadé que son pouvoir ne seroit absolu dans Rome, qu'autant qu'il y seroit agréable, il vouloit se faire confirmer, par un suffrage unanime, une autorité usurpée par un brigandage public.

Après avoir asservi Rome pour lui donner des fers, il ne vouloit l'affranchir que pour les lui faire agréer; il vouloit être le Maitre dans la République, sans qu'on s'y crût esclave; il vouloit recevoir la puissance qu'il avoit envahie, & se faire demander la loi qu'il donnoit. Tous ses discours, & tous ses réglemens n'annonçoient aux Romains que l'envie de rétablir la République; tous ses desirs & toutes ses pratiques ne ten-

doient au fonds qu'à policer & assujettir la Ville & l'Empire. En ramenant l'ordre & la discipline ancienne, il dissipoit les séditions & les factions nouvelles ; en écartant les troubles il étendoit son pouvoir ; en corrigeant un Gouvernement tumultueux, il se procuroit un règne tranquille. Ainsi, en travaillant au bonheur de la République, il en sappoit les fondemens : en la purgeant des vices qu'elle avoit, il lui donnoit les loix qu'il vouloit : en faisant le bien commun, il changeoit à son profit la constitution de l'Etat. Enfin l'Empire Romain, sous son premier Empereur, devint plus heureux & plus glorieux qu'il n'avoit jamais été sous ses plus grands Consuls.

Le Sénat étoit trop nombreux, ses membres n'étoient pas assez choisis, pour qu'il ne pût s'y former aisément des partis dangereux

& des complots turbulens : Octavien y fit peu-à-peu des réformes. Le zèle qu'il montroit pour la dignité de ce corps, engagea beaucoup de ceux qui ne pouvoient que l'avilir, à s'en retirer d'eux-mêmes : le besoin de pousser plus loin cette réforme ne se faisoit point sentir, que César n'en profitât. La qualité de Prince du Sénat qu'il avoit reçuë, le rendit autant le maître, que le premier de cet Ordre. En paroissant jaloux d'y conserver la liberté des suffrages, il y éprouva des contradictions quelquefois peu respectueuses ; il sçut les dévorer, ou les dissimuler. Quand il y eut acquis insensiblement une autorité souveraine, on la lui décerna solemnellement.

Octavien eut encore quelques réformes à faire dans l'Ordre des Chevaliers Romains, il y réussit par les mêmes voyes : les ancien-

nes familles & les plus nobles n'avoient rien à craindre de tous ces réglemens. Si la pauvreté les avoit mises dans le cas de l'exclusion, l'Empereur y suppléoit de ses propres fonds; & dans tous ces arrangemens, son équité fut si grande, que les ennemis du Triumvir n'eurent jamais à se plaindre de l'Empereur : ses intentions étoient si bonnes, qu'elles ne pouvoient être traversées que par de mauvais Citoyens.

Le Peuple n'étoit pas si aisé à contenir : Octavien lui conserva ses priviléges pour s'assembler, délibérer, faire des élections &c. La dissension y jettoit souvent une confusion qui dégénéroit en tumulte. Pour rétablir l'ordre & le calme, on renvoyoit tout au choix, ou à l'arbitrage de l'Empereur.

Pour amuser ce Peuple, il lui donnoit des fêtes & des spectacles. Mais la licence du Théâtre

devint une ſource de déſordres ; il fallut la réprimer ſévérement ſous Tibère. Le Peuple plus content des vaines faveurs qu'il recevoit de Céſar, que de l'autorité qu'il perdoit, la remit entre les mains de ſon bienfaiteur ; il ne regrettoit pas un pouvoir dont il avoit diſpoſé ; il ſentoit qu'il étoit plus heureux ſans ſentir qu'il étoit moins puiſſant ; pour être plus docile, il ne ſe croyoit pas moins libre.

Octavien rétablit les charges ſur l'ancien pied : il n'en voulut recevoir aucune à perpétuité, du moins quant au titre. Il ſçavoit diſpoſer à ſon gré des Elections, ſans paroître en gêner la liberté, ſi ce n'eſt quand les ſuffrages tomboient, contre ſa volonté, ſur ſa perſonne. On eut ſouvent à lutter contre le goût qu'il montroit pour la vie privée ; il ne ſe rendoit en apparence qu'à la néceſſité du

bien public qu'on lui oppoſoit : pour le forcer à s'y livrer & lui en faciliter le ſoin, on étendit tellement ſa puiſſance, qu'à la fin il ſe trouva exempt de toutes les loix, & revêtu de l'autorité de tous les Magiſtrats & de tous les Ordres de la République ; car tous les titres ſe conſervèrent : plus ils devenoient vains, plus Octavien affectoit de les maintenir. Il ſe contenta du nom d'*Auguſte*, nom plus propre à inſpirer un amour religieux, qu'à ſignifier un joug odieux.

Quoiqu'il affectât de paroître populaire, affable & familier, jamais il ne ſe livra à la diſcrétion du Sénat. Dans la première réforme qu'il y fit, il n'y venoit que bien armé & bien eſcorté : de braves & fidèles Sénateurs étoient ſes gardes. En partageant avec cet ordre les Provinces de l'Empire, il lui laiſſa le gouvernement des plus

tranquilles & des plus opulentes ; il se réserva les autres : les troupes y étoient néceſſaires, la guerre n'étoit point à craindre ailleurs. Par-là il se conserva toujours l'autorité sur les armées ; il ſçavoit qu'on n'eſt maître d'une République, qui conſerve encore ſon nom & ſa forme, qu'autant qu'on l'eſt de ſes troupes. Auguſte n'avoit pas la fureur des conquêtes ; pour défendre les frontières de l'Empire, il n'étoit point curieux de les reculer. Il ne fut guéres heureux en Généraux, que quand il les prit dans ſa maiſon: Elius Gallus échoua en Arabie, Lollius trahit l'Etat en Arménie, & Varus ſe déshonora dans la Germanie. Auguſte ne vouloit que des ſujets civiliſés ; on forçoit les barbares vaincus de quitter leurs montagnes, & de s'établir dans les plaines ; le Général vainqueur y devenoit leur Légiſlateur.

Les guerres civiles avoient augmenté la licence dans Rome. Auguste n'ignoroit pas que les bonnes mœurs font les bons citoyens. Il fit de sages ordonnances pour recommander la modestie & la décence. Hors du Collége des Vestales, il y avoit un célibat trop répandu pour la pureté des mœurs & pour la multiplication des citoyens. Ce célibat profane avoit, parmi les Romains, décrédité le mariage. D'ailleurs les époux n'étoient pas scrupuleux sur la fidélité conjugale : le libertinage rendoit les nœuds plus rares, & l'infidélité les rendoit plus stériles. A tous ces désordres, Auguste opposa des Loix, mais ce qu'il fit de plus efficace en ce genre, ce fut d'empêcher que la fécondité n'augmentât la misère du peuple : à mesure que les pauvres donnoient des sujets à l'Etat, ils en recevoient des récompenses & des secours.

Auguste fut cependant encore plus heureux à corriger ces désordres dans l'Etat, qu'à les écarter de sa maison. Julie fit le chagrin de son père & la honte de ses époux : pour punir ses scandales, Auguste les publia ; cet éclat inconsidéré lui causa, comme il arrive toujours, un repentir amer : si Mécène eut encore vécu, il l'eût épargné à son maître. Ce courtisan étoit la ressource d'Auguste dans ses chagrins domestiques ; comme le vertueux Agrippa dans les affaires de l'Empire. Tibére ne remplaça Agrippa que dans la guerre ; personne ne remplaça Mécène.

Auguste aimoit les Lettres & les Arts ; son Empire fut leur règne : en ce genre aucun Prince n'a encore pû atteindre, qu'à se faire comparer à Auguste. Il n'y a rien dans le monde au-dessus de ce qui nous reste de son goût & de sa

magnificence. Il enrichit Rome des plus beaux Monumens de l'Univers ; avant lui on n'avoit songé qu'à la domination de cette Ville, il songea à sa décoration ; & la beauté de cette Capitale n'égala sa puissance que sous cet Empereur : *Lapideam invenit, marmoream reliquit.*

Cet Empereur ne se démentit pas, même aux derniers momens de sa vie ; c'est-à-dire qu'il s'occupa encore de ce qu'on peut appeller une vaine & folle représentation. On le vit se donner des soins pour réparer le tort que la maladie avoit fait à sa figure. Avant que d'expirer, il demanda à ses amis s'il n'avoit pas bien joué son rôle, & les invita à battre des mains après ce dernier acte, s'ils en étoient contens ; mais quelque emprunté que fût son personnage, on peut dire cependant qu'il ne l'eût pas si longtems & si bien soutenu, s'il

n'eût eu plus que l'idée des vertus, qu'il pratiquoit.

Le plus mauvais service qu'Auguste rendit à l'Empire, fut de le résigner à Tibére, qu'il avoit adopté : ce fils n'avoit pas de si belles qualités que son père à montrer, & avoit de bien plus grands vices à cacher ; il avoit besoin d'une dissimulation plus profonde, & en étoit moins capable. Pendant la vie d'Auguste, il ne pût s'observer qu'autant qu'il le falloit pour ne pas se perdre. Malgré cette contrainte, il lui échappa des traits qui firent augurer mal de son caractère. Cependant il remplit avec honneur les Commandemens & les Magistratures dont il fut chargé ; il les recevoit sans les briguer, & les quittoit sans paroître les regretter. Loin de se prévaloir de ses talents & de ses succès dans la guerre & dans les affaires, il fut toujours trop rampant sous

Auguste, pour qu'on dût lui croire le sentiment noble & élevé. Les grands cœurs sçavent obéir avec dignité ; leur soumission pour être moins intéressée, n'en est que plus parfaite.

Après la mort d'Auguste le Sénat s'empresse de déférer à Tibère un Empire, qu'il n'eût osé lui réfuser : Tibere se défend d'accepter une puissance qui ne pouvoit lui échapper. L'offre n'étoit pas libre, ni le réfus sincére. Sous une feinte modestie, le Prince cachoit ses sentimens, pour découvrir dans le Sénat, ceux qui se déguisoient sous un faux zéle. Ce combat d'instances & de résistances devint une scène risible. Asinius Gallus & Arruntius parûrent trop, Haterius & Mamercus Scaurus trop peu compter sur la sincerité de Tibere : leur indiscrétion le mit dans un embarras qui ne fut ni oublié ni pardonné. C'étoit choquer ce Prince

que de paroître douter de ſon droit; en le refuſant, il vouloit moins le recevoir que le faire reconnoître; il gouvernoit déja l'Empire, en s'excuſant dans le Sénat d'accepter la Souveraine Puiſſance. Pendant qu'il jouoit cette comédie, le ſang d'Agrippa Poſthumus coûloit par ſes ordres ſecrets.

Tibère en ſe chargeant de l'Empire, déclara qu'il vouloit gouverner ſur le plan & ſuivant le Syſtême d'Auguſte, pour qui il affecta toujours le plus grand reſpect : ces honneurs qu'il rendit à la mémoire d'un Prince, à qui il dévoit tout, étoient auſſi peu ſincères que les larmes qu'il verſa ſur ſa cendre. Les fondemens de la République étoient plus attaqués, & l'image en étoit mieux conſervée; la liberté étoit plus apparente & la ſervitude plus réelle.

Tibere aimoit mieux qu'on dé-

ſarmât les ennemis de l'Empire par l'artifice que par la force ; le mérite des Généraux ne pouvoit éclater par des victoires, ſans lui cauſer des ombrages. Pour lui plaire, dans les emplois qu'il confioit, il falloit les remplir avec une capacité, qui les égalât ſans les ſurpaſſer ; s'il étoit utile de bien ſervir, il étoit dangereux de briller. L'amitié des Sujets attiroit la haine de l'Empereur ; l'eſtime publique étoit une diſgrace ; le mérite rénommé, un crime jamais impuni. M. Crévier a la juſte attention de n'attribuer à Tibère & à ſes Miniſtres que les crimes dont ils ſont convaincus : pour les ſoupçonner, ou les accuſer, il ne ſe contente pas de raiſons fondées ſur leur caractère & ſur leurs procédés.

Cependant le Prince & les Miniſtres n'étoient guére innocens du ſang qu'ils n'avoient pas verſé ; le plaiſir qu'ils y prenoient, les en

rendoit coupables. Germanicus les délices de l'Armée & de l'Empire méritoit trop de vivre, pour qu'ils ne fussent pas charmés de sa mort, s'il n'y avoient pas trempé. Plus la douleur qu'elle répandit dans tout l'Empire, fut éclatante, plus grande fut la joie sécrette qu'ils en eûrent; ils ne se consoloient des honneurs qu'on lui rendoit, que parce qu'ils étoient funébres. Ils voulurent borner le deuil public, qu'ils feignoient de partager; ils n'en eurent point d'autre que celui de ne pouvoir l'abréger.

La vanité n'est pas un vice assez honteux, pour que Tibère en fût susceptible; la basse adulation le choquoit autant que la noble fierté l'aigrissoit. Il n'envioit pas à ses Sujets leurs richesses, il n'étoit avide que de leur sang. Le Sénat avili servoit tellement sa cruauté, que sans qu'elle y perdît, Tibere pouvoit se faire honneur

d'une fausse clémence. La peine étoit toujours infligée, quand il vouloit faire grace.

On ne risquoit pas moins en se prêtant à ses noirceurs qu'en s'y réfusant : sa barbarie n'épargnoit pas plus ses complices que ses adversaires; une lâche confidence devenoi taussi odieuse qu'une généreuse résistance. Par l'abus des délations, qu'il autorisa, l'innocence se trouvoit confonduë avec le crime, & l'un & l'autre dévenoit victime de sa fureur. Cet abus devint si énorme, qu'on vit des fils scélérats accuser & perdre impunément des peres irréprochables. Cet art infame, qui fut souvent funeste à ceux qui l'exerçoient, ouvroit à l'Empereur les veines des meilleurs Citoïens : encore étoit-ce-là une sorte de bienfait. Tibère trouvoit plus de charmes à faire souffrir, qu'à punir de mort sur le champ. *Il m'échap-*

pe, dit-il un jour, parlant d'un Romain, qui par une mort volontaire s'étoit dérobé à la torture. On ne doit pas s'étonner de ce que, ſous cet Empereur, le Tibre étoit teint ſi ſouvent du plus pur & du plus noble ſang de Rome. Des Fils de Germanicus, Caïus fut le ſeul qu'on laiſſa vivre ; leur mere Agrippine ne ſurvêcut à Séjan que pour combler les malheurs d'une Princeſſe auſſi vertueuſe que ſon pere. Elle ne put les finir qu'en réſiſtant à tout ce qu'on fit pour la forcer à prendre une nourriture, qui n'eût que prolongé ſon infortune. Séjan lui-même, ce digne favori d'un tel Empereur, en fut enfin la dupe ; il fut baſſement & juſtement trahi par un Maître qu'il trahiſſoit, après l'avoir ſervi trop fidélement : il mourut victime des fureurs, dont il avoit été ſi longtemps le Miniſtre.

Une ame auſſi noire & auſſi ſom-

bre que celle de Tibère ne pût toujours ſoutenir le grand jour de Rome, le plus grand plaiſir qu'il pouvoit faire à ſes habitans, c'étoit de leur épargner ſa préſence; Caprée fut l'aſile de ce monſtre. M. Crévier, Hiſtorien ſage, tire un voile ſur les abominations de ce ſéjour infame. Enfin Tibère qui, en mourant, exhaloit encore ſa colere & ſa rage, expira étouffé ſous des couſſins & des matelats, dont le chargea Macron ſucceſſeur de Séjan. Sa cruauté ſe fit ſentir après ſa mort; on n'oſa faire grace à des Citoïens, dont le ſupplice étoit ordonné pour le jour, qui fut le dernier de cet Empereur. Notre Auteur, qui a ſuivi Tacite dans le récit de la mort de Tibère, obſerve d'après cet Auteur, que les vices de ce Prince ne ſe montrèrent que par degrés: ſes mœurs ſe regloient ſur les temps. Du vivant d'Auguſte, il

ne mérita que des éloges : ce ne fut qu'après la mort de Germanicus & de Drusus, qu'il cessa de se contrefaire & de paroître vertueux : tandis que vécût Livie sa mère, sa conduite fut un mélange de bien & de mal. Sa cruauté detestable ne fut libre que sous Sejan : ses débauches honteuses furent secrettes tout le temps qu'il aima, ou craignit ce Ministre ; quand il en fut délivré, il sécoua toute pudeur, & se livra sans honte aux excez les plus grands & les plus infames. Dès que la nouvelle de sa mort fut publique, la haine & l'indignation de tout l'Empire éclata & se déchargea jusques sur les statuës du Tyran ; par-tout on maudissoit sa mémoire ; on le dévouoit au Tartare ; à Rome, on demandoit son cadavre, on vouloit le jetter dans le Tibre ou aux Gémonies : excès passionnés d'un Peuple qui passe en un moment de la servitude la

plus basse à l'insolence la plus outrée.

Quelque exact que soit M. Crevier, quelque estimable qu'ait paru son histoire, les Lecteurs y ont trouvé des taches. On a dit que les faits pourroient être plus suivis & plus liés, la narration plus noble, les couleurs plus vives, les expressions & les constructions plus exactes. Nous rappellons simplement ces Critiques, sans les autoriser ni les garentir ; & nous souhaitons que l'Auteur remplisse toute sa carrière ; qu'il la pousse même au-delà de Constantin ; qu'il se jette dans cette Histoire Bysantine qu'on souhaite depuis si longtems, & dont tous les matériaux sont assemblés dans le grand recueil du Louvre.

Nous rendrons compte dans un autre Extrait, des quatre Volumes suivants.

ARTICLE LXXXIII.

LETTRE AUX JOURNALISTES de Trévoux sur l'interprétation donnée dans leurs Mémoires (Avril 1750.) *au XXXVI. Canon du Concile d'Elvire sur les Peintures des Eglises.* *

ME sera-t-il permis, MM. RR. PP. de hazarder quelques remarques sur la lettre que vous adressa, il y a environ deux ans, Monseigneur de Bastero, ancien Evêque de Gironne, au sujet du 36e Canon du Concile d'Elvire, & que vous insérâtes dans vos Mémoires d'Avril 1750 ? Quelque

* Cette Lettre est traduite de l'Espagnol. Elle nous a paru honnête, savante & digne de l'attention du Public, sans ôter peut-être au sentiment de Monseigneur l'ancien Evêque de Gironne le dégré de probabilité qu'il peut avoir.

ancienne que soit l'interprétation de ce Chapitre, qu'attaque l'illustre Prélat, quoiqu'elle ait été jusqu'ici universellement reçuë, je sens cependant parfaitement que ce n'est pas une petite entreprise de vouloir réfuter la nouvelle explication qu'en propose un Evêque d'une profonde érudition, & qui travaille depuis longtems à éclaircir l'Histoire Ecclésiastique d'Espagne. Cette réfléxion m'a d'abord intimidé : mais après tout, j'ai cru qu'elle ne devoit pas m'empêcher de proposer mes difficultés. Les difficultés épurent la critique, elles l'aident à découvrir la vérité, ou du moins à approcher de plus près de ce qui lui ressemble davantage. C'est dans cette vuë, que, sans me départir en rien de l'estime si légitimement duë à M. de Bastero, je vais vous exposer les remarques que j'ai faites sur sa lettre.

Il s'agit du célèbre Canon du

Concile

Concile d'Elvire, où les Peres de ce Concile disent qu'il ne doit point y avoir de Peintures dans l'Eglise, de peur que ce qu'on révère & ce qu'on adore ne soit peint sur les murailles. Il faut rapporter les propres termes dans lesquels le Canon est conçu. Les voici : *Placuit Picturas in Ecclesia esse non debere, ne quod colitur & adoratur in parietibus depingatur.*

M. de Bastero distingue deux parties dans ce Canon. Le terme de *Peintures* en fait comme la première : le motif qui engagea les Peres du Concile à défendre de mettre des peintures sur les murailles des Eglises, forme la seconde. Il s'attache d'abord à la première, & il examine le terme de *Peintures.* Il prétend qu'il faut entendre, par ce mot, toutes sortes de figures prophanes, dont la Réligion Payenne avoit coûtume d'abuser ; & dont elle faisoit l'objet de son culte sacrilège ;

par exemple, le Soleil, la Lune, les Animaux &c. Il croit que les peintures dont parle le Canon, ne sçauroient signifier de saintes images, comme on avoit cru jusqu'à présent. La raison qu'en apporte l'illustre Auteur, est que *les Anciens ne se servent jamais du terme de peintures*, ou, ce qui revient au même, de celui *d'Images*, pour désigner des Images sacrées, sans y ajouter quelque épithète, qui oblige à les prendre dans ce sens.

Je ne sçais si je me trompe, mais il me semble que cette remarque, fût-elle vraie dans le sens que la prend M. de Bastero, (ce dont je ne conviens pas) ne sçauroit être ici d'un fort grand poids. Elle est cependant comme la base sur laquelle porte la nouvelle opinion.

Et d'abord je ne conviens pas que les Anciens ne se soient jamais servi du terme de *Peintures*, ou de celui *d'Images*, isolé & sans

épithète, pour désigner les objets de la Réligion Chrétienne. Un témoignage authentique, pour la tradition des Images des Saints, peut ôter à cette remarque ce qu'elle a de spécieux & d'imposant. C'est le passage de Tertullien dans son Livre *de la Chasteté.* * Tertullien y parle des Peintures, dont on ornoit de son tems les Calices & les autres vases sacrés. Je n'ai besoin, dit il, en addressant la parole aux Chrétiens, pour vous prouver ce que j'avance, que des Peintures que vous mettez sur vos Calices : *Procedant ipsæ picturæ Calicum vestrorum.* Voilà le terme de *Peintures* aussi isolé qu'il l'est dans le décret du Concile. Le voilà sans épithète, & cependant il s'entend-là de l'objet le plus saint du Christianisme, de l'objet le plus digne de notre adoration, de J. C. même,

* Tertull. lib. de Pudic.

que ces Peintures répréſentoient reportant au Bercail ſur ſes épaules la Brebis égarée. La choſe eſt certaine, & les modernes Iconoclaſtes, que l'autorité de Tertullien embaraſſe, ne pourront jamais ſe prévaloir de ce que le terme de *Peintures* y eſt iſolé & ſans épithète.

Mais Tertullien eſt-il le ſeul qui ait parlé de la ſorte ? Non ſans doute. Le 2e. Concile de Nicée, aſſemblé pour ſoutenir l'honneur des ſaintes Images, fourniroit aſſez de preuves. Le terme de *Peintures*, il eſt vrai, s'y trouve rarement. Mais celui d'*Images* y eſt ſouvent employé ſans aucune épithète. Le détail de tous ces paſſages ſeroit trop long & même inutile : une ſeule lettre, qui eſt à la tête du même Concile de Nicée, pouvant ſuffire pour tous. * C'eſt la ſecon-

* Collect. Concilior. Labb.

de que Gregoire II. addreſſa à l'Empereur Léon, le Chef des Iconoclaſtes, pour lui reprocher l'impieté avec laquelle il avoit fait enlever les Peintures, *qui ſervoient à l'ornement des Egliſes, & à l'édification des Catholiques.* C'eſt ainſi que les Peintures ſacrées ſont déſignées au commencement de la lettre : après quoi le terme de *Peintures* & celui d'*Images* y ſont employés ſans aucune épithète. Le dernier ne s'y trouve que vers la fin, il y eſt-là répété cinq fois, mais toujours iſolé, toujours ſans épithète, qui le diſtingue des Images prophanes. Pour celui de peintures, il eſt auſſi iſolé dans ce paſſage : *Et in hiſtorias, ac picturas homines facultates ſuas inſumunt.* De ſorte que les images des Saints ſe trouvant ſept fois déſignées par le terme d'*Images* ou de *Peintures*, il n'y a qu'un ſeul endroit dans toute la lettre, où l'un de

ces termes soit accompagné d'une épithète.

M. de Bastero répondra peut-être que ce qui précède, & ce qui suit ces termes, dans les passages que je viens de citer, en détermine la signification : cela est vrai. Mais que s'en suit-il de là ? précisément ce que j'en veux inférer. 1°. Que les Anciens se sont donc servi du terme de *Peintures* isolé & sans épithète, pour désigner de Saintes Représentations. 2°. Que dans les cas où les Anciens se sont servi de ce terme sans y ajouter aucune épithète, il faut alors juger de la signification qu'on doit lui donner, par les circonstances où ils l'ont employé. Appliquons cette dernière conséquence, qu'on peut regarder comme une régle sûre de critique, au Canon du Concile d'Elvire, & nous trouverons que l'explication, à laquelle s'est tenu jusqu'à présent le torrent des Commen-

tateurs, n'a point été donnée *sans fondement & à la légère.*

En effet on ne peut rien dire, en faveur du terme de *Peintures* isolé dans les passages que j'ai cités, que je ne puisse dire avec autant de raison du même terme isolé dans le décret du Concile. Car pourquoi le terme de *Peintures* désigne-t-il dans ces passages des Représentations sacrées ? 1°. Parce que ce sont des peintures mises sur des Calices, ou dans les Eglises des Chrétiens. 2°. Parce qu'il y est question de Brebis perduë & reportée au Bercail, & d'images qui servoient à l'édification des Fidèles. Or il n'y a rien de tout cela qu'on ne puisse dire des Peintures du Canon d'Elvire. De quelles Peintures y est-il question ? 1°. des Peintures des Eglises des Chrétiens, car c'est à des Chrétiens que s'addresse le décret. 2°. Il s'agit des Peintu-

res qu'on révère, & qu'on adore. La seconde partie du Canon le dit en termes formels. Donc si dans les autres passages, les circonstances, où l'on se sert du terme de *Peintures* isolé & sans épithète, ne permettent pas de douter du sens dans lequel il faut le prendre ; si l'on ne peut pas s'empêcher de l'entendre des objets de la vraie Religion ; les circonstances, dans lesquelles les Peres d'Elvire employent le terme de *Peintures*, ne permettent pas non plus de l'entendre d'aucun autre objet que de ceux de la Religion Chrétienne.

Mais, répond le sçavant Prélat, si le Canon du Concile a eu pour objet les Saintes Images dans le terme de *Peintures*, la seconde partie du Canon n'est qu'une répétition frivole de ce qui est dit dans la premiére. Car voici quel seroit alors, selon lui, le sens de tout le Canon : *Nous voulons qu'il n'y ait point dans l'Eglise de*

Peintures représentant les objets de la Religion Chrétienne, de peur que ces objets ne soient représentés sur les murailles, ou bien, *Nous ne voulons point qu'il y ait de Saintes Images dans l'Eglise, de peur qu'il n'y ait de ces Saintes Images sur les murailles.* Je le demande, continue M. de Bastero, à toute personne intelligente, peut-on rien imaginer de plus identique & de plus frivole en même tems ?

Qu'il me soit permis de le dire, voilà une de ces réflexions, qui prouvent avec quelle facilité un Sçavant se laisse prévenir en faveur d'une opinion dont il est le Pere, & dont il croit la découverte heureuse. J'ai peine à m'imaginer que quelqu'autre que M. de Bastero ait jamais apperçu, ni même soupçonné l'identité de la première & de la seconde partie de ce décret, laquelle néanmoins

lui paroît devoir sauter aux yeux de tout le monde. Où est-elle en effet, cette identité? Ne faut-il pas faire violence aux paroles qui forment le Canon, pour l'y trouver? Quoique les Saintes Images soient un objet légitime de vénération, ne peut-on pas les considérer, sans penser au culte qui leur est dû? L'idée des Saintes Images, & l'idée de leur culte ne sont-elles pas deux idées différentes? S'il y avoit dans une Ville un lieu où le portrait d'un grand Prince fût exposé à être insulté par une populace révoltée, le Magistrat ne pourroit-il pas, sans craindre de tomber dans une identité frivole, porter une défense conçue en ces termes: *Le portrait du Prince ne doit pas être mis en ce lieu, de peur que ce qui mérite d'être respecté, & honoré ne soit à la vûë du peuple?* Où est l'identité des deux parties de cette défense? Quoique le respect soit insépa-

table de la représentation du Prince, ce respect ne peut-il pas être pris pour motif de la mettre ou de ne la pas mettre en tel endroit ? Ne serois-je pas en droit de demander à mon tour à toute personne intelligente, si on peut rien imaginer de moins identique ? Le portrait du Prince, & le respect qui est dû à ce portrait, ne sont-ce pas deux choses entièrement différentes ? J'en dis de même des Images sacrées. La vénération, & l'adoration qu'on leur doit, ne sont pas les Images mêmes ; & assurément il n'y a pas d'identité à craindre, quand on prendra cette vénération & cette adoration pour motif de permettre ou de défendre de les peindre. Or c'est précisément ce qu'a fait le Concile d'Elvire. Il déclare qu'il ne doit point y avoir de peintures dans l'Eglise, de peur que ce qu'on révère & qu'on adore, ne soit peint sur les murail-

les. Et l'on doit encore remarquer, que les Images ſacrées ſont déſignées différemment dans les deux parties de ce décret. Car l'expreſſion de *Peintures* ; dans la première eſt générale, & indéterminée : au lieu que, dans la ſeconde, on appelle les Images *ce qu'on révère & qu'on adore*. Cette ſeule remarque ſuffiroit pour faire diſparoître l'identité que M. de Baſtero a cru appercevoir dans les paroles du Concile. Elle eſt encore d'une plus grande conſéquence : car c'eſt cette remarque qui a engagé les anciens Commentateurs à ſuppoſer, que le terme de *Peintures*, dans la première partie du Canon, ne ſçauroit être entendu que des Images ſacrées ; la ſeconde partie déſignant ſans équivoque ces mêmes Images.

Cette ſeconde partie conçuë en ces termes, *de peur que ce qu'on adore & qu'on révère, ne ſoit peint ſur les murailles*, ne quod colitur & adoratur, in parietibus depinga-

tur, embarrasse M. de Bastero, & elle a véritablement de quoi l'embarrasser. * En effet le P. Pierre Quiros des Clercs Réguliers Mineurs, qui, dans le siècle précédent, donna au terme isolé de *Peintures* du Canon, la même interprétation que M. de Bastero, fut si embarrassé de cette seconde partie, qu'il jugea à propos de la détacher de la première. Pour cela il dit qu'il s'étoit glissé une petite faute dans le texte, & qu'au lieu de *ne* il falloit lire *nec* : d'où il concluoit, que le Canon portoit deux défenses tout-à-fait différentes, la première de mettre des Peintures profanes dans l'Eglise, & la seconde de peindre des objets sacrés sur les murailles. M. de Bastero n'a point voulu se débarasser aux dépens de l'arrangement des paroles du Canon ; & un

* Apud Gonzalez Tellez in notis ad eund. Canonem Conc. Illiberitani.

critique aguerri ne s'effraye pas aisément d'une difficulté. Plus elle est considérable, plus il affecte pour l'ordinaire une contenance assurée. Le sçavant Prélat s'applique donc à chercher le vrai sens qu'ont ces paroles, *quod colitur & adoratur*. Et d'abord, il ne peut s'empêcher d'avouer, qu'il est comme de style d'entendre ces paroles des objets de la Religion Chrétienne; mais il ajoute que ces expressions ne sont pas tellement consacrées aux objets de la vraie Religion, que l'Ecriture Ste. les Pères, les Historienes Ecclésiastiques & profanes, ne s'en soient servi quelquefois pour désigner le culte des fausses Divinités. De cette restriction que M. de Bastero met à l'aveu qu'il vient de faire (restriction, qui ne dit rien que de vrai, & qu'on ne pense pas à lui disputer) il conclut qu'il n'y a point d'inconvenient à entendre le *quod colitur & adoratur*, des objets consacrés par la Religion Païenne.

Mais il me semble qu'il se présentoit ici naturellement à l'esprit une réfléxion, qui paroît détruire cette conséquence. S'il est comme de style d'entendre ces paroles *quod colitur &c.* des objets de la vraie Religion, ne doit-on pas leur laisser la signification que leur attribue le style ordinaire, lorsque, dans le texte où on les employe, il ne se trouve rien qui oblige à leur en donner une autre ? Les expressions *colere* & *adorare* ont un sens déterminé & consacré par l'usage : elles s'entendent toujours d'un culte sacré & légitime, lorsqu'elles sont employées purement & simplement par les Auteurs sacrés ; & il n'est pas permis de leur donner une autre signification, à moins qu'on ne déclare en même-tems la raison pour laquelle on la leur donne. C'est la sage précaution dont usent les Saintes Ecritures, les Pères, & les Historiens Ecclésiastiques & profanes. Les

exemples que cite M. de Baſtero, en ſont une preuve. Si vous ſuivez des Dieux étrangers, dit Moïſe, ſi vous les adorez, * *Si ſecutus fueris Deos alienos, coluerisque illos & adoraveris*. Dans ce paſſage, les termes de *colere* & *adorare*, ne s'entendent pas à la vérité des objets de la vraie Religion; mais ceux de *Deos alienos* qui les ſuivent immédiatement, marquent clairement l'exception qu'il faut mettre en cet endroit à leur ſignification propre & naturelle. Et on oſe avancer qu'il ſeroit difficile de citer aucun Auteur, qui s'en ſoit ſervi purement & ſimplement pour déſigner le culte des faux Dieux, ſans y rien ajouter ou devant ou après.

Les paroles de ſaint Paul citées par M. de Baſtero, ne prouvent rien non plus en faveur de ſon opinion. L'Apôtre parle de l'Ante-

* Deut. 8. 9.

christ, & voici ce qu'il en dit: * *Qui adversatur & extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur.* Je veux bien supposer, que l'*Omne quod dicitur Deus aut quod colitur* de ce texte, renferme tout à la fois le culte du vrai Dieu, & celui des fausses Divinités : mais je soutiens en même-tems, qu'il y a, dans le texte, quelque chose qui oblige à prendre ces termes dans ce sens. Cela est nécessaire, & tout Auteur Catholique en doit convenir. Car pourquoi le terme *Deus* signifie-t-il dans ce passage toutes sortes de Divinités ? Le nom de Dieu n'appartient qu'au Seigneur, & on ne peut le donner à d'autres, à moins qu'on n'y ajoute quelque circonstance, qui rende sa signification moins propre. C'est ce que fait le terme d'*Omne*, Tout, dans le passage de saint Paul. Or le terme

* 2. Thessal. 2.

Deus s'étendant par cette expression de multitude à toutes sortes de Divinités ; il est conséquent que ceux de *colere* & *adorare* s'entendent aussi de toutes sortes de culte.

D'ailleurs il faut faire un petit changement dans la traduction, que M. de Bastero fait des paroles de saint Paul, *Au-dessus detout ce qui s'appelle Dieu, & tout ce qu'on adore* : Traduction ? qui ne répond pas exactement au texte Grec ἐπὶ πάντα τὸν λεγόμενον θεὸν ἢ σέβασμα ; dont le sens se trouve parfaitement rendu par ces mots de la Vulgate *supra omne quod &c.* puisqu'il n'y a que le terme *quod colitur* qui puisse exprimer toute la force que le mot Grec σέβασμα a dans cet endroit. Il faut donc, ce me semble, traduire ainsi les paroles de l'Apôtre, *Au-dessus de tout ce qui porte le nom ou de Dieu, ou de ce qui est adoré comme tel.* Or il est évident que ces expressions désignent

formellement non-seulement tout ce qui est Dieu, & tout ce qui est adoré dans la vraie Religion ; mais aussi tout ce qui est adoré comme Dieu, quoiqu'il ne doive pas l'être. On ne peut rien conclure de-là en faveur de l'explication que M. de Bastero donne aux termes *quod colitur* & *adoratur* du Concile ; puisqu'étant isolé & sans épithéte, sils doivent toujours s'entendre des objets de la vraie Religion.

M. de Bastéro m'accusera-t-il de dissimuler qu'il ne fonde le sens qu'il attribuë aux termes *quod colitur &c.* du decret d'Elvire, que sur ce *qu'il a comme démontré que, dans la première partie du Canon, le terme de Peintures ne peut signifier les saintes Images ? &c.* Non je ne cherche point à en imposer : j'avouë que c'est sur cette prétenduë démonstration qu'il appuie le sens qu'il donne aux termes *colitur* & *adoratur*. Mais M. de Bastero a-

t-il véritablement *comme démontré* que le terme de *Peintures* pris purement & simplement dans la première partie du Canon, ne peut pas y signifier les Images des Saints ? A-t-il démontré que le terme de *Peintures* n'y puisse pas, & n'y doive pas s'expliquer par les termes *quod colitur & adoratur* ? En effet la seconde partie du décret, n'est-elle pas plus précise & moins étenduë que la première ? Le terme de *Peintures*, dans la première partie, signifie toutes sortes de Peintures en général : ce terme isolé & sans épithéte s'étend également aux Peintures qu'on adore, & à celles qu'on n'adore pas. Cela est évident, surtout après les raisons que M. de Bastero a rapportées, pour prouver que ce terme ne désignoit pas les Images des Saints. Or la seconde partie du Canon, *Ne quod colitur & adoratur, depingatur*, désigne expressément les pein-

tures de ce qu'on adore & qu'on révère. C'eſt donc par ces termes qu'on doit déterminer la généralité de celui de *Peintures*.

Examinons encore le raiſonnement de M. de Baſtero. Le terme de *Peintures*, dit-il, lorſqu'il eſt iſolé & ſans épithéte ne déſigne pas les choſés, & les perſonnes qu'on révère dans la Religion Chrétienne : d'ailleurs ceux de *quod colitur &c.* s'étendent également à toutes ſortes de culte : donc le Canon ne parle point des Images des Chrétiens. Pour que M. de Baſtero pût tirer de ce raiſonnement quelque choſe de déciſif en faveur de ſon opinion, par rapport aux Peintures des Idoles, il auroit fallu prouver, que le terme de *Peintures* iſolé & ſans épithéte, ne pouvoit ſignifier que les Peintures des Idoles en particulier. Or c'eſt aſſurément ce que l'illuſtre Prélat n'a pas fait juſqu'à préſent. Il s'eſt contenté de dé-

montrer que ce terme ne ſçauroit déſigner les Peintures des Saints, puiſqu'il eſt iſolé & ſans épithéte : de-là il a conclu qu'il devoit déſigner les Peintures du Paganiſme. Qui eſt-ce qui ne voit pas le foible de cette conſéquence ? Si le terme de *Peintures* eſt général & indéterminé, & par-là inſuffiſant pour déſigner expreſſément les Images des Saints, n'eſt-il pas auſſi inſuffiſant pour déſigner celles du Paganiſme ? Sur quoi voici à mon tour comment je raiſonne : le terme de *Peintures*, lorſqu'il eſt iſolé & ſans épithéte, ne déſigne pas les choſes & les perſonnes qu'on révère dans la Religion Paienne : d'ailleurs ceux de *quod colitur &c.* ſelon M. de Baſtero, s'étendent également à toutes ſortes de culte : donc le Canon d'Elvire défend toutes ſortes de Peintures, celles qu'on adore parmi les Chrétiens, & celles qui ſont l'objet du culte des Gentils. C'eſt

a ſeule conſéquence qu'on puiſſe tirer du raiſonnement de M. de Baſtero ; & c'eſt aſſurément ce que ni lui, ni aucun autre Auteur Catholique n'accordera jamais. Car ce ſeroit véritablement alors que, contre l'intention du Concile d'Elvire, ſon décret favoriſeroit l'erreur des Iconoclaſtes tant anciens que modernes ; puiſque porté ſans aucune reſtriction, il n'excluroit pas moins des Egliſes les Peintures ſacrées, que les Peintures ſacrilèges du Paganiſme : Démarche indigne d'une Aſſemblée d'Evêques, ſurtout dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, & d'une Aſſemblée où ſe trouvoit le Grand Oſius, que ſaint Athanaſe appelle le Père des Evêques.

Ce qu'il y a ici d'avantageux pour l'ancienne explication du Canon d'Elvire ; c'eſt que cet argument pris de l'univerſalité, qu'on auroit droit d'attribuer aux termes

du Canon, dans le ſyſtême de M. de Baſtero, n'a aucune force lorſqu'on l'entend des ſaintes Images: car 1°. dans cette ſuppoſition, les termes *Quod colitur &c.* étant iſolés & ſans aucune épithéte qui oblige à les prendre dans un autre ſens, déſignent expreſſément des choſes ſacrées, & ſervent par conſéquent à déterminer l'étendue du terme de *Peintures*: 2°. Les circonſtances, dans leſquelles le Concile ſe ſert de ces termes, & les perſonnes avec qui il en uſe, ne permettent pas de les entendre des Images du Paganiſme. Car à qui le Concile parle-t-il dans ce Canon? A des fidèles nouvellement convertis pour la plûpart. Or eſt-il probable que, dans un ſiècle où les fidèles ſe trouvoient environnés de tous côtés de Païens, & où parmi les fidèles le zèle avoit été ſi ardent, que le même Concile d'Elvire, porta une Loi pour les empêcher d'aller briſer les

Idoles

Idoles sur les Autels mêmes des Païens ; est-il dis-je probable que ce fût dès-lors un usage assez général pour avoir besoin de réforme, de peindre dans les Eglises (ce sont les termes de M. Bastero) des objets propres à faire croire aux Gentils, que la profession du Christianisme, n'étoit pas incompatible avec le culte de leurs Idoles ; & à reveiller dans les nouveaux Chrétiens leur ancien attachement à l'idolâtrie ? Peut-on croire, avec quelque sorte de vrai-semblance, que la structure & la décoration des Eglises ou des Oratoires fussent entièrement abandonnées au caprice, & aux idées des ouvriers ? Persuadera-t-on jamais, que, dans un tems où il étoit si important de faire sentir aux Idolâtres, & aux Chrétiens l'horreur qu'a la Religion Chrétienne de l'idolâtrie, on ait permis de peindre sur les murailles des Eglises des figures, qui eussent

en quelque sorte autorisé & consacré le culte des faux Dieux ? Cette horreur pour tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport aux Idoles, se conserva long-tems parmi les fidèles. La Lettre, que le Proconsul Olympiodore écrivit au B. H. Nil, pour sçavoir de lui s'il pouvoit faire peindre des figures d'animaux sur les murailles d'une Eglise qu'il vouloit bâtir, prouve, ce me semble, le contraire de ce que prétend M. de Bastero. Olympiodore consulte saint Nil, pour sçavoir s'il peut mettre des Peintures profanes dans une Eglise : donc (conclud le sçavant Prélat) c'étoit l'usage de mettre de semblables Peintures dans les Eglises. La question & l'incertitude du Proconsul, ne sembloient-elles pas plutôt dire que ce n'étoit point l'usage d'y mettre de pareilles Peintures ? N'y a-t-il pas bien de la vrai-semblance, que si la chose eût été ordinaire & de cou-

tume, Olympiodore ne se seroit pas donné la peine de consulter? Après tout, les Peintures du Proconsul n'étoient au jugement du B. H. Nil qu'un amusement puéril & insensé, pour éblouir les yeux des fidèles: c'est ainsi qu'il parle au Proconsul dans sa réponse. Or d'un fait particulier, qui n'étoit qu'une espèce de jeu ou d'inutilité en Orient, peut-on conclure, à l'égard de l'Espagne, l'existence d'un usage qui eût été un *scandale pour les Gentils, pour les Juifs, & pour les Chrétiens mêmes?* Mais ce scandale supposé, les paroles du Canon seroient-elles propres pour corriger un pareil abus? Les Pères d'Elvire n'auroient-ils pas employé les termes d'Idolâtrer, d'Idoles, & d'autres semblables qu'ils ont ailleurs employés? N'auroient-ils pas ménacé de quelques peines ceux qui à l'avenir donneroient occasion à un abus si dangereux? Non,

il n'eſt guéres vrai-ſemblable, que ces Pères, qui, dans d'autres Canons, ménacent des peines les plus terribles ceux qui prêtoient leurs habits pour ſervir aux Fêtes des Païens, ceux qui alloient voir leurs ſacrifices, & ceux qui ſouffroient que leurs Eſclaves euſſent des Idoles chez eux; il n'eſt guéres probable, dis-je, que ces Pères ſe fuſſent contentés de dire ſimplement: *Nous ne voulons point qu'il y ait de Peintures dans les Egliſes*, lorſqu'il s'agiſſoit de remédier au danger préſent d'Idolâtrie. En effet les expreſſions de ce Canon ſont ſi moderées, & par-là ſi différentes de celles qu'on employe dans les autres Canons du Concile, qu'on ne peut ſe perſuader que ce ſoit à un ſcandale d'idolâtrie qu'on en veut: on imagine plutôt que c'eſt un Réglement favorable à l'honneur, & au reſpect des Images, & c'eſt l'explication que les anciens Com-

mentateurs ont donné au Canon. Mais ne donne-t-on pas des armes aux Iconoclaftes, en avouant qu'un Concile a défendu d'en expofer dans l'Eglife ? Non, il n'y a point à craindre que les ennemis, foit anciens foit nouveaux, des faintes Images tirent aucun avantage de ce décret.

Et d'abord le filence des anciens Iconoclaftes qui ne fe font jamais prévalus de cette défenfe pour autorifer leur erreur, ce filence, dont M. de Baftero & quelques autres Auteurs fe font fervi pour confirmer leurs opinions, prouve tout au plus que ces Hérétiques ont fçu mieux défendre leur caufe que Calvin & les autres Sectaires modernes. Car, pour être en droit de s'étayer de ce décret avec quelque apparence de raifon, il eût fallu que le Concile ne fe fût pas contenté de profcrire les Peintures faintes des

Eglises, mais qu'il eût encore interdit toutes sortes de Représentations sacrées, & c'est ce que n'a pas fait le Concile. Il ne parle que des Peintures qu'on faisoit dans les Eglises : le titre du Canon le dit expressément : *Ne picturæ in Ecclesia fiant ;* & ces Peintures encore n'étoient que celles qu'on faisoit sur les murailles, comme on le voit dans le corps du Canon. Ainsi l'attention du Concile à ne défendre précisément que l'exposition des figures peintes, & parmi les figures peintes, à ne défendre que celles qui se peignoient sur les murailles, laissoit entrevoir aux anciens Iconoclastes, que le Concile, sans vouloir donner atteinte au culte des saintes Images, ou plutôt en supposant même ce culte, avoit eu des raisons particulières pour défendre qu'on ne mît des Peintures sur les murailles des Eglises.

Mais demande-t-on encore, si ces Peintures étoient saintes, pourquoi les Peres d'Elvire défendent-ils de les mettre sur les murailles des Eglises ? Pourquoi ne défendent-ils pas également l'exposition des autres Représentations saintes? Voilà le point de la difficulté, & le seul qui ait partagé jusqu'ici les Commentateurs Catholiques. Le Concile pouvoit avoir plusieurs raisons pour porter cette défense : on ne peut les deviner que par conjecture : & dès-lors il est presque impossible que tout le monde s'accorde. Je ne rapporterai que deux raisons, qu'on donne communément, & par lesquelles on répond d'une manière satisfaisante. 1°. On sçait qu'au commencement du IV. Siècle, c'est-à-dire, vers le tems du Concile d'Elvire, l'Espagne étoit inondée de Juifs & d'Idolâtres ; que ces ennemis du Nom Chrétien pilloient & fai-

vageoient les Eglises, dès qu'ils pouvoient s'en rendre maîtres ; or il semble que c'étoit un motif pour engager les PP. d'Elvire à défendre l'usage des Peintures saintes sur les murailles, de peur que, si les Juifs & les Idolâtres venoient à s'emparer des Eglises, ces saintes Représentations ne devinssent l'objet de leurs profanations & de leur fureur sacrilège. 2°. Les Peintures sur les murailles sont exposées aux mêmes accidents que les murailles elles-mêmes ; elles s'écaillent, elles se fendent, elles tombent par morceaux, & après avoir été des Représentations saintes & édifiantes, elles deviennent quelquefois, par un dépérissement, des figures mutilées, estropiées, tout-à-fait ridicules, & plus propres à faire rire qu'à inspirer la dévotion. Or cette considération n'a-t-elle pas pû déterminer les PP. d'Elvire à porter la défense dont il est ici

question ; & leur Canon, en effet, n'énonce-t-il pas plutôt un réglement pour prévenir des inconvénients, qu'une loi pour arrêter un scandale ? Enfin l'usage d'Espagne, qui a duré jusqu'au tems du P. Vasquez *, comme il l'assure lui-même, de ne peindre presque jamais de saintes Images sur les murailles des Eglises, ne contribuë pas peu à fortifier l'interprétation que je donne, d'après ce qu'il y a eu de plus habiles Controversistes, au Canon du Concile d'Elvire : interprétation, encore une fois, qui se réduit à dire que ce Concile parle à la vérité des Images des Saints, mais qu'il ne défend que cette espèce d'Images qu'on peignoit sur les murailles des Eglises.

Voilà, MM. RR. PP. les remarques que j'ai faites sur la lettre de Monseigneur de Bastero. Vous les

* Vasquez in 3. part. t. I. D. CV. c. 2.

inférerez, si vous le jugez à propos, dans vos Mémoires, & le Public jugera ce point de controverse. Je suis &c.

25 Avril 1752.

ARTICLE LXXXIV.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Regîstres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. XLI. jusques & compris l'année M. DCC XLIII. Tom. XVI. A Paris de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LI.

NOus commençons notre Extrait par un *Mémoire de M. l'Abbé Geinoz, sur l'Histoire des Pélasges & de leurs transmigrations* : sujet entamé par le même Académicien dans le XIV. volume de l'Académie, & continué dans

celui-ci avec les mêmes détails d'érudition *.

Les Pélasges, malheureux en Italie, se dispersèrent, & une partie d'entr'eux retourna dans la Grèce, s'établit en Attique, y occupa les campagnes voisines du mont Hymette, les cultiva, les rendit fertiles, s'attira par cette raison la jalousie des Athéniens, & fut obligée de se retirer à Lemnos, que Miltiade, longtems après, lui enleva.

Cette narration est tout au long, & avec toutes ses graces, dans Hérodote; M. l'Abbé Geinoz nous la rend dans notre Langue, & sans se porter ici pour Traducteur,

* Il faudroit comparer ces deux Mémoires de M. l'Abbé Geinoz avec une dissertation de M. le Président Bouhier sur le même sujet (des Pélasges). Ces deux Sçavans diffèrent quelquefois, mais la bonne Critique de l'un & de l'autre peut donner beaucoup de lumières au Lecteur.

il traduit excellemment *. Nous voudrions qu'on se donnât le plaisir de comparer son Texte avec celui de l'Auteur Original. Il apprécie également bien toutes les autres avantures des Pélasges ; il fait des recherches sur leur maniè-

* Il n'y a qu'un mot dans le François qui outrepasse peut être un peu le sens du Grec. Les Athéniens accusoient les Pélasges d'un grand crime : c'étoit la coutume que les peres & meres envoyassent leurs enfans, garçons & filles, puiser de l'eau aux fontaines publiques. Quand les filles de l'Attique alloient à l'endroit nommé les *Neuf fontaines*, les Pélasges sortoient de leurs habitations du mont Hymette, & faisoient violence à ces jeunes personnes. Voilà le délit reproché par les Athéniens. M. l'Abbé Geinoz dit que les *Pélasges faisoient des courses dans l'Attique, & qu'ils enlevoient les jeunes garçons & les filles des Athéniens, qui alloient puiser de l'eau aux Neuf fontaines.* Ces *courses* & cet *enlevement des jeunes garçons* ne paroissent point dans le Grec.

re de vivre, leur religion & leur langue. Si l'on en croit quelques Auteurs, les Pélasges étoient un Peuple Nomade, sans demeure fixe; sans autre bien que des troupeaux; notre Académicien les peint autrement: il les fait voir *Laboureurs, Habitans des Villes, & menant une vie toute opposée à celle des Nomades.*

La Religion de ces peuples étoit telle que la décrit Hérodote, & que l'a bien connue M. de la Barre dans son Mémoire, sur l'ancienne Religion de la Grèce. Les Pélasges adoroient des Dieux sans distinction de noms & d'attributs; ils apprirent dans la suite tout l'ordre Mythologique, & ce fut le commerce qu'ils eurent avec les Egyptiens qui les initia dans ces mystéres d'idolâtrie.

Hérodote n'ose prononcer sur la langue des Pélasges; il conjecture qu'elle étoit barbare, c'est-à-dire,

différente de la Langue Hellénique.
Cependant si les Hellènes sont venus des Pélasges, il faut bien que la langue ait été la même : M. l'Abbé Geïnoz estime qu'avec le tems, la Langue des Pélasges & celle des Hellènes se sont éloignées l'une de l'autre, qu'elles ont subi des altérations considérables par le commerce de ces peuples avec d'autres Nations &c. Ce Mémoire est plein de sagesse, d'attention, & il doit faire plaisir aux amateurs de l'Antiquité *.

Recherches sur la Ville de Mégare en Achaïe, par M. Blanchard.
Ce Mémoire est comme l'Hist-

* L'Auteur, (M. l'Abbé Geinoz,) est mort depuis quelques semaines, très-regretté des Savans & des gens de bien. Il laisse une Edition d'Hérodote fort avancée : nous souhaitons fort que l'entreprise ne soit pas ensevelie avec l'Auteur, & que quelqu'un prenne soin de la conduire à sa perfection.

toire abrégée de Mégare, ancienne Ville située à 20 milles d'Athènes, & capitale d'un petit pays qu'on appelloit la Mégarique. On a rassemblé sur cet objet tout ce que les Auteurs en ont dit. Pausanias a fourni plus de particularités que tous les autres ; & ce n'a pas été un médiocre plaisir pour nous, de suivre la Dissertation de M. Blanchard, avec un Pausanias à la main. Ce voyageur avoit tout vû ; les temples, les aqueducs, les citadelles, les statuës, les cérémonies de la Religion : il s'étoit informé de l'histoire du pays ; il avoit recueilli jusqu'aux fables qu'on y débitoit sur l'ancien gouvernement de Mégare. L'Académicien profite en habile homme de tout cela, il y ajoute des observations sur les mœurs des Mégariens. On en faisoit peu de cas dans l'Attique ; on les accusoit de libertinage, de fourberie, d'avarice ; on leur repro-

choit de donner dans le luxe & de refuser à leurs enfans les choses les plus nécessaires. Diogène disoit d'eux que, par la somptuosité de leurs repas ils sembloient être à la veille de leur mort, & que, par la grandeur & la solidité de leurs bâtimens, on auroit cru qu'ils ne devoient jamais mourir. Ce mot est, dit-on, dans les Œuvres de Laërce; mais nous ne l'y avons point trouvé; c'est plutôt Tertullien qui nous l'a conservé dans son Apologétique.

Il y eut une Secte de Philosophes appellés *Mégariques*, à cause d'Euclide de Mégare qui en étoit le Chef. M. Blanchard distingue bien cet Euclide, du Géomètre qui a vêcu 80 ans plus tard. Il ne faut pas croire que Valere-Maxime ait confondu l'un avec l'autre; c'est probablement une faute qui s'est glissée après coup dans son Texte, où il faut lire *Eudoxe* au lieu d'Eu-

clide : cette observation rentre dans celles de M. Ménage & de Fabricius.

Le Philosophe Euclide étoit un des plus zélés disciples de Socrate : on raconte des traits admirables de ce zèle ; surtout l'attention qu'il avoit de se déguiser tous les soirs & de faire 20 milles de chemin pour jouir en cachette de l'entretien de Socrate, n'étant pas permis alors aux Mégariens de se faire voir dans Athènes, parce qu'il y avoit beaucoup d'animosité entre les deux Villes. Il faudroit joindre à cet endroit du Mémoire de M. Blanchard la lecture de Diogène Laërce & des Notes publiées sur cet Ancien. Ces diverses comparaisons d'Auteurs achèvent d'instruire, & mettent un intérêt piquant dans la façon d'étudier & de développer l'Antiquité.

Un des successeurs d'Euclide, dans l'Ecole de Mégare, fut Stil-

pon : personnage célébré par Cicéron *, par Laërce, & par l'Académicien dont l'ouvrage nous occupe. Après une longue vie bien Philosophique, à ce qu'il paroît, il mourut pour avoir pris trop de vin ; sur quoi l'on cite une Epigramme Grecque qui est dans Laërce, & à la fin de l'Anthologie. Une Epigramme, dit M. Blanchard, marque, *par une métaphore bien outrée, que Stilpon avoit attelé à son char la vieillesse & la maladie, & qu'il livra ces deux chevaux à la conduite du vin à qui il laissa faire le reste. Cette Epigramme est, dit on, de Cratès un de ses disciples &c.*

Nous n'avons aucune preuve que Cratès soit l'Auteur de ce Morceau ; on lui attribuë seulement une autre Epigramme dont parle aussi Laërce, & qu'indique

---

* *De fato.*

notre Académicien : pour celle qu'on vient de rapporter, elle paroît être de Laërce même qui en a semé beaucoup dans ses vies des Philosophes : mais quoiqu'il en soit, elle mérite d'être proposée avec quelque développement. Nous la donnons au bas de la page en Grec suivant le texte de Laërce, & en Latin selon la traduction de Grotius : ce sera une anecdote Latine mise dans le Public, puisque cette traduction n'a jamais été imprimée. *

* Τὸν Μεγαρέα τὸν Στίλπωνα (γινώσκεις δ' ἴσως)
Γῆρας, ἔπειτα νόσος καθεῖλε, δύσμαχον ζυγόν :
Ἀλλ' οἶνον εὗρε τῆς κακῆς συνωρίδος
Φέρτερον ἡνίοχον : πίων γὰρ ἤλασε.

Megaris satum Stilponem (nam nosti puto)
Morbus, adhoc senium
Dejecit, invidum jugum.

Le ſens de cette Epigramme ſe réduit donc à ceci : » Vous avez » connu Stilpon de Mégare ; la » vieilleſſe & la maladie attelés à » ſon char n'ont pû le conduire » dans l'autre monde ; mais dès » que ce Philoſophe a livré ces » deux mauvais courſiers à la con- » duite du vin, le char a marché, » & Stilpon s'en eſt allé. »

Recherches ſur les Rois de Bithynie. Par M. l'Abbé Sevin. Ce Mémoire eſt la ſuite de deux autres publiés dans les Volumes XII. & XV. de l'Académie. L'Auteur n'embraſſe ici que l'hiſtoire de Pruſias I. l'ami perfide d'Annibal. Et

---

Bigæ malæ ſed nactus aurigam bonum
Vite ſatum laticem,
Abivit hauſto congio.

Grotius met à côté cet autre Vers :

Hoc vectus è vitâ exiit.

cette odieuse qualité, si bien marquée dans Tite-Live, nous fait naître un doute considérable sur cet endroit du Mémoire de M. l'Abbé Sevin. » Prusias charmé de mortifier le Sénat, plus charmé encore de s'assurer en cas de » rupture, d'un Capitaine si renommé, le fit inviter à venir fixer son séjour en Bithynie. Annibal toujours occupé de sa haine contre Rome, accepta sans » balancer les offres d'un Prince » qui ne respiroit que la guerre & » la vengeance. Malheureusement » la mort de Prusias renversa tous » leurs projets. » Ce sont ces derniers mots qui nous jettent dans l'embarras : ils font entendre qu'Annibal survêcut à Prusias; & le contraire est bien marqué dans Tite-Live, sans compter les autres Historiens. Nous avouons que la solution de cette difficulté ne se présente point à notre intelli-

gence : mais donnons un moment d'attention au reste du Mémoire.

C'est, nous le répétons, une histoire bien écrite du régne de Prusias. On y voit les guerres & les succès de ce Prince contre les Bysantins & contre les Gaulois ; ses négociations avec Philippe ennemi des Romains ; les efforts que fit Antiochus Roi de Syrie pour le faire entrer dans sa querelle avec Rome ; la neutralité parfaite qu'observa Prusias ; le mécontentement qu'il témoigna lorsqu'on lui fit rendre une partie des Provinces de la Phrygie pour les donner au Roi Eumenès ; & la résolution qu'il prit à cette occasion d'attirer Annibal dans ses Etats. Nous regrettons fort que M. l'Abbé Sevin n'ait pû mettre la dernière main à cette histoire de Bithynie. Il travailloit au règne de Prusias II. quand la mort l'enleva au mois de Septembre 1741. Son

éloge est dans ce Volume : nous en parlerons.

Mémoires sur les Révolutions du Commerce des Isles Britanniques, depuis son commencement jusqu'à l'expédition de Jules César. Par M. Melot.

On convient assez aujourd'hui que les Isles Cassitérides des Anciens sont ce qu'on appelle les Isles Sorlingues, c'est-à-dire ces petites Isles qu'on voit semées dans notre Océan à l'Occident du Comté de Cornouaille en Angleterre. On a fait longtems dans ces Isles un fort grand commerce d'étain, & c'est ce qui leur a donné le nom de *Cassitérides*. Ce Commerce s'étendoit sur la côte Méridionnale de la Grande-Bretagne, & par cette raison l'Auteur de ce Mémoire se fixe en général aux Isles Britanniques, pour dire quelque chose de précis & de curieux sur l'ancien Commerce de ce Pays.

Les Phéniciens le commencèrent ; ils en furent très-jaloux, ils le cachèrent longtems aux autres Nations, & l'on ſçait le trait de ce Pilote Phénicien qui, faiſant voile aux Iſles Britanniques, s'échoua pour cacher ſa route à un Vaiſſeau Romain dont il ſe voyoit ſuivi. Ces attentions & ce ſécret maintinrent, durant pluſieurs ſiècles, les Phéniciens dans la poſſeſſion du Commerce de ces Iſles : poſſeſſion bien plus efficace que tout privilége excluſif, puiſqu'elle n'étoit ſujette ni à fraude ni à controverſe. Mais juſqu'où doit-on remonter pour en fixer l'époque ? M. Melot balance les ſentiments, diſcute les Antiquités, & conclut avec raiſon, que *le Commerce des Phéniciens aux Iſles Britanniques doit être mis au rang de ces Etabliſſements dont on n'a pu juſqu'ici déterminer préciſément, ni à-peu-près, la véritable époque.*

Environ

Environ 300 ans avant J. C. les Carthaginois découvrirent les Isles Britanniques & y commercèrent ; mais Pythéas, Astronome de Marseille, ayant fait la même découverte, presque aussitôt qu'eux, ce ne fut plus un secret pour personne, & les Marchands Gaulois allèrent trafiquer sans crainte & sans peine aux Cassitérides. Si nous avions l'ouvrage de Pythéas *de Ambitu Orbis*, nous y verrions sans doute, avec une infinité de mensonges, * quelque chose de bon & d'utile sur ces Isles, qui produisoient l'Etain, & où nos Marchands alloient commercer.

* Nous avançons ce mot de critique d'après Strabon, sans renoncer au plaisir de rendre plus de justice à Pythéas, quand M. de Bougainville, Secretaire perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions, aura publié la belle dissertation qu'il a composée pour rétablir la réputation de Pythéas contre les Préjugés de Strabon.

Notre Auteur, M. Melot, traduit un paſſage de Diodore de Sicile, où il eſt dit que les Marchands étrangers ayant acheté l'Etain dans les Iſles Britanniques, le portoient ſur la côte de la Gaule, où ils le chargeoient ſur des chevaux, & le faiſoient paſſer de-là, en trente jours, à l'embouchure du Rhône, c'eſt-à-dire, à Marſeille. La queſtion eſt de ſavoir diſtinguer l'endroit de cette Côte de la Gaule, lequel ſervoit d'entrepôt & de comptoir à ces Marchands : l'Académicien, bon Critique, & Obſervateur attentif, ſe détermine pour *Duriorigum* qui étoit la Capitale du Pays des Venètes, c'eſt *Vannes* d'aujourd'hui. Il faut lire toute cette diſcuſſion hiſtorique & Géographique; il faut remarquer l'époque que l'Auteur aſſigne à ce Commerce des Venètes : quoiqu'il ne la ſpécifie pas en rigueur, il croit néanmoins qu'elle remonte juſqu'à environ deux Siècles avant

J. C. Tout ceci est curieux, fondé en raisons & instructif. » Il résulte, » conclut M. Melot, que nous ne » connoissons avec certitude que » trois différens Peuples qui, dans » l'espace de tems que j'ai parcou- » ru, ayent fait successivement le » commerce des Isles Britanni- » ques ; savoir les Phéniciens, les » Carthaginois & les Gaulois : » quelques Ecrivains Anglois pré- » tendent trouver dans leur Isle » des traces du commerce des » Grecs... Je réserverai cette dis- » cussion pour un autre Mémoire. »

Nous oserions bien, en finissant, demander deux choses au sçavant Académicien. 1°. Qu'il nous donnât le vrai sens d'un mot qui se trouve à la suite de l'histoire du Pilote Phénicien échoué par fidélité pour le secret de ses Maîtres. *Romani tamen*, ajoute Strabon, *re sæpius tentatâ, navigationem addidicerunt.* On entend assurément

que c'eſt la *navigation* vers les Iſles Caſſitérides. Mais ſi cela étoit, il faudroit donc joindre les Romains aux anciens Peuples qui ont fait ce commerce ; & l'hiſtoire même du Pilote échoué invite à croire que, ſi les Romains ne réuſſirent pas cette fois, ils durent réuſſir bientôt après, à force de tentatives & d'efforts.

La ſeconde choſe que nous aurions à ſouhaiter, c'eſt que l'Auteur du Mémoire voulût citer les Auteurs & les endroits de ces Auteurs qu'il apporte en preuve : par exemple, ce n'eſt pas une choſe indifférente pour un Lecteur attentif, de ſçavoir que le beau paſſage de Diodore, où le commerce de l'Etain eſt ſi bien expliqué, ſe trouve au cinquième livre de cet Hiſtorien ; que le trait du Pilote échoué eſt dans Strabon *T. I. de la dern. Edition p. 265* ; que ce Pythéas de Marſeille auquel on attri-

bue des connoiſſances ſur les Iſles Britanniques, eſt un Auteur ſouvent nommé, & preſque toujours réfuté par Strabon &c. Si le Mémoire de M. Melot nous avoit moins intéreſſés, nous ne témoignerions pas tant d'empreſſement pour les deux objets qui forment les deux points de notre demande.

Hiſtoire du Calendrier Egyptien, ſeconde partie. De l'année ſolaire des Egyptiens dite l'année Aléxandrine. Par M. de la Nauze. Le point capital de ce Mémoire eſt de faire voir que la pratique d'intercaler un jour de quatre en quatre ans, dans ce que nous appellons le Calendrier Julien, étoit reçue longtems avant Jules-Céſar dans l'année Alexandrine. Cet objet eſt très-conſidérable, très-curieux en ſon genre, & nous avouons que M. de la Nauze le traite avec beaucoup de capacité. Ce qu'il nous dit n'a-

cheve peut-être pas de nous détacher de l'opinion ancienne ; elle consiste cette opinion, mise en valeur par le P. Petau, par Dodwel,&adoptée par une infinité d'autres, à croire que l'intercalation de quatre en quatre ans, ne fut admise à Alexandrie que quand l'Empereur Auguste eut conquis cette Ville. Les raisons qu'on en donnoit nous paroissoient au moins probables, mais elles perdent aujourd'hui la plus grande partie de leur force. M. de la Nauze nous rappelle à l'examen. Il nous fait sentir que nos savants Chronologistes ne prouvent point assez, qu'ils supposent beaucoup, qu'ils donnent de l'étenduë aux textes qui leur servent de base & de point d'appui. Il y a bien aussi quelques autorités, surtout celle de Dion, qui pourroient faire un objet de controverse entre notre Académicien & les partisans de

l'ancien ſyſtème ; mais d'autres nous ébranleroient ; & les conjectures même de M. de la Nauze auroient de l'aſcendant ſur notre eſprit. Conſeillons la lecture de ce Mémoire qui eſt fort ſavant & fort beau : nous ſommes fâchés que les bornes de nótre extrait ne nous permettent pas d'entrer à cet égard dans quelques diſcuſſions.

On trouve de ſuite un autre Mémoire du même Auteur *ſur l'année lunaire Egyptienne.* M. de la Nauze y montre que, dans les premiers ſiècles de l'Ere Chrétienne, les Egyptiens ſe ſervirent, en quelques endroits, d'une année lunaire comme celle des Juifs & des Grecs. Ceci eſt encore un ſentiment tiré des Monuments de l'Antiquité & mis en oppoſition avec les hypothèſes ordinaires. Nous renvoyons le Lecteur aux preuves, aux développements, aux

raiſonnements de l'Académicien qui s'autoriſe extrêmement de Joſephe, de Plutarque & de Lucien: trois Auteurs qui touchoient aux premiers tems de l'Epoque Chrétienne. *Il nous reſte encore dix Mémoires de ce Volume. Ce ſera la matière d'un autre Extrait.*

ARTICLE LXXXV.

GEORGII MATHIÆ BOSII Prof. Phyſ. in Acad. Wittemb. &c. Commercium Epiſtolicum de Seſoſtridis, Auguſti & Benedicti XIV. Obeliſco. *Commerce Epiſtolaire de M. Boſe Profeſſeur de Phyſique en l'Univerſité de Wittemberg, ſur l'Obéliſque de Seſoſtris, d'Auguſte & du Pape Benoît XIV.* in-4°. pag. 40.

VOilà donc ce fameux Ecrit, dont l'annonce a tant ſcandaliſé les Docteurs de Wittemberg;

voilà cette pièce jugée digne de tant d'anathèmes par des Théologiens qui prennent la qualité de *très-vénérables & très-doctes personnes.* * L'Auteur M. Bose, qui est un des plus honnêtes hommes de ce Siècle, a souffert persécution pour cet Obélisque de Sesostris, d'Auguste & de Benoît XIV. Les deux premiers d'entre ces Princes (Sesostris & Auguste) n'étoient que des Payens, des Idolâtres : on vouloit bien les entendre louer & célébrer à Wittemberg; mais le dernier est un Pape; son éloge, dans la bouche d'un Professeur Luthérien, a paru un attentat énorme, un crime impardonnable ; & d'autant plus qu'on touchoit à l'année du Jubilé.

Car voyez un peu la sagacité de ces Docteurs de Wittemberg. M.

* *Plurimùm reverendi & doctissimi.*

Bose avoit envoyé depuis peu ses livres à Benoît XIV. Il en avoit reçu des remercîemens très-affectueux ; cette attention touchante pour quelqu'un qui a des sentimens, inspiroit beaucoup de reconnoissance au Professeur ; il ne la dissimuloit pas, il s'en faisoit honneur ; il crut devoir saisir l'occasion de l'Obélisque pour la manifester publiquement ; mais *Obelisco* & *Jobelæo* sont deux termes qui ont quelques lettres semblables : & voilà où paroît la fine critique des Théologiens de Wittemberg. Ils ont soupçonné que ce pourroit bien être deux mots synonymes dans l'idée & sous la plume de M. Bose ; ils ont lû ou cru lire dans le programme, *Jobelæo* au lieu d'*Obelisco*. Ils ont craint que le *Jubilé*, oui le *Jubilé*, l'année sainte de Benoît XIV. ne fût promulgé dans l'Ecole de Luther. Sur cela grand tumulte,

délibérations vives, ajournement du Profeſſeur, menaces, défenſes intimées à ſa perſonne : on ne veut admettre ni explications ni éclairciſſements, & l'*Obeliſco-Jobelæo* ſera détruit ; c'eſt-à-dire que M. Boſe, qui avoit pris ce ſujet de l'Obéliſque pour diſſerter quelques moments dans l'Aſſemblée des Candidats de l'Univerſité, ſera obligé de ſe jetter ſur une autre matière.

En effet nous avons obſervé, dans nos Mémoires de Novembre II. Vol. 1750, que ce Profeſſeur a laiſſé-là l'Obéliſque pour parler du cercle d'Or d'Oſymandyas, & nous avons rendu compte de cette dernière diſſertation qui étoit belle & ſavante ; mais beaucoup moins curieuſe que celle de l'Obéliſque.

Nous en pouvons juger préſentement : la pièce condamnée, proſcrite, anathématiſée dans

Wittemberg, avant même que d'être donnée au public, a passé entre les mains d'un Ami résident à Gripswalde dans la Poméranie Suédoise. M. André Mayer, c'est le nom de cet Ami, aussi Professeur de Mathématique & de Physique, s'est mocqué, comme tous les honnêtes gens, de la querelle suscitée à M. Bose, & il a fait imprimer son écrit; sans attendre un consentement de sa part. L'amitié, la raison, la justice ont pris soin de l'Edition; le Tribunal du Public, bien supérieur à celui des Théologiens de Wittemberg, est saisi de la cause & prononce déjà que toute cette tracasserie singulière étoit une chicane de Luthériens sans modération & sans lumières. Qu'y a-t-il en effet de répréhensible dans toute la dissertation?

L'Auteur dit d'abord que l'ancienne Rome, si distinguée par ses

Monuments, est sortie en quelque sorte des ténèbres, depuis que les Papes des derniers Siècles ont fait rassembler ce qui n'a pas été détruit par le tems & par les entreprises de la barbarie. Une courte énumération des Obélisques dressés par Sixte V. embellit cet endroit, & amène insensiblement le fait moderne de l'Obélisque trouvé dans le champ de Mars, & rendu aux desirs de tous les Amateurs, par les soins & les ordres du Pape Benoît XIV. *Pontife*, dit M. Bose, *qui est l'asyle des Muses & le Protecteur auguste de tous les genres de Littérature, ainsi que l'envie même est forcée de le reconnoître.* * Voilà le morceau fatal du Discours, voilà ce qu'on

* *Regnante Pont. Max. Benedicto XIV. Musarum vero Statore, & omnis Litteratura augusto Protectore, quod vel invidia concedere tenetur.*

n'auroit jamais pu digérer dans Wittemberg ; comme si cet éloge n'étoit pas une chose juste, & comme s'il n'y avoit pas de l'indécence, de la bassesse, de la petitesse à ne vouloir pas reconnoître, dans un Pape, précisément parce qu'il est Pape, des qualités qui frappent tout le monde.

L'Exemplaire envoyé par M. Bose à M. Mayer présentoit ces mots d'éloge sous une rature, qui étoit l'effet des contradictions Professorales. L'Editeur, M. Mayer, certifie, par une note, que la rature est réelle, afin, dit-il, qu'on n'aille pas encore inquiéter mon Ami. C'est-à-dire qu'on dépose ici en faveur de la condescendance qu'a eu le Professeur, injustement persécuté, pour les idées bizarres de ses Juges & parties. Du reste M. Mayer parle ferme & déclare bien nettement qu'il n'est point homme à dissimuler la vé-

rité par esprit de cabale & de Secte.

L'Ouvrage de M. Bose est un Commerce Epistolaire ; c'est ce qui fait qu'on y trouve la matière traitée par des extraits de lettres que l'Auteur a reçues touchant l'Obélisque. On y voit M. Marinoni, Mathématicien de l'Empereur, & M. l'Abbé Bandini, Auteur de la description de l'Obélisque, bien attentifs à expliquer ce Monument au docte Physicien de Wittemberg.

Comme il n'est rien de plus développé dans nos Mémoires d'Avril, Mai, Juin 1751. que l'histoire, les particularités, les usages, les diverses explications de l'Obélisque ; nous ne devons pas représenter ici ce que l'Abbé Bandini marque à M. Bose. Nous ne devons insister ni sur l'antiquité de ce Colosse, ni sur sa longueur, matière qui a fait découvrir une leçon très-remarquable, & digne

d'être inſérée dans une nouvelle Edition de Pline. Nous ſommes diſpenſés de rendre au Public les raiſons qui ont déterminé les Mathématiciens, M. Boſe lui-même, à juger que l'Obéliſque du Champ de Mars étoit deſtiné pour marquer la Méridienne & non pour ſervir de cadran. Tout eſt dit dans nos Mémoires, nous y renvoyons le Lecteur ; & ſi M. Boſe vient à jetter un coup d'œil ſur ces extraits, il verra que nous avons abrégé d'avance & analyſé toute ſa diſſertation. Il ne nous reſte qu'à remercier M. Mayer de ſa généroſité, qu'à encourager ce même Editeur à nous faire paſſer toutes les productions que la même querelle pourra occaſionner. Elle a beaucoup inſtruit le Public ſur le génie qui régne dans l'Ecole de Luther ; elle a fait eſtimer le beau caractère, les ſentiments nobles, le bon eſprit du Profeſ-

seur, quoiqu'il se soit trouvé le plus foible vis-à-vis de gens qui n'étoient forts qu'en invectives contre le Pape.

ARTICLE LXXXVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, année M. DCC. XLVI. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirée des Registres de cette Académie, vol. in-4°. A Paris de l'Imprimerie Royale M. DCC. LI. *Suite de l'Article LXXVI. au mois de Juillet I. Vol.*

Analyse des Eaux Savoneuses de Plombières, par M. Malouin. (17. Dec. 1746.)

LEs Eaux Minérales de Plombières consistent en eaux chaudes qu'on nomme *Sulfureuses*, &

en eaux froides qui ſont connues ſous le nom de *Savoneuſes*. C'eſt de ces dernières que M. Malouin traite dans ce Mémoire, il rendra compte une autre fois des premières.

Juſqu'ici l'analyſe des Eaux de Plombières n'avoit point été faite, & l'on en donne la raiſon au commencement de cet Ouvrage ; c'eſt que la Lorraine ayant été, juſqu'à ces derniers tems, un pays étranger par rapport à la France, les Obſervateurs de l'Académie n'avoient point étendu leurs opérations à ces Contrées. Les Eaux Minérales de nos Provinces avoient fixé les attentions de cette Compagnie. Nous ſommes ſi riches en ce genre que nous pouvions bien ne point penſer aux richeſſes de nos voiſins ; mais l'Empire François s'eſt accru, & les ſources de la ſanté, de la vie ſe ſont multipliées à meſure que nous avons acquis

de nouvelles Provinces.

Les Eaux de Plombières ſont devenues très-fameuſes ; mais les connoiſſoit-on bien avant l'examen qu'en a fait M. Malouin ? Il y a tout lieu d'aſſurer le contraire, puiſque ceux qui en ont écrit attribuent leurs propriétés à des principes qui n'y ſont point, & qu'ils n'y ont reconnu aucun des principes qu'elles contiennent réellement. Il faut donc écouter notre Académicien.

Les Eaux de Plombières ſont claires en tout tems, nullement déſagréables au goût, ſans odeur, ſans ſaveur particulière bien marquée ou bien différente de l'eau commune. A la ſource même, elles ne ſont point auſſi fraîches que les eaux ordinaires ; elles ne gêlent jamais dans le baſſin de la fontaine ; elles jettent quelquefois des vapeurs en hyver ; elles forment un ſédiment dans les bouteilles :

voilà ce que toute perſonne ſans Phyſique ni Chymie peut obſerver & reconnoître.

M. Malouin a porté bien plus loin les attentions, & il en faut beaucoup pour des opérations comme celle-ci. Car l'eau eſt toujours très-difficile à bien connoître; & Boerhaave en dit la raiſon : *C'eſt qu'on a beaucoup de peine à ſéparer l'eau des autres corps, ou les autres corps d'avec l'eau.* L'Auteur du Mémoire a eſſayé l'eau de Plombières avec les Alkalis, & ils n'y ont produit aucune fermentation; ils n'y ont rien précipité : ce qui prouve qu'elle ne contient point d'acide. Elle eſt même Alkaline, puiſqu'au lieu de rougir les teintures violettes, comme il arriveroit, ſi c'étoit un acide, elle répand ſur ces teintures une couleur verdâtre; ce qui eſt le propre de l'Alkali.

La noix de gale ne lui imprime

aucune des teintes que prennent, par ſon moyen, les eaux ferrugineuſes ; d'où il faut conclure qu'elle ne contient point de fer, ou qu'elle en contient extrêmement peu. D'autres opérations en très-grand nombre & de toute eſpèce ſont expoſées par notre ſçavant Académicien, & ne doivent pas nous occuper ici ; l'analyſe de tout ceci en feroit perdre le fruit & le mérite ; il faut recommander ſimplement la lecture de l'Ouvrage & indiquer le réſultat de l'Auteur.
» Il réſulte, *dit-il*, de toutes les » épreuves que j'ai faites ſur les » eaux ſavoneuſes de Plombières, » que les principes naturels de ces » eaux minérales, dans leurs ſources, ſont un Bitume de la nature de l'huile de Petrole, un vitriol de Mars, un ſel de la nature du ſel marin, une terre abſorbante qui ſe fond & ſe vitrifie » fort aiſément au feu, & un ſel

» Alkali de la nature de la soude. » Et une conclusion plus éloignée est que ces eaux *sont salutaires contre plusieurs maladies des reins & de la vessie, dans le cas des inflammations des yeux & de tous les maux qui viennent des chaleurs d'entrailles, & particulièrement de celles de la poitrine & de l'estomach.*

Extrait de la Relation du Voyage fait en 1724. aux Isles Canaries, par le P. Feuillée Minime, pour déterminer la vraie position du premier Méridien. Par M. l'Abbé de la Caille.

Le P. Feuillée Minime, habile Astronome & Botaniste, accepta en 1724. la proposition que lui fit l'Académie d'aller déterminer directement la position Géographique de l'Isle de Fer, par où nous faisons passer notre premier Méridien. Il partit de Marseille le premier de Mai; arriva à Cadix le 24

du même mois ; se rembarqua le 17 de Juin, & aborda le 23 à la rade de Sainte Croix dans l'Isle de Ténériffe. Son séjour, soit dans cette Isle, soit dans celle de Fer, dura jusqu'au 6 Octobre qu'il repartit pour revenir en France. On donne ici le résultat des Observations Astronomiques, Géographiques & Météréologiques qu'il fit pendant ce voyage : détails qui ne peuvent être abrégés & ausquels nous renvoyons le Lecteur. Voici seulement quelques particularités.

La hauteur du Pic de Ténériffe fut trouvée de 2212 toises au-dessus du niveau de la mer ; & sur la pointe la plus élevée, le Mercure se tenoit à 17 pouces cinq lignes. Cette pointe est une espèce de cône tronqué, creux en dedans, & d'où sort une fumée sulphureuse : c'est l'ouverture d'un Volcan. Ceux qui montèrent sur ce sommet roulèrent le long de la croupe du pic,

de groſſes pierres qui deſcendoient avec une rapidité étonnante, & qui en bondiſſant faiſoient un bruit plus grand que les coups de gros canon : ce qui fit juger que cette montagne eſt creuſe en dedans.

Dans les Canaries l'air eſt ſujet à des variations extraordinaires ; & dans l'Iſle de Ténériffe ſurtout, on paſſe ſubitement de la chaleur la plus exceſſive au froid le plus cuiſant. Le terrain en général eſt fort inégal & rempli de rochers arides. On plante des vignes dans les intervalles de terre qu'ils laiſſent ; & cette terre eſt extrêmement fertile. Les fruits y ſont excellents, le vin y eſt exquis ; le meilleur ſe recueille aux environs de l'Orotava dans l'Iſle de Ténériffe, & dans l'Iſle de Palma.

M. l'Abbé de la Caille croit que les obſervations deſtinées à marquer l'exacte poſition de l'Iſle de

Fer,

Fer, n'ont pas été faites avec toute la précision nécessaire. *Il est bien certain*, ajoute-t-il, *que le* 20^e^ *dégré de longitude comptée depuis Paris, passe par l'Isle de Fer; mais il n'est pas possible d'assigner le vrai point de cette Isle par où il passe.*

Histoire des Maladies Epidémiques de 1746. observées à Paris, en même tems que les différentes températures de l'air. Par M. Malouin.

Nous transcrivons ce Morceau qui indique tous les objets du Mémoire : » Des observations assiduës » sur la température de l'air & les » différents poids de l'Atmosphè- » re; un détail circonstancié du » chaud, du froid, de la sécheresse » & de l'humidité; une histoire » suivie des Météores, du Tonner- » re, des Vents & des Pluyes dans » chaque année, dans chaque saison, » chaque mois & chaque jour; enfin

» une comparaiſon continuelle de » toutes ces choſes & de leurs vi» ciſſitudes, avec le tempérament, » la ſanté & les maladies des hom» mes ; toutes ces obſervations » faites avec ſoin, pendant plu» ſieurs années, pendant pluſieurs » ſiècles & dans chaque pays, ren» dront, *dit M. de Mairan*, l'Art » de guérir plus parfait & plus » ſûr, que ne le peuvent faire les » ſpéculations les plus ſublimes de » la Phyſique, dénuées de ce ſe» cours. »

Tout ceci a été exécuté par M. Malouin durant l'année 1746. & c'eſt la ſuite de ſes obſervations, qu'il nous donne avec un zèle, une attention & un amour du bien public, qui font bien autant d'honneur à ſon caractère qu'à ſes connoiſſances. Il n'y a rien à perdre de ſon Mémoire.

Obſervations Aſtronomiques faites au Collége Mazarin pendant

l'année 1746. Par M. l'Abbé de la Caille.

Elles roulent ſur l'occultation d'une Etoile des Pleïades nommée *Alcyone*, le 3 de Janvier; ſur l'oppoſition de Saturne au Soleil, le 31. Mars & jours ſuivants; ſur l'éclipſe de Lune, le 30. d'Août; ſur le paſſage de Vénus par ſon nœud aſcendant, le 21. Décembre & ſuiv.; ſur la hauteur du bord ſupérieur du Soleil dans le Tropique du Capricorne, le 16. Décembre &c.

Obſervations ſur les cauſes des maladies mortelles qui règnent ſur les Côtes de la Mer du bas Languedoc. Par M. Pitot (30 Juillet 1746.)

Ce Mémoire eſt court & inſtructif. On y fait voir que les maladies régnantes dans cette partie du Languedoc, ſurtout à Frontignant, à Vic, à Balaruc, viennent des eaux croupiſſantes, où le poiſſon & les plantes ſe corrom-

pent, infestent l'air & empoisonnent les habitans. On conclut à propos que le remède seroit de donner de la pente aux étangs, de les faire communiquer avec la Mer, d'empêcher les mares de se former, les fossés de se remplir d'une eau dormante. On a pris des mesures, en quelques endroits, pour exécuter ces projets; & la santé des habitans commence déja à se ressentir des secours qu'on leur procure.

Observation de l'Eclipse de Lune du 30 Août 1746, faite à l'Observatoire Royal. Par M. de Fouchy.

Le mauvais tems a dérobé une partie considérable de cette Eclipse. On donne ici les Phases qui ont pu être observées. Le Lecteur consultera le Mémoire qui n'occupe qu'une page du Volume.

Second Mémoire sur les Plantes Parasites. Par M. Guettard (8. Août 1746.)

L'Auteur avoit donné un premier Mémoire dans le Volume de 1744. il achéve aujourd'hui de nous instruire sur les Plantes Parasites ; il discute cette matière avec beaucoup d'intelligence & de clarté.

On appelle *Plantes Parasites* celles qui s'attachent aux racines des autres & qui vivent à leurs dépens. L'Orobanche rameuse, par exemple, se lie fort au chanvre & porte par-là le ravage dans les Chenevières. Outre l'Orobanche, on nous parle ici de la *Clandestine*, de l'*Orobanchoïde*, de l'*Hypociste* ; on décrit leurs figures, leurs attaches surtout ; on traite des moyens de les détruire : le plus sûr seroit de casser leurs tiges quand elles sortent de terre,

mais comment exécuter cela sans nuire aux Plantes que les Parasites mettent à contribution ? L'Orobanche rameuse, pour reprendre encore le même exemple, ne paroît que quand le Chanvre est assez haut ; & dans ces circonstances, qui oseroit pratiquer des routes dons une Chenevière, pour détruire quelques mauvaises herbes ? On perdroit peut-être plus de terrein, ou l'on gâteroit plus de Chanvre que l'Orobanche ne porte de dommage. Un remède moins couteux pourroit être de semer, avec le chanvre, quelque autre Plante propre à partager la voracité des Plantes Parasites ; car l'Orobanche rameuse n'affectionne pas plus le Chanvre que le Houx, que la Vesce, que les Caillelaits &c. Mais en mêlant ainsi des semences étrangères parmi le Chanvre, ne diminueroit-on pas d'autant la bonne semence ? Les Parasites sont donc

bien incommodes partout ; la nature les a mis dans le monde pour éprouver la patience ou la libéralité des riches. Dans la classe des Plantes, c'est pour exciter la vigilance des Botanistes & des Laboureurs.

Sur le Mouvement de Saturne & sur l'inégalité de ses révolutions qui dépendent de ses diverses configurations à l'égard de Jupiter. Première Partie. Par M. le Monnier le fils (30. Avril 1746.)

On avoit reconnu jusqu'ici deux inégalités dans le Mouvement de Saturne, la première provenant de ce que les aires égales décrites autour du foyer commun (qui est le lieu du Soleil) ne sçauroient répondre dans des tems égaux qu'à des Angles fort inégaux ; la seconde causée par la différente situation où cette Planète se trouve à l'égard de la Terre : ce qui

n'eſt qu'une inégalité Optique.

Mais cela ne ſuffit pas, & il faut reconnoître encore une autre inégalité dans la révolution périodique de Saturne. M. le Monnier en déduit la preuve par une ſuite d'obſervations bien conſtatées, & il trouve qu'après une ſeule révolution de Saturne, c'eſt-à-dire 30 ans, Saturne paroiſſoit plus avancé de $8' \frac{1}{2}$ que ſelon le calcul des Tables. Quelle peut être la cauſe d'une ſi grande différence ? L'Auteur n'en ſoupçonne point d'autre que l'action de Jupiter ſur cette Planette : conſidération qui tient au ſyſtême de la gravitation univerſelle ; mais qui demande encore bien des obſervations & des travaux pour être totalement vérifiée. On a dans ce Mémoire le germe de tout ce qui doit fixer, ſur la matière préſente, les attentions des Aſtronomes futurs. On apperçoit, dans ce même Ecrit, le zèle conſ-

tant & inaltérable que M. le Monnier porte aux opérations Astronomiques, surtout à celles qui demandent plus de tems, plus de soins, plus de suite & de combinaisons.

Recherches sur l'Arsenic. Premier Mémoire. Par M. Macquer. (29. Nov. 1746.)

L'objet de cet Ouvrage est de comparer l'Arsenic avec les matières salines, & d'abord avec le Nitre. De cette combinaison, faite suivant l'exposé de M. Macquer, a résulté un sel parfaitement neutre, auquel les Chymistes n'avoient donné aucune attention. Ce sel, tout neutre qu'il est, ne laisse pas de précipiter la plupart des substances métalliques dissoutes dans les acides, & cela avec des Phénomènes très-curieux dont M. Macquer fait le détail, en y joignant les considérations, les réfléxions

nécessaires : nous ne pouvons le suivre dans ces développements ; on doit seulement être averti que la matière est traitée avec beaucoup de capacité, & que ce Mémoire mérite d'être comparé avec le Chapitre IV. du premier Volume de la *Chymie pratique* par le même Auteur : il y a déjà quelque tems que nous connoissons, & que nous avons lû ce livre, dans le dessein d'en rendre compte au Public. La multitude des autres Littératures a retardé notre travail : nous tâcherons de réparer l'inconvénient de ces délais, par l'attention que nous donnerons au fonds de l'Ouvrage.

De l'impulsion des fluides sur les proues faites en Pyramidoïdes, dont la baze est un trapeze. Par M. Bouguer.

Ce Mémoire est divisé en deux parties. Dans la première, l'Auteur

donne des formules générales pour découvrir les impulsions auxquelles sont sujets les Pyramidoïdes ou Conoïdes irréguliers, dont on peut couvrir les bases rectilignes des Navires. Dans la seconde, M. Bouguer communique plusieurs remarques sur des propriétés singulières qu'ont les Conoïdes triangulaires & quadrangulaires par rapport aux impulsions qu'ils reçoivent. Ce sont autant de Corollaires qui se tirent des formules de la première partie. Cet énoncé suffit pour faire entrevoir beaucoup d'expressions algébriques & des détails qui ne sont pas susceptibles d'extrait : nous prions de consulter le Mémoire.

Essais sur la formation artificielle du Silex *& observations sur quelques propriétés de la Chaux vive.* Par M. Geoffroy.

Le *Silex* est ce que nous appel-

lons *la Pierre à fusil.* M. Geoffroy est venu à bout d'imiter la Nature; de former cette pierre sinon parfaitement & selon toutes ses propriétés, au moins de manière à faire espérer de plus grands succès. Voici l'opération que nous transcrivons sur le Mémoire.

» J'ai mis dans une terrine de
» grès une livre de chaux vive de
» Melun : je l'ai éteinte en versant
» dessus, peu-à-peu, deux livres
» de vinaigre distillé. Il s'est fait
» une légère fermentation; après
» quoi, à mesure que la liqueur
» s'est évaporée, il s'est formé à
» la superficie de la masse, une
» croute saline d'un goût amer &
» un peu âcre. La masse s'est re-
» fenduë en se séchant, & au
» bout de quelques mois, j'ai
» trouvé sous la croute saline dont
» je viens de parler, des morceaux
» d'une matière compacte, péné-
» trée de la partie acide & huileu-

» se du vinaigre. Ces morceaux
» ressemblent à des morceaux rom-
» pus de pierre à fusil ; leurs faces
» cassées sont polies & luisantes :
» leur couleur est blonde ou cen-
» drée, les bords tranchants des
» parties minces sont transparens,
» comme ceux du *Silex* de même
» couleur ; & il est difficile, à la
» simple vuë, de distinguer cette
» matière factice, de la vraye
» pierre à fusil : car il ne manque
» à ce caillou artificiel, comme je
» l'ai déjà dit, que le poids & la
» dureté nécessaires pour faire du
» feu. Pendant les premières an-
» nées, on en enlevoit des parties
» avec l'ongle, à présent il faut y
» employer le fer ; & peut-être
» que si l'on suivoit avec soin le
» progrès du vrai *Silex*, dans les
» lits de craye où il se forme aux
» environs de Rouen, d'Evreux &
» en d'autres endroits, on lui trou-
» veroit aussi différens degrés de

» dureté, relatifs aux époques de » sa formation. »

L'Auteur expose ensuite les tentatives qu'il a faites, pour former le *silex* avec de la chaux crue; & le peu de succès qu'a eu son expérience. Il s'engage de-là dans l'examen de la chaux vive & des qualités qu'elle a, pour séparer l'huile du vinaigre, de sa partie acide. On s'occupera volontiers de ces détails qui sont clairement expliqués.

Nous finissons cet extrait par l'annonce simple d'un Mémoire qui ne peut fournir la matière d'un Extrait. Il est de M. Nicollic, & il roule *sur la détermination des orbites planétaires, où l'on démontre quelques nouvelles propriétés des Sections Coniques.* L'Auteur y donne une nouvelle construction du problème proposé par M. Halley, pour déterminer les orbites des planètes : ce qui

entraine beaucoup de discussions & de formules algébriques.

Le reste dans le Journal prochain.

ARTICLE LXXXVII.

POESIES SACRE'ES DE M. L F**** divisées en quatre Livres & ornées de Figures en taille douce Vol. in-8°.* A Paris chez Chaubert, Quai des Augustins &c. M. DCC. LII.

» VOici un recueil de Poësies, » dont quelques-unes sont » d'un genre assez nouveau, & » qui roulent toutes sur des ob» jets dignes de l'attention du pu» blic. Plusieurs de nos Poëtes se » sont exercés sur les Pseaumes » de David, & sur la plupart des » Cantiques répandus dans les dif» férens Livres de l'Ecriture Sain» te, mais on n'a point touché » aux Prophéties ; & à l'égard des » hymnes, on s'est contenté de

» traduire une partie de celles
» qu'on lit dans les Bréviaires.
» L'Auteur a rassemblé, dans ce
» Volume, des Pseaumes, des Can-
» tiques, des Prophéties, & des
» Hymnes qui ne sont point des
» Traductions. »

Tel est le début d'un beau dis-cours qu'on voit à la tête de ce Volume; il énonce toutes les par-ties de l'ouvrage, il en développe l'ordonnance, & nous nous occupe-rons de ces objets dans un autre extrait. Le discours seul fixe notre attention dans ce moment.

L'Auteur qui allie le bel-Esprit & la bonne Littérature aux senti-ments de la piété, a de grandes idées des Pseaumes, des Canti-ques, des Prophéties, en un mot de tout ce qui porte l'empreinte de l'inspiration divine. Il souhai-teroit que, pour en pénétrer mieux le sens, pour en saisir l'énergie avec plus de perfection, on fût en état de consulter à la fois le Tex-

te Hébreu, la Verſion des Septante & la Vulgate. *Celle-ci, quoique conſacrée par l'uſage & par le Jugement de l'Egliſe, en conſervant fidélement le dépôt des penſées, n'a pas toujours rendu avec la même vérité la force des expreſſions, ni la beauté des Images.*

C'eſt ce qui fait qu'il reſte beaucoup de richeſſes Poëtiques dans l'original, & voici un exemple : au 8ᵉ verſet du Pſeaume 138. on lit dans la Vulgate, *Si je prens mes aîles au point du jour.* L'Hébreu dit : *Je prendrai les aîles de l'Aurore &c.* » Et cette dernière » image a bien plus de hardieſſe » & de rapidité. Que de ſentiment » & de douceur dans ce *point du* » *Jour* perſonifié, dans cette *Etoi-* » *le du matin* dont on emprunte » les aîles ! L'imagination s'allu- » me à la vuë de pareils objets, » repréſentés ſi vivement, que l'art » des Zeuxis & des Raphaël n'offre

» rien aux yeux de plus frappant, » ni de plus animé. »

M. le Franc fait-là des obſervations qui s'accordent avec celles des Interprètes : nous en avons lû quelques-uns des plus graves & des moins ſenſibles aux ornements de la Poëſie * ; ils conviennent néanmoins que l'expreſſion du Texte Hébreu l'emporte de beaucoup pour l'élévation & le ſublime ſur celle de la Verſion Latine. Il n'en ſeroit pas de même de la Leçon des Septante ; elle eſt foible & défectueuſe en cet endroit ; ils diſent : *Si je prens mes aîles pour aller tout droit* ** : ce qui ne rentre bien ni dans le ſens de l'Hébreu, ni dans celui du Latin.

Ainſi faut-il être armé de toutes

---

* *Génébrard, La Paliſſe &c.*

** *Si ſumpſero pennas meas in directum.* Ils ont lû κατ' ὄρθον, & le Traducteur Latin a lû κατ' ὄρθρον *diluculo*

les Langues, selon notre élégant Auteur, pour recueillir le feu sacré du Chantre divin. Il semble que telle fut aussi l'idée des habiles gens du XVI. Siècle. Quand, pour retirer Marot d'un train de libertinage d'esprit qui lui attiroit bien des affaires, on le pressa d'entreprendre une Traduction des Pseaumes en Vers ; l'Histoire Littéraire dit que Vatable se mit à lui expliquer le Texte original de ce saint Livre. Personne n'étoit plus capable de donner de grandes lumières en ce genre à un Elève qui eût été sage, attentif, plein de respect pour la qualité d'Interprète & de Commentateur du Roi Prophète : mais Marot n'étoit que Poëte & libertin, il tourna en poison les aliments solides dont on lui faisoit part ; il mêla les Nouveautés des Sectaires à la lettre de l'Ecriture ; & il ne sortit enfin de cette Tête qu'un petit

nombre de Pseaumes, auxquels ; indépendamment même des erreurs, on fit trop d'accueil en les comptant pour quelque chose dans le monde Litteraire.

M. le Franc ne dit rien des Pseaumes de Marot, & il a raison : d'autres modernes méritent mieux qu'on tienne compte de leur travail. Le P. Petau en Grec, Buchanan en Latin, Rousseau en François ; voilà les traducteurs distingués, voilà les noms qui ont passé à la postérité : d'autres sont estimables à quelques égards, & l'Auteur leur distribue les Eloges qu'ils méritent ; mais les trois que nous venons de nommer tiennent le Sceptre chacun dans son Genre.

Le P. Petau excelle dans le sien : si les Lettres Grecques n'étoient pas aujourd'hui dans un état d'abandon qui nous humilie, il seroit encore curieux de comparer ce

moderne Imitateur d'Homere avec trois ou quatre autres qui ont aussi traduit les Pseaumes en vers; * & l'on verroit en quoi & comment la Poësie du premier éclipse tout ce qui a paru avant & après lui sur la même matiere; on ne seroit plus surpris que Grotius voulût toujours avoir sous ses yeux cette élégante Paraphrase; on admireroit le talent singulier qu'a eu l'Auteur de donner en Grec un des meilleurs commentaires & des plus faciles que nous ayons sur les Pseaumes. On douteroit, par cette raison, d'une tradition qui s'est accréditée & qui porte que le P. Petau a fait ses 150 Pseaumes, en se jouant pour ainsi-dire, en allant de côté & d'autre, sans cette attention, cette contention d'esprit que demandent toujours

---

* On compte Apollinaire de Laodicée, Æmilius Portus, Dolscius, Duport &c.

les bons Ouvrages : Et l'aſſurance qu'il nous donne lui-même du ſoin qu'il avoit de conſidérer ſans ceſſe, en travaillant, les trois Textes, l'Hébreu, le Grec, le Latin, * nous perſuaderoit peut être que ce grand homme traitoit ceci fort ſérieuſement. Mais abandonnons un objet trop ſupérieur aux idées regnantes. Tous les Helléniſtes, qui ſont actuellement au monde, ne feroient pas un Pſeautier pareil, & combien peu ſont en état de l'entendre malgré ſa clarté, ſa facilité, ſa belle & majeſtueuſe ordonnance !

Il paroit que M. le Franc a bien connu cet admirable recueil, puiſqu'il le loue avec effuſion de cœur, & puiſqu'il ſent auſſi ce qu'on pouroit y déſirer. C'eſt, ſelon lui, quelque choſe de plus lyrique dans le ſtyle ; de plus varié dans

* Voyez la *Préface* de ſon Livre.

la mesure des Vers. Le P. Petau n'employe que l'Hexamètre & le Pentamètre, l'Hexametre surtout ; ne sembleroit-il pas qu'un mêlange, qu'un assortiment des autres Cadences Poëtiques auroit pû convenir aux divers sentimens répandus dans les Pseaumes ? Telle est du moins la question qu'on peut faire, quoiqu'elle ne soit point venuë en pensée à Grotius, à Henri de Valois, à Baillet, à Niceron & aux autres Panégyristes du P. Petau.

Un bel esprit a porté ce jugement de Rousseau :* » Tous les sentimens n'étoient point de son ressort, & comme il s'est exercé sur » toutes sortes de sujets, on sent » quelquefois ce vuide dans ses » Ouvrages. Ses Cantiques qui sont » admirables, pleins d'idées, de

* Voy. *Mélanges de l'Académie de Montauban pour les années* 1744, 1745, 1746.

» tours, d'expressions, d'Images sublimes, deviennent froids, quand » il y faut parler le langage affectueux. Tant que Rousseau veut » peindre le maître, le créateur du » monde, le Dieu des armées, le » fléau des méchans, son pinceau » est d'une hardiesse & d'une Noblesse inimitables. Mais faut-il » peindre un Dieu Père & ami des » hommes, faut-il lui adresser » l'hommage du cœur, Rousseau » ne trouve plus rien chez lui, » & se sert mal-adroitement de » ce qu'il emprunte. »

On ne peut douter que M. le Franc n'ait eu ce jugement sous les yeux, qu'il n'en ait admiré l'ordre, l'elégance, le tour & l'expression. Mais il lui a paru trop sevère; il ne voudroit pas l'admettre sans des modifications, sans des exceptions; & après avoir cité quelques morceaux de ce grand Poëte, il s'écrie : *n'est-ce point là de l'onction*,

tion, de la douceur, de l'aménité? n'est ce pas le langage du cœur & du sentiment?

Voilà une controverse: qui la décidera vis-à-vis de deux Ecrivains dont chacun mériteroit d'être Juge? Et puis ceci est une affaire de sentiment; objet difficile à saisir, à démêler, à expliquer. Disons pourtant un mot. En ne consultant que notre goût & nos lumières, que penserions-nous de Pindare? qu'il est sublime, toujours dans les nues, admirable pour chanter les Héros & les Dieux; mais d'ailleurs incapable de *parler le langage affectueux.* Et voilà pourtant le Juge suprême du sentiment, voilà Horace, qui nous apprend que ce Chantre immortel réussit également à deplorer la mort d'un jeune Epoux, à célébrer ses vertus & à consacrer sa mémoire. * Que conclure de-là?

* *Flebili sponsæ juvenemve raptum Plorat &c* Od. 2. l. 4.

Une chose qui pourroit être favorable à Rousseau : c'est qu'il ne faut pas refuser aisément *le langage du cœur*, à un grand Poëte ; c'est qu'il se trouve, ce langage, dans bien des choses que nous ne remarquons pas assez ; c'est enfin que la grandeur des Images, l'éclat du style, la hauteur des pensées remplissent quelquefois trop nos esprits, & nous empêchent de distinguer ou de goûter le sentiment caché sous ces dehors que nous oserions appeller tumultueux. Seroit-il permis de produire un exemple ?

On croiroit peut-être que Pindare fait seulement une belle description des effets de l'Harmonie, quand il dit qu'elle éteint la foudre ; qu'elle endort l'Aigle de Jupiter ; qu'elle désarme le Dieu Mars, & qu'il n'y a que les Impies, comme le Géant Typhée, qui soient insensibles à ces douceurs. Quel sentiment toutefois dans tou-

te l'étenduë de ce bel endroit ! * Et qui ne seroit touché, en y refléchissant un peu, de cet empire absolu & universel qu'on accorde à l'Harmonie ! Qui pouroit, en developpant toute la pensée du Poëte, ne pas voir pourquoi il n'exclut que les Impies du bonheur que l'Harmonie procure aux hommes ! Mais laissons toutes ces matieres si sujettes à discussions, & rentrons dans le plan de notre Auteur, ou plutôt disons encore quelque chose des divers objets de son Ouvrage; & terminons cet extrait.

M. le Franc ne s'est pas borné aux Pseaumes : les Cantiques & les Prophéties ont aussi exercé sa verve poëtique. « Les Cantiques » sont de véritables Poësies, non » seulement par l'Enthousiasme » qui y regne, par la magnificence

* *Od.* 1. *l.* 2.

» des Images, par la pompe & par
» la force des expressions ; mais
» encore par le Méchanisme d'une
» construction méthodique ; puis-
» qu'ils sont vérifiés, suivant le
» témoignage uniforme des plus
» Savans hommes de l'Antiquité.
» Le style des Prophéties est aussi
» Poëtique en général, que celui
» des Cantiques & des Pseaumes...
» On n'y voit que des traits frap-
» pans ; que des évènemens mé-
» morables, des châtimens de
» Rois, des destructions de Peu-
» ples, des renversemens d'Em-
» pires, des armées d'insectes dé-
» vorans, des ravages, des morta-
» litez, tous les fléaux de la ven-
» geance Divine. Mais ces Images
» terribles sont toujours mêlées
» d'objets consolans ; on y décou-
» vre, dans un beau lointain, l'exé-
» cution parfaite des promesses de
» Dieu, l'avènement du Messie,
» la rédemption du Genre-Hu-

» main, le triomphe de la Jerusa-
» lem Céleste, l'exaltation des
» Justes, le bonheur des Elus.
» Considérons en même-tems
» l'élévation des pensées, la vé-
» rité des peintures, l'énergie des
» expressions, l'enthousiasme sou-
» tenu, qui régne dans les Pro-
» phéties, nous sentirons qu'il ne
» manque à tout cela que la ver-
» sification pour être de vérita-
» bles Poemes. »

Enfin l'Auteur nous donne des Hymnes sacrées, & il les tire de son propre fond. Ce genre est ancien dans l'Eglise : mais jusqu'à nos jours on a été fort indulgent sur les morceaux qui sont entrés dans ce qu'on appelle les Heures Canoniales. La plûpart se ressentent de la décadence des siècles qui les ont produits : il étoit reservé à l'illustre Santeuil d'être notre *Simonide*, notre *Pindare*, notre *Alcée* : Expressions dont un S.

Père * ſe ſervoit autrefois en parlant de David. On voit bien qu'il faut les modifier de toutes parts : Santeuil ne peut jamais aller de pair avec un Ecrivain Sacré: Simonide, Pindare & Alcée ſont trop profanes pour être comparés au Chantre Divin des Pſeaumes : ces mêmes Auteurs, par les objets de leur compoſition, ſont encore indignes d'être placés vis-à-vis de Santeuil ; mais par le ſublime du genie, ils méritent apparemment quelque choſe de mieux qu'une telle ſituation : nous parlons ſurtout de Pindare, l'homme le plus élevé qui ait jamais paru dans la Sphère purement Poëtique.

On ſçait un gré infini à M. le Franc d'avoir tenté cette route peu frayée juſqu'ici, peu connue même des Auteurs François. » *Il ſouhaiteroit que ce genre réuſsît aſſez*

---

* S. Jerôme.

» *parmi nous, pour engager nos* » *bons Poëtes à le cultiver & nos* » *habiles Muficiens à y confacrer* » *leurs Chants.* . . . . . Il faudroit » que le fentiment en fût l'ame, » & qu'il perçât toujours par quel- » que endroit jufques dans les fu- » jets qui paroîtroient moins l'é- » xiger. Une Mufique affortie à des » Odes travaillées dans ce goût, » feroit vraifemblablement une » fenfation étonnante. » *Mes Hymnes*, ajoûte modeftement l'Auteur, *ne feront, fi l'on veut, que des efquiffes de ces grands Tableaux; mais le deffein en eft bon, d'autres y mettront le Coloris.* Nous montrerons, dans un autre extrait, par quelques citations, que ces morceaux font finis, & qu'il ne refte plus qu'à les prendre pour modéles.

ARTICLE LXXXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

ON vient de donner au Public un *Tableau des degrés de Parenté suivant le Droit Civil, le Droit Canon & le Droit François rapporté à la Personne de Louis XIV.* C'est-à-dire que Louis XIV. y tient la place de l'*Ego* qu'on voit dans les Arbres ordinaires de Parenté : car nous devons dire qu'il nous est arrivé rarement d'ouvrir les Commentateurs récents des Institutes, sans y trouver des détails semblables à ce qu'on nous présente ici : ce sont toujours des lignes ascen-

dantes & deſcendantes au nombre de ſix de chaque côté ; des lignes tranſverſales ou collatérales avec les noms & les degrés d'agnation & de cognation : le tout ; c'eſt-à-dire ces branches collatérales, portées au niveau du cinquiéme Ayeul en montant & du cinquiéme petit-fils en deſcendant. On peut conſulter *Scuminowski de jure perſonarum 4°. Bruxelles, 1664. Tit. X. de Nuptiis. Jean Borcholten Comment. in Inſtitut. 4°. Paris 1663. Pierre de Colonques, Profeſſeur à Toulouſe. 4°. 1664. Janus à Coſta de Cahors. 4°. Paris. 1676.* Enfin *les Loix Civiles T. 3. p. 219. 220. ſeconde édition.*

Mais cela n'empêche pas que le Tableau qu'on vient de publier ne puiſſe encore être très-utile : il ſe rapporte, comme tous les autres, au *Tit. 6. du Liv. 3. des Inſtitutes* ; & l'on y voit trois

choses intéressantes & bien rangées.

1°. L'Auteur y donne les dégrés de Parenté en ligne ascendante, descendante & collatérale. Les noms y sont présentés en Latin & en François avec différentes lettres tantôt capitales, tantôt d'un plus petit caractère, quelquefois Romaines & d'autrefois italiques, pour différencier les noms généraux & particuliers; les qualifications de la parenté & celles de la personne. Les exemples sont placés dans les Princes & les Princesses de la Maison Royale; Louis XIV. servant toujours d'objet principal, étant toujours celui auquel se rapportent toutes les questions qu'on peut faire sur cette planche.

2°. A côté des dégrés de parenté, on a trois morceaux d'explication pour faire voir l'usage du tableau suivant le Droit Civil, le Droit Canonique & le Droit François.

On sçait les différences des deux premiers, surtout à l'égard des lignes collatérales, & des lignes collatérales inégales. Dans le Droit Civil, chaque personne engendrée forme un degré ; dans le Droit Canon, on prend les personnes deux à deux, par la raison, dit un Canoniste moderne *, que ces dégrés se considèrent principalement pour le Mariage qui est l'union de deux personnes. Dans le Droit François, on se conforme au Droit Canon, pour la façon de compter les dégrés dans les lignes collatérales égales, & l'on se rapproche plus du Droit Civil pour les lignes collatérales inégales. C'est ce qu'on trouve expliqué par des exemples dans ce tableau : cet endroit est même ce qu'il y a de plus neuf dans l'ouvrage, puisque les Commentateurs ordinaires des Institu-

* Scuminowski.

tes ne parlent point du Droit François.

3°. On expose, au bas du Tableau, ce que c'est qu'agnation & cognation. Il n'y a point de mystère à cela : l'*Agnation* est la parenté masculine ; la *Cognation* est la parenté par femelles. On donne encore ici des exemples bien choisis : & en général nous croyons qu'on sera content de cette Planche gravée ; elle ne peut qu'être très-utile aux Ecclésiastiques, aux Jurisconsultes, aux Banquiers, à tous ceux qui voudront lire les Institutes.

On la trouve pour le prix de 24 s. 1°. chez l'Auteur M. Caziot, Avocat en Parlement, & Docteur Aggrégé en l'Université d'Orléans ; à l'hôtel de Tanchou rue du Marché-Neuf & de la Calandre. 2°. Chez le Graveur Jean-Baptiste Lattré, rue S. Jacques au Papillon. 3°. au Palais chez de Nully & Debats Libraires.

Mémoires sur l'Amérique & sur l'Afrique, 4°. pag. 58. C'est une Description de ces deux grandes parties du Monde : on y donne clairement les divisions des pays qui y sont contenus : on expose leur situation, leur étenduë, leur température, sans entrer toutefois dans de grands détails soit Géographiques soit Historiques : ce n'est souvent qu'une espèce de Table destinée à rappeller le souvenir de ce qu'on a lû ailleurs ; mais on y remarque de l'ordre, de la netteté, & nous croyons qu'il s'y est glissé peu de fautes.

Nous nous souvenons d'avoir annoncé il y a quelque tems 2 voll. de Géographie par M. l'Abbé Nicolle de la Croix, *chez Thomas Hérissant rue S. Jacques*. Ce Livre nous est présentement bien connu, & nous en faisons beaucoup de cas, parce que l'Auteur s'est donné des

soins pour dire quelque chose de neuf. Son ouvrage n'est pas, comme la plûpart des autres Géographies, une répétition séche de ce qui se trouve partout. On voit, surtout pour l'Amérique, qu'on a extrêmement profité des découvertes modernes; on remarque au second volume une exposition très-curieuse des tentatives faites par les Russiens & par les Espagnols, pour connoître la situation de l'Amérique par rapport à l'Asie. L'Auteur a eu communication des richesses que posséde en ce genre M. de l'Isle, digne héritier d'un nom infiniment célèbre dans la Géographie. Comme ce sçavant Académicien doit donner incessamment une Carte & une Notice relative à ces importans objets, nous supprimons ici les détails de M. Nicolle de la Croix, & nous nous contentons de rendre à son ouvrage le témoignage avantageux qu'il nous paroît mériter.

Instructions Morales sur les Evangiles des Dimanches par demandes & par réponses ; avec les difficultés du Texte résolues. Par M. Barthelemi Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, vol. in-12. pag. 328. A Paris chez Delaguette & Gueffier ; à Rouen chez Herault ; à Lyon chez Regnault ; à Toul chez Vincent. Quoiqu'il y ait beaucoup de livres destinés à expliquer les Evangiles des Dimanches, nous en connoissons peu où les instructions soient par demandes & par réponses. Cette méthode est d'une utilité générale quand les réponses sont claires, courtes, substantielles ; quand on y donne le vrai sens de la parole de Dieu. Cet ouvrage nous paroît rassembler ces qualités : l'Auteur y ajoute un mérite de plus ; il rapproche le plus souvent qu'il peut les autres traits de l'Ecriture qui ont rapport aux solutions qu'il donne :

par-là il se fait une espèce de concordance qui assure la bonté des réponses. Il reste, pour les Fêtes de l'année & pour le Carême surtout, un grand nombre d'Evangiles que l'Auteur pourroit nous expliquer de la même manière. Le succès de ce volume doit l'encourager à consommer l'entreprise.

La Béatification toute récente de la Mere de Chantal a été célébrée par des cérémonies aussi majestueuses qu'édifiantes. Les Orateurs Sacrés ont préconisé, dans la Chaire Evangelique, les vertus héroïques de cette sainte Dame; plusieurs Discours ont été publiés à ce sujet, & nous avons sous les yeux celui de M. l'Abbé Clement, qui traite la matière avec un facilité & une élégance dont nous souhaitons qu'on fasse l'épreuve en lisant ce bon ouvrage. *Il se trouve chez Guerin & de la Tour, rue S. Jacques.*

Elémens de Musique théorique & pratique suivant les principes de M. Rameau, 8°. pag. 170. ſans la Préface. Chez David l'aîné, le Breton, Durand &c. M. DCC. LII.

On diviſe ce Volume en deux Livres: dans le premier on traite de la Théorie de la Muſique; dans le ſecond on donne les principales règles de la compoſition. Cependant, dit l'Auteur, *on ne compoſera pas de meilleure Muſique, pour avoir lû cet Ouvrage, qu'on ne fera de bons vers avec Richelet.* C'eſt que la Nature doit faire les trois quarts du Muſicien ainſi que du Poete; c'eſt que les Livres ne donnent que les éléments des Arts & non le génie; mais de bons éléments ſont toujours très-eſtimables.

Ceux-ci méritent d'être lûs avec beaucoup d'attention; il ne faut pas plus ſe preſſer dans cette lec-

ture que dans celle d'un Traité de Géométrie ou d'Algèbre. Toutes les définitions doivent être bien conçuës & bien retenuës ; les Chapitres doivent être étudiés dans toutes leurs parties ; & quoique les notes placées aux marges puissent absolument être omises, il est mieux toutefois de se les rendre familières, de les vérifier par des opérations Arithmétiques.

Que dirions-nous encore qui pût donner une idée suffisante de ce Livre ? Chaque point qu'on y traite peut paroître facile, & le tout ensemble assez épineux, parce qu'il est question de ne point oublier ce qu'on y lit, parce qu'il faut savoir appliquer sur le champ, & à point nommé, les règles qu'on a tâché de comprendre : on n'exige presque rien de ceux qui commenceront à faire usage de ces éléments ; mais nous sommes bien sûrs que des connoissances prélimi-

naires, qu'un peu de pratique, d'habitude du chant, de lecture dans les Livres de Musique, abrégeront infiniment le travail ; que tout cela fera disparoître la séchéresse des préceptes & donnera l'intelligence d'une infinité de finesses qui sont dans tout ce traité. Nous assurons qu'après nous en être occupés longtems, nous l'avons trouvé digne de la pénétration & des grandes lumières de l'Auteur.

Nous observons qu'un Ouvrage de cette espèce fait beaucoup d'honneur à la doctrine de M. Rameau, laquelle en est la base & l'objet. Ce sçavant Musicien vient de publier de nouvelles *Réfléxions sur la démonstration du principe de l'harmonie*. Nous nous proposons d'en parler dans un autre Volume de ces Mémoires.

En rendant compte dernièrement de la vie du célèbre Puget

par le P. Bougerel, nous éprouvions des doutes ſur pluſieurs articles de cet Ouvrage. Nous ne ſavions, par exemple, s'il falloit aſſurer que Puget eût été deux fois à Rome; qu'il eût travaillé dès ſes premières années à Florence; qu'il eût fait un voyage à Gènes par l'ordre de M. Fouquet; qu'il fût demeuré huit ou neuf ans dans cette Ville: & la raiſon de nos doutes, c'eſt que, depuis très-peu de tems, on nous a donné des *Réfléxions Critiques ſur les différentes Ecoles de Peinture*, où l'on parle auſſi de Puget, où l'on reconnoît toute l'étendue de ſon mérite, mais ſans convenir des faits que nous venons d'indiquer.

Cette diverſité de témoignages ſur des objets ſi récents & ſi ſimples, nous étonnoit; & pour ſatisfaire à ce que le Public pouvoit eſpérer de notre attention, nous placions au bas de l'Article

concernant la vie de Puget, quelques notes marginales, qui exposent le sentiment de M. le Marquis d'Argens Auteur des *Réfléxions Critiques* : on peut revoir nos Mémoires de ce mois, premier Volume.

Or voici une Lettre de 14 ou 15 pages qui vient de paroître en confirmation de l'ouvrage du P. Bougerel, c'est-à-dire pour affirmer tous les faits que cet Auteur avance, touchant les voyages de Puget à Rome & à Genes, sans compter d'autres particularités où le récit de M. d'Argens ne se concilie pas avec celui de l'Historien des hommes illustres de Provence. On lira volontiers cette Lettre, & l'on souhaitera que l'Auteur des *Réfléxions Critiques* expose aussi son sentiment & ses preuves. Jusqu'à ce qu'il parle, tenons pour la vie telle que nous la donne le P. Bougerel. Nous sçavons qu'elle

a fait plaiſir au Public, & que l'Article de nos Mémoires, tout abrégé qu'il eſt, a donné beaucoup d'idée de la piéce entière.

Il pourroit ſe faire que le Morceau qui regarde Puget, dans le Livre de M. le Marquis d'Argens, eût été gâté & altéré à l'impreſſion : car nous avons vû une lettre où l'Auteur ſe plaint amèrement des fautes énormes que les Editeurs & les Imprimeurs ont miſes dans ſon Ouvrage. Les détails où M. d'Argens entre à ce ſujet montrent la juſtice de ſes plaintes; mais ce malheur lui eſt commun avec tant d'Ecrivains trompés par leurs Libraires, qu'il doit bien ſe conſoler ; d'autant mieux que ſon Livre, très-agréable pour le fond, & très-bien reçu des Connoiſſeurs, n'a point ſouffert de cette négligence Typographique. Il faut avouer néanmoins qu'elle a été très-grande & très-coupable. L'Auteur

a compté 632 fautes dans ce Volume qui est de 240. pages ; il y a remarqué des contresens énormes, des phrases totalement altérées, des constructions changées, estropiées : & des exemples, rapportés dans la lettre, prouvent tout cela. Nous ne les rappellons point, parce que la liste en est trop longue. Il suffit que le Public en soit prévenu, qu'il sache aussi que l'Auteur étoit absent durant le cours de l'Edition ; & que nous avertissions en général les Libraires & les Imprimeurs de leurs obligations, que nous leur représentions le tort qu'ils font à la République des Lettres, à la Société entière, & à eux-mêmes, quand la négligence ou l'avarice leur fait négliger la correction des ouvrages qu'ils donnent au Public.

TABLE DES ARTICLES du II. Vol. de Juillet 1752.

ART. LXXX. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin &c.* 1541
ART. LXXXI. *Vies des premiers Peintres du Roi &c.* Dernier Extrait. 1554
ART. LXXXII. *Histoire des Empereurs Romains &c.* 1584

ART. LXXXIII. *Lettre aux Journalistes de Trévoux sur le XXXII. Canon du Concile d'Elvire &c* 1607
ART. LXXXIV. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.* Suite de l'Article LXXII au I. Vol de Juillet. 1642
ART. LXXXV. Georgii Mathiæ Bosii Commercium Epistolicum &c. *Commerce Epistolaire de M. Bose sur l'Obélisque de Sesostris &c.* 1664
ART. LXXXVI. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, Année* M. DCC. XLVI. 1673
ART. LXXXVII. *Poësies Sacrées de M. le Franc* 1675
ART. LXXXVIII. *Nouvelles Littéraires.* 1712

Errata pour Juillet I. Vol.

P. 1445 l. 3. limbes, *lis.* limbe.
P. 1526, l. antep. certain, *lis.* certains.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 20 Juin 1752.

LE ROUGE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Août 1752.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Août 1752.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. }

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	10.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Août 1752.

ARTICLE LXXXIX.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres, Année M.DCC. XLIX. 4°. p. 520. A Berlin chez Haude & Spener, &c. M. DCC. LI.

LA Classe de Mathématiques, comprise dans ce Volume, s'annonce par un Mémoire fort curieux en son genre, mais qui ne piquera peut-être pas beaucoup de Lec-

teurs. Il roule *ſur la Controverſe entre MM. Leibnitz & Jean Bernoulli ſur les Logarithmes des Nombres Négatifs & Imaginaires;* & c'eſt M. Euler qui rend compte de ce démêlé, qui balance les raiſons de l'un & de l'autre, qui prononce enſuite, & décide la queſtion. On ſçait ce que c'eſt que les Logarithmes : ce ſont les termes d'une progreſſion Arithmétique, qui répondent à ceux d'une progreſſion Géométrique. Soit cette progreſſion Géométrique

1 2 4 8 16 32 64

Les Logarithmes qui lui répondent, ſont

0 1 2 3 4 5 6.

Et l'avantage de cette invention eſt de ſubſtituer l'addition & la ſouſtraction, deux opérations très-faciles, à la multiplication & à la diviſion qui ſont plus compliquées. Par exemple encore, ſi l'on

veut multiplier 16 par 4, prenez les logarithmes 4 & 2 qui répondent à ces nombres, additionnez-les, vous aurez 6 qui est le Logarithme de 64, & en effet ce dernier nombre est le produit de 16 par quatre. Nous ne supposons ici que des nombres & des opérations de peu d'étenduë; pour les difficiles il y a des Tables toutes faites, qui ont donné grande idée de la patience des Calculateurs.

Il falloit, ce semble, mettre ici ces notions élémentaires pour qu'on entendît le sujet de la Controverse entre Leibnitz & Bernoulli. Ce dernier disoit que les Logarithmes des nombres négatifs étoient les mêmes que ceux des nombres affirmatifs, ou que le Logarithme du nombre négatif — *a* ou si l'on veut des chiffres — 10 étoit égal au Logarithme du nombre affirmatif + *a* ou en chiffres + 10.

Et l'on ne peut nier que cette aſſertion ne ſoit très-raiſonnable, car nous concevons fort bien que les Signes + & — ne changeant rien à la façon d'opérer ſoit par Algèbre, ſoit par Arithmétique; ils ne font qu'indiquer, pour les réſultats, ſi les quantités ſont poſitives ou négatives; ſi par exemple un homme eſt riche de la quantité que dénote *a*, ou s'il s'en faut cette quantité *a* qu'il ne ſoit quitte de toutes dettes, ou, ce qui eſt la même choſe, qu'il ne poſſéde rien, ſans devoir auſſi rien à perſonne. Nous exprimons tout ceci bien ſimplement, & peut-être bien méchaniquement, parce que nous voulons être entendus de tout le monde: & en général nous croyons que dans des détails plus ſcientifiques, bien remplis de formules, bien hériſſés d'Algèbre, il y a beaucoup d'inutilités, ſans compter la charlatanerie.

Leibnitz penſoit que les Logarithmes de tous les nombres négatifs & à plus forte raiſon ceux des nombres imaginaires, étoient imaginaires; il étoit bien éloigné par conſéquent de reconnoître pour Logarithme du nombre — *a* ou en chiffres — 10 celui du nombre + *a* ou + 10. Il diſoit ſur cela bien des raiſons qui ne prouvoient pas grand'-choſe, & dont il paroît que M. Euler n'a pas été perſuadé. Ce Géomètre s'accorde mieux avec Bernoulli ; mais il détaille auſſi beaucoup de doctrine qui lui eſt propre & qu'il faut voir dans le Livre.

Les autres Mémoires de cette Claſſe de Mathématiques ſe trouvent dans l'ordre ſuivant :

Mémoire ſur la véritable raiſon du défaut de la règle de Cardan dans le cas irréductible des Equations du troiſième degré & de ſa bonté dans les autres. Par M. Koenig.

Rapport de quelques Observations céleſtes, faites à l'Observatoire Royal (de Berlin) Par M. Kies.

Sur le point de rebrouſſement de la ſeconde eſpèce de M. le Marquis de l'Hôpital. Par M. Euler.

Recherches ſur les racines imaginaires des Equations. Par M. Euler.

Recherches ſur la préceſſion des Equinoxes & ſur la nutation de l'axe de la Terre. Par M. Euler.

De la parallaxe de la Lune tant par rapport à ſa hauteur qu'à ſon azimuth, dans l'hypothèſe de la Terre ſphéroïdique. Par M. Euler.

De la ſituation la plus avantageuſe des Planètes pour découvrir les irrégularités de leurs mouvements. Par M. Kies.

Sur les Eclipſes des Etoiles fixes par la Lune. Par M. Kies.

Mémoire dans lequel on examine ſi l'on peut eſpérer la même pré-

cision, dans la détermination des longitudes, des observations des occultations des Etoïles fixes par la Lune, ou des distances de cette Planète aux Etoiles fixes, que des Eclipses des Satellites de Jupiter. Par M. Cassini de Thury.

Description d'un Instrument qui se trouve à l'Observatoire de Berlin.

Extrait d'une Lettre de M. d'Alembert à M. de Maupertuis.

Le premier Mémoire de la Classe de Philosophie spéculative est une *Dissertation sur les raisons d'établir ou d'abroger les Loix.* Cet Ouvrage a été publié séparément, c'est-à-dire hors de ce Volume de l'Académie, & nous en avons rendu compte avec soin dans nos Mémoires de Décembre 1751. Art. CXXIII.

On trouve ensuite l'*Examen de l'Usure suivant les principes du droit naturel* par M. Formey;

Ouvrage publié avec le précédent, & sur lequel il pourroit s'élever de grandes controverses, puisqu'il ne s'accorde point avec la doctrine des Théologiens & de l'Eglise. M. Formey enseigne que l'usure est licite; qu'il est même permis d'exiger les intérêts des intérêts; qu'il n'y a d'usurier condamnable que celui qui exige un intérêt des pauvres, ou qui rançonne des gens dans le besoin, en ne leur prêtant que son superflu, & ne faisant encore ce prêt que pour peu de jours. C'est le résultat du Mémoire, & l'on voit combien cela s'éloigne des principes de la saine Morale.

Un Mémoire de M. Mérian sur ce qu'il appelle *l'apperception de sa propre existence*, traite fort au long un point très-clair, qui est que le fameux enthymême *je pense, donc j'existe*, est un pur Sophisme, puisqu'on prouve *idem*

per idem, puiſque la conſéquence eſt abſolument la même choſe que l'Antécédent, puiſqu'on ſuppoſe ce qui eſt en queſtion, dès-là qu'on établit ſeulement le pronom *Je*; étant bien manifeſte que ſi je puis dire *Je*, il faut qu'on m'accorde que *j'exiſte*. Au reſte il y a de fort bonnes choſes dans ce Mémoire : on y fait ſentir l'utilité & les abus du doute méthodique ; on montre que la connoiſſance de notre être ne nous vient ni par raiſonnement ni par réfléxion, mais par ſimple vuë intime & immédiate, laquelle *eſt le premier Acte & un Acte eſſentiel de l'Etre intelligent en tant que tel, vû que toutes les connoiſſances le préſuppoſent, pendant que lui ſeul ne préſuppoſe rien.*

Le même Académicien (M. Mérian) donne un Mémoire de 35. pages pour montrer que les idées ne ſont pas des ſubſtances, mais

des manières d'être de l'ame, & que les idées ne peuvent exiſter dans l'ame ſans être apperçuës d'elle. Il y a tant de Métaphyſique dans ce diſcours qu'on en perd la trace, le fil, l'ordonnance à meſure qu'on lit. Si les raiſonnements de l'Auteur étoient réduits à quelques pages, tout ceci vaudroit beaucoup mieux.

Il n'en eſt pas tout-à-fait de même du Mémoire ſuivant intitulé: *Réfléxions ſur l'origine du plaiſir, où l'on tâche de prouver l'idée de Deſcartes, qu'il naît toujours du ſentiment de la perfection de nous-mêmes.* Par M. Kaëſtner. En 8. ou 9. pages on nous dit des choſes intéreſſantes: on fait voir, par un détail clair & bien circonſtancié, que les choſes ne nous plaiſent qu'autant qu'il ſe trouve en elles quelque qualité qui excite en nous le ſentiment de notre propre excellence. On montre

que le ſentiment des perfections étrangères, c'eſt-à-dire de celles qui ſont dans les objets placés hors de nous, ne peut être dans tous les cas la ſource & l'origine du plaiſir que nous éprouvons ; au lieu que le ſentiment de notre perfection peut & doit ſe trouver dans le plaiſir même auquel les perfections étrangères donnent naiſſance. Voici comment l'Auteur explique le plaiſir qu'on ſent à des travaux difficiles. » Ce qui » engage le plus efficacement le » Philoſophe à l'examen des queſ» tions épineuſes, le Géomètre à » des recherches profondes, le Poë» te à des recherches ſublimes, le » Méchaniſte même à des chef» d'œuvres de ſon Art, ce n'eſt aſ» ſurément que le plaiſir qu'ils ſen» tent à pouvoir produire quel» que choſe qui marque l'excellen» ce de leur genie & de leur in» duſtrie. La gloire elle-même, ce

» reſſort l'un des plus puiſſants des
» grandes actions, eſt-ce autre
» choſe que la conviction qu'on
» connoîtra nos perfections ? »

La Claſſe des Belles-Lettres ne contient que deux Articles. Le premier eſt une *Diſſertation de M. Pelloutier ſur un Paſſage des Commentaires de Jules Céſar*, de Bello Gallico l. 6. chap. 21. Ce Paſſage n'eſt pourtant qu'une eſpèce d'acceſſoire dans la Diſſertation. L'objet capital eſt de réfuter le Baron de la Hontan qui prétend que les habitans naturels de l'Amérique ſont tous impubères, c'eſt-à-dire qu'à l'exception de la tête & des ſourcils, ils n'ont jamais *ni poil ni barbe*. M. Pelloutier obſerve que *pour parler exactement, il falloit dire que ces Peuples veulent être impubères ; qu'ils s'en font un honneur* ; & qu'ils s'arrachent de bonne heure le poil & la barbe juſqu'à la racine :

pratique qui étoit autrefois également reçuë chez les Celtes & chez les Germains. C'eſt à l'occaſion de ces derniers que l'Auteur explique le Paſſage des Commentaires de Céſar, il dit qu'*aucun des Commentateurs qu'il a eu occaſion de conſulter n'a touché cet endroit :* cela peut être : pour nous, à l'ouverture ſeule du Céſar à la Dauphine, nous avons trouvé, dans une Note, l'explication de M. Pelloutier, c'eſt-à-dire l'avis qu'il donne de rapporter la fin du paſſage, non à ce qui précède immédiatement, mais à une phraſe placée plus haut.. * En conſultant

* Il eſt queſtion de ces mots, *cujus rei nulla eſt occultatio* que le Commentateur à la Dauphine rapporte, ainſi que M. Pelloutier, à ceux-ci. *Qui diutiſſimè impuberes manſerunt, maximam inter ſuos ferunt laudem.* Il faudroit pour l'intelligence de tout ceci tranſcrire le paſſage : ce qui nous arrêteroit trop, &

l'ancien Commentateur Grec de César, tiré de la Bibliothèque de M. Petau, nous avons aussi trouvé une leçon qui donneroit bien du jour à ce Passage si l'on vouloit en faire usage. Nous renvoyons le Lecteur à toutes ces sources, & nous finissons par un dernier Mèmoire intitulé : *Dissertation sur l'origine du Peuple Prussien ;* par M. de Francheville. Cet Auteur propose trois parties ; dans la première, il doit indiquer *les caractères propres & invariables par le moyen desquels on peut parvenir à démêler la Prusse dans les Ecrits des Anciens, sous quelque nom qu'elle y ait été désignée.*

Dans la seconde, *il expliquera les successions de ces anciens Peuples, & il donnera un abrégé de leur histoire.*

---

nous jetteroit d'ailleurs dans une discussion de choses qui se traiteroient mieux en Latin qu'en François.

Dans la troisième *il examinera d'où la Prusse a tiré son nom.*

De ces trois parties M. de Francheville n'embrasse ici que la première ; & le caractère qu'il fait servir à démêler la Prusse, dans les Ecrits des Anciens, est l'ambre jaune qu'on pêche sur ses côtes. Pour la preuve, plusieurs Auteurs sont mis en œuvre, surtout Herodote, Pline, Corneille-Tacite, Cassiodore &c. mais Pline fournit le fond principal, parce qu'il balance les divers avis sur l'origine de l'Ambre.

On voit, par les Textes de cet Historien & par ceux des autres Ecrivains, que la production de l'Ambre se faisoit sur les bords de l'*Eridan* ou du *Rhône*, deux Fleuves qu'on a confondus dans cette discussion Geographique. Or l'Académicien, Auteur du Mémoire, croit que ces Fleuves ou plutôt leurs noms ne peuvent con-

venir qu'à la Riviere de *Rodaune* ou *Raddaune* qui prend sa source en Prusse & se décharge dans la Vistule sous les murs mêmes de Dantzic : ce qui étant trouvé ou imaginé, il n'y a plus qu'à conclure que, selon les Anciens, la Prusse étoit l'endroit d'où l'Ambre se répandoit dans les contrées de l'Europe & de l'Asie; on n'a plus qu'à voir la Prusse dans tous les passages, d'ailleurs très-difficiles, où il est parlé de l'Ambre & de son origine.

Il y a sur tout ceci des détails, des explications, des convenances, & une assez bonne manière d'analyser, de rapprocher, de décider; mais il reste pourtant toujours un nuage sur cette petite rivière de *Rodaune* qui n'a peut-être pas plus de huit ou dix lieuës de cours, & qui ne paroît pas avoir fait assez de figure dans le monde pour que les Historiens

Grecs & Latins s'en ſoient occupés ; auſſi le P. Hardouin, dans une Note de ſon Pline, ſe mocque-t-il bien de ceux qui prennent la *Rodaune* de Dantzic pour le *Rhodanus* des Anciens. * Mais c'eſt une querelle à vuider entre les Savans, & notre affaire n'eſt point d'infirmer ou d'appuyer le Mémoire de M. de Francheville. Nous verrons les deux autres parties de ſon ouvrage dans un autre Volume de l'Académie de Berlin ; & ici nous finiſſons l'Extrait de celui-ci. En général il nous a paru moins intéreſſant & moins fourni que les précédents. On y trouve néanmoins des richeſſes littéraires, & nous croyons qu'il ſoutient encore la réputation de cette Compagnie.

---

* Qui Radaunum amnem (is Dantiſcum præterfluit) pro Rhodano acceptum à veteribus volunt, λῆρυς λήρυσιν.

ARTICLE XC.

LETTRE SUR LE PROgrès des Sciences, in-12. pag. 124. M. DCC. LI. Par M. de Maupertuis.

CEtte Lettre eſt pleine de vües ſingulières : pour les imaginer, il a fallu être plus que ſavant ; pour les exécuter peut-être faudroit-il être plus que Roi. Auſſi eſt-ce un très-célèbre Académicien, qui écrit à un Monarque puiſſant ; l'un & l'autre zélés pour les Sciences, & très-éclairés ſur ce qui peut en procurer la gloire.

L'Auteur n'oſe, *dit-il*, ſe comparer à Bacon dont le génie fut aſſez étendu pour embraſſer toutes les connoiſſances, *pour ranger chacune dans ſon ordre, & faire voir ſa dépendance avec les autres & avec le tout.* M. de Maupertuis ſe borne à quelques *recherches uti-*

les au Genre Humain, curieuses pour les Savans, & dans lesquelles l'état actuel des Sciences semble nous mettre à portée de réussir. Ces recherches ont pour objet certains Articles qui sont comme autant de problêmes : nous indiquons rapidement ces détails.

I. * *Découvrir les Terres Australes.* Le Capitaine Lozier en a assez approché pour les voir vers le 52^e^ degré de latitude. Les glaces l'empêchèrent d'aborder ; un mois plus tard elles eussent été fondues : c'est ce qu'on conjecture avec assez de vraisemblance, pour enhardir les Navigateurs à de nouvelles tentatives. On pourroit même surmonter cet obstacle avec les mêmes moyens qu'on le fait au Nord. Alors on seroit à portée

* Ces Chiffres I. II. III. &c. ne sont point dans le Livre : nous les ajoutons pour distinguer davantage les matières.

de ſatisfaire la curioſité de l'Auteur ſur les Patagons qu'on dit être des Géans établis à l'extrémité Auſtrale de l'Amérique. On n'en connoît encore qu'un crâne, que la Société Royale de Londres croit avoir été le crâne d'un homme de 10. ou 12. pieds. M. de M. voudroit ſçavoir quelles penſées, & quelles Sciences ſont logées dans ces groſſes têtes; & l'hiſtoire de ces hommes l'intéreſſe encore plus que leur taille.

II. *Paſſer aux Indes par les Mers du Nord.* On l'a tenté vainement par le Nord-Eſt & le Nord-Oueſt. M. de Maupertuis conſeille d'aller droit au Pôle, il y promet *moins de glaces & un climat plus doux*, & il prouve cette eſpèce de paradoxe en Phyſicien habile. Là on verroit ſi ſous ce Pôle il y a des mers ou des terres, on obſerveroit les Phénomènes de l'aiman *dans la ſource d'où ils ſemblent*

blent partir ; on ſçauroit à quoi s'en tenir ſur les Aurores Boréales ; peut-être trouveroit-on, en même tems, la Loi à laquelle ſont ſoumis les écarts que fait l'aiman dans ſa direction. Perſonne n'ignore combien de pareilles découvertes pourroient ſervir à perfectionner la navigation, le commerce & la ligne de l'exacte direction de l'aiman trouvée par M. Halley, en cas qu'on en eût alors beſoin. M. de M. qui propoſe tous ces motifs, remarque judicieuſement qu'il faudroit d'abord obſerver ſur terre, & par-là s'aſſurer d'une bonne théorie, dont on ſe ſerviroit pour obſerver ſur mer.

III. *Pénétrer dans le continent de l'Afrique*. Les Arts & les Sciences l'ont longtems habité, on en trouve encore des traces ſur les rivages de l'Egypte. En rentrant dans ces terres jadis ſi connuës, on ouvriroit des mines également

précieuses au commerce & à la curiosité des hommes.

M. de M. dit un mot des Pyramides d'Egypte. Il ne croit pas qu'on ne les ait élevées que pour honorer un cadavre. Il soupçonne que, sous leurs fondements, on a creusé de profondes cavités, qui pourroient bien renfermer des monumens inestimables. Il voudroit qu'on y descendît au moins pour examiner les Phénomènes de l'attraction, qui n'est encore connuë que par des expériences faites à la superficie de la Terre.

IV. *Fonder un Collège de Sciences Etrangères*, où chaque Nation de l'Univers entretînt quelques-uns de ses Savants, comme en Europe les Puissances s'envoyent les unes aux autres des Ambassadeurs. Ce Collège auroit en Littérature un avantage qu'aucune Cour n'a en Politique, il seroit le centre de la Littérature du monde entier. Il

faudroit tâcher de l'établir dans *la Ville Latine*, que veut encore fonder M. de M. & dont il bannit tout uſage des autres Langues. Par-là on s'épargneroit le beſoin de gager des Interprêtes.

V. *Perfectionner l'Aſtronomie* ; en diſtribuant à chaque Obſervateur un certain eſpace du Ciel, une Zône de deux ou trois degrés, parallèle à l'Equateur, dans laquelle chacun examineroit les Etoiles qui s'y trouvent. Il eſt vraiſemblable qu'on découvriroit par-là bien des *Phénomènes inattendus*. Pour avancer ces découvertes, l'Auteur exhorte à perfectionner les Téleſcopes ou les théories qu'on a ſur la Lune.

VI. *Connoître la figure de la Terre par la parallaxe de la Lune*. On a beaucoup travaillé à Quito, à Pello & à Paris, pour connoître la vraie figure de la Terre; mais 1°. on n'a opéré que dans un Hémiſphère, & il pourroit ſe faire que,

dans l'autre, la figure de la Terre fût différente; 2°. on n'a meſuré & connu que les différentes courbures du Méridien dans les lieux où l'on a opéré : rien ne nous aſſure que dans les intervalles qui ſéparent ces lieux, cette courbure ſuive les loix qu'on a ſuppoſées; 3°. la corde de l'arc compris entre Quito & Paris, & celle de l'arc entre Paris & Pello pourroient avoir un rapport bien différent de celui qu'on a ſuppoſé d'après les courbures : d'où M. de Maupertuis conclud qu'il ſeroit à propos de joindre les obſervations de la parallaxe de la Lune à celles qui ont été faites; il indique les avantages de cette dernière opération; il voudroit qu'on obſervât en même tems au Cap de Bonne-Eſpérance, à Pello & à Tripoli, *ou plus au Sud.* Il faudroit voir cet endroit de la lettre, qui eſt très-curieux.

VII. *Rendre plus utile le ſup-*

plice des criminels, en le bornant à des essais de Chirurgie & de Médecine, qui ne seroient que des opérations & des remèdes qu'on éprouveroit sur les coupables. Ils y gagneroient la vie, si l'essai n'étoit pas meurtrier. Mais observons que l'essai ne devroit pas être flétrissant pour le Chirurgien qui consentiroit à y prêter sa main.

VIII. *Augmenter la hardiesse des Médecins.* M. de M. ne leur pardonne pas de s'enfermer *dans un petit cercle de médicamens, dont ils ne peuvent sortir.* Il voudroit qu'ils essayassent toutes les méthodes usitées dans les différens païs du monde; qu'ils éprouvassent les remédes les plus singuliers, dès qu'on en peut attendre quelque succès; qu'ils missent en œuvre jusqu'à la *force centrifuge*, comme un Géomètre le proposoit un jour; que dans les maladies, qui attaquent toute une Province, ils ten-

taſſent les *remèdes & les traitemens les plus hazardeux* ſous la direction du Magiſtrat ; & qu'enfin chaque maladie eût ſon Médecin, qui ne ſe mêlât point des autres. M. de M. n'a pas ſongé qu'il y en auroit dont le diſtrict, ſurtout hors des grandes Villes, ſeroit trop borné pour occuper leurs talens & les faire vivre.

IX. *Faire des expériences ſur des Animaux*. C'eſt-à-dire obſerver ſi, en formant des *alliances bizarres*, des *unions artificielles*, il ne naîtroit pas des eſpèces ſingulières. Mais il nous ſemble que ceci pourroit être plus préjudiciable à la fécondité naturelle, qu'utile au progrès de nos connoiſſances.

X. *Augmenter & perfectionner les obſervations Microſcopiques*. Ces obſervations ont, en quelque ſorte, créé un nouveau monde ; il ſeroit à propos, dit l'Auteur, que le Gouvernement les encourageât, qu'on propoſât un prix pour l'Op-

ticien qui auroit fourni le meilleur Microſcope &c.

XI. *Faire uſage des Miroirs brulans.* Ce qu'on a déja decouvert en ce genre fait voir qu'on pourroit conſtruire des *tours brulantes*, ou *des Amphithéâtres chargés de Miroirs qui produiroient un feu preſque auſſi actif que celui du Soleil même.*

XII. *Remonter à la ſource des nerfs*, pour y opérer & chercher le ſecret de *guérir les fols*, & les autres eſprits malades : on ne deſtine que les criminels à en ſubir les premières épreuves. Mais s'ils n'ont pas de ces maladies, ne faudroit-il pas les leur donner pour en trouver la cure à leurs dépens ?

XIII. *Remonter à l'origine des Langues en prenant deux ou trois enfans en bas âge, & en les élevant ſans aucun commerce avec les autres hommes.* L'idiome pour lequel ils ſe décideroient, ſeroit,

ſelon M. de Maupertuis, le plus naturel, & par conſequent le plus ancien. Mais n'arriveroit-il pas plutôt qu'ils s'aideroient d'abord de ſignes & de ſons inarticulés; que ces ſons ſe perfectionneroient avec le tems; qu'après quelques générations, il en ſortiroit une langue fort laconique, & qu'en formant pluſieurs pareilles colonies, on y verroit naître autant de Langues dont le hazard auroit fixé la différence?

M. de M. interdit aux hommes la recherche des Chimères, c'eſt-à-dire *de la Pierre Philoſophale*, *de la quadrature du cercle &c.* c'eſt par où il finit ſa lettre. On ne peut la lire ſans ſentir combien la faveur d'un puiſſant Prince étend les vuës d'un grand Phyſicien, & élargit l'imagination d'un ſévère Géomètre.

ARTICLE XCI.

NOUVEAUX MEMOIRES d'Histoire, de Critique, & de Littérature. Par M. l'Abbé d'Artigny. Tome V^e^. Volume in-12. pag. 455. A Paris, chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins. M. DCC. LII.

LA carrière des Anecdotes Littéraires a deux qualités qui sont favorables aux Ecrivains & aux Lecteurs ; elle est en quelque sorte infinie, & elle est presque toujours agréable. Quand on sçait bien chercher dans les siècles qui nous ont précédés, & quand on a le talent de mettre en œuvre ce qu'on y trouve ; jamais on ne demeure court, & il est presque aussi rare qu'on ennuye. M. l'Abbé d'Artigny, Auteur de cette collection, a éprouvé ce que nous disons : ses cinq Volumes ont été

bien reçûs, & nous souhaitons qu'il ne mette pas sitôt des bornes à son travail. Ce n'est pas que les objets qu'il rassemble dans ses Mémoires soient tous de la même force, ou qu'ils intéressent également le Lecteur : on sent qu'il doit y avoir des ombres propres à faire briller certaines parties & puis ceci est le bien de tout le monde : ce qui n'entre pas dans le plan des études ou des goûts de certains Lecteurs, trouve plus de crédit ailleurs ; & nous pouvons assurer en général que la lecture des cinq volumes nous a plû presque partout ; & à l'égard de ce dernier Tome, nous reconnoissons qu'il n'est pas moins picquant que les autres ; il faut annoncer succinctement les matières qui le composent.

M. Huet a donné une dissertation sur l'Auteur de l'Astrée, Honoré d'Urfé ; & croiroit-on

bien que ce morceau eſt plein d'inexactitudes ? La critique qu'on en fait ici ; dans un Article raiſonné, eſt pleine de recherches & de bons raiſonnements.

On nous donne enſuite une lettre de M. l'Abbé Saas, de l'Académie des Sciences & Belles Lettres de Rouen, à M. l'Abbé Goujet contenant des remarques ſur une Savante d'Italie nommée *Iſotta* & ſurnommée *Nugarola.*

Cette Pièce ſert à réformer pluſieurs Articles d'une diſſertation de feu M. de la Roque, & le récit de pluſieurs autres Ecrivains tant Italiens que François, qui n'ont connu qu'imparfaitement la perſonne dont il eſt ici queſtion. M. l'Abbé Saas diſtingue une *Iſotta* de Verone & une *Iſotta* de Rimini ; la première jouiſſant d'une bonne réputation, la ſeconde trop connuë par ſa mauvaiſe conduite ; l'une & l'autre fameuſe vers le milieu du

XV. Siècle. Il y a dans cette Lettre une multitude d'Anecdotes & une abondance de recherches dont peu de Littérateurs ſeroient capables.

Cet article eſt ſuivi d'une ſingulière production, c'eſt l'Oraiſon funébre de Louis Bertons de Crillon, ſurnommé le Brave, prononcée à Avignon en 1617. par le P. François Bening, Jeſuite. » Le ſérieux & » le burleſque y marchent d'un pas » égal..... Tout y eſt original & » recréatif, le ton, le ſtyle, les pen- » ſées, & en particulier le fréquent » uſage des Antithèſes, des équivo- » ques & des jeux de mots. » Nous ſçavons bien que la plûpart des ſermons de ce temps-là, étoient d'un goût auquel rien ne reſſemble aujourd'hui, mais il faut convenir que celui-ci ſe diſtingue extrêmement parmi les Piéces qu'on nous a conſervées en ce genre.

Le ſujet étoit beau, l'Auteur étoit apparemment homme de ré-

putation, & cela n'empêche pas que les excès du ridicule ne ſoient frappans. Il falloit avoir une ſorte d'eſprit pour dire tout cela, & n'avoir jamais réfléchi ſur le naturel des Anciens, pour entaſſer tant de choſes groteſques. Croiroit-on néanmoins qu'il ſeroit difficile, avec un diſcours bien compoſé, de donner plus d'idée d'un Brave tel que Crillon? Le caractère qu'on en fait, eſt plein de traits outrés; mais, réduits à leur juſte meſure, ils ont de la force & de l'expreſſion, comme quand il eſt dit dans un endroit: *tous les Crillons naiſſent l'épée à la main, le conſeil à la tête, & le courage au cœur*; & ailleurs » ſa dévo-
» tion n'étoit point féminine, mais
» mâle, virile & martiale ſelon ſon
» naturel, air guerrier, & humeur
» ſoldateſque. La briéveté de ſon
» oraiſon étoit aggrandie par la
» grandeur de ſon ame; ſes prières
» étoient comme l'ouvrage de Ti-

» manthe, auquel, comme dit Pli-
» ne, *plus intelligebatur quam pin-*
» *gebatur :* son cœur parloit plus
» que sa bouche. . . . . Le sieur de
» Crillon traitoit avec Dieu, com-
» me avec les Rois, briévement &
» révèremment. » En paraphrasant
ce texte, *abjectus est clypeus for-*
tium; que de choses, cet Orateur
singulier imagine & présente à l'Au-
diteur! » *Abjectus est*, il est mort. S.
» Père, voilà votre vassal & votre
» défenseur; Roi de France, voilà vo-
» tre bouclier; Noblesse, voilà vo-
» tre modèle; Soldats, voilà vo-
» tre Père; Pauvres, voilà votre
» dépensier; François, voilà vo-
» tre pavois; Avignonois, voilà
» l'honneur de votre ville; Reli-
» gion, voilà ton protecteur; Ma-
» gnanimité, voilà ton parangon;
» Clémence, voilà ton lustre; Li-
» béralité, voilà ta gloire; Sincè-
» rité, voilà ta perle. *Abjectus est*,
» il est mort. La Briolle, S. Jean
» d'Angely, Nismes, la Rochelle,

» voilà votre foudre; Calais, Tours»
» Quillebeuf, voilà votre mur;
» Dreux, Jarnac, Moncontour,
» voilà votre Mars; Paris, la Fère,
» Boulogne, Laon, voilà votre
» Crillon; Chamberry, Conflans,
» Charbonniere, Montmillan, voilà
» le Brave Crillon; Dauphiné,
» Comptat d'Avignon, Lépante,
» voilà le Brave des Braves; *abjectus*
» *est*, il est mort. »

M. l'Abbé d'Artigny, avoit fait des remarques, dans son premier volume, sur l'Origine de la Magie, & des autres pratiques superstitieuses. Un Critique inconnu l'a attaqué, & il se défend ici par un détail d'observations où il y a beaucoup de sagesse & de vérité. Des esprits prévenus ou extrêmes pouroient en abuser; mais ce seroit leur faute.

Il n'y a rien de mieux choisi, pour l'ornement de ce volume, que les extraits qu'on y donne de la Chronologie noyennaire du Doc-

teur Cayet. Cela forme deux Articles fort étendus : nous citerons quelque chose du premier. On y voit l'histoire des premières années du Roi Henri IV. Notre Auteur conserve les expressions de l'Ouvrage même, & nous lui en sçavons gré. *car c'est le cas où l'on ne doit rien changer au style des Auteurs originaux.*

La naissance & la première éducation de Henri sont racontées avec une naïveté & des graces inimitables. » Ce petit Prince vint » au monde sans pleurer ni crier ; » & la première viande qu'il reçut » fut de la main de son grand-père » ledit sieur Roi Henri (d'Albret) » qui lui bailla une pillule de la » Thériaque des gens de Village, » qui est un cap d'ail dont il lui » frotta ses petites lévres, lesquel» les il se frippa l'une contre l'au» tre comme pour succer : ce qu'» ayant vû le Roi, & prenant de-là

» une bonne conjecture qu'il ſeroit
» d'un bon naturel, il lui préſenta
» du vin dans ſa coupe : à l'odeur
» ce petit Prince branla la tête,
» comme peut faire un enfant, &
» lors ledit Sieur Roi dit : *tu ſeras*
» *un vrai Bearnois...* Il fut élevé
» & nourri dignement en Prince,
» mais enſorte qu'il étoit dur au
» labeur & mangeoit ſouvent du
» pain commun, le grand-père le
» voulant ainſi, afin que de jeu-
» neſſe il s'apprît à néceſſité. Tant
» que véquit le bon Roi Henri
» d'Albret, il ne voulut que ſon
» petit-fils fût mignardé délicate-
» ment; & a été vû à la mode du
» pays, parmi les autres enfans du
» Village, quelquefois pieds dé-
» chaux & nud tête, tant en hyver
» qu'en été; qui eſt une des cauſes
» pour leſquelles les Bearnois ſont
» robuſtes & agiles ſingulière-
» ment. »

On s'occupera volontiers du *dé-*

mêlé de S. Gelais & de Ronſard, *des éclairciſſemens ſur les premiers Ouvrages de M. Godeau*, de quelques anecdotes *ſur les Ecrivains qui ont porté le nom de Montreuil*, d'une *diſſertation ſur l'apparition de Samuel &c.* Ce ſont autant d'Articles ſéparés dans ce Volume. Nous voulons finir par quelques obſervations de l'Auteur touchant les Plagiaires. Il nous parle d'abord dans un article entier du Profeſſeur *Richeſource*, eſpèce de Pédant & de Déclamateur, qui tenoit à Paris Ecole publique de Plagiat, & qui vécut juſqu'en 1695. Il eſt l'Auteur d'un mauvais Livret intitulé : *Le Maſque des Orateurs, c'eſt-à-dire la manière de déguiſer facilement toutes ſortes de diſcours, le Plaidoyé, le Sermon, le Panégyrique, l'Oraiſon funèbre, la Méditation ; la Harangue, la Lettre, les Paſſages &c.* On prétend que ce prétendu Maître de friponnerie littéraire ne fut pas repris de ſon

tems ; qu'au contraire il ſe trouva des Sots qui lui applaudirent, qui firent même des vers à ſa louange. Mais la poſtérité fait juſtice, & voici notre Auteur qui dit :
» Les Hiſtoriens du vol littéraire,
» Thomaſius, Abercromby, Crenius, Albert Fabricius, diſent
» que c'eſt une action infâme, que
» de copier quelque choſe d'un
» Auteur ſans le nommer. Quel
» fracas n'auroient-ils donc pas
» fait s'ils avoient ſçu qu'un homme, au milieu de Paris, tenoit
» Académie de Plagiat ; qu'il s'en
» glorifioit même, & faiſoit imprimer avec privilége ſes leçons
» ſur l'art de filouter ſubtilement ? Duaren, ſavant Juriſconſulte, a ſoutenu qu'on devoit punir les Plagiaires avec la
» même ſévérité que les Voleurs
» de grand chemin. Il eût regardé
» Richeſource comme une eſpèce
» de Monſtre, & ſon école com-

» me une peſte publique, capable » de dépeupler l'empire de la Lit» térature. Mais tous les Savans » ne raiſonnent point ainſi, & » leur morale moins auſtère ſçait » trouver des adouciſſements. Au» cun d'eux ne s'éleva contre le » Cartouche du Parnaſſe; au con» traire beaucoup de gens lui ap» plaudirent. »

Nous voyons dans le dernier Article de ce volume beaucoup de traits qui indiquent un *Traité du Plagiat* compoſé, il y a quelques années, par M. l'Abbé le Clerc, mort depuis au Séminaire de Mrs. de S. Sulpice de Lyon. Ce Traité étoit fini & contenoit mille Anecdotes curieuſes; il eſt demeuré Mſ. chez Ms de S. Sulpice, & il ſeroit extrêmement à ſouhaiter qu'on voulût le donner au Public avec les autres Ouvrages du même Auteur qui étoit fort habile & très-bon Critique.

Tandis que cet Abbé travailloit à son *Traité du Plagiat*, il entretenoit des relations avec une multitude d'hommes de Lettres, qui avoient les mêmes goûts que lui, & qui découvroient de tems en tems des *Plagiaires* tant anciens que modernes. Au commencement de 1735. M. le Président Bouhier déféra au Tribunal de cet Abbé, Inquisiteur du Plagiat, la fameuse Idylle des moutons, insérée dans le Recueil des Poësies de Madame Deshoulières, & contenue aussi, presque mot pour mot, dans un livre de vers publiés en 1649. par les soins d'un nommé *Coutel*. Comme cette affaire s'est renouvellée depuis peu, on nous permettra d'y donner quelque attention, & c'est parlà que nous finirons notre extrait.

Il est certain d'abord qu'on voit chez quelques Amateurs de Paris, un Recueil de Vers, sous le nom de *Messire-Antoine Coutel, &c.*

où l'Idylle des moutons ſe trouve à peu de choſes près. Ce livre a été imprimé, dit-on, à Blois, en 1649: & il faut qu'on en ait tiré très-peu d'exemplaires, puiſqu'il eſt extrêmement rare, & qu'on ne le découvre pas même dans les plus grandes Bibliothéques.

Comme il eſt fort ſingulier que la plus belle Pièce peut-être de Madame Deshoulières ſoit dans un Livre donné en 1649. tandis que le Recueil de cette Dame n'eſt que de l'an 1674. on a beaucoup raiſonné ſur cette Anecdote, & il s'eſt élevé trois ſentimens.

Le premier, qui a beaucoup d'Approbateurs, eſt que Madame Deſhoulières doit entrer dans la Liſte des Auteurs Plagiaires, qu'elle mérite même d'être regardée comme coupable de larcin, au premier Chef, puiſque ſa Pièce eſt, dans ſes plus beaux endroits, & même dans ſon tout eſſentiel, telle qu'on la voit chez *Meſſire-Antoine Coutel.*

La seconde opinion est de ceux qui pensent que tout ceci n'est qu'une malice des ennemis de cette Dame : ennemis, comme on sçait, fort puissants, parce qu'elle avoit pris un travers sur Racine, soûtenant Pradon contre lui, & voulant faire tomber la Phèdre du dernier, pour relever celle de Pradon. On croit donc que les Partisans de Racine auront inséré, dans le vieux Recueil de Coutel, *l'Idylle des moutons* en y faisant quelques changegemens, surtout pour le langage, qui n'étoit pas châtié en 1649. comme il le fut 30. ans après. Ce sentiment n'est pas fort aisé à expliquer ; car il faudroit ou que le Recueil entier de *Messire Coutel* eût été imprimé en même tems & antidatté, ou qu'on y eût joint seulement la Pièce des *Moutons* : ce qui ne quadreroit peut-être pas avec les chiffres dont les pages sont cottées, & avec les signatures de

l'Imprimeur. Ceux qui ont le volume peuvent faire des examens ſur cela ; mais d'ailleurs, ſi le livre de Coutel eſt ſi rare aujourd'hui, il le fut apparemment auſſi du tems de Madame Deshoulières ; & quel auroit été le *cui bono*, de jouer à cette Dame un tour qui n'auroit eu preſque aucun effet de ſon vivant & du vivant de ſes ennemis ? Ces gens-là portoient-ils la malice juſqu'à vouloir que la poſtérité traitât de *Plagiaire*, une perſonne qui auroit joui d'une grande réputation pendant ſa vie ? Les hommes prévoyent-ils les choſes de ſi loin ? Pour ſe venger imaginent-ils une fraude qui ne ſera découverte que 70. ou 80. ans après eux ? Voilà les difficultés de ce ſiſtème.

Le troiſiéme étoit celui de feu M. le Préſident Bouhier. » Pour » moi, *diſoit-il dans ſa Lettre à* » *l'Abbé le Clerc*, j'ai peine à me » réſoudre à la croire plagiaire, » ayant

» ayant donné tant de preuves de
» ſon génie & de ſon caractère ori-
» ginal. Je n'ai point vu le Recueil
» de 1649. que peut-être aurez-
» vous ; mais s'il eſt tel qu'on le dit,
» je croirois volontiers que toute
» jeune qu'elle étoit d'ailleurs,
» étant conduite par le ſieur Hé-
» nant, ſon maitre en Poëſie, qui
» peut-être dès-lors cultivoit les
» grands talens de cette jeune per-
» ſonne, elle avoit donné cet eſſai
» de ſes productions, corrigé ſans
» doute par Hénaut, qui le fit im-
» primer : après quoi quand elle fut
» devenue plus habile, elle voulut
» remanier cette Pièce, ſuivant ſa
» nouvelle manière, & la remit dans
» l'état où elle a paru depuis dans le
» Recueil de ſes Poëſies. » Telle eſt
la voie de conciliation qu'ouvre un
Magiſtrat très célèbre aſſurément
par ſes lumières & par ſa probité.
Nous ne ſçavons ſi tout le monde y
entrera ; au moins faut-il convenir,

que cette idée ne manque pas de probabilité, & qu'elle fait diſparoître des ſoupçons bien dèshonorants. Il ſeroit à ſouhaiter que quelque homme de Lettre voulût dreſſer un Mémoire ſur cette eſpèce de Procès littéraire ; & voici les ſoins qu'il faudroit ſe donner :

1°. Voir l'exemplaire des Œuvres de *Meſſire-Antoine Coutel*, l'examiner de près, conſulter les dattes, les chiffres des pages, les ſignatures.

2°. S'aſſurer ſi ce livre eſt auſſi rare qu'on le dit ; pour cet effet, faire chercher à Paris, & à Blois, lieu de l'impreſſion.

3°. Conſulter les Anciens ſur la querelle de Madame Deshoulières, avec Racine.

4°. Réfléchir ſur les autres belles Pièces de cette Dame, & ſe demander à ſoi-même, s'il eſt vraiſemblable qu'une perſonne, qui a pu compoſer tant de choſes d'un tour &

d'un caractère original, ait mis à contribution un mauvais Recueil tel que celui d'Antoine Coutel.

5°. Considérer néanmoins qu'il est aussi des momens malheureux, où de bons Auteurs s'oublient, où ils se joignent à la troupe très décriée & très méprisable des Plagiaires, à peu près comme on voit quelquefois des enfans bien élevés se permettre une lâcheté, & faire douter quelques momens de leur naissance ou de leur bonne éducation.

ARTICLE XCII.

POESIES SACRE'ES DE Monsieur L F**** divisées en quatre livres, & ornées de figures en Taille-douce, 8°.* A Paris chez Chaubert, Quai des Augustins. M. DCC. LII.

QUand le *Traité de Morale* du P. Mallebranche parut, il y a environ 70 ans, on dit dans le

monde que cet Ouvrage étoit *un préjugé plus puissant en faveur de la Religion & de la piété, que cent mille volumes de dévotion composés par des Auteurs de petit esprit* *. La remarque étoit bonne, parce que ce *Traité de Morale* étant rempli des plus beaux sentimens de la Religion, & partant de la plume d'un très-grand Philosophe, il y avoit bien de quoi fermer la bouche aux impies & aux petits Maîtres licentieux, qui disent que la Foi & la piété sont le partage des imbécilles.

Le Livre que nous annonçons se présente en quelque sorte avec le même avantage : celui qui nous le donne est un bel esprit, un homme du monde, un littérateur célèbre, un Poëte bien connu par ses succès ; & il nous donne ce Livre

---

* *Nouvell. de la Rep. des Lettres, Août* 1684.

en Chrétien persuadé ; & il déclare, dans son Discours préliminaire, l'intérêt qu'il prend aux objets de la Religion ; & il s'éleve hautement contre l'Esprit d'Incrédulité si répandu aujourd'hui, & si déshonorant pour notre Siècle. Ecoutons un moment ce sage défenseur des Vérités anciennes, nous passerons ensuite à ses Poesies.

Il observe que la Poësie destinée d'abord à célébrer le Créateur & ses bienfaits, a souffert des attentats de la part des Libertins & des Impies, mais que ce sont des abus qui ne déshonorent pas cette invention sublime, qu'il n'est question que de la ramener à sa destination primitive, *que de la consacrer à des objets instructifs ou édifians.* » Quelque imparfaites, *ajou-» te-t-il*, que soient, à certains é-» gards, les Poësies sacrées, on doit » toujours applaudir à l'intention » des Auteurs. Ceux qui réussissent

» le plus médiocrement dans ce
» genre n'ont pas du moins à s'im-
» puter d'avoir, par leurs écrits,
» étouffé dans de jeunes cœurs,
» les ſemences de la vertu ou les
» principes de la Religion. Quoi-
» qu'en diſent les Plaiſans du Siè-
» cle, il vaut mieux ennuyer ſon
» prochain, que le corrompre ou
» le pervertir. »

M. le Franc connoît trop le ton ſur lequel on eſt monté aujourd'hui, pour eſpèrer qu'une pareille doctrine ait beaucoup de Sectateurs : » elle eût été ſupportable, *conti-*
» *nue-t-il*, du tems de nos Pères;
» c'étoient de bonnes gens qui
» croyoient de vieilles vérités, &
» qui ne marchoient pas comme
» nous, à pas de Géans, dans le
» païs des découvertes. Ils rêvoient
» des mots, nous penſons des cho-
» ſes. Les fictions des hommes ne
» nous en impoſent plus. C'eſt au-
» jourd'hui le Siècle de la Philoſo-

» phie, tout est à présent Philoso-
» phe: expliquons-nous, tout pré-
» tend l'être. Notre Prose & nos
» Vers retentissent de ces grands
» mots, Philosophie, Sagesse,
» Vérité, Vertu. On dissipe nos
» préjugés, on éclaire nos esprits.

Tel est le plan du Siècle présent: l'Auteur le saisit dans son vrai point de vuë, & il reprend en s'écriant avec indignation. » Quelle lumière
» affreuse, ou plutôt quelles té-
» nèbres! Pour allumer le flam-
» beau de la Philosophie, on éteint
» celui de la Foi. La Religion na-
» turelle est l'unique Religion des
» prétendus honnêtes-gens du
» monde. Le Déïsme a levé le
» masque; il paroît à découvert
» dans des livres accrédités. Physi-
» cien, Naturaliste, Astronome,
» Métaphysicien, Géomètre, Mo-
» raliste, chacun dans son district
» s'érige un Tribunal suprême,
» où il examine, apprécie, calcu-

» le, pèſe des cauſes qu'il ne voit » point, des effets qu'il ne voit » qu'à demi. Les opérations myſ- » térieuſes de la Divinité ſont me- » ſurées le compas à la main. On » diſcute les Livres Divins comme » une queſtion de Phyſique, ou » comme un point d'Hiſtoire. » Moïſe n'eſt pas mieux traité que » Deſcartes. Phyſiciens de mauvai- » ſe foi dont les expériences ſur le » même fait, ſont détruites par » des expériences contraires; Phi- » loſophes aveugles, Artiſtes im- » puiſſans qui ne ſçauroient expli- » quer la manœuvre d'une four- » mi, imiter le nid d'un oiſeau, » & qui veulent ſoumettre à leurs » obſervations incertaines, à leurs » chimères Métaphyſiques, celui » même qui leur donna la faculté » de penſer & de raiſonner. »

Il faudroit lire la ſuite de ce morceau. Ce n'eſt point une Apologie raiſonnée de la Religion; mais

on y trouve d'excellents principes ; beaucoup de zèle , une grande vérité dans les critiques ; & , pour reprendre ce qu'on disoit du *Traité de Morale* du P. Mallebranche , concluons , dans les termes d'un fameux Auteur parlant de ce Livre , que *céla ne peut faire qu'un très-bon effet , parce qu'il y a de très-mal-honnêtes gens , & de faux savans , qui tachent de faire accroire au Peuple , que les* hommes *de grande pénétration , ne voyent pas les vérités importantes qui sont le fondement de la piété. On verra le contraire dans cet ouvrage.* *

M. le Franc s'étoit déja exercé sur des sujets de piété ; on en a la preuve dans le Recueil de ses Œuvres imprimé en 1750. On voit au premier Tome p. 207. une Epître de quelque étendue à un

* *Nouvell. de la Rep. des Lettres, Août* 1684

Abbé de condition déſigné Miſſionnaire Apoſtolique dans les Indes & à la Chine. Le ſtyle en eſt doux, plein d'onction & de détails qu'on lit avec plaiſir. Nous en rappellerons un Morceau. Le Poëte tâche de retenir ſon ami en Europe, il préſente une ample moiſſon à ſon zèle, & il lui dit:

Mais pourquoi nous privant du zèle qui t'enflamme,
Enrichir l'Indien des tréſors de ton ame?
Au fond de l'Univers dois-tu porter tes ſoins,
Toi qui ſçais nos erreurs, nos vices, nos beſoins?
Tu vois de quel poiſon l'Europe eſt abreuvée;
Tu vois par quels aſſauts l'Egliſe eſt éprouvée;
Le Moine de Mansfeld *, l'Apoſtat ** de Noyon

* Luther.
** Calvin.

Portèrent moins de coups à la Religion.
Aveuglement horrible! étrange frénésie!
Le Déïsme aujourd'hui succède à l'Hérésie.
Evoqués par les cris de nos Maîtres nouveaux,
Lucrèce, Spinosa, sortent de leurs tombeaux.
Admirons en effet l'heureux tems où nous sommes,
Le Vulgaire est instruit par la voix des grands hommes;
Le Siècle est Philosophe, & nous ouvrons les yeux
Sur la stupidité de nos tristes ayeux.
Croire, c'est préjugé, foiblesse, vil scrupule,
Et la force d'esprit n'est que pour l'Incrédule.
Ainsi donc parmi nous règne l'impiété,
Fière de ses progrès dûs à l'Impunité.
Ah! que ton zèle ici répandroit de lumière! &c.

Dans ce nouveau Recueil il y a

40 piéces, dix Pſeaumes, dix Cantiques, quatre Prophéties formant dix Chapitres, dix Hymnes, le tout diſtribué en quatre Livres. Il nous ſeroit impoſſible de citer beaucoup, & il nous eſt très-difficile de choiſir. Voici d'abord quelque choſe de l'Ode VIII. tirée du Pſeaume 103. *Benedic anima mea Domino &c.*

Inſpire-moi de ſaints Cantiques,
Mon ame, bénis le Seigneur.
Quels concerts aſſez magnifiques,
Quels hymnes lui rendront honneur?
L'éclat pompeux de ſes ouvrages
Depuis la naiſſance des âges,
Fait l'étonnement des mortels:
Les feux céleſtes le couronnent,
Et les flammes qui l'environnent,
Sont ſes vêtemens éternels.

Ainſi qu'un Pavillon tiſſu d'or & de ſoye,
Le vaſte azur des Cieux ſous ſa main ſe
déploye;
Il peuple leurs déſerts d'aſtres étincelans:

Les eaux autour de lui demeurent suſ-
pendües,
Il foule aux pieds les nuës
Et marche ſur les vents.

Fait-il entendre ſa parole,
Les Cieux croulent, la mer gémit;
La foudre part, l'Aquilon vole,
La terre en ſilence frémit.
Du ſeuil des portes éternelles,
Les Légions d'eſprits fidèles
A ſa voix s'élancent dans l'air;
Un zèle dévorant les guide;
Et leur eſſor eſt plus rapide
Que le feu brulant de l'éclair.

Quand on compare ces Strophes avec le Texte Sacré, on remarque deux choſes : 1°. que les images du Roi Prophète ſont rendues vivement & noblement : 2°. qu'elles ſont expliquées & développées par le concours de certains traits que répand notre Auteur, uſant en cela des droits que lui donne la Poëſie. Ainſi ne trouve-t-on point dans la

lettre du Pſeaume que Dieu *peuple les déſerts des Cieux d'aſtres étincelans*, ni qu'à ſa parole *les Cieux croulent, la mer gémit, la foudre part, l'Aquilon vole, la Terre en ſilence frémit* : mais ces idées ont de la beauté, de l'énergie, & elles ſont miſes en œuvre dans d'autres endroits des Sts. Livres : ce qui juſtifie l'attention qu'a eu M. le Franc de faire parler le Pſalmiſte dans nôtre Langue à peu près comme dans la ſienne.

On ſera bien aiſe de voir ce morceau du Cantique de Moïſe, *Audite Cœli quæ loquor &c.*

Cieux, Terre, écoutez-moi : Jacob faites ſilence.
Que mes diſcours touchans, que ma ſainte éloquence
Pénétrent vos eſprits, renouvellent vos cœurs ;
Comme du haut des airs, la féconde roſée,

Ranimant tous les fruits de la terre embrasée,
Reléve l'herbe tendre, & rafraîchit les fleurs.

Rendez hommage au Dieu que ma voix vous annonce,
Adorez les Arrêts que sa bouche prononce;
Le sort de l'univers à ses pieds est écrit.
Tout ce qu'il fait est bien, tout ce qu'il veut est juste,
Fidèle observateur de sa parole auguste,
Il tient ce qu'il promet, faisons ce qu'il prescrit.

De lâches révoltés ont armé sa colère,
Ils furent ses enfans, mais il n'est plus leur père.
Peuple ingrat, Peuple vain, sans raison, sans vertu,
Pense donc au néant d'où sa voix te fit naître;
Méconnois-tu ton Dieu, ton Protecteur, ton Maître?

Août 1752.

Sans lui, ſans ſes bienfaits, parle, que
ſerois-tu ?

Ici & dans les Strophes qui ſuivent, la Traduction eſt littérale & preſque mot à mot : ce qui donne une grande idée de la facilité & de l'heureux génie du Poëte.

Il y a une Poëſie étonnante & un enthouſiaſme ſupérieur dans le 3ᵉ. Livre qui comprend les Prophéties : jugeons-en par ce commencement de Nahum.

Le Seigneur eſt jaloux, il aime la vengeance,
Il hait avec fureur l'ennemi qui l'offence,
Sa haine eſt ſans pitié, ſon courroux eſt cruel :
Il eſt lent à punir, mais c'eſt en Dieu qu'il frappe,
Et nul crime n'échappe
Aux coups inattendus de ſon glaive éternel.

Accompagné des vents, entouré des orages,

Il marche ſur la foudre & briſe les nuages ;
Mer, tu le vois paroître, il te parle & tu fuis ;
Tout fleuve eſt deſſéché, tout champ devient ſtérile,
Baſan n'eſt plus fertile,
Le Liban perd ſes fleurs, & le Carmel ſes fruits.

Il renverſe les monts, il diſſout les collines,
La terre a treſſailli ſous leurs vaſtes ruines,
L'Univers tremble au bruit de ſes coups effrayans,
Quel pouvoir bravera ſa puiſſance invincible,
Et de ce Dieu terrible
Quel mortel ſoutiendra les regards foudroyans ?

Pour bien ſentir la grandeur de tout ceci il faut placer vis-à-vis le Texte du Prophète, qui eſt d'une élévation prodigieuſe.

Les hymnes de notre Auteur

ſont abſolument à lui ; il y a pris tous les ſtyles afin d'entrer dans l'eſprit de tous les myſtères ; il eſt doux & touchant dans l'hymne de la Nativité ; tendre & orné dans celles de la Purification & de l'Aſſomption ; élevé & majeſtueux dans celle de la Réſurrection ; rapide & brillant dans celle de la Pentecôte ; plein d'onction dans celle de la Touſſaint ; terrible & impétueux dans celle du premier Dimanche de l'Avent ſur le Jugement dernier. La plûpart de ces hymnes ſont dans le goût de nos belles Cantates ; & par exemple, dans la dernière, ſur le Jugement, après trois Strophes qui ſont comme des récitatifs de Muſique, on trouve ce Morceau :

Les Monts ſe renverſent
Dans le ſein des flots :
Les Vents ſe diſperſent
Sur les vaſtes eaux :

Les Ondes se perçent
Des chemins nouveaux.
Les Tonnerres grondent,
Quels embrasemens !
Les Cieux dissous fondent :
Leurs écoulemens
Allument, confondent
Tous les Elémens.

Qui ne croiroit entendre cet endroit de la Cantate de Circé

Sa voix rédoutable
Trouble les Enfers &c.

Nous laissons ce beau recueil qui occupera les hommes de lettres & les gens de bien. L'Auteur nous promet de reprendre la matière des Propheties & *de faire d'amples moissons dans ce champ fertile & peu fréquenté.* Nous oserions bien le prier d'être fidèle à sa parole : ce qu'il vient de nous donner l'engage totalement à l'égard du Public, & assure le succès de ses travaux futurs.

Août 1752.

ARTICLE XCIII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, Année M. DCC. XLVI. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Regîtres de cette Académie, vol. in 4°. A Paris de l'Imprimerie Royale, M. DCC. LI.

IL nous reste XV. Mémoires ; un de Botanique, un d'Anatomie, un de Géographie, un de Mécanique, six d'Astronomie, & cinq de Physique. Nous suivons l'ordre du volume, comme nous avons fait jusqu'ici : mais nous abrégerons extrêmement, parce que ces matières sont immenses, & qu'elles ne peuvent être bien conçues, que par ceux qui les liront en entier, dans les ouvrages des Académiciens.

Recherches sur la réunion des

playes des arbres ; sur la façon dont la Greffe s'unit au sujet sur lequel on l'applique ; sur la réunion des playes des animaux, & quelques exemples de Greffes appliquées sur des animaux ; Par M. du Hamel, (12. Nov. 1746. (

Il étoit naturel de penser que l'union des Greffes avec leur sauvageons ressembloit à l'union du Guy, & des autres plantes parasites, sur les arbres où elles s'attachoient ; mais M. du Hamel a découvert le contraire ; il a reconnu que les plantes parasites jettent des racines dans l'écorce des arbres qui leur fournissent la nourriture ; au lieu qu'à l'égard des Greffes, il y a union de fibre à fibre. Mais cette union ne se fait pas dans les fibres ligneuses, étant bien prouvé que la partie ligneuse, quand elle est bien endurcie, ne peut se réunir ; il faut donc que l'union des Greffes, avec le sujet, se fasse par l'écorce. L'Auteur

s'en est assuré, & il entre à cette occasion dans l'examen très approfondi de toutes les playes des arbres & de leur réunion. Il compare cette réunion avec celle qui se fait dans les playes des Animaux : détail curieux, & qui ne peut que faire plaisir à un lecteur intelligent.

Mémoire & Carte Minèralogique, sur la nature & la situation des terreins qui traversent la France & l'Angleterre. Par M. Guettard ; (19. Février 1746.)

Dans ce Mémoire de Géographie, on embrasse plûtôt l'intérieur de la terre, que sa surface ; & c'est ce qui fait la nouveauté, la singularité de cet ouvrage. M. Guettard, très bon observateur de la nature, a voyagé dans plusieurs de nos Provinces ; il a examiné l'état des différens terreins, & il a trouvé qu'il y a une certaine régularité dans la distribution qui a été faite des pierres, des métaux, & de la plûpart des

autres fossiles : ce qui signifie qu'on ne rencontre pas indifféremment, dans toutes sortes de pays, telle ou telle pierre, tel ou tel métal ; mais qu'il y a de ces païs où il est impossible de trouver des carrières ou des mines de ces pierres ou de ces métaux, tandis qu'elles sont très fréquentes dans d'autres. Un exemple fera concevoir ceci : depuis Lonjumeau jusqu'au-delà d'Etampes, le païs est sablonneux : vers Cercottes, jusques par-delà Amboise, il est graveleux : après cela, & en tirant du côté du Poitou, on trouve un terrein plus gras, & où les pierres sont d'un très beau blanc, très aisées à tailler, & d'un grain très fin : de-là en s'avançant sur les bords de la mer du bas Poitou, & de l'Aunis, le fond est plus aride & plus sec : quand on vient ensuite à tourner, en se tenant à peu près dans une égale distance de Paris, l'ordre & la succession des

mêmes terreins se représente.

Ces observations ont engagé l'Auteur à faire dresser une Carte qui contînt non seulement la France, mais encore l'Angleterre, & qui fît voir la nature & la situation des terreins de ces deux Royaumes. On a cette Carte dans le présent volume de l'Academie, & l'on y trouve trois grandes Bandes, dont chacune est affectée de certains signes indiquant ce qu'on y trouve en pierres, en métaux, en minéraux : le coup d'œil explique ceci beaucoup mieux que nous ne pourions faire par un long discours.

Mémoire sur l'usage des énervations des muscles droits du bas ventre; par M. Bertin. (27. Juillet 1746.) La description de cet article ne peut être abregée : ainsi nous renvoyons totalement à l'ouvrage.

Sur les observations & la théorie des Comètes qui ont paru depuis le

le commencement de ce siècle ; par M. l'Abbé de la Caille. *Premier Mémoire qui contient des réfléxions sur la Théorie des Comètes en général, & une méthode facile d'en calculer les élémens sur les observations.* (2. Juillet 1746.)

Depuis 1705. jusqu'en 1742. on a observé sept belles Cometes ; mais on n'a publié que la Théorie de deux d'entr'elles. On a été plus exact depuis 1742. & le zele même a porté plusieurs Astronomes à reprendre le calcul de la Théorie des Comètes précédentes. C'est aussi ce qu'entreprend M. l'Abbé de la Caille. Il a un avantage très-grand, & dont il sent tout le prix. On lui communique tous les originaux des meilleures observations, lesquels sont déposés à l'Observatoire, & au moyen de ces Pieces essentielles, il peut suppléer à ce qui manque aux extraits publiés dans les Mémoires de l'Académie ; il peut évi-

ter les erreurs où le jetteroient les fautes d'impreſſion répandues en aſſez grand nombre dans ce Recueil.

Quant au détail de ſon travail, voici comment il l'expoſe : je diſ- » cuterai les obſervations des Co- » mètes, telles qu'elles auront été » publiées, je les réformerai ſur les » obſervations des Etoiles, que j'au- » rai faites exprès, ou ſur les con- » noiſſances que je pourai tirer des » regiſtres originaux, ou des obſer- » vateurs qui n'auront publié que » le réſultat de leurs calculs, & » que je ſerai à portée de conſul- » ter. Enſuite je donnerai la Théo- » rie de chaque Comète, telle que » je l'aurai calculée, je ferai remar- » quer celles qui ſont les plus cer- » taines, & j'indiquerai à peu près » les limites de leur exactitude, » afin qu'on ſçache celles ſur leſ- » quelles on peut compte avec quel- » que aſſurance. » Après cette expo- ſition, l'Auteur explique ſa métho-

de, puis il inſtruit le lecteur de quatre choſes, 1°. Du choix qu'il faut faire dans les obſervations qu'on employe, pour déterminer l'orbite d'une Comète. 2°. Des marques auxquelles on reconnoît qu'une Théorie eſt ſuſceptible d'exactitude. 3°. Du détail & de la démonſtration des analogies qu'il faut faire pour chaque calcul. 4°. De ce qu'il faut faire pour eſtimer les deux premières diſtances accourcies. Ces quatre articles rempliſſent le Mémoire, qui ne peut être que l'ouvrage d'un Aſtronome très conſtant, très-laborieux, & très-exact.

Recherches ſur la communication de l'électricité. Par M. le Monnier, Médecin. L'Auteur ſe propoſe ici l'examen de ces trois queſtions. 1°. Que faut-il abſolument pour communiquer de l'électricité? 2°. Comment la matière électrique ſe répand-elle dans toutes les

parties des corps auxquels on la communique ? 3°. Dans quelle proportion la quantité de matière électrique se distribue-t-elle ?

Sur la première question, M. le Monnier a vérifié qu'il n'est pas nécessaire de placer sur des corps électriques, tels que de la soye, du verre, de l'ambre, de la résine, ceux auxquels on veut donner de l'électricité, & ceci sert à simplifier l'expérience de Leyde : car sans autre préliminaire, il suffit, pour ressentir la commotion, d'électriser une bouteille armée d'un fil de fer, de la tenir en main, & de toucher de l'autre, l'extrémité de ce fil. La même bouteille électrisée se transporte aussi partout sans rien perdre de son électricité : elle électrise tout corps non électrique, en approchant le fil de fer ; & cela sans que ce corps soit porté sur un corps électrique. Ce principe est très-fécond en experiences : on rapporte

ici celle du baſſin des Tuilleries électriſé ſur le champ, & la commotion que reſſentit une perſonne plongeant ſes deux mains dans l'eau de ce baſſin &c.

Sur la deuxiéme queſtion, ſçavoir, *comment la matière électrique ſe répand dans toutes les parties des corps auxquels on la communique*; il y a eu des épreuves & des faits très-ſenſibles. M. le Monnier a diſpoſé deux fils de fer parallèles autour du Clos des Chartreux: chacun d'eux avoit 950 toiſes, & leurs quatre extrémités ſe trouvoient rapprochées à un des angles du Clos. Une perſonne tenoit deux bouts de ces fils; M. le Monnier en avoit un dans une de ſes mains, & il approcha de l'autre bout la bouteille électriſée: ce qui fut ſuivi de l'étincelle vuë des deux Obſervateurs & de la commotion ſentie en même tems: du moins n'a-t-on pû remarquer la moindre

différence, le moindre intervalle entre l'étincelle & le coup. S'il y avoit eu seulement un quart de seconde, on s'en seroit apperçu.

On demande enfin *dans quelle proportion la quantité de matière Electrique se distribue dans les corps à l'instant de la communication*: Et il resulte de plusieurs expériences, que la distribution se fait dans les corps de même nature, plutôt en raison de leur étenduë en longueur, que dans celle de la masse ou de la surface. C'est ce qu'on verra dans le Mémoire qui est facile & curieux.

Des deux conjonctions de Mars avec Saturne qui sont arrivées en 1745. avec quelques conjectures sur la cause des inégalités que l'on a remarquées dans les mouvemens de Saturne & de Jupiter. Par M. Cassini (27. Avril 1746.)

L'article essentiel dans ce Mémoire est ce qu'on y trouve sur les

inégalités des mouvements de Saturne & de Jupiter. En comparant les observations modernes avec celles de Tycho, on trouve que le moyen mouvement de Saturne est beaucoup plus lent que celui qui résulte des observations anciennes comparées avec les nôtres ; & au contraire en faisant la même comparaison par rapport à Jupiter, on reconnoît que son moyen mouvement est accéléré. M. Cassini estime la quantité qui devroit être supposée pour la diminution du mouvement de Saturne, & pour l'accélération du mouvement de Jupiter, afin de concilier les anciennes observations avec les plus récentes.

Mais quelle peut être la cause de ces inégalités dans le mouvement de ces deux Planettes ? L'Auteur *examine si elle ne pourroit point être expliquée par les loix de la gravité, qui, comme M.*

Newton l'a fait voir, s'accordent aux mouvements des Planettes, quelle que ſoit la cauſe de cette gravité. Et toute la ſuite du Mémoire n'eſt que l'application de cette théorie.

Moyen d'empêcher l'évaporation des liqueurs ſpiritueuſes, dans leſquelles on veut conſerver des productions de la nature de différens genres. Par M. de Reaumur.

L'objet de ce mémoire & d'une addition dont il eſt ſuivi, nous paroît bien ſimple, & il eſt expliqué de la manière la plus circonſtanciée. Il s'agit de trouver le moyen de bien fermer les bocaux ou vaſes de verre, dans leſquels on met de l'Eſprit de vin pour conſerver les piéces d'hiſtoire naturelle. A la longue, l'Eſprit de vin s'évapore, quelques précautions qu'on prenne pour boucher les vaſes, ſuivant les méthodes ordinaires. M. de Reaumur a donc imaginé de remédier à cet inconvé-

nient en inférant de l'huile dans les Boçaux. Car comme l'huile eſt plus péſante que l'eſprit de vin, & que l'Eſprit de vin ne ſe mêle pas avec elle, il doit arriver qu'en renverſant le vaſe, cette huile occupe le bas & devienne comme un bouchon impénétrable à l'eſprit de vin. La difficulté ſera ſeulement d'empêcher l'huile à ſon tour de ſuinter à traver l'Enduit, le Maſtic, le Lut dont on couvre le vaſe, & cela ne demande qu'un peu d'attention. L'Auteur ſuggère toute eſpèce de moyens pour le ſuccès de cette méchanique très utile, & qui ſe trouve auſſi expliquée, d'après ſon Mémoire, dans le troiſiéme Volume de l'Hiſtoire naturelle du Cabinet du Roi.

De l'aberration de la lumière des Planettes, des Comètes & des Satellites. Par M. Clairaut (31 Août 1746.

En 1737. l'Auteur donna un Mé-

moire sur l'Aberration des fixes; aujourd'hui il complette, pour ainsi dire, cette Théorie en raisonnant aussi sur l'Aberration des Planettes, des Comètes & des Satellites. C'est un détail Géométrique propre à fixer l'effet de ce Phénomène dans tous les cas.

Suite de la Relation abrégée donnée en 1744. du voyage fait au Pérou pour la mesure de la terre. Par M. Bouguer (18. Février 1750.)

Ceci est l'abrégé succinct des Mesures Trigonométriques & des Observations Astronomiques qui ont occupé M. Bouguer au Pérou. On a tous les détails, toutes les circonstances, dans le Livre de *la figure de la Terre*, publié en 1749. par le même Académicien. On peut se souvenir que nos Mémoires en ont rendu compte, ainsi nous n'ajouterons rien ici sur le présent Mémoire : nous observons seulement que c'est l'extrait très-bien

fait d'un très-bon ouvrage.

Sur l'Etalon de l'Aune du Bureau des Marchands Merciers de la Ville de Paris, par MM. Hellot & Camus.

Ce Mémoire est une espèce de rapport dressé pour remédier à la différence qui se trouvoit entre l'Etalon de l'Aune des Marchands Merciers de Paris & l'Aune réelle dont ils se servoient.

L'Etalon surpassoit l'aune de trois lignes ; ce qui paroissoit ne pas s'accorder avec les Ordonnances de nos Rois, avec les précautions prises pour établir une entière égalité entre l'Aune & l'Etalon. Les Académiciens nommés Commissaires ont trouvé la raison de cette inégalité.

L'Etalon fut fait en 1554. Henri II. ordonna en 1557. que l'Aune seroit de trois pieds sept pouces huit lignes, & conforme sans doute à l'Etalon de 1554. En 1668. on

diminua le pied de Roi ; & l'on a fait encore depuis l'Aune de trois pieds ſept pouces huit lignes ; mais en ſuivant la réduction, la diminution du pied. Il n'eſt donc pas ſurprenant que l'Etalon ſe ſoit trouvé, en conſéquence de la même reduction & diminution, plus long que l'aune : on voit dans ce Mémoire qu'il étoit de trois pieds ſept pouces dix lignes & un peu plus.

Ceci découvert & bien prouvé, les Académiciens ont jugé qu'il ſeroit à propos de conſerver toujours l'ancien Etalon de 1554. mais en même tems ils ont été d'avis de faire conſtruire, pour l'uſage préſent, deux nouveaux Etalons de 3 pieds 7 pouces 10 lignes $\frac{5}{6}$ ou $\frac{4}{5}$ répondant à quatre pieds Romains antiques, ou 3 pieds 7 pouces 8 lignes du pied de Roi tel qu'il étoit avant la réduction de 1668.

Ce Mémoire eſt déduit clairement & d'une manière intéreſſante pour le lecteur.

Extrait des opérations Trigonometriques & des observations Astronomiques faites pour la mesure du méridien aux environs de l'Equateur Par M. de la Condamine.

On a ici l'extrait du Livre publié par M. de la Condamine, & qui porte pour titre *Mesure des trois premiers dégrés du Meridien dans l'Hemisphère Austral &c.*

Ce livre est divisé en deux parties: dans la première, l'Auteur rend compte de ses opérations particulières, faites pour mesurer géométriquement la longueur d'un arc de trois dégrés sept minutes du Méridien, mesuré dans l'Amérique Méridionale aux environs de Quito.

Dans la seconde, il rapporte les observations Astronomiques par lesquelles M. Bouguer & lui ont conjointement déterminé l'amplitude de l'arc du Méridien dont ils avoient mesuré la longueur chacun à part.

Août 1752.

L'extrait inſéré dans ce Volume de l'Académie préſente la même diviſion ; il comprend auſſi les principaux détails, avec des tables pour les triangles, & pour la Méridienne de Quito. C'eſt ce qu'il faut voir dans l'ouvrage même. Nous en citons ces conſéquences qui fixeront du moins l'attention de nos Lecteurs ordinaires. » Il eſt evident » 1°. que la Terre n'eſt pas Sphéri» que. 2°. Que les différences ob» ſervées, dans la longueur des dé» grés du Méridien, croiſſent de » l'Equateur au Pôle. 3°. Que la » Terre eſt applatie vers les Pôles. » Cette dernière conſéquence n'eſt » pas moins évidente que les au» tres, ſi on fait la réflexion ſui» vante. La diſtance de la Terre aux » Etoiles fixes eſt ſi grande, qu'en » parcourant la ſurface de la Terre, » nous ne changerions pas ſenſi» blement de Zénith, & que nous » verrions toujours répondre les

» mêmes Etoiles sur nos têtes, si la
» terre avoit sa surface plane sans
» aucune courbure. La Terre est donc
» moins courbe, là où il faut par-
» courir un plus grand espace pour
» changer de Zénith : or par toutes
» les mesures, on s'est assuré que
» plus on approchoit des Pôles,
» plus il falloit faire de chemin
» pour que le Zénith changeât d'un
» dégré ; donc la terre est moins
» courbe vers les Pôles, c'est-à-
» dire, plus applatie. »

Depuis la publication de ce Volume, qui a pour titre *Mesure des trois premiers dégrez du Méridien*, M. de la Condamine en a publié un autre qui réellement doit être regardé comme le premier, puisqu'il sert d'introduction à la *mesure des trois premiers dégrés du Méridien*. Ce Livre, qui n'a vû le jour qu'en second, est intitulé *Journal du voyage fait par ordre du Roi à l'Equateur &c.* On y voit années

par années, & mois par mois, la ſuite des travaux qui ont occupé nos Académiciens durant les dix années de leur abſence.

Quoique la matière ſoit traitée en ſtyle de Journal, ſuivant l'annonce du titre, elle n'a toutefois rien de déſagréable ni d'ennuyeux. L'Auteur, qui allie beaucoup d'eſprit & de Littérature aux connoiſſances Aſtronomiques & Géométriques, a ſçu répandre des agrémens ſur toute cette relation. Elle eſt ſemée d'anecdotes, & très-bien écrite. Ces deux Volumes au reſte, *le Journal ſervant d'introduction*, & la *Meſure des trois premiers degrés du Méridien*, ſont deux in-4°. imprimés l'année dernière au Louvre.

Comme notre Extrait a beaucoup d'étendue, & qu'il faut le finir, nous donnons ſimplement les titres de trois Mémoires qui reſtent:

Sur le mouvement de Saturne, seconde Partie. Par M. le Monnier le fils (7. Mai 1746.)

Observations Météréologiques faites à l'Observatoire Royal pendant l'année 1746. Par M. de Fouchy.

Mémoire contenant des Observations de Lithologie pour servir à l'Histoire Naturelle de Languedoc & à la Théorie de la Terre. Par M. l'Abbé de Sauvages, de la Société Royale des Sciences de Montpellier.

De ces trois derniers Mémoires, les deux premiers ne sont pas susceptibles d'Extrait; le troisième en fourniroit un qui pourroit être curieux : on y suppléera par la lecture de l'Ouvrage; & nous terminons ici le compte très-succinct que nous avons tâché de rendre du Volume de l'Académie pour l'année 1746. Comme celui de 1747.

Août 1752.

a déjà paru, nous en parlerons incessamment.

ARTICLE XCIV.

LA REDENZIONE, POEMA di Francesco Triveri, Professore Emerito di Eloquenza &c. Parte prima. In Torino 1750. nella Stamperia Reale : c'est-à-dire : *La Rédemption, Poëme, par François Triveri, ancien Professeur d'Eloquence, &c. Première Partie. A Turin, de l'Imprimerie Royale. 1750. 4°. pag. 238.*

UN Poëme Epique sur la Rédemption des hommes, n'est pas quelque chose d'inoui. Sans parler d'une multitude de Poësies Sacrées dans toutes les langues, nous avons les excellens Poëmes de Jacques Sannazar, de Jerôme Vida & du Père Rapin, dont le sujet ne diffère de celui-ci, que comme

la partie du tout. Eh ! pourquoi, n'aurions-nous pas autant de zèle pour chanter le vrai Dieu, que les Payens en ont montré, pour célébrer des Divinités ridicules? C'est la réfléxion de l'Auteur, & probablement son motif.

Mais un poëme en 24. chants, dont les idées & souvent les termes, sont tirés de l'Ecriture & des SS. Pères, ensorte qu'il semble n'être souvent qu'un tissu de centons formés de ces Livres respectables; c'est ce qui paroîtra nouveau : nous doutons même qu'un pareil travail soit aussi bien venu en France qu'en Italie, où l'on nous assure qu'il est extrêmement goûté par les Connoisseurs, & qu'en particulier les Littérateurs de Rome l'ont fort applaudi.

On prie donc ceux qui ont une connoissance suffisante de l'Italien, d'examiner avant que de condamner; ils verront que la plus haute

piété, n'est nullement incompatible avec le génie, & qu'en certaines mains, les matières les plus seches & les plus abstraites, prennent, en quelque sorte, de la vie & de l'embonpoint. Au reste on n'a écrit, & on s'en déclare, que pour les amateurs de la Religion & des Belles-Lettres. M. Triveri, ci-devant Professeur d'éloquence, dans l'Université Royale de Turin, aujourd'hui *Reggente*, c'est-à-dire, Recteur du Collége des Sciences & des Arts Libéraux, dans la même Académie, a dédié son ouvrage à son Altesse Royale Madame Infante d'Espagne, & Duchesse de Savoye : ouvrage écrit * *dans la*

---

* Nella Città dell' Alpi la Reina,
Ov' il gran Carlo ha la sua sede eletta,
. . . .
E al valor vero, e al vero onor del Tempio,
Ci regge col consiglio e coll' esempio.
Canto terzo.

Cité Reine des Alpes, où le grand Charles a fixé sa demeure, & conduit ses sujets, tant par sa prudence, que par ses exemples, dans la route qui mène à la vraie bravoure & au culte sincère des Autels.

Ce Poeme est divisé en 24. chants, & l'on ne donne pour le présent, que les six premiers. Il commence par l'agonie & la prière de J. C. dans le jardin de Géthsémani, & il doit être conduit jusqu'à l'Ascension, inclusivement, du même Sauveur; ainsi l'action est renfermée dans l'espace de 42 jours. L'Auteur se plaint, dans la Préface, de quelques Critiques qui ont fixé la durée du Poeme à un an révolu, » ils » n'ont pas pris garde, dit-il, *

* » Ma eglino non posero mente, » che l'Iliade d'Omero è racchiusa nello » spazio di cinquanta giorni, o circa; e » l'Odissea non arriva à si lungo corso » di tempo e che il Paradiso di Miltone

» que l'Iliade d'Homère est comprise dans l'espace de 50. jours, » ou environ ; que l'Odyssée n'embrasse pas un si longtems, & » que le *Paradis* si vanté de Milton, n'excéde pas le terme de » trois jours au plus ; encore M. de » Voltaire ne lui assigne-t-il qu'un » jour de durée. » Pour nous, nous ne connoissons point ces Critiques; mais nous sçavons que les Maîtres de l'Art, Aristote, Horace, Vida, M. Despreaux, &c. quand ils ont marqué une année pour la durée du Poëme, n'ont point prétendu qu'il ne pût rester en deçà, mais seulement qu'il ne devoit pas s'étendre au-delà.

Au reste, notre Poëte, quoique borné par un si court espace, sçaura

---

» cotanto commendato, tutto al più frà » il breve tratto di tre giorni s'aggira; » e M. Voltaire il termine d'un solo di » gli prescrive. »

bien, à l'exemple des plus fameux Poëtes, rapprocher par des narration épisodiques, non seulement toute la vie de N. S. mais même les principaux traits, ou qui l'ont annoncée, ou qui l'ont suivie, sans imiter froidement Lucain, qui asservi à l'ordre des tems, n'a fait, au lieu d'un Poëme, qu'une *Gazette empoulée* : c'est l'expression d'un de nos meilleurs Poëtes. Par exemple, dans le premier Chant, le Poëte, parlant en son nom, conduit Jesus depuis son oraison & son agonie, jusqu'au moment où les Juifs le saisissent : ici, vous croiriez toucher presque à la catastrophe de la Tragédie : vous en êtes bien loin.

Voici qu'au second chant, l'Auteur exprime la douleur de Marie, quand elle apprend la détention de son bien-aimé. Pénétré de la plus tendre compassion, il veut sçavoir les Auteurs d'une si amère douleur, & rempli d'un saint enthousiasme,

il a recours à la plus pure & à la plus sûre de toutes les sources : c'est le Saint Esprit. Il ne l'invoque pas en vain, il apprend de sa bouche que les persécuteurs du Juste, sont les Docteurs, les Pharisiens, les Prêtres, &c. & que leur motif est *l'envie*. L'éclat de sa doctrine, de ses vertus, de ses miracles, de ses œuvres divines blesse leurs yeux jaloux & malades : & delà, M. Triveri prend naturellement occasion de raconter tout ce qu'a fait de plus brillant le Sauveur des hommes, pendant les trois années ou environ de sa Mission, c'est-à-dire depuis son Baptême dans le Jourdain, jusqu'à l'époque du Jardin des Olives. C'est la matière du second & du troisieme chant.

Au commencement du quatrième, le Lazare ressuscité devine sans peine la douleur que ressent la Sainte Mere de son Bienfaicteur : fidéle donc & compatissant, il vient

la

la partager avec elle ; &, pour y faire quelque diverſion, il entre dans un long détail de ce qu'il a vu dans *le ſein d'Abraham*, c'eſt-à-dire les Limbes, pendant les quatre jours qu'il y a paſſé. La deſcription poëtique de ces mêmes Limbes ; des ames qui y ſont captives, des Saints & des Héros de l'ancienne Loi, leurs vœux ardents pour le Meſſie, l'Hymne qu'ils chantent dans cette douce attente, mais ſurtout la rencontre de Sainte Anne, mère de Marie, la converſation qu'elle lie avec le Lazare, où ſont rapportées fort au long & l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge & ſa glorieuſe Nativité ; Tels ſont les matériaux dont M. Triveri compoſe les chants quatrième & cinquième.

Dans le ſixième enfin, c'eſt la Sainte Vierge elle-même, pâmée de douleur, qui voit en eſprit J. C.

traîné aux Tribunaux d'Anne & de Caiphe, qui eſt témoin des calomnies & des invectives auxquelles on s'emporte contre l'Innocent, des inſultes qu'on lui fait, des coups dont on le charge &c. Elle a, à la vérité, la conſolation d'entendre Nicodème, qui fait hautement l'Apologie de JESUS, & qui prouve à la Synagogue, par les plus beaux endroits des Prophètes, que ce JESUS, l'objet de leur haine implacable, eſt le Meſſie même tant annoncé, & tant déſiré; mais elle a auſſi le chagrin d'entendre les pitoyables raiſonnements, mêlés de blaſphêmes, du grand Pontife Anne ou Ananus, & de voir qu'on y a plus d'égard qu'aux ſolides raiſons du docte Apologiſte. Ici finit la premiere partie, la ſeule qui ſoit publique juſqu'ici, & il n'eſt pas difficile de voir qu'en ſuivant à peu près la même route, l'Auteur trou-

vera de quoi remplir le plan qu'il s'eſt propoſé.

On ne peut refuſer, ce ſemble, à M. Triveri le titre de Poete : il en a tous les traits ; la force des penſées, la nobleſſe de l'expreſſion, la vivacité du ſentiment, la richeſſe & la variété des images & des ſimilitudes, la fécondité d'imagination, les reſſources même de l'invention dans un ſujet qui ſemble n'en demander pas.

On trouvera bien de l'élévation dans les trois Hymnes ou Cantiques que préſente ce Poëme. L'un eſt celui des Eſprits bienheureux, après que le Pere Céleſte a décerné ſolemnellement le ſacrifice de la Croix. Un autre eſt chanté par les Anges à la naiſſance de leur Reine. Le troiſième eſt celui des juſtes détenus dans les Limbes : Lazare l'avoit entendu & bien retenu ; il commence ainſi, & va toujours en s'élevant.

» * O toi, l'ame du monde, l'u-
» nique objet de ses hommages,
» Dieu d'Abraham, d'Isaac & de
» Jacob, Roi des siècles, Dieu
» puissant & suprême : Toi qui,
» placé à la droite dans les splen-
» deurs inaccessibles, es le rayon
» coëternel, indivisible du Pere
» tout-puissant, c'est à toi que nos
» chants osent s'adresser, à toi qui,
» héritier du pouvoir d'enhaut,
» gouvernes du haut de ton trône le
» peuple de Dieu. »

---

* A te del mondo, che sei cura, e
mente,
D'Abrami, d'Isacco, e di Giacobbe il nu-
me,
Re de' Secoli, e Dio sommo e possente,
Che a destra stai fra inaccessibil lume,
Coeterno raggio al Padre Onnipotente,
Il nostro canto a te salir presume,
A te, che crede del poter superno
Del popolo di Dio siedi a governo.
Canto quarto.

Les deux harangues de la Miséricorde & de la Justice, dans le premier chant, pour & contre l'homme pécheur, sont montées sur le plus haut ton. Citons une stance : » L'homme * (dit la Justice à » Dieu) l'homme en partie formé » de vôtre lumiere & de votre es- » prit, l'homme ingrat, impie & » rebelle, l'homme seul vous paye-

*Or solo l'uom della tua luce, e mente
Formato in parte, ingrato, iniquo, ed empio,
Te Padre, e Dio sprezzando indegnamente
Il tuo nemico, & se fa nume, e tempio:
Tu per costui darai un innocente
A cruda morte, ad ogni strazio, e scempio?
Che pro? sarà la colpa ognor sfrenata,
Tu offeso, il Figlio estinto, ed io oltraggiata.

Canto primo.

» ra d'un mépris indigne, vous
» son Pere & son Dieu ! Il vous dé-
» clarera la guerre ! il fera de lui-
» même son Temple & son unique
» Idole ! .... Et c'est pour lui que
» vous livrez le juste aux tour-
» ments, aux outrages, à la plus
» affreuse des morts ! Soit, je le
» veux : mais qu'arrivera-t'il ? La
» licence n'aura plus de frein ; vous
» serez offensé, votre Fils sacrifié,
» & moi outragée. «

L'Apologie de J. C. par Nicodème n'est pas seulement pathétique ; elle est sçavante, & il paroît que le Disciple secret du Sauveur entendoit l'Ecriture, comme M. Triveri lui-même. Rien de plus tendre que les douleurs & les plaintes de la Mere de Dieu ; le sentiment est ici manié avec tout l'art, ou pour mieux dire, tout le naturel des grands Maîtres ; on jugera seulement peut-être qu'elle s'évanouit un peu trop souvent : Eh !

que ſera-ce donc au pié de la Croix ?

L'Auteur a parfaitement ſenti que ſon ſujet, ſérieux par lui-même, demandoit à être orné & comme égayé par des deſcriptions, des comparaiſons, des portraits, des images &c. auſſi ne les a-t'il point épargnés. La peinture des Limbes, les ſublimes viſions de Sainte Anne, avant la Conception de Marie, les Fêtes, & ne pourroit-on pas dire, les tournois & les jeux des Anges, les larmes & la pénitence de la Magdelaine ſont les fruits d'une riche & brillante imagination.

Nous prenons au hazard un trait dans la deſcription du Limbe Poëtique. Le Poëte dit pour exprimer le bruit que les ames des juſtes font en parlant : » * Ce qu'eſt le

* Con quel ſuſurro, onde i dipinti Augelli

» doux gazouillement des oiſeaux
» peints (de diverſes couleurs)
» quand ils voltigent de branche
» en branche ; ce qu'eſt le bruit
» des ruiſſeaux quand leur onde
» contrainte va ſe briſer de cail-
» loux en cailloux ; ce qu'eſt le
» ſouffle du zéphyre léger, quand
» intercepté dans les rameaux trem-
» blants des verds arbriſſeaux, il
» leur fait faire un doux ſifflement;
» tel me ſembloit être le murmure
» de ces illuſtres ombres, murmure
» tantôt d'oiſeaux, tantôt de feuil-
» lages, tantôt de ruiſſeaux.

Van vagclando, e fra le anguſte ſponde
Giù mormorando i garruli ruſcelli,
Quando fra ſaſſi, e ſaſſi frangon l'onde;
O quando a 'verdi tremoli arboſcelli
Fa l'aura intorno ſibilar le fronde :
Così fra lor ſentiva un mormorio
Or d'Augelli, or di fronde, ed or d'un
rio.

Canto quarto.

M. Triveri aime à tracer ce qu'il appelle des *prosopographies*, c'est-à-dire des *portraits de visages*; nous trouvons même qu'il revient trop souvent à la beauté de J. C. de sa sainte Mere, de la Magdelaine : il fait néanmoins aussi des contrastes; il peint des Monstres, & voici par exemple la figure qu'il donne au traître Judas.

» * C'est ainsi qu'ils s'appro-
» chent : (il s'agit des Soldats qui
» viennent prendre J. C.) Un de la
» bande qui a la face blême, la
» barbe claire, la tête chauve, le

---

*In tal guisa sen vanno, ed un che avea
Pallido il volto, e chioma, e barba rara,
E simo il naso, e fronte angusta, e rea,
Con ciglia giunte, e guardatura amara,
Con occhi accesi, e gialli, ove parea
Pinta al vivo dell'or la sete avara &c.

Canto primo.

» nés camard, le front étroit & » de funeſte augure, avec des ſour- » cils froncés, un regard farouche, » des yeux enflammés & jaunâtres » où la ſoif avare de l'or ſe mon- » tre peinte au vif &c. » (par allufion à la couleur jaune.) Celui du Grand-Prêtre Ananus eſt encore moins flatté ; mais il eſt ſi hideux & ſi dégoutant que nous en épargnerons la vuë au Lecteur. Ces groteſques ne ſeroient pas de notre goût dans un Poëme Epique ; mais ils plaiſent en Italie, & il faut reſpecter le goût des autres Nations, quand elles ſont polies & cultivées.

Une juſtice qu'on doit aux Italiens, c'eſt qu'ils ſe ſont bien corrigés ſur l'Article des *Concetti* ou des penſées alambiquées qu'on leur reprochoit. Pour s'en convaincre, il ſuffira de lire leurs meilleurs ouvrages modernes ; & dans ce Poëme en particulier, nous n'a-

vons remarqué que deux ou trois traits dans ce goût ; l'allusion par exemple des yeux de Judas à la couleur de l'or (nous l'avons citée,) : peut-être encore le morceau qui suit :

„ * Charmant à voir (J. C.) „ plus charmant encore quand il „ affronte gaiement les supplices ; „ vous l'eussiez vû, dans ce mo- „ ment, resplendissant de plusieurs „ Soleils, enflammer toute la mon-

---

* Vago avederlo, ma più vago ancora,
Quando liero à tormenti stava a fronte ;
Mirossi in volto aver più soli allora
Ed infiammar di sue beltà quel monte :
Due ne facea con gli occhi, ed uno ognora
Del Divo genitor portava in fronte :
Figlio era a lei, che di bellezza è Madre,
A lui de' lumi, e d'ogni grazia Padre.

Canto primo.

» tagne (d'Olivet) du feu de ſes » beautés. Ses yeux ſont deux ſo-» leils, ſans parler d'un troiſième » qu'il porte inceſſamment ſur le » front, l'image du Pere. Auſſi eſt-» il le Fils de la Mere de toute » beauté, le Fils du Père des lu-» mières & de toute grace. « Ces trois ſoleils, ne nous paroîtront peut-être pas quelque choſe de fort naturel.

On n'approuvera pas non plus que le Lazare, répétant à Marie ce qu'il a appris de la bouche même de ſainte Anne, s'étende ſi au long ſur la beauté corporelle & les perfections ſpirituelles de cette Vierge incomparable. L'humble ſervante du Seigneur ne peut entendre un récit pareil, ſans qu'il en coûte trop à ſa modeſtie. L'Auteur a ſenti cet inconvénient, il eſt vrai : il ſuppoſe la Mere de Dieu ſi abſorbée dans ſa douleur, qu'elle ne fait guère d'attention au diſcours

du Lazare ; mais il paroît enſuite qu'elle l'a fort bien écouté. Nous applaudiſſons de grand cœur aux louanges magnifiques qu'il donne partout à la plus ſainte des pures Créatures ; mais la placer à la droite de Dieu même dans le Ciel, & dire qu'on l'y adore, ne ſont-ce point des expreſſions trop fortes & peu meſurées ? * En pareil cas le Poëte ne doit pas éclipſer le Théologien.

Que M. Triveri prenne l'Ecriture dans le ſens que les Interprètes nomment *Myſtagogique*, c'eſt ce que ſe permettent les Prédicateurs, à plus forte raiſon les Poëtes ; on lui pardonne encore d'avoir copié la repréſentation de N. S. d'après Nicéphore Calixte, Auteur ſans conſéquence ; mais les

* E alla deſtra di lui ſede, e s'adora ;
Cingete, o ſtelle, l'adorata Aurora.
Canto quinto.

Critiques ne lui passeront pas l'usage qu'il fait du *Protevangile* de S. Jacques, piéce notoirement apocryphe & remplie de fables.

Après tout, ce sont-là de légers défauts qui n'ôteront point à l'Auteur la gloire d'avoir enrichi sa langue maternelle d'une production estimable, à en juger du moins par les premiers chants qu'il nous donne, & qui font attendre les autres avec impatience. En général, il est vrai de dire qu'il a rendu son sujet *Poëtique* autant qu'il pouvoit l'être; que sa Poësie flatte l'esprit en parlant au cœur; qu'il s'exprime avec force, noblesse, élégance. Nous rendrons compte de sa longue & docte Préface sur le Poëme Epique, quand les autres parties nous serons venuës: pour cette fois il faut nous borner.

ARTICLE XCV.

HISTOIRE DES EMPEreurs Romains depuis Auguste jusqu'à Constantin. Par M. Crevier, Professeur Emérite de Rhétorique au Collège de Beauvais, Tome III. IV. *A Paris chez Desaint & Saillant &c, M. DCC. LII.*

CAïus, surnommé Caligula, fut élevé dans toutes les horreurs de Caprée. Tibère avoit fait un Testament où il se donnoit pour héritier ses deux petits fils Caius & Tiberius Gemellus, les substituant l'un à l'autre; mais Caligula fit annuller ces dispositions par le Sénat; & il entra aussi-tôt en possession de tous les titres & de tous les droits attachés à la Souveraine puissance. Rome se réjouit de voir le fils de Germanicus occuper le Trône Impérial. On admira,

dans le nouvel Empereur, quelques traits de justice, de bonté & de modestie, qui annonçoient à la République le gouvernement le plus favorable. Mais Caïus se démasqua bientôt, & désabusa les Romains. Il eut une maladie qui mit tout l'Empire en deuil. P. Potitus voua sa vie en échange de celle du Prince, & un Chevalier Romain nommé Atanius Secundus s'engagea, si les Dieux rendoient Caïus au Peuple Romain, de combattre en Gladiateur. Caïus les força d'accomplir ces vœux insensés, sous prétexte de leur épargner un parjure. Tiberius Gemellus, petit-fils de Tibère, fut soupçonné de n'avoir pas eu le même zéle. Cet innocent Rival paya de sa vie des soupçons injustes, & qui n'avoient d'autre fondement que la cruauté de Caïus. Déja Rome est inondée du sang de ses Citoyens ; le plaisir de Caligula est de le voir couler dans

l'arenne : pour prolonger ce plaisir, quand les proscrits manquent, les premiers venus d'entre le peuple sont saisis & exposés aux bêtes.

L'ambition de Macron & les complaisances honteuses d'Ennia sa femme pour Caïus, furent trompées par l'ingratitude de leur maître ; il les fit accuser & massacrer tous deux avec leurs enfans. Antonia son Ayeule fut conduite au tombeau par les chagrins qu'il lui causa, si même il n'y employa pas le poison. Le Tombeau de ses autres Ancêtres ne les garantit pas de ses noirceurs ; leur cendre fut flètrie par les crimes dont il les accusa.

La cruauté fut sa passion dominante : tous ses vices en prenoient l'empreinte & le caractère. Chaque jour il arrêtoit le rôle des prisonniers condamnés ; c'étoit-là ce qu'il appelloit *appurer ses comptes*. La vüe de leurs Tortures l'égaïoit à ta-

ble, leurs cris affreux charmoient son oreille. Tout genre de mérite blessoit & armoit sa basse & noire envie : une belle taille, un habit de goût, un air de propreté mettoit la vie en danger. Sous son regne aucun homme à talens ne pouvoit vivre ; l'éloquent Afer n'évita la mort qu'en flattant assez heureusement la vanité de Caïus. *Dans vous*, lui dit-il, *je crains plus l'Orateur que le Prince.*

Pour avoir le bien de tous les riches Citoyens, Caïus les appelloit ses parens: ce titre frivole qu'il leur donnoit en passant, lui acqueroit le droit d'être leur héritier. Il fit revivre d'anciens crimes pour fonder de nouvelles confiscations, il étendit la sphère des accusations, pour étendre celle des usurpations; il imposa des devoirs inconnus pour intenter des procès inoüis. Drusille, nouvelle Déesse, Caligula, nouveau Dieu, donnerent lieu à de nouveaux Temples, à de nouvelles

adorations, à de nouvelles contributions, à de nouvelles vexations. Il dépouilla un jour ſes Palais de tout ce qu'ils avoient de précieux, il tranſporta ces meubles avec ceux de ſes ſœurs, Agrippine & Julie, dans les Gaules. Il en fit une vente publique; l'Empereur préſidoit à l'encan; l'enchère étoit forcée. Dans l'impuiſſance de payer ce qu'on leur adjugeoit, pluſieurs riches Gaulois s'ouvroient les veines, ils ne pouvoient autrement ſe dérober à un Tyran qui leur reſervoit un ſort plus cruel. C'étoit pour ce Monſtre avare & feroce un double plaiſir de ſe *rouler ſur l'or des Provinces*, & de ſe baigner dans le ſang de leurs habitans.

Jamais Prince ne fut plus décrié par ſes débauches. Inceſtueux avec ſes ſœurs, Adultère avec toutes les Dames Romaines, inconſtant dans ſes mariages, il ne fut fidèle qu'à l'Epouſe qui le méritoit le moins. En fixant ſon cœur par un philtre

trop fort, Césonia égara sa raison affoiblie par l'Epilepsie dont il fut attaqué dès l'enfance. Par ses délires aussi bizarres que funestes, son Cheval *Incitatus* fut mis au rang de ses Prêtres & de ses Commensaux, & devint dans l'Empire un personnage important. Il alloit être déclaré Consul, lorsque le sang des Romains versé sans mésure, & leur honneur tous les jours flétri, armèrent une troupe de Conjurés dont Chéréa étoit le Chef. Le quatriéme jour des Jeux Palatins, ils poignardèrent Caïus dans la 29. année de son âge, dont il en avoit regné trois, dix mois & huit jours. *Il reconnut alors*, dit M. Crevier d'après Dion, *qu'il n'étoit pas Dieu ; mais un foible mortel ; & après avoir souhaité que le Peuple Romain n'eût qu'une tête, il éprouva que ce Peuple avoit plusieurs bras.*

Caligula avoit toujours partagé ses rapines avec ses soldats ; les fêtes & les distributions fréquentes

ſous ſon règne charmoient le Peuple ; la faveur qu'il donnoit aux délations ouvroit aux eſclaves le chemin de la liberté & de la fortune : ainſi la joie de ſa mort ne fut pas univerſelle. Au premier avis qu'on en eut, les Germains de ſa Garde volèrent pour le ſécourir, ou pour le venger. Ils égorgent d'abord tous les Sénateurs qui ſe trouvent à portée de leurs coups & de leurs ſoupçons ; mais quand ils furent aſſurés que Caligula n'étoit plus, ils ſe calmèrent trop-tôt pour l'honneur de leur zèle, & ne ſongèrent qu'à proclamer Claude. Le Sénat fut forcé de le reconnoître. Ce prince fut plûtôt placé ſur le Trône que revenu de la frayeur, dont on l'avoit frappé, en le ſaiſiſſant pour l'y porter. Les Militaires, qui l'avoient couronné, obtinrent de lui l'ordre de mettre à mort Chéréa & les autres Conjurés : ce qui fut exécuté ſans oppoſition & ſans tumulte.

Quoique foible & imbécille, Claude étoit trop débonnaire & trop populaire pour manquer la faveur du Sénat, & l'estime du Peuple, en succedant à Tibere & à Caligula. Il n'y avoit rien dans son air & dans sa personne, qui n'annonçât son génie & son caractère : son corps étoit aussi débile & chancelant, que son esprit étoit timide & incertain. On avoit négligé son éducation, parce qu'on l'en avoit cru incapable : dans sa jeunesse, confié à de vils Maîtres, il en avoit contracté les inclinations basses & les vices grossiers. Ce Prince fut toujours dans une espèce d'enfance. Sa raison ne fut jamais assez forte pour lui mériter un rang parmi les hommes faits. Quelques lueurs d'esprit sortoient du nuage qui enveloppoit son ame, mais c'étoient comme des feux échappés au hazard, & qui disparoissoient promptement. Ses goûts n'étoient que

des instincts sans principes, qu'on avoit gâtés par de mauvaises habitudes.

Un tel Maître ne pouvoit prendre les rênes de l'Empire que pour les abandonner à des mains étrangères : le sort de l'Etat dépendoit d'un choix qui ne pouvoit être heureux. Claude n'eut que le titre d'Empereur : sous son nom, Messaline gouverna l'Empire, quelques Affranchis en furent les Ministres : l'éducation de Claude l'avoit disposé à prendre confiance en de pareils sujets.

Ce Prince avoit en vain rompu le cours des délations odieuses : l'Impératrice, Pallas, Narcisse & Calliste n'en continuoient pas moins les exécutions sanglantes. Leurs soupçons, même feints, étoient meurtriers. Julie, fille de Germanicus, avoit trop de fierté pour ramper sous le ministère, trop de beauté pour plaire à Messaline,

& trop de crédit auprès de l'Empereur ſon oncle, pour ne pas lui faire ombrage, Sénèque avoit trop de vertu pour applaudir au Gouvernement. L'un & l'autre furent accuſés par Meſſaline d'une liaiſon trop étroite : *accuſation bien placée*, dit notre Auteur, *dans la bouche de Meſſaline.* La nièce de l'Empereur fut envoyée en exil & peu après miſe à mort. Relégué dans l'Iſle de Corſe, Sénèque ſoutint quelque tems cette diſgrace avec aſſez de grandeur d'ame : *la longueur de ſon exil l'ennuya, ſa fierté ſe démentit*, il demanda baſſement ſon rappel ; il ne l'obtint pas, & il fallut attendre la chûte de Meſſaline pour rentrer en grace à la Cour.

La mort de Polybe, un des plus puiſſants Affranchis, indiſpoſa tous les autres contre Meſſaline, qui l'avoit ordonnée, & leur fit jurer ſa perte. Narciſſe avertit Claude

des

des affronts qu'il recevoit de ſon épouſe, & du comble qu'elle venoit d'y mettre par ſon mariage avec Silius. L'indignation de l'Empereur étant bien allumée, l'Affranchi en profita pour faire ſur le champ poignarder l'Impératrice.

On eut moins de peine à conſoler Claude, qu'à lui faire épouſer ſa nièce Agrippine. Moins débauchée, mais plus ambitieuſe que Meſſaline, cette Impératrice gouverna encore plus tyranniquement. D'abord elle prit des meſures pour aſſurer le Thrône à ſon fils, & pour que ce fils n'eût point d'autres volontés que les ſiennes. Tout ce qui pouvoit lui diſputer l'Empire, ou cette confiance, fut immolé. Narciſſe pénètre ſon deſſein, redouble ſa vigilance pour conſerver l'Empereur. Mais ce Miniſtre n'en eſt que plus habilement écarté, & le Prince plus promptement empoiſonné. Claude meurt; Agrippine en paroît déſolée. Em-

brassant les enfans de Claude, elle se retire avec eux au fonds du Palais. Les fausses caresses qu'elle leur prodigue, les dérobe à la faveur publique, qu'ils pouvoient enlever à son fils Néron. Burrhus le présente aux Cohortes Prétoriennes, & le fait proclamer Empereur.

Ce Prince parut sentir ce qu'il devoit à sa mere; elle profita de cette disposition pour faire périr M. Sylanus & Narcisse. Tous deux avoient à se plaindre d'elle, & pouvoient acquérir un grand crédit, l'un dans l'Empire, par sa naissance & son caractère; l'autre chez l'Empereur, par son habileté & son insinuation. Sénèque & Burrhus devoient à Agrippine le rang qu'ils tenoient auprès du jeune Prince; mais moins jaloux de conserver l'amitié de la mére que de faire le bien de l'Etat, ils déviennent ses ennemis. La confiance de l'Empereur, partagée entre ces deux Romains, établit entr'eux

un concert inviolable. Les intérêts des Miniſtres éclairés ne deviennent contraires, que quand ils ont moins de probité que d'ambition.

Sous de ſi bons guides, Néron débute favorablement. Leurs maximes ſont ſur ſes lévres, ſa modeſtie refuſe les honneurs & les éloges qu'il n'a point mérités, ſa diſcrétion remet au Sénat le ſoin de rendre la juſtice : également liberal & judicieux, il répand & place à propos ſes bienfaits ; ſa bonté ſe ſignale par mille pardons ; ſa clémence lui fait regretter de ſçavoir écrire, quand il faut ſigner un Arrêt de mort. Ces beaux principes, cette conduite pleine de modération égaloient déja la jeuneſſe de Néron aux plus beaux jours d'Auguſte ; mais une ſi bonne ſémence n'avoit point pris de racine, elle ne ſervoit qu'à couvrir des vices, qui devoient bientôt l'étouffer. Pour les empêcher de paroître, Sénèque & Bur-

rhus étoient forcés d'accorder de tems en tems des dédommagemens ſecrets.

Si Agrippine eût auſſi bien connu ſon fils, qu'ils connoiſſoient leur élève, elle ne l'eût pas irrité par des violences que ſes complaiſances honteuſes ne pûrent faire oublier. Son crédit mal appuyé, par la reconnoiſſance qu'elle exigeoit, fut renverſé par la crainte qu'elle voulut inſpirer. En intriguant pour gagner des partiſans à Britannicus, elle hâta le poiſon, qui éteignit l'eſpoir qu'on pouvoit fonder en ce Prince. La voyant diſgraciée, les délateurs l'entreprirent, elle ne s'en délivra qu'en faiſant ſentir à Néron qu'il étoit de ſon intérêt qu'on ignorât des crimes qui l'avoient élevé au thrône. Par ce tour adroit, la fière Agrippine fit ordonner des châtimens contre ſes accuſateurs, & obtint des récompenſes pour ſes amis. Elle ne jouit

pas longtems de ce crédit ; les artifices de Poppée réveillèrent un ressentiment qui n'étoit qu'assoupi. Néron fut bientôt parricide avec l'applaudissement de tout le Sénat avili. Thraséa seul n'oublia pas que l'Empereur étoit fils d'Agrippine ; les autres ne se souvinrent que de l'Empire, qui avoit été la victime de ses violentes entreprises.

Alors Néron se livra à ses inclinations basses & dépravées. Dans l'Empire on ne vit plus d'émulation & de récompense que pour le vice. L'Empereur devint le chef & le rival des Musiciens, des Comédiens, des Pantomimes, des Athlètes ; sa Cour étoit composée de ce qu'il y avoit de plus vil & de plus débauché dans l'Empire. L'Empereur entroit en lice avec des histrions sur la scêne ; ses rivaux avoient la complaisance de se laisser vaincre & d'applaudir au vainqueur : il courut toute la Grèce

pour cueillir des lauriers de cette eſpèce. Cette folie étoit ſi grande dans Néron, qu'en mourant il ne plaignoit que la perte de ces talens: *Qualis artifex pereo*, s'écrioit-il: *Quel ſort pour un ſi grand Muſicien !*

Pour ſubvenir à ſon luxe, à ſes dépenſes auſſi inſenſées que ſcandaleuſes, Néron attaqua tous ceux qui poſſédoient des tréſors, ou qui étoient ſeulement ſoupçonnés d'être plus riches que les Citoyens du dernier rang. Alors le glaive meurtrier ouvrit les veines d'une infinité de perſonnes illuſtres: l'argent, les terres, les revenus firent une infinité de coupables: Burrhus, Senèque, Corbulon, Thraſéa ne ſont pas épargnés; ni vertu, ni mérite n'échappe. Rome eſt noyée dans ſon plus noble ſang. Ce ne ſont plus des Citoyens, ce ſont des familles entières qu'on égorge. Néron voudroit voir l'Univers en cen-

dre : il livre des villes entières, Rome même, aux flâmes, il en fait un crime aux Chrétiens pour essayer sur eux des tourmens aussi nouveaux que cruels. Le Sénat de concert avec le Peuple avoit eu beau consacrer tous ces excès, & leur ériger de honteux trophées ; il n'en étoit pas moins dévoué à l'anathême par Néron, lorsqu'enfin une conspiration éclata. Galba fut proclamé Empereur par les troupes. Néron trahi, abandonné, fugitif, périt victime de l'exécration du genre humain. Il étoit alors dans la trente-unième année de son âge.

Le reste dans un autre Article.

ARTICLE XCVI.

***NOUVELLES REFLEXIONS** de M. Rameau sur sa démonstration du principe de l'harmonie, servant de base à tout l'art musical théorique & pratique.* 8°. pag. 85. A Paris chez Durand & Pissot, &c. M. DCC. LII.

Il y a plus d'un an que nous rendions compte d'un ouvrage de M. Estève, Académicien de Montpellier, lequel portoit pour titre, *Nouvelle découverte du principe de l'harmonie, avec un examen de ce que M. Rameau a publié sous le titre de* Démonstration de ce principe. On voit qu'il étoit question de ce qui constitue le plus agréable & le plus touchant de tous les Arts : on sent que l'Académicien entroit en lice avec l'Orphée de nos jours, & qu'une

telle controverſe auroit mérité d'être propoſée dans nos Mémoires avec autant d'aménité & d'érudition qu'on en remarque dans ce Dialogue célèbre, où Plutarque rend raiſon de toute l'ancienne muſique des Grecs. Notre Analyſe, toute inférieure qu'elle étoit à ce bel ouvrage (de Plutarque) & à l'importance du ſujet, ne s'eſt toutefois pas perduë dans la mémoire de nos lecteurs : le nom de M. Rameau, l'examen de ſa démonſtration, le parallèle du *Nouveau principe*, avec celui qu'il nous avoit donné, c'étoient là autant de titres pour intéreſſer. Il eſt arrivé même qu'un mot placé dans notre extrait, ſe concilie avec l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui : voici ce que nous voulons dire.

Comme on avoit propoſé des difficultés contre la doctrine de M. Rameau, nous invitions ce ſçavant Muſicien à nous dire encore quel-

que chose de son principe, quoique déja bien expliqué dans sa démonstration publiée en 1750. Nous paroissions aussi souhaiter qu'il aprît au public ce qu'on devoit penser de la *découverte* de M. Estève.

Ces désirs ne sont pas demeurés sans effet : *les nouvelles réfléxions* qui paroissent, depuis quelques mois, ont comme deux objets ; le premier, bien articulé & bien spécifié, est d'éclaircir & de développer le *principe de l'harmonie* ; l'autre moins sensible & plus indirect, est de résoudre les principales objections de M. Estève. Indiquons d'abord quelques unes de ces réponses : après quoi nous toucherons la partie essentielle du livre ; c'est-à-dire que nous raisonnerons de l'harmonie, en suivant les réfléxions de M. Rameau.

Premiérement, l'Académicien de Montpellier croyoit que, pour assigner le vrai principe de l'harmo-

nie, il falloit remonter jusqu'à la cause des vibrations du corps sonore, jusqu'aux ressorts de l'air, & à leur différente manière de se débander. Tout ceci étoit d'un Physicien, d'un Observateur curieux de la nature. Mais M. Rameau fait voir que *le son lui suffit pour remplir son objet, & que tout ce qui lui est antécédent, n'est nullement de sa compétence; qu'ainsi l'on auroit tort de vouloir comparer des Hypothèses, par lesquelles on croit pouvoir rendre raison du son, au Phénomène qu'offre la nature dans le son même.*

Voilà justement ce que nous observions dans notre extrait. M. Rameau a cherché le principe de l'harmonie dans l'expérience; il a consulté ce que la nature disoit à ses oreilles; il en a tiré les conséquences en Musicien Géomètre, en Praticien très-instruit des règles de son Art, & très-attentif à s'y bor-

ner. Que peut-on reprendre dans un procédé ſi ſimple & ſi judicieux ?

En ſecond lieu, M. Eſtève ne convenoit point de l'*identité* des octaves. Il auroit voulu que M. Rameau eût compté l'octave parmi les harmoniques ; qu'il ne l'eût pas regardée comme la ſimple replique du ſon fondamental : mais ceci eſt un point totalement favorable à notre célèbre Muſicien. Pour nous convaincre de l'*identité* des octaves, il ſuffit de conſidérer que ſans théorie, ſans étude, nous prenons l'octave en haut ou en bas, lorſque nous voulons chanter avec quelqu'un qui commence d'un ton trop haut ou trop bas pour notre voix. Cette preuve eſt comme méchanique, mais très-bonne. M. Rameau nous dit ici, en ſtyle plus ſçavant, que nous ſommes toujours portés à réduire tous les intervalles à leurs moin-

dres degrés, la douzième, par exemple, à la quinte, & la dix-ſeptième à la tierce : réduction qui ne ſe fait qu'à la faveur de l'*identité* des octaves.

Enfin l'on a voulu diſputer à notre Auteur les harmoniques (la douxiéme & la dix-ſeptiéme) au deſſous du fondamental : objection déduite avec aſſez de ſubtilité dans le livre de M. Eſtève ; mais l'exiſtence de ces harmoniques eſt une affaire dont l'oreille, l'œil & le tact peuvent être juges. C'eſt d'ailleurs le fondement de la proportion Arithmétique, ſi belle & ſi néceſſaire dans l'art du Muſicien. Sur quoi M. Rameau dit vers la fin de ſes *nouvelles réflexions* : » Si l'harmonie de la proportion Arithmétique plaît généralement à tous, » & preſque autant que celle de la » proportion harmonique, pour-» quoi vouloir ſe refuſer à l'indi-» cation que nous donne la nature,

» de cette proportion Arithméti-
» que dans le frémissement des
» multiples (ce sont les harmoni-
» ques en dessous) qui considérés
» d'abord dans leur totalité, for-
» ment cette même proportion
» avec le son qui les émeut ? « *

Nous venons de parler d'*identité* d'octaves, de quarte, de quinte, d'harmoniques (la douzième & la dix-septième) des proportions, Arithmétique & Harmonique &c. Et tout ceci entre dans le fond des *Nouvelles Réflexions* proposées par

* On pourroit aussi montrer à M. Estève qu'il est obligé de recourir lui-même aux harmoniques en dessous, s'il veut justifier certaines consonances placées dans la table qu'il donne pag. 37. de son livre. Par exemple, on y trouve la quarte *Fa* au-dessus du générateur ou son principal; mais cette quarte, suivant les loix de l'harmonie, doit être la double octave du *Fa* qui est la douzième au-dessous du générateur.

M. Rameau ; c'est-là le point capital de sa doctrine ; c'est ce qu'il nous reste à présenter aux Lecteurs, en supposant qu'ils ressembleront un peu aux Interlocuteurs du Dialogue de Plutarque ; c'est-à-dire, qu'ils aimeront l'harmonie, qu'ils seront initiés dans quelques-uns de ses secrets, & qu'on pourra leur dire ce que l'harmonie même, ou la Musique, dit dans ce Dialogue : *Ecoutez avec autant de plaisir qu'on vous parle.*

On peut se ressouvenir de l'attention qu'a donné M. Rameau au *principe de l'harmonie.* Il consiste ce principe dans l'unité, dans la simple action, dans la simple résonance du corps sonore. Dès qu'on touche ce corps, il fait entendre sensiblement le son qui lui est propre & de plus ceux de la douziéme & de la dix-septiéme, c'est-à-dire, de l'octave de la quin-

te & de la double octave de la tierce majeure : c'eſt ce qu'on appelle les Harmoniques au deſſus du ſon fondamental. Obſervons, en paſſant, que notre Auteur déſigne la 12e. par cette fraction $\frac{1}{3}$ & la 17e. par celle-ci $\frac{1}{5}$ ce qui répond à la quantité, à la grandeur des divers corps ſonores. Que ce ſoient, par exemple, des cordes ; celle qui ſera le tiers d'une autre de même matière & également tenduë, ne rendra que la douziéme, c'eſt-à-dire, la double octave de la quinte ; & celle qui ſera la cinquiéme partie de la plus grande, ne rendra que la dix-ſeptiéme, c'eſt-à-dire, la double octave de la tierce majeure. Nous avertiſſons de ceci parce que, quand on a égard aux vibrations de ces corps, leſquelles ſont d'autant plus fréquentes que les cordes ſont moins longues, on exprime la douzième & la dix-ſeptième par les chiffres entiers 3 & 5 ; ces chif-

fres indiquant le nombre des vibrations, non la longueur des cordes. Ces remarques ne ſont rien en elles-mêmes, & cependant elles préviennent l'embarras où ſe trouve un Lecteur peu exercé, quand il trouve divers Auteurs dont les uns expriment les harmoniques par les fractions $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{5}$; les autres par les entiers 3 & 5. C'eſt au fond la même choſe, il ne faut point s'arrêter pour une bagatelle; mais il eſt toujours bon de ſçavoir les raiſons de cette différence.

Outre les harmoniques au-deſſus du ſon principal ou fondamental, M. Rameau a reconnu des harmoniques au-deſſous du même ſon, & c'eſt encore la douzième & la dix-ſeptième. Mais ces harmoniques ne ſont que comme un frémiſſement dans le corps ſonore, ils ne forment point de ſons parfaits ou diſtincts : en cela ils différent des harmoniques en deſſus; & comme

ceux-ci sont exprimés par les fractions $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{5}$, les harmoniques en dessous, qui sont censés produits par des corps multiples ou plus grands que le générateur des harmoniques en dessus, ont pour leur expression les nombres entiers 3 & 5.

Du son principal & de ses harmoniques en dessus (la douzième & la dix-septième) se forme la proportion harmonique 1 $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{5}$: où l'on voit en effet que le premier terme est au troisième géométriquement, comme la différence entre le premier & le second est à la différence entre le second & troisième *, ce qui est le caractère propre de la proportion harmonique.

---

* Pour s'en assurer, il n'y a qu'à réduire les deux fractions $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{5}$ au même dénominateur 15 ; multiplier les numérateurs par les dénominateurs réciproques, prendre les différences & faire cette proportion $\frac{15}{15}$ $\frac{3}{15}$ :: $\frac{10}{15}$ $\frac{2}{15}$ ou 15.3 :: 10.2.

Du ſon principal & de ſes harmoniques en deſſous (la douzième & la dix-ſeptième) ſe forme la proportion Arithmétique 1. 3. 5.

De la réunion de ces deux proportions, l'Harmonique & l'Arithmétique, il s'en forme une troiſième qui eſt la proportion Géométrique, laquelle ſe trouve double, par la diſtribution des termes qui compoſent les deux premières proportions : Car on a $\frac{1}{3}$. 1. 3. & $\frac{1}{5}$. 1. 5. en aſſociant ſeulement au principe commun, qui eſt 1. les termes correſpondants $\frac{1}{3}$ & 3 d'une part, $\frac{1}{5}$ & 5 de l'autre. Mais pour faire diſparoître toute fraction, on ſubſtitue ces deux proportions Géométriques 1. 3. 9. qui eſt triple ; & 1. 5. 25. qui eſt quintuple : on peut même, comme M. Rameau, ſubſtituer encore 3. 9. 27. pour la proportion triple. On ſçait que les quantités demeurent toujours dans la même proportion, quand

on les multiplie toutes par une même grandeur.

De la proportion triple naissent le *mode* naturel, dit *majeur*, ses *Adjoints* associés ou relatifs, le genre *Diatonique*, c'est-à-dire toute la suite des degrés naturels à la voix, la *Mélodie*, les *Repos* ou *Cadences* &c. Rien en un mot de plus fécond que cette proportion; mais nous aurions tant d'observations à faire sur ces détails, qu'il faut absolument les remettre à un autre Article: nous voulons finir celui-ci par un coup d'œil sur les diverses proportions qui sont propres de la Musique. Rien ne peut donner une idée plus grande & plus magnifique de cet Art. Un célèbre Architecte * disoit un jour à M. Rameau que les beaux édifices des anciens Grecs & des Romains, dont on admire encore les

* M. Briseux.

reſtes, ſont fondés ſur les proportions tirées de la Muſique. Nous eſtimons que les autres Artiſtes, chacun dans ſon genre, le Peintre, le Poëte, le Sculpteur, pourroient faire le même aveu par rapport à leurs profeſſions reſpectives: & ceci rentreroit parfaitement dans la penſée de Plutarque, qui ſoutenoit, d'après tous les anciens Philoſophes, que tout ce qu'on obſerve ici-bas, eſt réglé ſuivant les règles de l'harmonie.

Mais ne prenons pas aiſément le change en cette matière, & demandons, avec M. Rameau *, s'il eſt aucun Art parmi les hommes, s'il exiſte aucun Phénomène dans la nature, qui réuniſſe toutes les proportions & les progreſſions qu'on admire dans le corps ſono-

* Lettre Mſ. de cet habile Muſicien; elle eſt excellente & mériteroit d'être renduë publique.

re. Interrogeons le Physicien, le Géomètre, l'Orateur, le Poëte, le Philosophe, & sachons d'eux si les principes qu'ils suivent, leur découvrent tous les genres de beauté dont les rapports harmoniques, Arithmétiques, Géométriques, peuvent être la cause & l'origine. Si ces hommes intéressés à exalter les objets de leurs études, ne se flattent pas de saisir le beau selon toute l'étenduë, ou toutes les variétés dont il est susceptible; & s'ils avouent à cet égard les bornes ou l'indigence de leurs professions, revenons sur la Musique, & reconnoissons dans elle toutes les espèces de mérite & de richesses; mais convenons aussi que le grand Maître qui nous dévoile le vrai principe de l'harmonie, nous met en même tems à la source de tous les Arts; qu'il nous découvre même, dans les Sciences, tout ce qui peut en faire le prix & l'agrément.

ARTICLE XCVII.

CATALOGUE RAISONNÉ des Tableaux du Roi, avec un Abrégé de la Vie des Peintres, fait par ordre de Sa Majesté. Par M. Lépicié, Secrétaire perpétuel & Historiographe de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Professeur des Elèves protégés par le Roi, pour l'Histoire, la Fable & la Géographie, vol. in-4°. pag. 203. A Paris, de l'Imprimerie Royale, M. DCC. LII.

IL n'appartient qu'aux grands Princes de former des collections immenses de Livres, de Médailles, de Pierres gravées, de Tableaux, de Statues, d'Estampes &c. Mais le rang, les dignités, les richesses, ne suffisent pas pour ces sortes d'entreprises, plus difficiles peut-être, au moins plus

ſingulières que les actions de valeur. Parmi tant de Souverains qui rempliſſent les Annales du monde, combien peu ont connu le mérite des Arts, ont ſçû embellir leurs Palais des productions du génie, des chef-d'œuvres du ciſeau, du pinceau, du burin &c. La raiſon de ceci n'eſt pas cachée : c'eſt que dans tous les états, ſans en excepter même les plus éminents & les plus reſpectables, le ſentiment du beau eſt toujours une choſe très rare ; & quand ce ſentiment s'élève au-deſſus de la barbarie, quand il eſt aſſez efficace pour ramener le bon goût, l'urbanité, la décence, l'imitation de la nature, c'eſt une eſpèce de prodige ou de Phénomène que la terre ne revoit qu'au bout de bien des ſiècles. Ne fallut-il pas attendre, pendant plus de douze cents ans, les beaux jours des Médicis & de François Premier ; leurs noms,

leurs

leurs règnes ne fondent-ils pas dans l'Hiſtoire des époques uniques, ne forment-ils pas des points de vuë qui attireront toujours les attentions de la Poſtérité ?

C'eſt par l'éloge de ces Princes immortels, que M. Lépicié annonce ſon ouvrage; c'eſt-à-dire qu'il préſente ce coup d'œil à l'entrée de l'avertiſſement qui précéde le Catalogue des tableaux du Roi. La reconnoiſſance & la juſtice exigeoient que Louis XIV. & Louis XV. fuſſent aſſociés aux illuſtres Reſtaurateurs des Sciences & des Arts : ces deux Monarques ont mis des richeſſes ineſtimables dans le thréſor qu'on va nous développer. François I. avoit commencé cette belle collection, mais les malheurs des règnes ſuivans, le défaut de vuës, & toujours cette rareté de connoiſſances, qui fait après tout le prix des hommes, avoient ſuſpendu le progrès des acquiſitions. Louis XIV. ne

trouva que cent tableaux dans ses Palais, & à sa mort on en compta quinze cents; & il y en a aujourd'hui trois cents de plus.

» On sent, dit notre Auteur, » combien il étoit utile d'en donner » la liste exacte & détaillée. Quel» les lumières ce Catalogue, s'il » étoit fait avec soin, ne répan» droit-il pas sur l'Art de la Pein» ture! Quelles leçons ne fourni» roit-il pas aux jeunes élèves! » Quelle satisfaction ne donne» roit-il pas aux Connoisseurs! » Quelle envie de le devenir n'ins» pireroit-il pas aux autres! D'ail» leurs, comme tout le monde » n'est pas à portée de voir ces dif» férens Chefs-d'œuvres, & qu'il » est vraisemblable que le tems en » détruira la plus grande partie, » les étrangers & nos neveux, ne » pourroient juger de quelques» uns de ces tableaux, que sur » des estampes, ou sur des descrip-

» tions écrites. Ce dernier genre
» de perpétuer les productions des
» grands Maîtres, est, sans con-
» tredit, aussi nécessaire que l'au-
» tre, & doit lui être préféré à
» certains égards. Les récits par-
» lent quelquefois mieux à l'esprit,
» du moins ils élèvent l'ame, &
» échauffent le génie, ils enflam-
» ment l'imagination. Quelles bel-
» les idées les Peintres modernes
» n'ont-ils pas puisées dans la lec-
» ture des Ecrivains qui parlent
» des fameux tableaux de l'Anti-
» quité ! De même que les Ro-
» mains, du tems de la Républi-
» que, s'animoient à l'amour de
» la patrie & de la liberté, en
» lisant les grandes actions des
» hommes illustres, qui avoient
» consacré leurs jours à la défense
» de l'une ou de l'autre; ainsi les
» Peintres de toutes les Nations,
» en voyant la description des
» merveilles de leur Art, pou-

» roient s'exciter à les imiter. »

Le Siècle des bons Ecrivains, est celui des bons Peintres, & le Siècle des bons Peintres est celui des bons Ecrivains. Ce mot a déja de l'antiquité * & il se vérifie par bien des exemples : le morceau que nous venons de citer peut servir de preuve ; d'autant mieux que l'Auteur allie les deux talens, celui d'écrire, & celui de peindre. Le Catalogue où nous allons entrer, confirme bien l'idée que nous donne le préambule. Voici le plan que se propose M. Lépicié,

Il divise d'abord cette collection par écoles : il donne un abregé de la vie des Artistes, dont les ouvrages se trouvent dans ce magnifique Recueil, il trace une legère idée de leurs talens, de leurs progrès & de leur façon d'opérer, & il finit

---

* Voy. *Franc. Jun. de Pict. veterum. pag.* 61.

par le catalogue de leurs tableaux ; dont il indique le ſujet, dont il marque les grandeurs... A l'égard de l'examen & de la critique de chaque tableau, il s'eſt fait un principe de ne préférer aucune manière ni aucun Peintre à un autre, & de rendre à tous la juſtice la plus exacte. *Je donne*, ajoute-t-il, *les tableaux pour ce qu'ils ſont, juſqu'à déſigner même ceux qui ſont foibles, gâtés, réparés ou douteux pour l'originalité : mais je n'ai ſuivi ce principe qu'après m'être fait une loi de ſoumettre mes idées aux profondes lumières & aux connoiſſances pratiques de l'Académie, à qui j'ai eu l'honneur de faire la lecture de mes deſcriptions, à meſure que je les terminois.*

On voit que notre Auteur n'imite pas Zeuxis qui, ſans attendre le jugement de ſes confrères, ſur ſon tableau d'Hélène, ſe hâta de lui appliquer le beau vers d'Homè-

re, où la même Princesse est comparée *aux Dieux Immortels.* * Cette action déplut, parce que la modestie sied à tous les âges & à tous les talens. Elle nous procure, dans le cas présent, l'approbation d'une Compagnie très-éclairée & très-attentive, sans doute, à ne point autoriser des Jugemens peu réfléchis sur une collection aussi respectable que l'est celle du Roi.

Nous entamerons dans cet extrait, l'Ecole Florentine qui comprend neuf Artistes, ou, si l'on veut, qui présente neuf Peintres, dont le Roi a quelques ouvrages.

Le premier est Léonard de Vinci, né en l'an 1443 **, au Château de Vinci, près de Florence. Ses con-

---

* *Valere max. l. 3. Cap. 7.*

** Non 1455 comme a écrit un Auteur moderne, qui place la mort de Léonard en 1520 & à l'âge de 75 ans : ce qui doit faire remonter sa naissance à l'an 1445.

noiſſances étoient vaſtes, ſon eſprit fécond, ſes attentions à rendre la nature preſque infinies. On donne ici des exemples qui prouvent cette dernière qualité : nous ne citerons que le trait ſuivant. » Léonard ſe
» propoſa un jour de peindre une
» aſſemblée de payſans, dont les
» ris ſimples & naifs puſſent ſe
» communiquer aux Spectateurs :
» pour y parvenir, il raſſembla
» quelques gens de plaiſir, qu'il
» invita à dîner, & lorſque le re-
» pas les eut diſpoſés à la joie, il
» les entretint de Contes plaiſans,
» qui les animèrent encore davan-
» tage : cependant Léonard étu-
» dioit leurs geſtes, examinoit avec
» attention les mouvemens de leur
» viſage, & dès qu'il fut libre, il
» ſe retira dans ſon Cabinet, où il
» deſſina ſi parfaitement de mémoi-
» re cette Scène Comique, qu'il
» étoit impoſſible de s'empêcher de
» rire en la voyant. »

Ce Peintre fut appellé en France par François I. qui l'avoit connu à Milan ; les graces & les bienfaits ne furent presque rien, en comparaison des témoignages de tendresse que lui donna ce Prince aussi aimable que généreux. » Léonard étant » tombé dangereusement malade, » le Roi lui fit l'honneur de le visi- » ter : pénétré d'une reconnoissan- » ce respectueuse, l'Artiste rassem- » bla ce qui lui restoit de force, » pour exprimer au Monarque, » combien il étoit sensible à cet » excès de bonté : cet effort lui » causa une foiblesse mortelle ; le » Roi voulut le secourir, & il ex- » pira entre ses bras. » George Vasari raconte cette mort de la même manière ; il y ajoute seulement une réflexion dans le goût des anciens *concetti* Italiens : il dit que *Léonard rendit l'esprit entre les bras de ce Monarque, connoissant qu'il ne pouvoit mourir d'une façon plus honorable.*

La Notice que nous donne M. Lépicié, & qu'on lit avec beaucoup de plaisir, est tirée en partie du Vasari; & l'Auteur a aussi profité d'une Lettre très curieuse, adressée en 1730. par M. Mariette, à M. le Comte de Caylus.

Suit la description des tableaux de Léonard de Vinci, qu'on voit dans les Palais de Sa Majesté. Il y en a onze, sçavoir, *Le Sauveur tenant un globe*, morceau très foible.

Une sainte famille avec S. Michel, du bon tems de Léonard,

La Vierge & sainte Anne, d'une grande correction & d'un grand goût.

La Vierge, l'Enfant-Jesus, & S. Jean, on n'en dit rien de particulier.

La Vierge tenant l'Enfant-Jesus, d'une grace & d'une vérité admirable.

Sainte Cathérine avec deux An-

ges, tableau vigoureux de couleur, & d'un grand détail dans les draperies.

Saint Jean-Baptiste, les chairs n'y sont pas d'un ton de couleur très vrai : ce qui peut venir de ce que le tableau a souffert.

Bacchus couronné de pampres, sans détail sur la manière & le mérite de cette Pièce.

Le portrait de la Joconde, c'étoit Madame Lise, épouse de François Del Giocondo, Gentilhomme Florentin. C'est un des Chef-d'œuvres de Léonard de Vinci : il employa quatre années à le peindre, & François I. l'acheta mille écus. Notre Auteur dit des biens infinis de ce bel ouvrage.

Une tête de femme de profil d'une précision exquise, & d'un fini parfait.

Un portrait de femme, d'une expression agréable & spirituelle.

Nous venons de suivre tous les

tableaux compris dans cet article, & nous avons dit ſur chacun un mot qui eſt de l'Auteur, mais ſans repréſenter les autres parties de ſes explications, parce que nous ne tranſcrivons pas ſon ouvrage. Il n'y a pourtant rien à perdre de ces jugements qui ſont dans le ſtyle de la profeſſion, & qui mettent chaque pièce comme dans ſon vrai point de vuë. Nous renvoyons les Amateurs à l'ouvrage même.

Le ſecond Peintre qu'on trouve ici eſt frère Barthélemi de S. Marc, Religieux Dominicain, & grand ami du fameux Savonarole. La notice qui le concerne eſt curieuſe, parce que ce Peintre allioit la ſimplicité & la candeur avec les talens & le mérite de ſon art. On a les mêmes détails plus en grand au troiſième vol. de George Vaſari, qui marque que deux tableaux de ce Peintre furent envoyés au Roi de France; l'un étoit un S. Sébaſ-

tien qu'on avoit ôté de l'Eglise des Dominicains de S. Marc à Florence ; parce que cette figure étoit dangereuse, *per la leggiadra e lasciva imitatione del vivo.* L'autre n'est désigné qu'en général, comme ayant été rempli d'un grand nombre de figures.

Cependant on ne nous annonce ici qu'un seul tableau du frère Barthélemi, & c'est une Annonciation sur bois de deux pieds onze pouces de hauteur sur deux pieds 4 pouces de large. Que sont devenus les deux autres tableaux, & comment ont-ils disparu de chez le Roi ? Dans la vie des Peintres, donnée en 1745, il est dit que le Roi a deux tableaux de ce maître : *une Annonciation, un S. Jerôme, avec S. Jean & la Magdelaine.* Mais, à s'en tenir au rapport de M. Lépicié, tout ceci n'est qu'un seul tableau. On a joint au mystère de l'Annonciation un S. Jean Baptiste, un S. Jérôme, un S. Paul, une Magdelaine &c.

suivant la mauvaise Coûtume des Peintres de ce tems-là, qui, par complaisance ou par inattention, faisoient des Anachronismes à tout instant. *

Le troisième Article roule sur Michel-Ange Buonarrotti. Le Roi a deux tableaux qui portent le nom de ce grand maître. Le premier représente David qui terrasse Goliath. Il est peint sur une ardoise, & peint des deux côtés; en sorte que, pour le voir plus commodément, on l'a posé sur un pied tournant. Ce morceau est une très-belle chose, & très-curieuse; mais il n'est point de Michel-Ange, on y a mis son nom pour relèver davantage le présent qu'on en fit à Louis XIV en 1715. Cette pièce

* Il s'est glissé une faute d'impression dans le nom d'un des Elèves du frère Barthélemi. On le trouve ici nommé *Austici*, lisez *Rustici*.

eſt de Daniel de Volterre, comme on l'apprend de George Vaſari qui en a fait la deſcription. L'autre tableau, ſous le nom de Michel-Ange, mais fort douteux, repréſente *la Vierge, l'Enfant Jeſus & S. Joſeph.* On n'y découvre point, dans le caractère du deſſein, ce fier & ce terrible qui font reconnoître Michel-Ange, & c'eſt ce qui jette de grands ſoupçons ſur l'attribution qu'on lui fait de cet ouvrage.

La notice qui ſe rapporte à ce grand homme eſt très-abrégée, mais exacte : nous ne nous y arrêterons pas, tant parce qu'il faut finir cet Extrait, que parce que la vie de Michel-Ange nous a occupés longtems, dans nos Mémoires, lorſque nous avons rendu compte de la nouvelle édition du Condivi. On peut voir nos volumes d'Août, de Septembre, d'Octobre & de Novembre 1750. Nous obſerverons ſeulement ici que M. Lépicié

a sçu éviter la faute qu'on trouve dans presque tous les livres qui parlent de Michel-Ange. Elle consiste à dire que cet Artiste cassa un bras au Cupidon qu'il voulut faire passer pour antique, afin que, quand on en viendroit à examiner le fait, on pût reconnoître le véritable Auteur, en rapprochant ce bras mis en réserve. Ce trait est une fable : Michel-Ange se contenta de dessiner du premier coup une main qui persuada que le Cupidon étoit de lui. C'est ce que M. Mariette a bien observé dans ses notes sur le Condivi ; & M. Lépicié, notre Auteur, se renferme sagement dans cette narration, à laquelle il faut s'en tenir.

Nous reprendrons une autrefois ce curieux & élégant ouvrage.

ARTICLE XCVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE FRANCFORT, SUR LE MEIN.

ON a imprimé, dans cette Ville, un livre qui marque le zèle d'un Médecin Allemand, nommé M. Cohausen. Ce volume comprend deux espèces d'ouvrages séparés l'un de l'autre, mais tous deux destinés à la même fin, qui est de recommander la pratique du jeûne & de réfuter tous les préceptes qui détournent de cette sainte observance. Le premier ouvrage est une dissertation sur la lettre circulaire publiée par le Pape d'aujourd'hui, touchant la matière en question. Le second est un *direc-*

toire pour les dispenses qu'on demande si souvent aux Médecins.

Le Pape, dans deux Brefs donnés en 1741, dans sa lettre circulaire du 8 Juillet 1744 & dans sa réponse à l'Archevêque de Compostelle, en date du 10 Juin 1745, a décidé beaucoup de cas de conscience sur le jeûne; sçavoir, 1°. qu'il ne falloit pas permettre l'usage de la viande, si ce n'est sous la condition de garder le jeûne & de ne faire qu'un repas. 2°. Que ceux qui avoient permission d'user de viande, ne devoient pas se faire servir du poisson en même tems. 3°. Que les personnes dispensées de l'abstinence de viande étoient obligées de ne faire le soir qu'une collation, & de n'y manger que des choses dont usent ceux qui gardent le jeûne & l'abstinence. 4°. Qu'elles devoient aussi ne point anticiper l'heure du repas; mais se conformer en ceci à la pratique de ceux qui n'ont au-

cune dispense de faire gras. 5°. Qu'il étoit permis de manger du poisson, quand on avoit dispense pour user d'œufs & de laitage &c.

Le Médecin, M. Cohausen, qui exerce sa profession à Tréves, & qui paroît un fort grand homme de bien, suit ces décisions : il en fait l'éloge, & il montre qu'elles sont toutes très-appropriées à la santé du corps, indépendamment du bien qu'elles font à l'ame. On voit bien que ceci ne peut s'exécuter sans un détail de Médecine ; mais l'Auteur y mêle bien autant de passages des Saints PP. que de raisons prises de sa profession.

Tel est le premier ouvrage, où Gui Patin, qui n'étoit pas grand partisan du jeûne, est censuré très-vivement. Si M. Cohausen avoit sçu qu'on accuse Patin de n'avoir pas eu un Symbole chargé de beaucoup d'articles, il auroit bien redoublé d'activité & de zèle dans sa censure.

Voici préſentement un mot ſur le ſecond ouvrage.

C'eſt, comme nous le diſions, un *Directoire* à l'uſage des Médecins pour les tems de jeûne, d'abſtinence, & par rapport à toutes les perſonnes qui demandent ſi ſouvent des diſpenſes & des mitigations. Or toute cette doctrine eſt bien exacte *, & ſi tous ceux qui pratiquent la même Profeſſion s'y conformoient, il eſt à croire que dans les pays où il y a encore de la Religion, du reſpect pour l'Egliſe, les obſervances du Carême, & des autres jours d'abſtinence & de jeûne ſeroient mieux gardées. Il faudroit parcourir les cas, les hypothèſes que produit notre Docteur Allemand ; ſuivre les réponſes quelquefois aſſez cauſ-

* On a néanmoins repris à la page 163. ce mot : *Potius ſuaſerim ex largiori Chocoladæ potu, qui non frangit jejunium, apud ditiores reſtaurationem.*

tiques qu'il fait à de mauvais prétextes ; l'entendre railler certaines personnes bien dignes de jeûner & d'expier leurs péchés par la Pénitence. Ceci n'est pas d'un Latin de Cicéron ou de Térence, mais fort de choses & de bons principes. Le titre général & entier du Volume est ainsi : *Dissertatio Commentatoria Physico-Medica in summi Pontificis Benedicti XIV. Epistolam Encyclicam de jejunio quadragesimali, cum Directorio Medico de dandis pro dispensatione jejunii attestatis. Exarata à Salent. Ernest. Eug. Cohausen Philosophiæ & Medicinæ Doctore, Archiatro Treverico & Collegii G. N. C. Socio &c. Francofurti ad Mœnum, apud Joan. Benjamin. Andreæ, anno M. DCC. LI. Vol. in-12. p. 166.* Nous passons dans ce titre quatre vers de Palingène, qui ne figurent pas trop bien avec les Brefs & les Bulles du Pape.

DE GOTTINGUE.

On a publié depuis peu un Ouvrage intéreſſant, portant pour titre : *Journal d'un Voyage fait en Sibérie par le Profeſſeur Jean-George Gmelin 8°. en Allemand, avec figures & Cartes Géographiques. A Gottingue 1752.* Et voici un détail hiſtorique propre à inſpirer le déſir de voir ce Livre traduit en françois.

L'occaſion du voyage de M. Gmelin dans la Sibérie, vint des ordres que l'Impératrice de Ruſſie *Anna Iwanowna* donna en 1731. au Capitaine Commandeur Beering, de retourner dans la Mer Orientale où il avoit déja été envoyé par Pierre le Grand, pour découvrir ſi l'Aſie étoit contiguë ou non à l'Amérique.

Cet Officier ayant ſuivi dans ſon premier voyage le côté Nord-Eſt de l'Aſie, au-delà de *Kamt-*

chatka jusqu'à la latitude de 67. degrés, & ayant trouvé la Mer libre au Sud, au Nord & à l'Est, crut avoir achevé sa commission; puisqu'il avoit reconnu que l'Amérique n'étoit pas contigue à l'Asie.

M. de l'Isle * qui étoit à Péterſbourg lorsque le Capitaine Beering retourna pour la première fois de son voyage, dressa, sur ses Mémoires, une Carte qu'il présenta en 1731. à l'Impératrice Anne, & dans laquelle il ajouta les terres les plus voisines de l'Amérique, pour montrer l'intervalle qu'il restoit encore à connoître entre ces deux parties du monde. Ce fut ce qui détermina l'Impératrice à renvoyer le même Capitaine Beering sur la Mer Orientale, pour tâcher de par-

* Aujourd'hui résidant à Paris, Professeur au Collège Royal, & Membre de l'Académie Royale des Sciences. C'est à lui que nous devons en grande partie cette curieuse Notice litteraire.

venir jusqu'à l'Amérique.

M. de l'Isle de la Croyère, Astronome de l'Académie Royale des Sciences de Paris, frère de celui dont nous venons de parler, eut ordre d'accompagner M. Beering, pour assurer, par des observations Astronomiques, la position des lieux par où ils passeroient. Ce voyage devoit se faire d'abord par terre au travers de toute la Sibérie, ou l'Asie Septentrionale; & c'est ce qui fit naître la pensée à M. Gmelin Professeur de Chymie, dans l'Académie de Pétersbourg, de demander qu'il lui fût permis de se joindre à cette expédition, pour avoir occasion de faire des recherches d'histoire naturelle.

Il s'y joignit aussi un troisième Professeur de la même Académie nommé Muller, qui travailloit à l'Histoire de la Russie, & qui devoit rechercher l'origine & examiner l'état présent des différents

Peuples qui habitent ces vastes Pays. Mais MM. Gmelin & Muller n'allèrent pas jusqu'au Kamchatka ; il n'y eut que M. de l'Isle de la Croyère qui y alla, & qui s'étant embarqué dans un Port du Kamchatka parvint jusqu'aux Côtes de l'Amérique Septentrionale, par une mer ouverte de plus de 800 lieuës d'étenduë, mais au retour de ce voyage il mourut en mer à la vuë du Port d'où il étoit parti.

MM. Gmelin & Muller revinrent à Péterfbourg en 1743. & M. Gmelin mit en ordre ses observations d'histoire naturelle : ce qui procura l'ouvrage imprimé 5 ans après à Péterfbourg, sous le titre de *Flora Siberica*, ou *Histoire des Plantes de la Sibérie.*

Cependant le même M. Gmelin obtint en 1747. la permission de faire un tour dans le Wirtemberg sa patrie où le Duc l'a arrêté par

une

place de Professeur dans l'Université de Tubingue, & ce fut à l'occasion de cette chaire dont il prit possession le 21. d'Août 1749. qu'il publia, en forme de Thése, comme c'est la coutume en Allemagne, la relation de son voyage en Latin, dont on a donné l'année suivante une traduction Allemande. Mais le Journal qu'on vient de publier à Gottingue, en Allemand, est beaucoup plus ample, plus instructif, & il mérite à tous égards les attentions du Public. Nous répétons qu'une traduction françoise ne pouroit qu'être très-accueillie des Curieux & des gens de Lettres; il seroit à souhaiter que M. de l'Isle voulût bien y joindre la relation du voyage & des observations de M. son frere.

En attendant, on peut prendre une assez bonne connoissance du climat, & de la nature du terrein de la Sibérie, par l'introduction de

la *Flora Siberica* de M. Gmelin, & par le *Commerce litteraire de Médecine* qui se publie à Nuremberg en Latin. On trouve dans le Tome IV. de cet ouvrage pag. 17. & suivantes, une relation abrégée du voyage de M. Gmelin en Sibérie, & dans le Tome IX. pag. 9. & 17. une relation concernant l'histoire naturelle de la Russie. *Ces ouvrages Latins se trouvent à Paris chez Briasson Rue saint Jacques.*

FRANCE.

DE PARIS.

On voit ici, depuis quelque tems, la Traduction Latine de deux Ouvrages composés en Italien par le Pape d'aujourd'hui, avant son Exaltation. Le premier de ces Ouvrages présente l'explication de tout ce qui concerne les Fêtes de J. C. & de la Sainte Vierge; le second est un Traité du Sacrifice

de la Messe. L'un & l'autre forme un grand *in-folio* & avoit été imprimé à Boulogne dès l'an 1741.

La Traduction Latine a été faite par M. Michel-Ange Giacomelli, un des Chapelains de Sa Sainteté, & magnifiquement imprimée à Padoue sous les auspices du Cardinal Rezzonico Evêque de cette Ville. On lit en titre : *Prosperi Cardinalis Lambertini, posteà Benedicti XIV. P. M. Commentarii duo de D. N. Jesu-Christi, Matrisque ejus Festis, & de Missæ Sacrificio retractati atque aucti. Ex Italico in Latinum sermonem vertit Michaël Angelus de Giacomellis ex intimis Auctoris Capellanis. Patavii, M. DCC. XLV.*

Ces deux livres sont fort détaillés sur les matières qui en font l'objet : toutes les questions qui peuvent naître à l'occasion de chaque Fête de N. S. & de la Ste. Vierge, y sont traitées d'après les

meilleurs Ecrivains, & nos François y paroissent souvent avec honneur ; quelquefois ils y sont réfutés, mais toujours dans des points où ils le méritent bien.

L'Auteur divise son Traité de la Messe en deux sections ; dans la première, il parle du lieu où l'on doit célébrer, des Vases Sacrés, des habits Sacerdotaux, des parties de la Messe, & des Cérémonies qui sont propres de chacune. La seconde roule sur quelques cas particuliers qui arrivent dans la célébration ; & l'on trouve en cet endroit des développements si utiles, qu'il n'est point d'Ecclésiastique à qui cette lecture ne puisse convenir.

Le style de tout ceci est clair, la méthode instructive, sans compter les recherches & l'érudition très-variée, très-étendue, très-appropriée au sujet.

Nous avons sous les yeux un très-bon abrégé de ce Traité, le-

quel forme une Thèse Liturgique de cent positions & de 150. pag. in 4°. soutenuë au Collège Romain, le 21. Novembre 1749.

Description & usage d'un nouvel Instrument pour observer la latitude sur Mer appellé le Nouveau quartier Anglois : *Nouvelle Edition, augmentée de la Méthode pour observer par derrière, & de ce qu'on a pu recueillir de meilleur sur cette matière*, in-12. pag. 118. Chez Guerin, rue S. Jacques, M. DCC. LI.

Le quartier Anglois est un Instrument dont on doit l'idée à M. Newton, la première exécution à M. Hadley en 1731. la correction & la dernière perfection à M. d'Après de Mannevillette, Capitaine des Vaisseaux de la Compagnie des Indes. Celui-ci avoit composé sur cet Instrument une Dissertation, dont on donne encore ici tout le

fond & tous les usages ; on y ajoute quelques particularités ; tel qu'est, par exemple, un Théorème où l'on démontre que *si un miroir tourne sur son Axe, c'est-à-dire s'il change d'inclinaison ou de situation, le mouvement angulaire des images est double de celui du Miroir :* cela vient à l'occasion & en faveur de deux Miroirs qui sont dans le *quartier Anglois*. On expose aussi la manière d'observer avec cet Instrument, les avantages de cette machine sur les autres &c. On ajoute pour surcroît d'explication, l'Extrait d'un Mémoire envoyé à l'Académie Royale des Sciences par les Académiciens allant au Pérou. On présente une table des Réfractions & son usage, une table de la déclinaison d'un certain nombre d'Etoiles &c. Nous renvoyons à l'Ouvrage même qui nous a paru très-instructif & très-clairement écrit.

Le ſieur de Blegny donne avis aux Curieux & aux Antiquaires qu'il a une très belle ſuite de Médailles antiques de grand Bronze.

Et une de moyen Bronze & une troiſième d'argent.

Il a auſſi l'Hiſtoire de Louis XIV. à fleur de coin, & beaucoup de Papes & d'Hommes illuſtres.

Il a de plus une Collection de Jettons de cuivre fort curieuſe au nombre de plus de 4000, tous différens, ſçavoir, ceux qui concernent l'Egliſe & le Clergé ; des Rois, Reines, Princes & Princeſſes Etrangers ; des Ducs & Pairs de France, Chanceliers, Gardes des Sceaux, Miniſtres d'Etat ; ceux du Conſeil ; des Comtes, des Marquis, des Barons & Nobleſſe; des Officiers de la Maiſon du Roi, du Tréſor Royal, de l'Ordinaire & Extraordinaire des guerres, de la Chambre aux déniers du Roi, des Domaines du Roi, des Parties

Casuelles, de la Chambre des Comptes, de toutes les Cours Souveraines, de la Marine, des Galères & de l'Artillerie de France; des Prevôts des Marchands de Paris & de Lyon; ceux des Pays d'Etats & Maires de Villes du Royaume, des Maîtres des Requêtes & Intendants des Provinces, des Trésoriers & Controlleurs. Un grand nombre de jettons armoriés de toutes les grandes & illustres familles de France, de l'Université, des Facultés de Médecine & des Arts, des Académies, des Ponts & Chaussées de France, & beaucoup de jettons d'événemens singuliers de l'Espagne, de la Hollande & des autres Etats de l'Europe; la plûpart de ces pièces sont à fleur de coin. Les devises & emblêmes ont rapport aux familles, aux actions des grands hommes & à leurs personnes. On y a ajouté une suite de tous les Rois de France jusques &

compris le règne de Louis XV. Sur chaque revers, ſe trouve le commencement du règne de chaque Roi, leurs actions les plus remarquables, leurs races & la durée de leur règne.

Les Curieux qui voudront acquérir ce qui leur conviendra, s'adreſſeront au ſieur de Blegny, qui demeure en la maiſon faiſant le coin de la rue des Nonaindiers & de Jouy, près l'Hôtel d'Aumont, Quartier de S. Paul à Paris.

On vient de publier trois belles Cartes. La première préſente les Iſles de Malthe & du Goze; la ſeconde eſt le plan de la ville Capitale de Malthe avec toutes ſes dépendances; la troiſième eſt le plan de la Cité-neuve de Chambray, dans l'Iſle du Goze, commencée à bâtir par le Bailly de ce nom en 1749.

Ces trois Cartes, très-bien gra-

vées, ont encore l'avantage de présenter tout ce qui concerne cette Principauté, dans le plus grand détail. On y voit les Cités, les Forts, les Edifices ſacrés & profanes, l'état de la Côte, des Ports, de la Mer qui environne les deux Iſles, & il y a des renvois aux marges où tout eſt expliqué.

Le ſieur Depalmeus fils a dédié cet ouvrage à S. A. S. M. le Prince de Conti, Prince du Sang & Grand Prieur de France. Le Sr. Lattré, ruë S. Jacques, eſt le Graveur. Le ſieur Paſquier, même ruë, a gravé le Cartouche de la 1ere Carte. Il eſt très-orné & très-agréable au coup d'œil. On trouve ces pièces chez l'Auteur (M. Depalmeus) ruë neuve des Petits-Champs, & chez le Graveur. Le prix eſt de 4 liv. 10 ſ.

Tarif de Cabinet pour les Bois en grume & équarris, utile & commode aux Marchands de Bois, Architectes, Charpentiers, Entre-

preneurs de Bâtiments &c. Par le ſieur Bretet Arithméticien. Ceci eſt une feuille diviſée en 112 Caſes où toutes les longueurs & groſſeurs des bois ſe trouvent indiquées & évaluées. En étudiant un peu cette feuille, nous y avons trouvé des utilités peut-être plus réelles que l'explication qui y eſt jointe ne le fait entendre. Nous avertiſſons que les 112 Caſes ſont diſtribuées en ſept diviſions dont chacune contient 16 de ces caſes. Il falloit commencer par dire cela dans l'explication. On ne nous indique point l'endroit où ſe trouve ce tarif ; il mérite pourtant d'être connu & recherché.

On vient de donner une nouvelle édition du *Quintilien de M. l'Abbé Gedoyn, de l'Académie Françoiſe.* Elle eſt en 4 volumes in-12. & l'on a ſuivi un exemplaire corrigé par l'Auteur : ce qui

donne à cette édition un dégré de bonté que n'avoit pas la précédente. Indépendamment de cela, le livre est fort bon, ainsi que le *Pausanias* du même Auteur, qu'on devroit bien réimprimer avec quelques corrections en certains endroits. Notre Typographie se rendroit bien illustre & bien utile, si elle prenoit à tâche de rendre ainsi tous les bons Auteurs, déja avoués du public, & dignes de passer à la postérité. *On trouve celui-ci chez Nyon fils, & Guillyn, Quay des Augustins.*

Traité de la construction & des principaux usages des instruments de Mathématique, avec les figures nécessaires pour l'intelligence de ce traité. Quatrième édition revûe, corrigée & augmentée par le sieur N. Bion, Ingénieur du Roi pour les instruments de Mathématique &c. 4°. Chez Jombert, ruë Dau-

phine, & Nyon fils, Quai des Auguſtins M. DCC. LII.

On connoît, on eſtime cet ouvrage; il eſt actuellement dans ſa plus grande perfection; on y a conſervé l'ordre des éditions précédentes. On y voit les matières diſtribuées en neuf livres, & chacun de ces livres en pluſieurs Chapitres; le tout tellement ordonné, qu'on paſſe des connoiſſances les plus ſimples & des pratiques les plus aiſées à ce qu'il y a de plus difficile ou de plus compliqué. *On trouve chez l'Auteur tous les inſtrumens dont le livre enſeigne les uſages. C'eſt toujours Quai de l'horloge du Palais.*

Epîtres & Evangiles avec des Réfléxions & des ſentimens de piété pour tous les tems de l'année, & pour les principales Fêtes de N. S. de la Sainte Vierge & des Saints, avec un Exercice pour la Confeſſion, pour la Communion, & pen-

dant la Messe, par le P. de Beauvais de la Compagnie de Jésus, in-12. pag. 812. chez Garnier ruë de la Harpe M. DCC. LII.

Ce Livre doit intéresser les personnes de piété. Elles y trouveront des *Réfléxions* sur les Epîtres, des *sentimens* sur les *Evangiles* de l'année. L'instruction domine dans les *Réfléxions*, l'affection dans les *sentiments*. L'Auteur est assez concis sur ces deux Articles; il a voulu renfermer dans un seul volume ce qui peut suffire au commun des fidèles.

Voici un exemple de ses *Réfléxions* : nous le tirons, sans choix, du XII[e] Dimanche après la Pentecôte, où l'Epître de S. Paul aux Corinthiens oppose le Ministère Evangélique à celui de la Synagogue. » C'est l'esprit de la Loi qui » guide le Chrétien, bien diffé» rent dès-lors du Juif qui ne sui» voit que la lettre. On nous de-

» mande une excellence de senti-
» mens & de conduite qui réponde
» à la sainteté de l'Evangile que
» nous professons ; ce devoir ne
» regarde pas seulement tous ceux
» que leur vocation attache à une
» vie cachée au monde ; il s'étend
» à quiconque est régénéré en J. C.
» par le saint Baptême ; c'est le
» pacte que nous avons tous fait
» solemnellement sur les fonts sa-
» crés. Il oblige l'homme du mon-
» de comme le Religieux, la fem-
» me livrée aux soins d'une famille,
» comme la Vierge qui ne vacque
» qu'à sa perfection dans le Cloître.
» Tout ce que nos passions for-
» ment de préjugés contre ces
» maximes, est anéanti par la mo-
» rale de notre divin Législateur.
» Ses enseignemens s'étendent à
» tout ce qui est de plus intime
» dans nous ; à nos desirs & à nos
» craintes ; à nos inclinations & à
» nos répugnances ; à nos attaches

» & à nos haines ; à nos penchans » & à nos révoltes ; à notre cœur » & à toutes ses affections. L'esprit » de la Loi qui nous a été imposée, » ne se borne donc point à sancti- » fier les dehors par quelques sacri- » fices qui coutent peu à la natu- » re ; il travaille sur l'homme in- » térieur, il le combat, il le dé- » truit, il le renferme, il en fait un » homme nouveau ; ce n'est plus » au dehors & sur la pierre que la » volonté de Dieu nous est repré- » sentée : la Loi Evangelique doit » être gravée dans nos propres » cœurs & y être toujours présente » pour animer nos victoires, pour » sanctifier nos vues, pour épurer » nos attaches, pour éclairer nos » démarches, pour sanctifier nos » œuvres. »

Nous donnerons des Extraits des nouveautés suivantes.

Histoire générale & particulière de l'Electricité, trois parties, trois volumes in-12. Chez Rollin, Quai des Augustins.

Recueil sur l'Electricité médicale &c. 2 vol. in-12. Chez le Mercier, ruë S. Jacques.

Pensées de Senèque, recueillies par Mr Angliviel de la Beaumelle, Professeur Royal en Langue & Belles-Lettres Françoises dans l'Université de Coppenhague, & traduites en François &c. 2. parties. 2. vol. in-12. Chez le Mercier, Desaint & Saillant, le Prieur.

Méthode aisée pour conserver sa santé jusqu'à une extrême vieillesse &c. Traduite de l'Anglois, par M. L de Préville &c. in-12.* Chez Prault le jeune, Quai des Augustins.

Il y a eu sur la fin de l'année dernière & au commencement de

celle-ci, une controverse judiciaire sur la mouvance des Pairies de France. La question s'étoit muë en Bretagne, & il s'agissoit de sçavoir, si la Vicomté de Rohan ou tel autre Fief de dignité, par la seule force de l'Erection en Duché-Pairie de France, & sans distraction expresse de sa première mouvance, a passé ou non dans la mouvance directe & immédiate du Roi, *entant que Chef de l'Etat*, & de la Couronne, *entant que symbole de ce même Etat.*

L'affaire intéressoit les Fermiers de la Province de Bretagne, & ils étoient en litige avec les Agens de M. le Duc de Penthièvre, Seigneur Engagiste du Comté de Ploërmel, d'où la Vicomté de Rohan relevoit avant son Erection en Duché-Pairie. Le fond de ces intérêts ne regarde pas nos Mémoires; & nous indiquons seulement deux belles consultations; surtout une

où l'Auteur M. Sozzi a traité amplement & ſçavamment la matière des Fiefs, c'eſt-à-dire leur origine & leurs diverſes époques.

L'objet pris dans ſa généralité eſt extrêmement littéraire & hiſtorique; on remonte juſqu'au ſiècle de Céſar & de Tacite, pour y découvrir l'origine des Fiefs. On fait voir comment chez les anciens Germains, au rapport de Tacite, les Braves, qu'on appelloit auſſi *Princes*, recevoient du Chef *un cheval de Bataille, des Armes, des Vivres, une part dans le butin &c.* & l'on prétend que de-là nous ſont venus *le partage des Terres conquiſes, les Alleux ou Terres Saliques, les Bénéfices, les Fiefs &c.*

Nous reconnoiſſons que l'Auteur a bien le talent de raſſembler des Autorités, & de préſenter ſes raiſons ſous un jour avantageux; mais dans ce point-ci nous ne ſerions point de ſon avis; nous ne

voyons point, dans ces usages des anciens Germains, dans ces présens de *Chevaux*, d'*Armes*, de *Vivres* & de *Butin*, le germe, l'apparence même des fiefs & de leur origine. En effet les fiefs & le vasselage ont toujours été attachés à la Terre; les Empereurs Romains donnoient des Terres à leurs Soldats à la charge du Service Militaire: on en trouve des exemples dans l'histoire d'Alexandre Sévère, dans celle de Probus & ailleurs: ces Terres ainsi distribuées, s'appelloient *Bénéfices Militaires*; & c'est-là véritablement le germe, la matière, le modèle des Fiefs. Dans les premiers tems, ces *Bénéfices* n'étoient possédés que par des gens de guerre, & leur possession n'étoit pas invariable: ce n'est que vers la fin de notre seconde race que l'hérédité s'introduisit dans les fiefs. En cela l'Auteur de la Consultation ne s'écarte point de la

vérité. Il dit de même, dans ses autres époques, qui toutes ensemble sont au nombre de cinq, des choses tres-réfléchies; & il les applique fort bien à la question particuliere mue en Bretagne. Il faudroit, pour tout son Mémoire, un Extrait dans les formes & des recherches qui serviroient peut-être encore à l'éclaircissement de cette matière fort difficile & très-peu débrouillée jusqu'ici. Quelque jour nous pourrons rentrer dans ces discussions: en attendant, nous donnons de justes éloges à l'habile Jurisconsulte qui a mis dans le Public un écrit si curieux & si sçavant. *Il a été imprimé chez le Breton, ruë de la Harpe.*

On trouve chez Prault père, Quay de Gesvres, *le Panégyrique de la B. H. Jeanne de Chantal, prononcé à Meaux par M. l'Abbé Seguy, l'un des*

Quarante de l'Académie Françoiſe. Cette piéce nous a paru pleine d'onction ; & dans quelques endroits l'Orateur a placé des caractères, des portraits intéreſſans : on pourra s'attacher en particulier à celui de S. François de Sales, & à la deſcription de la Règle que ce S. Fondateur a donnée aux Religieuſes de la Viſitation. » Règle » ſouverainement jalouſe de l'inté- » rieur en même tems qu'elle a » ſoin de l'extérieur ; ennemie par » ſa nature de l'inſenſé Phariſaïſ- » me, qui anéantit l'Evangile, en » faiſant grace aux vices de l'eſ- » prit, pourvû qu'on évite ceux » des ſens. Règle également aima- » ble & pure, fondée ſur le grand » principe de la charité fraternel- » le ; & dont les pratiques n'ont » rien d'effarouchant pour la foi- » bleſſe de l'humanité ; mais qui » par la mortification du cœur, » par l'obligation d'être toujours » occupée, par le ſacrifice con-

» tinuel de la volonté propre,
» par l'abſolue déſappropriation,
» par l'uniformité conſtante d'e-
» xercices journaliers, impoſée à
» l'inconſtante nature, tend toute
» la perfection, ſous l'apparence
» d'une vie aſſez commune &c. »

TABLE DES ARTICLES du mois d'Août 1752.

ART. LXXXIX. *Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Berlin &c.* 1733

ART. XC. *Lettre ſur le progrès des Sciences.* Par M. de Maupertuis. 1750

ART. XCI. *Nouveaux Mémoires d'Hiſtoire, de Critique & de Littérature.* 1761

ART. XCII. *Poëſies Sacrées de M. L* F*****. 1779

ART. XCIII. *Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, Année Août 1752.*

M. DCC. XLVI. Dernier Extrait. 1796

ART. XCIV. La Redenzione, Poema &c. *Poeme Italien sur la Rédemption.* 1818

ART. XCV. *Histoire des Empereurs Romains &c.* 1839

ART. XCVI. *Nouvelles Réflexions de M. Rameau sur sa démonstration du principe de l'harmonie &c.* 1856

ART. XCVII. *Catalogue raisonné des Tableaux du Roi &c.* 1871

ART. XCVIII. *Nouvelles Littéraires.* 1888

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 20 Juillet 1752.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Septembre 1752.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Septembre 1752.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	11.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

ARTICLE XCIX.

GEMMÆ ANTIQUÆ Antonii Mariæ Zanetti Hieronymi F. Antonius Franc. Gorius Notis Latinis illuſtravit. Italice eas notas reddidit Hier. Franc. Zanettius Alexandri F. *Pierres Antiques de M. Antoine-Marie Zanetti, expliquées en Latin par M. Gori, & en Italien par M. Jérôme-François Zanetti. Fol. pag. 148. avec LXXX. planches gravées.* A Veniſe, *Septembre 1752.*

chez Jean-Baptiſte Albrizzi. M. DCC. L.

VOici le ſens de ce titre : M. Antoine-Marie Zanetti, Vénitien, a un Cabinet très-curieux d'Antiquités, ſurtout de Pierres gravées. Il a deſſiné lui-même toutes les pièces de ce tréſor, au nombre de LXXX. Il les a fait graver par d'habiles Artiſtes ; il a prié ſon ami M. Antoine-François Gori, célèbre Antiquaire de Florence, de compoſer en Latin les notices relatives à tous ces morceaux. Il a engagé M. Jérôme François Zanetti, ſon Couſin, à traduire ces Notices en Italien ; & c'eſt tout ce que préſente le volume que nous annonçons. On nous permettra quelques détails, quelques diſcuſſions, quelques critiques même qui ne feront point de tort aux éloges ſincères que mérite l'ouvrage.

La première pièce, dans l'ordre

de ce Cabinet, eſt un *Camée* ou pierre gravée en relief, repréſentant Alexandre le Grand avec le diadême & les cornes de Jupiter Ammon, dont ce Héros vouloit faire croire qu'il étoit fils. Rien de plus beau, de plus noble, de plus expreſſif que cette Antiquité; elle eſt de la main d'un Artiſte Grec, de Pyrgotèle peut-être, qui, du tems d'Alexandre, eut ſeul le privilège de graver en pierres fines la figure de ce Prince, comme Apelle celui de la peindre, comme Lyſippe celui de la jetter en fonte. M. Gori rappelle, dans une de ſes notes, ce trait hiſtorique qui eſt dans Pline, dans Plutarque, dans Horace: nous ne ſçavons pourquoi, à la place de Lyſippe, cet Antiquaire veut qu'on liſe Polyclète. La correction prétendue ne ſeroit qu'une faute; elle vient originairement d'Apulée qui a changé *Lyſippe* en *Polyclète*, mais il a été

repris ſur cela * & l'on s'en rapporte unanimement aux trois Auteurs que nous venons de nommer, Pline, Plutarque, Horace, qui tous font Lyſippe Sculpteur d'Alexandre.

Un autre Camée de ce Prince, repréſenté en Minerve, ou plutôt en Achille, forme la ſeconde planche de ce Recueil. Elle eſt belle, quoique d'un Moderne nommé Nicolas Avanzi, qui travailloit ſur la fin du XV. & au commencement du XVI. ſiècle. On a ſon éloge dans le premier tome de George Vaſari.

Mais cet Artiſte (Nicolas Avanzi) n'a point la réputation d'un autre Graveur en pierres fines, qu'on appelle Alexandre Céſari, Auteur de l'excellent Camée de *Phocion*, qui ſe voit à la troiſième

---

* Voyez une note du P. Hardouin, dans ſon Pline. l. VII. Chap. 38.

planche de M. Zanetti. Ce Camée passe pour un chef-d'œuvre, & voici ce qu'en écrivoit M. Mariette, il y a deux ans. * » Je suis persuadé » que le Vasari ne dit rien de trop » dans l'éloge qu'il fait de trois » Camées gravés par cet excel- » lent Artiste... Mais son chef- » d'œuvre, au rapport du même » Écrivain, a été un Camée repré- » sentant la tête de Phocion l'A- » thénien. M. Zanetti mon ami, » entre les mains duquel ce Camée » est actuellement à Venise, m'as- » sure qu'on ne peut rien voir de » plus exquis : & l'approbation » d'un aussi bon Connoisseur, & » qui possede tant de belles choses, » est pour moi d'un grand poids. « La notice de M. Gori donne aussi une fort grande idée du même ouvrage, & à cette occasion il ras-

* *Histoire des Graveurs en pierres fines. pag.* 129.

ſemble habilement tout ce que les Anciens ont écrit de Phocion ; il nous apprend en même tems que Pyrgotèle l'avoit gravé ſur une pierre fine, mais plus âgé & plus caſſé qu'il ne paroît ſur ce Camée moderne. Il faut lire & comparer tout ceci.

Qui pourroit paſſer légèrement la quatrième pièce de ce Cabinet ? C'eſt encore un Camée, mais plus ſingulier que les précédents, parce qu'il eſt chargé de figures & qu'il repréſente une action des plus illuſtres de l'Antiquité: on y voit Horace Coclés ſur un Pont, faiſant tête à une foule d'ennemis, précipitant les uns dans le Tybre, & foulant les autres aux pieds ; tandis que les Romains, armés de pics & de cognées, rompent le Pont pour fermer le paſſage aux Aſſaillants.

Nous comptons 16 figures ſur cette pierre, qui eſt une Agathe Orientale; l'ouvrage eſt encore d'un

moderne, mais d'un très-bon goût, bien dessiné, plein de feu & d'expression. On y remarque seulement une inattention de l'Artiste qui a fait ce Pont de pierre de taille, au lieu que Tite-Live dit qu'il étoit de bois, *Pons Sublicius*. Nous ne sçavons aussi pourquoi on y représente Horace à cheval ; l'Historien ne marque point cette circonstance, & il paroît même, par tout le fil de sa narration, que ce guerrier étoit à pied, & qu'il se jetta ainsi dans le Tybre pour retourner à ses gens. Ce beau Camée est un présent fait par le Prince de Lichteinstein à M. Zanetti. Dans chaque notice on marque communément la source de ces riches acquisitions, & l'on ne peut pas dire que ce soit un détail inutile. On aime bien autant à sçavoir l'histoire & la tradition des beaux ouvrages qui existent aujourd'hui, que les dégrés de succession par où passoient les Boucliers

& les Cuirasses des Héros d'Homère.

Une tête de Jules César, gravée en creux sur une hyacinthe, occupe la 5^e. planche : c'est une Antique bien ressemblante à celle qu'on voit dans le Cabinet du Roi, excepté que cette dernière est une Agathe-Onyx. * Dans sa Notice, M. Gori tient compte d'une étoile qui devroit paroître au-dessus du front de la figure, & qu'on a gravée en effet dans la planche qui représente l'Agathe du Cabinet du Roi ; mais elle ne se remarque point dans celle de M. Zanetti ; c'est apparemment une omission du Graveur.

Une belle Sardoine gravée dans la 6^e. planche montre une tête qu'on a dit être celle d'Auguste jeune ; mais M. Gori croit plutôt

* *Voyez le second Tome de M. Mariette, Tét.* 41.

que c'eſt celle d'Hercule, tant parce qu'on y voit la peau de lion qui forme un commencement de draperie, qu'à cauſe des rapports de cette Antique avec une autre Sardoine qu'on voit chez le Grand Duc à Florence, & qui ne peut convenir qu'à Hercule. La Pierre gravée de M. Zanetti étoit ci-devant dans le Cabinet du Prince Eugène de Savoye; ſa nièce & ſon héritière, la Princeſſe Victoire de Soiſſons, a fait part de cette antiquité & de pluſieurs autres du même Tréſor à notre Antiquaire Vénitien. Ce n'eſt pas un pur préſent: la ſucceſſion a ſçu tirer parti des richeſſes littéraires qui flattoient le goût du Prince Eugène, & qui convenoient ſi bien aux ſentimens de ce grand homme.

Il y avoit dans le même Cabinet un beau Camée d'Agrippa couronné de laurier; M. Zanetti l'a auſſi fait entrer dans ſa collec-

tion, & il remplit ici la 7^{e}. planche. Nous ne remarquons pas que la Notice ſoit travaillée avec tout le ſoin que paroiſſoit mériter le gendre d'Auguſte & le plus honnête homme qui fût alors dans cette Cour, où les mœurs n'égaloient pas l'éclat des talens.

Un beau petit Camée eſt au 8^{e}. rang & conſerve la tête du jeune Prince, Lucius Céſar, un des fils d'Agrippa & de Julie, par conſéquent petit-fils d'Auguſte. Cet Empereur ſe hâta de l'adopter avec ſon frere Caïus, & de leur prodiguer les dignités de la République, mais ils vêcurent peu, & Tibère fils de Livie ſuccéda à l'Empire.

Ce mauvais Prince a un magnifique Camée dans le Cabinet de M. Zanetti. C'eſt une Pierre appellée par les Italiens *Igiada*, & *Jade* parmi nous; celle-ci reſſemble à une Prime d'Emeraude, elle eſt grande, belle, & la main du Gra-

veur y a représenté Tibère tel que le dépeint Suétone. M. Gori rapporte ce texte qui forme la plus grande partie de sa notice.

La dixième pierre gravée est une Sardoine sous le nom d'Agrippine femme de Germanicus, ouvrage excellent & d'un Sculpteur antique ; mais M. Gori doute, avec beaucoup de fondement, que cette tête soit celle d'Agrippine ; sa coëffure étrangère & son collier de perles ne dénotent pas une Romaine ; c'est donc une tête inconnuë, très-agréable au coup d'œil & très-bien choisie dans le cabinet du Prince Eugène, d'où elle a passé chez M. Zanetti.

Cet Antiquaire reçut un beau présent en 1743. On avoit trouvé dans Aquilée un anneau orné d'une Sardoine, tirant sur la couleur d'hyacinthe, & portant la tête de l'Empereur Claude en relief. Cette Antique d'un beau travail & bien

conſervée paſſa entre les mains de M. Jean-Dominique Bertoli, Chanoine d'Aquilée, qui l'envoya à M. Zanetti comme un Monument digne d'enrichir ſon Cabinet. Claude paroît ſur cette pierre, bien moins hébêté qu'il n'étoit; auſſi avoit-il l'air aſſez ſupportable quand il demeuroit ſans marcher ni parler: c'étoit ſimplement une figure humaine vuide de ſens, de vûës, de réfléxion, incapable de vivre avec les hommes; combien plus indigne de leur commander!

Sa nièce & ſa ſixième femme Agrippine, fille de Germanicus, le ſuit dans ce Recueil. C'eſt un Camée d'un Ouvrage ſingulier; l'Artiſte a peint de rouge la pierre qui eſt une Sardoine, dans l'endroit des jouës; & le tems n'a point détruit cette couleur étrangère; du moins M. Gori en parle comme d'une ſingularité qui ſubſiſte. La gravure en Taille-douce ne con-

ſerve point cet avantage ; on voit ſeulement ſur la planche une très-belle perſonne, dont la chevelure eſt treſſée avec beaucoup d'appareil. Agrippine dans ce portrait ne manque ni de modeſtie, ni de vertus apparentes : preuve que les Artiſtes ſçavent flatter, ou que les phyſionomies ſont trompeuſes.

Son fils & ſon meurtrier Néron eſt ſur un Camée d'Agathe Orientale : Antiquité qu'on voyoit ci-devant dans le Cabinet du Prince Eugène. M. Gori rapproche le portrait que Suétone fait de Néron, & il trouve que le Camée y répond parfaitement. Cette notice, comme pluſieurs autres, eſt ſuperficielle.

Un Camée d'Agathe Orientale préſente dans la Planche XIV. l'Empereur Galba, bien ſemblable à la figure du même Prince qu'on voit ſur une Pierre du Cabinet du

Roi. * M. Zanetti a reçu cette Antique du Comte de Teſſin, alors Ambaſſadeur de l'Empereur auprès du Roi de Suéde. Le préſent eſt fort beau, fort touchant pour un Antiquaire, ne pouvant être que d'un Artiſte Grec des plus excellents.

Tite vient de ſuite ſur une Agathe Orientale ; & cette tête eſt charmante au coup d'œil. M. Gori en fait de grands éloges, qu'il accompagne d'un détail déja connu touchant la vie de cet Empereur. Ses vertus font naître l'occaſion de célébrer l'Empereur aujourd'hui régnant ; l'Auteur la ſaiſit, & cette louange particulière ne dépare point ſon ouvrage.

Julie, fille de Tite & ſeconde femme de Domitien, occupe une

---

* *Voy. le Recueil de M. Mariette, Tét.* 59.

belle Cornaline gravée & la planche XVI. Mais un Morceau plus frappant encore eſt la tête de Domitien ſur un Grenat Oriental. Nous remarquons quelques rapports entre ce Camée & la Cornaline du même Domitien au Cabinet du Roi * ; mais il y a bien plus de douceur & de nobleſſe dans le Camée de M. Zanetti : ce qui prouveroit peut-être que la Cornaline ſeroit plus au naturel. Domitien n'ayant eu que des vices, de la cruauté ſurtout, on eſt porté à bien juger du Graveur qui aura chargé ſon portrait de quelques traits déſavantageux.

M. Zanetti met dans ſa XVIII. planche un Buſte de très-beau marbre de Paros, repréſentant Domitia première femme de Domitien. C'eſt un ornement pour ce Cabi-

* *Voy. le Recueil de M. Mariette, Tête 62.*

net & pour ce Recueil. M. Gori décrit fort bien la chevelure de cette précieuse Antique, & la planche justifie l'explication.

Nous terminons ici notre premier Extrait, qui sera suivi d'un second.

ARTICLE C.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'Histoire de plusieurs Hommes Illustres de Provence, in-12. pag. 418. A Paris chez Claude Hérissant fils, rue Neuve Notre-Dame, M. DCC. LII. Suite de l'Article LXXVIII. au premier Volume de Juillet 1752.

LE reste de ce Volume présente treize Hommes Illustres de Provence : nous dirons quelque chose de chacun ; & pour les détails nous renvoyons à l'ouvrage qui mérite l'attention des Gens de Lettres.

JEAN DE PONTEVÈS, Comte de Carces, Lieutenant Général de Provence.

Ce Seigneur d'une des meilleures Maisons de Provence nâquit en 1512. Il servit de bonne heure, & se distingua fort dans les guerres de François I. Les troubles de la Religion lui donnèrent lieu de signaler son zèle pour la Catholicité ; il fit échouer souvent les entreprises des Huguenots ; mais son bon esprit le guida dans un moment critique, où la réfléxion sembloit être bannie des têtes chargées du gouvernement ; il sçut épargner à la Provence le massacre de la S. Barthelemi. *J'ai toujours servi le Roi*, dit-il, *en qualité de soldat ; je serois bien fâché de faire en cette rencontre la fonction de Bourreau.*

On se permettoit en ce tems-là des procédés auxquels rien ne ressemble aujourd'hui. Le neveu du

Connétable de Montmorenci, nommé de Nance, devoit transporter à Rome sur sa Galère le Cardinal de Lorraine, & il prit occasion de cette marque de confiance pour arborer le Fanal. Jean de Pontevés, qui commandoit toutes les Galères en chef, lui fit défense de s'attribuer un honneur qui ne convenoit qu'à la Galère Royale : de Nance ne tint compte de la volonté du Commandant ; sur quoi celui-ci *lui donna un soufflet en présence du Cardinal*, & il fut soutenu, loué & complimenté en Cour. On voit bien que pareille chose ne se fait point aujourd'hui ; on sçait commander & se faire obéïr sans en venir à des extrémités injurieuses : voici encore un trait du XVI. siècle.

Le Comte de Pontevès étant au lit de la mort, *remercia le Seigneur d'avoir permis qu'il n'eût jamais perdu une goutte de sang*

dans tous les combats où il s'étoit trouvé, & défendit expressément qu'on ouvrît son corps, afin de le lui pouvoir rendre aussi entier qu'il le lui avoit donné. Nous ne croyons pas que nos Officiers d'aujourd'hui portent jusques-là leurs attentions. S'ils ont reçu des blessures pendant leur vie, ils s'en font honneur; ils n'ont nulle inquiétude sur l'état où leur corps se trouvera au jour du Jugement; ils sçavent bien que celui qui le leur a donné entier, sçaura le rétablir parfaitement. Mais finissons cet Article par le caractère du brave personnage dont il est ici question.

» On ne le vit jamais ni se van-
» ter lui-même, ni mépriser les
» autres; il fut d'une constance
» inébranlable, toujours le même
» dans la bonne & la mauvaise
» fortune, sage dans le Conseil,
» hardi dans l'exécution, & d'un
» grand sang froid dans l'action,

» vigilant, infatigable, bon com-
» patriote, bon ami, libéral,
» magnifique .... Il étoit si mo-
» deste qu'il ne voulut jamais per-
» mettre qu'on tirât son portrait.
» Il étoit aimé & estimé de tout
» le monde, même de ses enne-
» mis &c. » On voit par cette citation comment l'Auteur de ces Mémoires écrit : c'est un style solide, peu recherché, propre néanmoins à donner bonne idée du Héros qui est l'objet de cet éloge.

Louis Duchesne.

Il nâquit à Aix en 1543. & fut Président à Mortier dans le Parlement de cette Ville. Ce qui le caractérise est une fidélité inviolable à l'égard de son Roi dans les tems malheureux de la Ligue ; il souffrit beaucoup à ce sujet, & le récit de ces tempêtes occupe l'histoire qu'on nous donne ici. On la termine par cet éloge. » Louis
» Duchesne

» Duchesne étoit fort grave dans
» le Palais, mais doux & gracieux
» chez lui. Il aimoit la Peinture,
» à laquelle il s'appliquoit dans ses
» heures de loisir. Il étoit bon
» ami, amateur des gens de bien,
» ennemi déclaré des méchans : il
» détestoit les séditieux & les bou-
» tefeux ; surtout il abhorroit les
» concussions & les injustices. Il
» étoit religieux & dévot sans faste
» & sans hypocrisie. Il prononçoit
» les Arrêts avec majesté. Sa figure
» étoit imposante ; on ne pouvoit
» le connoître sans l'aimer, sans
» le respecter & sans le craindre. »
On voit dans l'éloge que fit de lui, après sa mort, le Premier Président d'Aix, Guillaume du Vair, combien les gens de ce tems-là aimoient encore les allusions forcées. *Nous avions*, dit il, *dans le parc de notre Justice un grand Chêne sacré, plein de révérence, plein*

de religion, semblable à celui que décrit le Poëte :

Qualis frugifero Quercus sublimis in agro &c.

Et cette allégorie est soutenuë sur ce ton jusqu'au bout de l'éloge : c'étoit un reste de barbarie auquel a succédé le style précieux, la manie des pointes, le faux merveilleux du jargon antithétique. Sommes-nous bien délivrés de toutes ces calamités littéraires ?

SCIPION DU PERIER.

C'est un Jurisconsulte mort en 1667. à l'âge de 79. ans. On le connoît dans le barreau par ses *Questions notables* qui sont estimées. Il joignoit à la science propre de son état beaucoup de probité & de Religion. *Il consultoit toujours gratis pour les Pauvres*, disant que *les autres consultations étoient pour ses héritiers, & que*

celles-ci étoient pour lui-même. Il disoit aussi à la fin de ses jours que *pendant 40 ans il avoit été si occupé, qu'il n'avoit pas eu, graces à Dieu, le tems de l'offenser.*

Nous sommes fâchés que le célèbre M. de Peyresc, voulant louer ce Personnage, ait dit une mauvaise chose qui se trouve ici. C'est que *les Astres influant notablement sur tous les êtres inférieurs, il ne doutoit point que, si on ouvroit la tête de du Perier, on n'y trouvât un Soleil; tant il étoit éloquent & sublime dans ses discours.* Voilà bien un éloge des plus mal construits qu'il s'en puisse trouver dans aucun livre; & puis il n'étoit point nécessaire que M. de Peyresc qui étoit homme de mérite, nous fît sçavoir qu'il avoit un petit grain d'Astrologie judiciaire dans la tête.

LE CHEVALIER PAUL, Vice-Amiral de France.

L'histoire de ce personnage est

curieuſe & agréable. Le Chevalier Paul étoit de la plus baſſe extraction, fils d'une lavandière, & employé d'abord ſur un vaiſſeau en qualité de Mouſſe. Il devint ſucceſſivement par ſon mérite, Capitaine, Chef d'Eſcadre, Lieutenant Général, Vice-Amiral du Levant; & le Grand-Maître de Malthe le fit Chevalier de l'Ordre en 1651. Preſque toute ſa vie ſe paſſa à la mer; il s'y diſtingua par toutes ſortes d'exploits qui marquoient autant de ſageſſe que d'intrépidité. Chapelle & Bachaumont l'étant allé voir à Toulon durant leur voyage, ont dit de lui :

C'eſt ce Paul dont l'expérience
Gourmande la mer & le vent ;
Dont le bonheur & la vaillance
Rendent formidable la France
A tous les Peuples du Levant.

Il faut lire toute cette vie qui eſt remplie d'évènemens militai-

res, d'actions héroïques : ce qui met dans le récit de l'Auteur un degré de vivacité & beaucoup d'intérêt. On cite à la fin un trait qui fait bien de l'honneur à la mémoire du Chevalier Paul. Dans le tems qu'il jouiſſoit de la plus haute fortune, que tous les Officiers de Toulon lui faiſoient la cour, il rencontra un jour ſur le Port un Matelot, il l'aborda, lui parla d'un air affable, puis ſe tournant du côté des Officiers qui l'accompagnoient : » Meſſieurs, *leur* » *dit-il*, voilà un de mes anciens » camarades : nous avons été » Mouſſes tous les deux ſur le mê- » me Vaiſſeau ; la fortune m'a été » favorable, elle lui a été contrai- » re ; je ne l'en eſtime pas moins : » ſouffrez que je m'entretienne un » moment avec lui. Il le fit met- » tre à ſon côté, lui parla d'abord » des avantures de leur jeuneſſe, » s'informa s'il avoit des enfans ;

» & lui dit d'aller l'attendre chez » lui. A ſon retour, il lui procu- » ra quelque petit emploi qui le » fit ſubſiſter avec ſa famille. »

Il y a dans ceci de très-belles choſes que tout le monde voudroit avoir faites, & que très-peu de gens auroient le courage de faire dans l'occaſion : ce qui prouve qu'on ſait beaucoup mieux apprécier la gloire que l'acquérir.

BALTHAZAR DE VIAS,
Poëte Latin & Aſtronome.

Au ſiècle dernier on pouvoit être Poëte Latin, le Public faiſoit accueil à cette profeſſion ; la Typographie mettoit en honneur les productions de ce genre. Aujourd'hui cette qualité formeroit une ſorte d'état philoſophique, où l'homme reduit à ſoi-même vivroit en ſolitude, au milieu de ſes Mſſ. ſans pouvoir eſpérer ni Lecteurs ni ſuccès publics. On fait bien de

nous rappeller du moins le souvenir de ceux qui ont cultivé les Muses Latines.

Baltazar de Vias est du nombre: il naquit à Marseille en 1587. d'un Père qui étoit Conseiller & Maître des Requêtes de la Reine Catherine de Médicis. De bonne heure il fit des vers, médiocres d'abord, telles que sont d'ordinaire les productions des enfans; ensuite il s'éleva plus haut, il mit du goût, de la force dans ses Poësies. Il travailla ses *Sylves* avec soin, & il en souhaitoit le succès, jusqu'à prier Uranie de les rendre immortelles: mais il y a mille choses qu'il est plus aisé de demander que d'obtenir; toutes les pièces de Vias sont dans les grandes Bibliothèques, avec une infinité d'autres, très-oubliées, très-abandonnées à la poussière & aux vers. Ce Poëte eut un rang dans le monde, il fut Conseiller d'Etat & Gentilhomme

ordinaire de la Chambre. Il étoit intime ami de M. de Peyreſc, dont il fit l'oraiſon funèbre en vers. Une autre Poëſie de Vias eſt intitulée les *Graces* : à la tête on voit ſon portrait gravé par le célèbre Melan : c'eſt peut-être ce qu'on en eſtimeroit le mieux aujourd'hui, parce que notre amour pour la gravure a cru en proportion de notre indifférence pour la Poëſie Latine. Il faut lire, dans cet Article, le détail des autres compoſitions du même Littérateur ; & nous permettre d'abréger fort le reſte du Volume.

On y trouve Jean Bertet né à Taraſcon en 1622. Jéſuite en 1637. ſorti de cet Ordre en 1681 quoique Profès depuis longtems, lié avec un grand nombre de Gens de Lettres, aſſez ſavant ſurtout dans la Langue Italienne, voltigeant de la Critique à la Poëſie, de la Chronologie à l'Hébreu,

donnant dans beaucoup de petits ſujets & ne bâtiſſant aucun Monument ſolide pour la poſtérité. Quand il ſortit de ſa Société pour avoir, dit-on, eu la curioſité *d'aller voir une Dévinereſſe*, il ſe retira au Monaſtère d'Oulx, Ordre de S. Benoît, & il revint enſuite à Paris chez le Cardinal de Bouillon qui l'aimoit, & où il mourut en 1692.

On lit avec plaiſir la vie de Louis Ferrand, Auteur d'un Commentaire ſur les Pſeaumes, bien pillé, ſans mot dire, par les Commentateurs modernes de ce S. Livre. Nous avons entamé quelquefois de ces comparaiſons curieuſes; & nous trouvions que notre Louis Ferrand n'étoit guères cité, & qu'il avoit fait ſouvent les frais de tout ce qu'on prétendoit nous dire de neuf. C'eſt qu'en effet ſon Commentaire eſt plein de bonnes choſes. Ferrand né à Toulon en 1645.

apprit bien les langues savantes & il les cultiva dans l'état laïque, au-delà duquel il n'a jamais passé. On a de lui quelques Ouvrages Polémiques, entr'autres un *Traité de l'Eglise contre les Hérétiques, principalement contre les Calvinistes*; une Réponse à l'*Apologie de la Réformation*, Ouvrage de Jurieu &c. La Notice du P. Bougerel indique les autres productions de cet homme appliqué, laborieux, sévère dans sa façon de vivre, édifiant dans ses rapports avec le monde. Il paroît que l'on a travaillé ici sur de bons Mémoires; ce Morceau du Livre que nous abrégeons est un des plus curieux.

Les deux suivans traitent des Peres Pagi, (Antoine & François) l'un & l'autre Freres Mineurs Conventuels & très-célèbres dans la Critique. Antoine a surtout une réputation immortelle en ce genre. Il naquit à Aix en 1624. se fit

Religieux en 1641. occupa les Charges de son Ordre sans renoncer à l'étude, entreprit la critique des Annales de Baronius. C'est son grand Ouvrage qu'il n'a jamais vu imprimé dans son entier : ouvrage qu'on ne se lasse jamais d'admirer dès qu'on a occasion de le consulter. S'il s'y trouve des fautes, c'est que les hommes ne font rien qui ne porte toujours l'empreinte des foiblesses de l'humanité. Peut-être qu'aucun autre Ecrivain ne s'est jamais moins trompé, peut-être que toutes les fautes de ces quatre grands Volumes se réduiroient à quatre pages. Le P. Antoine Pagi mourut en 1699. Son neveu François Pagi a publié toute cette bonne critique de Baronius & a composé, de son chef, l'Histoire des Papes en quatre Volumes in-4°. Les trois premiers ont paru de son vivant ; le 4^e^. a été donné par son neveu, nommé aussi Antoine Pagi

& Religieux du même ordre.

Ce Livre étant destiné à représenter toutes les espèces de mérite, on y donne place à un célébre Musicien, nommé Jean Gilles, ci-devant Maître de Musique dans la Cathédrale de Toulouse, & mort très-regretté en 1705 : il n'avoit que 36 ans, étant né à Tarascon en 1669. Il joignoit aux talens de sa profession une probité exacte & une piété éminente : qualités qui ne sont pas toujours l'appanage des Artistes & des hommes d'imagination. Celui-ci avoit la conscience si délicate qu'il faisoit dire des Messes *le lendemain des Fêtes & des Processions où il avoit fait exécuter sa Musique, pour tâcher d'appaiser le Seigneur à cause des irrévérences & des scandales auxquels il craignoit d'avoir donné lieu en ces occasions.* Ses Compositions sont connues, même à Paris, où on les exécute encore de tems

en tems, ſurtout ſa Meſſe des Morts, qui eſt ſon plus bel ouvrage. Elle ſervit pour la première fois à ſon enterrement : ſur quoi voici la réfléxion peut-être trop ſublime de notre Auteur. » Il eut cette » reſſemblance avec le fameux » Peintre Raphaël, qui mourut » jeune auſſi bien que lui, qu'on » expoſa après leur mort, leur prin- » cipal ouvrage, pour faire com- » prendre aux Spectateurs combien » étoit grande la perte qu'ils ve- » noient de faire. »

On nous parle auſſi dans cet ouvrage d'un Antiquaire qui eſt Claude Terrin, bien célèbre dans Arles ſa patrie ; il ſe fit un nom par des explications d'Antiquités, ſurtout quand il fut queſtion de la Vénus & de l'Obéliſque d'Arles : ce qu'il publia pour lors ſur ces Monuments fut très-gouté : nous renvoyons à cette notice qui eſt curieuſe.

Et la ſuivante, qui regarde Jean Pierre Gibert Canoniſte, eſt fort détaillée. Il étoit d'Aix, né en 1660, mais il a paſſé la plus grande partie de ſes jours à Paris, où il eſt mort en 1736. après avoir donné un très-grand nombre d'ouvrages ſur les Matières Canoniques. Le plus conſidérable eſt en 3. Vol. in-fol. intitulé : *Corpus Juris Canonici per regulas naturali ordine digeſtas uſuque temperatas & eodem Jure, Conciliis, Patribus atque aliundè deſumptas expoſiti &c.* Les détails concernant ce Livre & les autres du même Auteur occuperont utilement ceux qui liront ces Mémoires.

Nous finiſſons par l'illuſtre M. Maſſillon Evêque de Clermont, l'un des plus grands ornemens de la Provence. Il étoit né dans la Ville d'Hyères le 24. Juin 1663. & il entra chez les PP. de l'Oratoire en 1681. Après des études de Théo-

logie & quelques années de régence d'Humanités, il fut ordonné Prêtre en 1692. Ensuite *vivement frappé de la difficulté de réussir dans le Ministère de la Chaire, il prit le parti de se retirer à Sept-fonds*: mais le P. de la Tour Général de l'Oratoire le fit revenir de cette Congrégation, & *lui conseilla de ne pas enfouir ses talens.* Ce fut par le succès des Conférences qu'il fit à S. Magloire, que sa vocation pour la Chaire fut, en quelque sorte, consommée. Il prêcha en 1698. à Montpellier, & l'année suivante à Paris dans l'Eglise de l'Oratoire, ruë S. Honoré. Les applaudissements qu'il y reçut furent suivis de plus grands succès encore à la Cour. Louis XIV. lui dit : » Mon Père, j'ai » entendu plusieurs grands Ora- » teurs dans ma Chapelle, j'en ai » été fort content ; pour vous, » toutes les fois que je vous en-

» tens, je ſuis fort mécontent de » moi-même. » La belle carrière que le P. Maſſillon fournit enſuite juſqu'à ſon Epiſcopat eſt connuë de tout le monde, & l'on en a rendu compte dans la Préface de ſes Oeuvres. En 1717. il fut fait Evêque de Clermont : dignité dont il a rempli tous les devoirs avec beaucoup d'édification juſqu'à ſa mort en 1742. On cite ici un morceau tiré des *Jugements ſur quelques ouvrages modernes*, où l'Abbé Desfontaines s'exprime ainſi : » On » trouve dans les Sermons du P. » Maſſillon un raiſonnement juſte » & méthodique ſans affectation, » des penſées vives & délicates ; » des expreſſions choiſies, ſubli- » mes, harmonieuſes & toujours » naturelles ; des images revêtuës » d'un coloris frappant ; un ſtyle » clair, net & cependant plein & » nombreux ; nulle antithèſe, nulle » phraſe recherchée ; point de figu-

» res bizarres ; une extrême pureté dans le langage, ſans exactitude puérile ; une élégance continuelle ; en général une féconté inépuiſable, & une abondance d'idées brillantes & magnifiques, qui ſemblent le langage naturel de l'Orateur. Je ne crains pas de dire, ſi le ſacré peut être comparé avec le profane, que le P. Maſſillon eſt au P. Bourdaloue, ce qu'eſt Racine à Corneille. »

ARTICLE CI.

NOUVELLES REFLEXIONS de M. Rameau ſur ſa Démonſtration du Principe de l'Harmonie, ſervant de baſe à tout l'Art Muſical théorique & pratique, 8°. pag. 85. A Paris chez Durand & Piſſot &c. M. DCC. LII.

IL n'y a peut-être rien de plus difficile à diſcuter, dans l'Hiſtoi-

re de l'ancienne Muſique, que ce qui concerne les *Modes*. Leur nombre varia extrêmement chez les Grecs ; on en compta tantôt trois, tantôt ſept, quelquefois neuf, d'autrefois 13. ou 15. Chacun de ces Modes avoit ſon nom & ſes différences ; les Auteurs nous en parlent aſſez au long ; mais comme il ne nous reſte aucune pièce qui puiſſe ſervir d'exemple, tout ceci eſt, en quelque ſorte, de l'érudition perduë pour nous : il ne ſubſiſte qu'une idée diſtincte du ſoin qu'eut la Grèce de faire entrer l'harmonie, avec ſes différents Modes, dans le plan de ſa politique ; de s'en ſervir pour former les mœurs, pour inſtruire la jeuneſſe, pour inſpirer des ſentiments vertueux &c.

Depuis les Grecs, & dans les ſiècles plus voiſins de nous, on a reconnu 12 Modes à cauſe du partage de notre échelle diatonique en douze demi-tons; & ces Modes pou-

vant ſe varier par l'intervalle majeur ou mineur que forme la tierce du ſon, il arrive que leur nombre croît juſqu'à 24 ; c'eſt encore l'idée que nous en avons aujourd'hui. M. Rameau ne s'en écarte pas, quoiqu'il enſeigne, dans ſon Traité de l'Harmonie, qu'il n'y a que deux *modes*. Car en parlant ainſi, il reſtraint le terme de *mode* à cet intervalle majeur ou mineur dont nous venons de parler : il l'appelle auſſi *ton majeur* ou *mineur* ; & à l'égard des tons ou demi-tons de l'échelle diatonique ou de la gamme, il leur donne le nom de *notes toniques*. Mais voyons ce qu'il dit du *mode* pris pour intervalle majeur ou mineur formé par la tierce.

C'eſt, ſelon lui, *un certain ordre déterminé entre les ſons, dans des bornes preſcrites : ce qui eſt une ſuite naturelle de la proportion triple ; dont l'ordre conſiſte à marcher toujours par quintes 3. 9. 27.*

Suppoſons la note *ut* : ſon mode conſiſtera 1°. dans elle-même repréſentée par le chiffre 9 : 2°. dans ſes deux quintes l'une au-deſſus *ſol*, l'autre au-deſſous *fa* ; celle-ci répondant au chiffre 3, celle-là au chiffre 27 : 3°. dans les harmoniques de ces trois ſons *fa*, *ut*, *ſol*; c'eſt-à-dire dans leurs tierces majeures, leurs quintes & leurs octaves : d'où l'on aura l'échelle diatonique des Grecs *ſi*, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, leſquelles notes répondent à l'*Hypate*, la *Parhypate*, l'*Hypermèſe*, la *Mèſe*, la *Paramèſe*, la *Paranète*, la *Nète*. Car telles furent chez les Grecs les dénominations & la ſuite des ſons formant l'échelle ou la gamme. Les ſyllabes *ſi*, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, ſont d'une inſtitution beaucoup plus récente & de l'invention du célébre Guy d'Arezzo.

Il y auroit beaucoup de choſes à obſerver ſur la ſeule notion du

Mode, telle que nous la donne M. Rameau. 1°. On y voit le principe de l'harmonie mis en jeu, & la nature elle-même ouvrant aux Musiciens le champ le plus vaste par la combinaison des quintes & des harmoniques. 2°. On y apprend que la quinte supérieure, c'est-à-dire *sol*, dans le cas cité, est la *dominante*; qu'elle prépare toujours un repos absolu sur *ut*, qui est le Générateur; que la quinte inférieure *fa*, appellée *soûdominante*, n'opère qu'un repos suspensif, après lequel on attend encore une chûte, une cadence parfaite. 3°. C'est en ce même endroit que se manifeste le grand usage de la *basse fondamentale* comprise (pour le mode d'*ut*) dans le générateur *ut* & dans ses deux quintes *sol*, *fa* : on sent que c'est-là le chant primitif, celui qui guide l'oreille, qui est l'ame de la composition. Mais nous ne pouvons ici en détailler les rap-

ports, en faire connoître les règles, en donner des exemples.

Ce seroit encore une grande discussion que celle du *Mode Mineur.* La nature l'indique par le frémissement des Multiples, c'est-à-dire de la 12^{e}. & de la 17^{e}. au-dessous du fondamental ; la tierce Mineure le caractèrise ; le son *la* en est le fondamental ; le son *ut* en est le terme. Mais ce dernier son, qui est le fondamental de la tierce majeure *mi*, fournissant par cette tierce la quinte du fondamental *la*, il se fait entre les deux fondamentaux, & par conséquent entre les deux Modes, une grande *communauté de sons* : sans compter qu'au fond le Mode Mineur tient tout originairement du Majeur ; puisque le son *la*, fondamental du Mode Mineur, n'est emprunté pour tel par le son fondamental *ut*, que pour y suivre de point en point l'ordre que cet

ut a déjà déterminé dans ſon Mode majeur ; ce même *ut* occupant pour lors, dans le Mode mineur, la place de la Tierce mineure qui fait toute la différence des deux Modes. Au reſte, quoique ce Mode mineur ne ſoit point donné par des ſons véritables, & qu'il ne naiſſe que de ſimples frémiſſemens, ç'en eſt toutefois aſſez pour montrer le goût, l'intention, la marche de la Nature.

M. Rameau parle ſi bien de ces deux Modes, dans ſa démonſtration publiée en 1750, que nous l'écouterons ici un moment. » Le » Mode majeur, *dit-il*, ce premier » jet de la nature, a une force, un » brillant, &, ſi j'oſe dire, une » virilité qui l'emportent ſur le » mineur, & qui le font reconnoître pour le maître de l'Harmonie. Le mineur, au contraire, exiſtant moins par la ſeule » & la ſimple nature, reçoit de

» l'art, dont il est en partie formé, » une foiblesse qui caractérise son » émanation & sa subordination. « Nous ne voudrions pas qu'on crût qu'il y a de la contradiction entre dire que le Mode Mineur *tient tout originairement du Majeur*, qui est *le premier jet de la Nature* ; & dire que ce Mode *existe moins par la seule & simple Nature* ; qu'il est *formé en partie de l'Art &c.* Ces choses se concilient. Le Mode majeur, qui est le premier jet de la Nature, conduit au Mode mineur, il l'indique, il le prépare, il en donne le plan ; mais il faut le secours de l'art pour consommer l'ouvrage.

Tout Mode doit avoir ses bornes : le Mode majeur *ut*, *mi*, *sol* a pour bornes le générateur ou son fondamental *ut*, dans lequel il se repose pleinement : repos qu'annonce la dominante *sol*, ainsi que nous l'avons déja observé. Le Mo-

de

de mineur a pour bornes *ut* en montant, & ces bornes ſont déterminées par le repos abſolu qu'annonce le demi-ton *ſi* appellé *note ſenſible*, & tierce majeure, comme on voit, de la dominante *ſol*.

Cette doctrine des bornes, dans les Modes, doit beaucoup à M. Rameau, qui le premier l'a bien expliquée; & c'eſt à cette occaſion qu'il fait une judicieuſe critique des procédés du célébre Zarlin, mort ſur la fin du 16. ſiècle, & honoré d'un éloge dans l'Hiſtoire de M. de Thou.

Ce Muſicien, qui a tenu ſi longtems le ſceptre de l'Harmonie, fonde tout ſon ſyſtême ſur l'octave diatonique d'*ut*, où le repos abſolu ſe termine en montant : repos qui ne peut être annoncé par une autre harmonie, que celle de la dominante avec ſa tierce majeure : il fait d'ailleurs l'Apologie du demi-ton, auſſi-bien que de la cadence par-

faite, qui est le repos en question enfin il cite, à l'occasion du Mode, *Est modus in rebus, sunt certi denique fines* : & cependant il abandonne une route qu'il s'est frayée lui-même pour proposer douze Modes dont à peine il s'en trouve deux conformes à son système. *Se pourroit-il*, continuë notre Auteur, *qu'il lui restât encore quelques Sectateurs ?*

La proportion triple 1. 3. 9. produit en Musique tout ce qu'il y a de plus parfait ; la proportion quintuple 1. 5. 25. produit deux genres qui s'éloignent un peu du naturel, savoir le demi ton Mineur, dit *Chromatique*, & le quart de ton dit *Enharmonique*. Il faudroit en expliquer ici la formation, les propriétés, les usages ; mais on a des détails sur tout cela dans la génération harmonique & dans la démonstration de notre Auteur ; il en est de même de la

dissonance, du *double emploi*, du *tempérament* qu'il n'a pas pris à tâche de développer dans ces nouvelles réfléxions, parce qu'il n'a pas dû se répéter. Nous insistons sur une observation très-fine qui sera suivie d'un exemple.

Les Modes & les genres, dit M. Rameau, *naissent primitivement de la succession fondamentale, & cette succession doit son origine au générateur* : cela est certain, & nous croyons que nos Lecteurs se rappelleront sans effort le principe essentiel du fondamental joint à ses harmoniques & à leurs octaves : *donc*, continue l'Auteur, *les différents effets qu'on éprouve du total, naissent des différents générateurs qui s'y rencontrent.* Ceci est encore incontestable ; car quand on fait succéder des Générateurs ou sons fondamentaux les uns aux autres, on forme une succession de

mélodie entre eux & entre leurs harmoniques.

Voici préſentement l'exemple que nous rapprochons de cette importante obſervation. » Si M. » Newton eût connu ce principe, » *c'eſt-à-dire le procédé de la nature* » *dans l'harmonie*, auroit-il choiſi » un ſyſtême diatonique, ſyſtême » de ſimples produits, d'ailleurs » plein d'erreurs, pour le comparer » aux couleurs ? n'auroit-il pas exa- » miné auparavant ſi ces couleurs » ne devoient pas être conſidérées » comme formant chacune une » baſe, un générateur, & com- » me formant entre elles des grou- » pes & un aſſemblage agréable ? » N'y auroit-il pas choiſi d'abord » celles qui peuvent ſe comparer » à des octaves, à des quintes ; & » après avoir reconnu la ſupério- » rité de ces quintes, dans l'har- » monie & dans ſa ſucceſſion, » ſans doute qu'il ſe ſeroit conduit » en conſéquence. »

Il y auroit, ſur ce Morceau, preſque autant de réfléxions à faire qu'il préſente de mots. En le développant on établiroit apparemment pour les couleurs le même ordre d'harmonie qui regne dans une compoſition de Muſique. Mais terminons ici l'extrait des *nouvelles réfléxions* : ouvrage très-digne de ſuccéder à ceux dont M. Rameau a déja enrichi le Public.

Ajoutons, avant que de finir cet Article, la Notice d'une autre Brochure où il eſt beaucoup parlé de notre célébre Muſicien. Elle a pour titre, *Proſpectus d'un traité général de Muſique où l'on prétend rendre raiſon de tout ce qui appartient à cet Art.* A Soiſſons chez Pierre Nicolas Waroquier &c. 4°. pag. 20.

Cette Brochure qui doit être l'ouvrage d'un homme d'eſprit, promet 2 Volumes in-4°. enrichis de planches relatives au ſujet. Le

premier contiendra la Théorie de la Musique, le second renfermera la Pratique : dans le premier, on aura d'abord une Dissertation sur l'origine & l'excellence de la Musique ; ensuite dix Chapitres qui présenteront exactement toutes les parties de la spéculation : on y traitera du son en général, considéré physiquement, des tons, de leur origine & de leur histoire ; des intervalles en Musique, des Accords, des Modes, des Cadences, de la Mesure, des Clefs, des Signes reçus en Musique, de la valeur des Notes, des licences & des fausses Relations, des voix & des Instruments.

L'objet du second Volume sera double, la composition & l'exécution : ce qui entraine une multitude de préceptes, d'Observations, de Pratiques, dont on voit l'ordre & le goût dans ce *Prospectus*. L'Auteur, pour faire connoître son

ſtyle, tranſcrit un Morceau tiré du premier Volume, dans un endroit où il eſt queſtion de prouver qu'il ne peut y avoir que ſept tons ou notes dans la Muſique.

Tel eſt à-peu-près le plan de ce grand ouvrage, il doit intéreſſer extrêmement les Amateurs de la Muſique; mais ce qui précéde cette expoſition générale, eſt d'une diſcuſſion délicate. L'Auteur, faiſant l'Hiſtoire des plus fameux Muſiciens, inſiſte ſur M. Rameau; il reconnoît la grandeur de ſes ſuccès; il fait l'éloge de ſon *Traité de l'Harmonie*, ſans nommer ni indiquer les autres Livres du même Maître, *ſa Génération harmonique*, *ſa Démonſtration du principe &c.* peut-être parce que ces ouvrages n'étoient pas connus de celui qui nous donne le *Proſpectus*.

Car tel eſt le riſque que courent ceux qui écrivent en Province; ils ne ſont point à la ſource des Lettres;

ils ignorent cent choſes qui leur ſeroient néceſſaires & que le ſéjour de la Capitale leur procureroit ſans effort ; ils ont ſur-tout le déſavantage de ſe trouver livrés à eux-mêmes, peu inſtruits du ton qu'il convient de prendre vis-à-vis du Public & de certains hommes dont la réputation eſt conſommée. Quelques-uns de ces inconvénients ont influé dans le *Proſpectus* qui nous occupe. L'Auteur s'y eſt permis, à l'égard de M. Rameau, une Critique qui a paru trop étenduë, trop peu modérée, trop limitrophe de la rivalité ou de l'affectation. Mais voici un exemple digne d'être propoſé à tous les Gens de Lettres. Le déſaveu a ſuivi de près la publication de cette cenſure. Quoique l'Auteur nous fût totalement inconnu, il nous a fait part d'un écrit très-propre à effacer les taches du *Proſpectus* : la modeſtie, la ſincérité, la candeur regnent dans cette pièce, qui n'en eſt ni moins

bien tournée, ni moins agréable. Il n'y a peut-être qu'un point à y reprendre ; c'eſt qu'on y excuſe avec trop d'adreſſe le ton de confiance répandu dans le *Proſpectus*. Comme *le Traité de Muſique* qu'on promet ſera très-curieux & très-intéreſſant par lui-même, il n'eſt point néceſſaire d'en célébrer les avantages ou la manière avant le tems. Du reſte nous exhortons fort l'Auteur à continuer ſon travail, à perfectionner ſon entrepriſe ; & nous lui promettons de notre part, tout l'accueil qui pourra dépendre du miniſtère que nous exerçons.

ARTICLE CII.

ALSATIA ILLUSTRATA Celtica Romana Francica &c. *Hiſtoire d'Alſace ſous les Celtes, les Romains, les Francs. Par M. Schoëpflin, Conſeiller & Hiſtoriographe du Roi, Profeſſeur d'Eloquence & d'Hiſtoire à Straſ-*

bourg, de l'Académie Royale des Inscriptions, de la Société Royale d'Angleterre, des Académies de Petersbourg & de Cortone. Vol. in-fol. pag. 819. ſans les Planches & les Tables. *A Colmar, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LI.*

A L'ouverture de ce Volume, aux citations innombrables qu'il préſente, on voit que l'Auteur a réuni ſous ſes yeux tout l'antique & tout le moderne ; qu'il a franchi tous les obſtacles du tems & de la Barbarie ; qu'il s'eſt donné la peine de viſiter tous les Monuments ; qu'il a parcouru l'Alſace en Naturaliſte, en Antiquaire, en Géographe, preſque en Arpenteur, tenant compte de tout, n'omettant ni les moindres bourgades, ni les plus petites rivières, ni les plus légères productions de la terre, ni les Anecdotes les plus cachées, les mieux

ensevelies dans la nuit des siècles.

Avant M. Schoëpflin, on avoit travaillé sur l'Alsace. D'anciens Chroniqueurs fort mauvais avoient dit bien des Fables; d'autres un peu plus instruits s'étoient mis à parler raisonnablement; mais d'un style encore bien Tudesque. Quelques Modernes n'avoient pas trop mal gouverné cette littérature : mais notre Auteur l'emporte sur tous par l'érudition, par la bonne critique, par l'étenduë d'un travail auquel nous ne trouvons presque rien aujourd'hui de comparable. Il se plaint beaucoup de la disette des Monuments, des vuides que la guerre & les incendies ont mis dans les Annales, de la déprédation des Chartes, & plus encore de la malignité des Faussaires, de l'insolence des Fabricateurs de mauvais titres : espèce d'empoisonneurs publics qui eurent long-tems la vogue, parce qu'il n'y avoit point d'antidote dans

le monde ; nous voulons dire parce que la critique avoit quitté la terre, depuis la chûte des Lettres & des beaux Arts.

M. Schoëpflin a tiré parti de ce qu'il reste de Monuments sur cette belle contrée. Semblable à l'historien Dion-Cassius, il a employé dix ans aux recherches qui lui étoient nécessaires ; il s'est appliqué, pendant douze ans, à les bien mettre en œuvre, & voici ce que nous procurent des travaux si longs & si réfléchis. Dans ce premier Volume on a l'état de l'Alsace sous les Celtes, les Romains, & les Francs ; dans un second Tome, on verra ce qu'elle fut sous les Allemands ; & dans un troisième l'Auteur nous donnera l'Histoire Sacrée & Littéraire de cette Province. Telle est la division qu'expose la Préface : à en juger par le plan général (appellé par M. Schoëpflin *Alsatiæ Illustratæ conspectus*) il semble que

nous pouvons aussi espérer l'état de l'Alsace sous la domination Françoise depuis la paix de Westphalie: en sorte que cinq Périodes, ainsi que s'exprime le même Auteur, doivent présenter tout ce qui concerne ce Païs, *Période Celtique*, *Période Romaine*, *Période Francique*, *Période Germanique*, *Période Françoise Moderne* : hâtons-nous d'entamer ce grand projet; tâchons de travailler quelquefois avec l'Auteur ; indiquons les doutes que nous ont fait naître certains points; rendons surtout à ce bel ouvrage le tribut d'éloges qu'il mérite.

Le Plan général, dont nous venons de parle, est comme un tableau, où tous les objets se trouvent réunis pour donner au Lecteur une idée sommaire de l'Alsace. On explique sa situation entre le Mont-Jura, les Montagnes des Vosges, le Rhin & la Queiche. Son étenduë occupe depuis le 47 degré 55′ jusqu'au

49 d. 10 min. de latitude ; sa longitude est entre le 25 dégré 34' & le même degré 56' : Païs magnifique, abondant, peuplé de Villes, de Villages, de Forteresses, arrosé d'une grande quantité de rivières, mêlé de plaines & de forêts & contenant environ 500 mille Habitans.

On conçoit que le Mont-Jura, les Vosges, le Rhin, la Queiche, la fertilité du terroir, l'abondance des rivières & des forêts, n'entrent pas dans la Notice générale de l'Alsace, sans revenir separément sous l'explication de l'Auteur. Il ne laisse rien à desirer sur chacune de ces choses. Les Vosges, par exemple, l'occupent long-tems ; il décrit la situation, la largeur, les divers sommets de cette grande Montagne qui environne toute l'Alsace en la bornant à l'Occident. Anciennement c'étoit une solitude affreuse ; on y voyoit de grands

bois, des vallons ténébreux, des lieux incultes, éloignés du commerce des hommes, ſervant d'aſyle aux bêtes fauves ; & c'eſt ce qui attiroit les Anacorétes : il en venoit des Iſles Britanniques, de la Gaule, de la Germanie. S. Columban, S. Gal, S. Deïcole y formérent des Diſciples ; de ſaints Evêques allèrent y renouveller leur ferveur, y reprendre l'eſprit de pénitence & d'Oraiſon. Mais avec le tems, ces obſcures Cellules, ces retraites profondes ſont devenuës de très-beaux Monaſtères ; & dans les Voſges du côté ſeul de l'Alſace on compte aujourd'hui plus de ſoixante & dix Communautés Religieuſes, dont la plûpart ont formé des Villes, des Bourgs, des Châteaux : enſorte, continue notre Auteur, *que ſi les anciens Hermites revenoient au monde, ils chercheroient les Voſges, dans les Voſges mêmes*, c'eſt-à-dire qu'ils

ne reconnoîtroient plus l'air sauvage & effrayant de leurs anciennes demeures.

Comme cette Montagne étoit couverte de bois & remplie de toute espéce de gibier, nos Rois des deux premières Races alloient souvent y chasser. L'Auteur cite deux voyages qu'y fit Louis le Débonnaire à ce dessein; le premier est de l'an 821, & l'autre dix ans après. Nous en remarquons un troisième intermédiaire en 825. C'est l'Auteur Anonyme de la vie de ce Prince qui nous apprend ce fait *, & la Chronique de Saint Denys le confirme. * *

Un des sommets de la grande Montagne des Vosges est le mont S. Odile d'où l'on découvre l'Alsace,

* Exercitio venandi se commisit Vosagi secretis. *Ap. D. Bouquet T. VI. p.* 107.

** Li Empereres s'en alla chacier en la Forêt de Vouge. *Ibid. p.* 148.

le Palatinat, l'Ortenaw, le Brifgaw,
» & ce point de vuë eft fi agréable,
» que les Poëtes & les Peintres
» pourroient à peine imaginer, ou
» repréfenter quelque chofe de plus
» amufant. On diftingue de-là
» douze Villes, plus de deux cens
» Bourgs, la plûpart confidérables;
» des campagnes très-fertiles en
» bled & en vin; des bois en grand
» nombre, les uns peignés & bien
» tenus, les autres champêtres &
» fans ornement. On apperçoit des
» vignobles, des prairies, où fer-
» pentent des ruiffeaux & des ri-
» vières; tandis que le Rhin rou-
» le majeftueufement fes eaux
» comme dans un vallon prolongé
» entre ces Montagnes des Vofges
» & celles d'Allemagne. » Nous
avons voulu citer ce morceau pour
faire voir que M. Schoëpflin fçait
décrire les chofes, & qu'il prend à
tâche d'égayer fa matière par des
portraits agréables: on connoîtra

la bonté de ſon ſtyle par la Note ci jointe. *

La fécondité de l'Alſace ſe manifeſte par les plantes & par les arbres dont elle abonde; par les divers

---

» * Apex montis à Septentrione, à
» Meridie & Ortu circumcirca Alſatiam
» adſpicit, ſed & Palatinatum, Ortenaviam, Briſgoviam.... ita ut vix amœnius quid Poëtæ vel Pictoris luxuriantis ingenium depingeret: tanta rerum pulcherrimarum varietas, tanta rerum optimarum multitudo & copia...... Viſuntur ex ſummitate ejus duodecim civitates vel urbes, & pluſquam pagi ducenti, ubertate glebæ fere conſpicui omnes. Deteguntur vaſtiſſimi campi, in quibus Bacchi Cereriſque certamen, ſylvæ magno numero, vel amœnæ vel horridæ; conſpiciuntur inde vineta luxuriantia, hinc viridantia prata fontibus, fluviis, rivis, rivulis, & ſinuoſis anfractibus pervia, quibus agros & prata irrigant. Nec Rhenum prætereo qui noſtra inter & Germanica montium juga, tanquam in perpetua valle, volvitur medius.

Animaux qu'y nourriſſent les Forêts, ou qu'on éleve dans les campagnes ; par les Poiſſons dont ſont peuplées les rivières ; par les Mines qu'on y fouille ; par les Métaux qu'on y trouve ; & à ce ſujet l'Auteur n'oublie pas les paillettes d'or que roule le Rhin & qu'on tire de ſes ſables. On voit même ici une eſpèce de diſſertation ſur cet objet dont M. de Reaumur a déja rendu compte dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1718. Cet Académicien y fait une réflexion que nous ne voulons pas laiſſer échapper. » Ce n'eſt pas, *dit-il*, que, dans le » Rhin, les paillettes d'or ſoient » plus abondantes & plus groſſes » que dans quelques autres rivières » du Royaume ; mais le Rhin tient à » ce Pays laborieux où l'on eſt at- » tentif à profiter des productions » minèrales, & où la Métallurgie eſt » pouſſée plus loin que dans le reſte

» de l'Europe. » Par-là on indique l'Allemagne où en effet l'Art des Mines & des Métaux a été plus en honneur que parmi nous.

Cependant les paillettes d'or du Rhin produiſent très peu de revenu à ceux qui ont droit de les faire tirer, laver & mettre en œuvre. La Ville de Straſbourg, qui jouit de ce droit dans l'étenduë de quatre mille pas, c'eſt-à-dire près de deux lieuës, n'aquiert pas plus de cinq onces d'or par an, & les Seigneurs de Plobsheim, à trois lieuës de Straſbourg, n'afferment leur droit que quatre Florins de rente annuelle, quoiqu'ils en jouiſſent dans l'eſpace d'une lieuë. On conviendra ſans doute qu'un bien de cette eſpèce n'eſt rien ou preſque rien. Que ſeroit-ce ſi ces Propriétaires n'étoient pas voiſins de l'Allemagne, où il y a d'habiles ouvriers en Métaux? On peut croire qu'ils abandonneroient totalement leur droit, & que le Rhin porteroit ſes paillettes d'or

jusques dans les sables où il va se perdre lui-même.

Nous entrons dans la Période Celtique, première branche de la division annoncée par M. Schoëpflin. C'est le tems le plus antique où l'on puisse considérer l'Alsace : mais d'abord cette dénomination (d'Alsace) ne peut remonter à une époque si reculée. Frédégaire Auteur du sixième siècle, est le premier qui ait parlé des *Alesacions* ou *Alsaciens* ; & ce nom paroît avoir été formé, à l'aide du langage Tudesque, de la rivière d'*Ill* ou *Ell*, qui traverse la Province : car de-là on aura dit *Elsass*, *Elsasser*, & de ces mots à *Alsatia*, *Alisatia*, *Elisacia*, *Elisata*, *&c.* termes dont on se sert dans les Histoires, on voit que l'intervalle est très-petit. *

* Notre Auteur dans une de ses Notes, nous renvoye à M. de Valois *in Notitiâ*

Mais quels étoient donc les Habitans de ce Canton, avant qu'on l'appellât *Alsace?* C'étoient les *Rauraciens* placés aux environs du du Mont-Jura; les *Mediomatriciens* qui sont ceux de Metz, & les *Séquaniens* ceux de Besançon. Nous exprimons ceci sommairement & presque grossièrement. M. Schoëpflin discute toutes les subtilités Géographiques qui peuvent tenir à ceci; il assigne à chacun de ces trois Peuples leurs confins, leurs possessions, leurs Droits, leurs Alliances, leurs forces: les Séquaniens étoient les plus puissants; ils étendoient leur Domination bien au-delà de ce que nous appellons aujourd'hui l'Alsace; ils occupoient ce qui est connu sous le nom de Comté de Bourgogne; ils tenoient le Pays

---

Galliarum, *Voce* Alsatia, *pag.* 2. On ne trouve dans cette Notice Alphabétique de Valois que le mot *Alesatia*, & c'est à la page onzième.

qui eſt entre le Rhin, les Voſges, la Saône & le Rhône. Il y a des particularités ſur ces Peuples: nous n'en citerons qu'une, elle mérite quelque attention, elle fonde une légère critique.

Notre Auteur dit que les Sequaniens avoient probablement pour *enſeigne*, pour *ſymbole*, pour marque diſtinctive en un mot, une figure de Sanglier ; & la preuve, c'eſt qu'on a dans les *recherches de Bouteroue ſur les Monnoyes de France*, deux petites Médailles d'argent où l'on voit une tête de Mercure, ſans aîles ſur une de ces pièces, & avec des aîles ſur l'autre : toutes deux ayant au revers un Sanglier avec l'inſcription ou légende *Sequano.* Sur quoi nous obſervons 1°. Qu'il y a en effet chez Bouteroue, deux Médailles ayant le Sanglier au revers, mais qu'on voit ſur une ſeule, non ſur les deux, le mot *Sequano.* 2°. Que la tête

de la Médaille où ſe trouve ce mot, n'eſt point une tête de Mercure ; mais, ſuivant l'opinion de Bouteroue, la tête d'un Magiſtrat ou de quelque Divinité. 3°. Que ſur la Médaille où ſe trouve la tête aîlée de Mercure, il y a des deux côtés le mot *Ninno*. Notre Auteur, M. Schoëpflin, en convient ; & il s'enſuivroit que ſur cette même Médaille, il y auroit deux mots *Ninno* & *Sequano* : ce qui n'eſt pas. Au reſte ceci n'entame point ſon ſentiment ſur *l'enſeigne* ou *ſymbole* des Séquaniens, puiſqu'une ſeule Médaille ſuffit pour l'autoriſer.

En décrivant l'étendue de l'ancien Pays des Médiomatriciens, l'Auteur, toujours très-ſavant & très-critique, touche un point qu'il reprendra ſans doute quand il ſera queſtion de l'*Alſace ſacrée* ou Eccléſiaſtique. 1°. Il produit le ſentiment de Wimphelingius qui a prétendu que la Ville de Straſbourg fut

fut ſous l'Evêché de Metz, juſqu'à l'an 596. qu'elle acquit pour premier Evêque, S. Amand. 2°. Il ajoute que, ſelon Meuriſſe, l'Evêché de Straſbourg ne fut établi qu'en 639. par le Roi Dagobert. Or quoique ces deux opinions ſoient propoſées, ſans un aveu formel de la part de notre Auteur, il paroît cependant pancher vers l'une ou l'autre : en quoi nous croyons que l'antiquité de l'Egliſe de Straſbourg ſeroit léſée.

Car on voit au Concile de Cologne en 346. un S. Amand Evêque de Straſbourg, & ſi l'on dit que ce Concile eſt ſuppoſé, opinion qui n'eſt nullement prouvée, au moins doit-on reconnoître qu'il y eut un S. Amand au Concile de Sardique en 347. On trouve ce nom dans les Actes & dans l'Apologie de S. Athanaſe : or ce S. Amand devoit être l'Evêque de Straſbourg, nommé dans le Con-

cile de Cologne vrai ou faux. Si l'on nioit ceci, il faudroit donc nier également que 21 autres Evêques des Gaules qui ont les mêmes Noms dans le Concile de Cologne, dans celui de Sardique, & dans l'Apologie de S. Athanase, eussent tenu les Siéges & gouverné les Eglises dont le Concile de Cologne fait mention; il faudroit dire que Vérissime n'étoit pas Evêque de Lyon; Martin, de Mayence; Victor, des Vangions, ou de Wormes; Jessé, des Nemétes ou de Spire; Victorin, de Paris; Servais de Tongres; & ainsi des autres. Le Lecteur sent les inconvénients de cette conséquence, & se porte sans doute à juger que le S. Amand du Concile de Sardique étoit Evêque de Strasbourg, comme les 21 autres Prélats gouvernoient les Eglises nommées dans le Concile de Cologne & dans les Histoires. A l'égard du sentiment de Meurisse,

Evêque de Madaure, & Suffragant de Metz, qui croit que l'Evêché de Strasbourg ne fut établi qu'en 639. par le Roi Dagobert, il éprouve une difficulté particulière & très-considérable ; c'est que tout le monde convient aujourd'hui, d'après les découvertes d'Henschenius, que Dagobert étoit mort dès le 19 Janvier 638.

Nous avons entamé ce morceau de critique, pour engager l'Auteur à répandre d'abondantes lumières sur les antiquités de l'Eglise de Strasbourg. Personne n'est plus capable que lui de faire disparoître toutes les difficultés à cet égard. Ici nous le trouvons livré à des discussions infinies sur les noms des Villes & des Bourgades de l'Alsace Celtique. Nulle observation ne lui échappe en traitant ce sujet ; nulle occasion d'expliquer ou de corriger les anciens Auteurs, ne se presente, sans faire naître des détails très-

instructifs, en voici un exemple. Strabon décrit, dans son 4^{e}. Livre, la manière de bâtir des anciens Celtes : ce qu'il dit est clair & facile dans le Grec, mais la traduction Latine a gâté cet endroit. M. Schoëpflin y substitue une version qui répond parfaitement à l'original ; il fait voir que les Celtes ne bâtissoient pas en rond, comme le dit le Latin placé vis-à-vis du texte de Strabon, mais que leur methode étoit de faire des voutes à leurs demeures, & de couvrir le faîte avec des joncs. *

* La Note critique de M. Schoëpflin montre que le terme θολοειδεῖς, qui est dans Strabon, se trouve mal rendu par le mot Latin *rotundas*, & qu'il faut entendre domos *in speciem cameræ vel tholi* constructas. La Traduction Latine rend ensuite le mot ὄροφον par *fastigium* ; & notre Auteur entend-là des *joncs* dont les Celtes couvroient leurs maisons. Pour confirmation de sa pen-

Excellente critique encore ſur les Peuples fabuleux qu'on dit avoir habité l'ancienne Alſace. Deſcription curieuſe des mœurs, des coutumes, des habillements, des armes, du Gouvernement, de la Religion des Celtes, vrais habitans de cette Contrée. Tout ceci eſt plein de choſes, de citations des meilleurs Auteurs, de Jules Céſar, de Strabon, de Diodore de Sicile, de Tacite. Diodore ſurtout eſt comme inépuiſable ſur les Celtes; il dit tout ce qu'il ſçait d'eux ſans les flatter, ni les décrier. S'il les accuſe d'avarice dans un endroit, il aſſure ailleurs qu'ils ſe picquoient d'exercer l'hoſpitalité. S'il leur reproche un peu de vanité & de

---

ſée il auroit pu citer le Vers d'Homère Il. ω. v. 451.

Λαχνήεντ' ὄροφον λειμανόθεν ἀμήσαντες.

où l'on voit le mot *ὄροφον* qui ſignifie le *jonc* qu'on tire des marais.

légèreté, il reconnoît également dans eux de la finesse & de la bravoure. Strabon les peint aussi & presque partout en beau ; il loue la bonté de leur caractère, leur franchise, leur simplicité ; mais voici une observation que fait cet Auteur & par laquelle nous voulons finir notre Extrait qui est déjà trop long.

M. Schoëpflin touche ce qui concerne la taille de nos anciens Celtes : ils étoient plus grands que les Romains, & plus petits que les habitans de la Germanie ; ceci dans la même proportion, c'est-à-dire que pour la taille, les Germains étoient aux Celtes, ce que les Celtes étoient aux Romains : mais encore quelle étoit la hauteur des Germains, & à quoi la compare-t-on ? à celle des Bretons : & que dit-on de ceux-ci ? Ecoutons M. Schoëpflin.

Strabon, selon lui, parlant dans son 4^e^. Livre, de la taille des

Bretons, dit qu'ils ne lui ont pas paru ſurpaſſer de plus d'un demi pied, les plus grands d'entre les Romains; d'où notre Auteur conclut que ni les Bretons, ni les Germains, ni les Gaulois Celtes n'étoient pas des Géans, comme on le croit quelquefois. Cette conſequence eſt juſte; mais il y a une petite altération dans ce qu'on cite de Strabon: car voici les propres termes de cet Auteur: *Nous avons vû à Rome des enfans de cette nation* (des Bretons) *leſquels étoient à peine entrés dans l'âge de puberté, & qui ſurpaſſoient d'un demi pied les plus hauts d'entre les Romains* *

* Tel eſt le paſſage Grec: ἀντίπαιδας γὰρ ἡμεῖς εἴδομεν ἐν Ῥώμῃ τῶν ὑψηλοτάτων αὐτόθι ὑπερέχοντας καὶ ἡμιποδίῳ. Strab. l. 4. p. 305. novæ edit. Toute notre critique porte ſur le mot ἀντίπαιδας qui ſignifie *des enfans qui ſortent de l'enfance pour entrer dans la puberté*, c'eſt-à-dire des enfans de 14. ou 15. ans.

M. Schoëpflin oublie la circonstance de ces *enfans* ou *jeunes gens*; ce qui fait une fort grande différence : car à l'âge de 14 ou 15 ans, qui est celui où l'on entre dans la puberté, il reste pour la taille de grands progrés à faire ; & si les Bretons à cet âge l'emportoient deja d'un demi-pied sur les plus grands d'entre les Romains, qu'étoit-ce donc quand toute la croissance étoit consommée, quand c'étoient des hommes faits ? Aussi voyons-nous que Strabon parle-là comme admirant la haute taille de ces Bretons, au lieu que l'Historien de l'Alsace se sert du même passage comme pour diminuer l'idée qu'on a de la hauteur gigantesque des mêmes Peuples.

Nous terminons cet article où il nous resteroit cent choses à dire, tant sur la Religion des Celtes Alsaciens, que sur leur langage. Ce premier Morceau, cette premiere

Période de l'ouvrage, auquel nous reviendrons encore deux fois, nous remplit d'admiration. Les recherches, l'érudition, la critique, le ſtyle, tout le travail de l'Auteur préſente une des plus fortes entrepriſes Littéraires qui ayent pû tomber dans l'eſprit humain ; & remarquons que ceci n'eſt pas une compilation de Mémoires, d'Actes, de Chartes, de Pièces, de Monuments : conſidérons que c'eſt un ouvrage où le choix, l'ordonnance, l'exécution ſuppoſent les richeſſes du génie, preſque autant que les efforts du travail, & les attentions du ſavoir.

ARTICLE CIII.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE ou Hiſtoire de la Littérature Françoiſe, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de

l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts: & où l'on rapporte les jugements des Critiques sur les principaux ouvrages en chaque genre, écrits dans la même langue. Par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, de Rouen & d'Angers. Tome treizième in-12 pag. 453. A Paris chez Guerin & le Mercier ruë S. Jacques. M. DCC. LII.

ON nous donne ici la suite d'un Ouvrage, où la forme & l'exécution l'emportent de beaucoup sur le fond des choses. M. l'Abbé Goujet en est encore à nos vieux Poëtes François du tems de Henri II. Ces gens-là vivoient avec de fort bons Poëtes Latins, tels que Passerat, Vida, Sainte-Marthe, l'Hôpital & une infinité

d'autres : ils lisoient les Anciens, c'est-à-dire, leur Homére, leur Horace, leur Virgile ; & puis quand ils se mettoient à rimer leurs conceptions, c'étoient des choses pitoyables, non-seulement pour la méchanique du vers, mais aussi pour le choix & la qualité des pensées.

Quelle manie, par exemple, les prenoit de personnifier tous les Etres Métaphysiques, toutes les passions de l'Ame; de faire discourir *Erreur* avec *Verité*, *Contentement* avec *Repentir !* *&c.* Encore s'ils avoient sçû donner du corps, de la grandeur, de l'agrément à ces personnages ; comme les Anciens sçurent animer les portraits de la *discorde*, de *l'envie*, de la *calomnie*, de *l'injure* qui paroît si souvent & si à propos dans Homère !

Mais nos Poëtes François du XVI. siècle n'avoient communément ni goût, ni invention, ni

élévation. Beaucoup de passions frivoles, d'inclinations ridicules leur mettoient des rimes à la bouche & au bout de la plume; ils appelloient cela des vers, de la Poësie; & ce n'étoit que de mauvaise Prose alambiquée, qu'un François souvent habillé à la Gréque, qu'un ramas de fades & ennuyeux propos sur l'amour; sans compter que la plûpart d'entr'eux, toujours brouillés avec la Fortune, faisoient des complaintes assommantes sur les disgraces de leur état. Au lieu de se mettre plus à leur aise par un travail utile, par des soins dont la patrie leur auroit sçu gré, ils faisoient de très-sottes élégies, pour apprendre à tout le monde qu'ils n'avoient pas de pain.

Ne vit-on pas vers l'an 1540. un François Habert publier un gros recueil de vers, où il prenoit le nom de *Banni de Lyesse* à cause de sa pauvreté?

Puiſque Fortune inceſſamment me bleſſe :
Nommé je ſuis *le Banni de Lyeſſe*,
Ce nom m'eſt dû.

Et quand il étoit réduit à l'extrémité, quand ſes Créanciers le pourſuivoient, ſa Muſe lui ſervoit à importuner toute la terre pour avoir de l'argent. Ce qu'il y a de mieux dans toutes ces complaintes d'indigence, c'eſt peut-être un diſtyque où parlant de ſon père qui ne lui avoit rien laiſſé, il dit :

Lequel pour vrai n'a laiſſé héritage,
Où beſoin ſoit d'y requerir partage.

Ce François Habert, né à Iſſoudun en Berry, a fait tant de vers qu'on peut à peine en dire le nombre. M. l'Abbé Goujet détaille ſes pièces autant qu'il peut ; & il en omet une multitude qu'il n'a pû voir : la liſte en a été conſervée par la Croix du Maine & par du

Verdier. Habert eut un frère qui ſe mêla auſſi de Poëſie, mais il n'abandonna pas le ſoin de ſes affaires ; il devint *Secretaire du Roi, Baillif & Garde du Sceau de l'Artillerie.* Son fils Iſaac, & ſa fille Suzanne Habert, conſervèrent l'amour des lettres, & les cultivèrent avec ſoin. Iſaac fit encore des vers dont on auroit pû ſe paſſer ; mais il donna une bonne éducation à ſon fils Iſaac Habert, qui a été célèbre par ſes Ouvrages Théologiques & qui eſt mort Evêque de Vabres.

Nos vieux Poëtes, trop ſouvent libertins, avoient encore la confiance d'adreſſer leurs rimes galantes à des hommes graves, quelquefois à des Evêques. Ainſi ce François Habert, dont nous venons de parler, mit ſon *jugement des trois Déeſſes Juno, Venus & Pallas* ſous la protection de François de Piſſeleu Evêque d'Amiens ;

Nicolas Ellain, Parisien, dédia un de ses livres de Sonnets à Eustache du Bellay Evêque de Paris &c.

Il y a sans doute beaucoup à blamer dans ces pratiques indiscrettes & scandaleuses : mais faudroit-il en tirer des conséquences défavorables à ceux qui étoient l'objet de pareilles dédicaces? Nous ne voudrions pas pousser la critique jusques-là, & nous sçavons qu'en général il y avoit, dans les deux derniers siècles, surtout dans le XVI. beaucoup moins de décence qu'aujourd'hui, sans que la corruption des mœurs fût en proportion du déreglement qui paroissoit alors dans le langage & dans les manières. On ne ménageoit pas l'extérieur, on n'avoit pas mis dans notre langue cette honnêteté, cette pudeur qui s'allarme de tout, & qui peut subsister néanmoins avec un fond très-corrompu. En un mot, quand nous sommes tentés

de nous croire meilleurs que les gens du XVI. ſiècle à cauſe que nous ſommes plus décents, ſongeons à ce mot d'un Sage, *quand l'intérieur eſt perdu, on s'attache à l'extérieur;* & prenons garde qu'il ne nous reſte que des apparences, tandis que nos Ayeux conſervoient de bons reſtes de vertu.

Nous applaudiſſons pour tant fort à la Critique ſevère que M. l'Abbé Goujet, notre Auteur, exerce contre la licence, les groſſièretés, les fadeurs langoureuſes des Poëtes qui l'occupent. Elle s'étend cette Critique aux défauts littéraires; il ne ménage pas ces vieux rimailleurs, il rend pleine juſtice à leur ſtyle, qui communément ne valoit pas mieux que leur morale. Dans le détail de ſon ouvrage, on eſt bien aiſe de trouver ces ſortes de jugements qui ſont d'ordinaire pleins de fineſſe & d'inſtruction.

Ils le ſont de même, quand il

faut reconnoître le bien qui se trouve dans quelques-uns de nos Poëtes, par exemple, on nous avertit ici que Nicolas Bargedé, Président au Présidial d'Auxerre, ne *s'occupoit que de sujets graves*; que Robert le Rocquez, de Carentan en Normandie, ne *fit usage de ses connoissances que pour étendre le regne de la vérité*; qu'Anne de Marquets Religieuse à Poissy, *montre dans ses Poësies une grande connoissance de la Religion, un zèle solide & éclairé*; que Jacques de Billy, Abbé de Ferrières & de S. Michel en l'Herm, paroît toujours dans ses vers *plein de zéle pour la vertu & ennemi irréconciliable du vice, &c.*

Mais quand on est bizarre comme Joachim Blanchon de Limoges, qui chante tantôt l'amour profane & tantôt les louanges de Dieu; qui décric les *veuves* dans ses vers, & qui les préconise bientôt

après ; qui se porte pour vouloir se retirer du monde, & qui peint le lieu de sa solitude comme le séjour des démons ; M. l'Abbé Goujet fait sentir ces contrastes, & n'épargne pas les railleries à l'Auteur de tant d'incongruités.

Il ne fait pas un meilleur accueil à Jean de la Jessée, qui étoit probablement une mauvaise tête & un libertin : car il chante du même ton les objets de la *Philosophie*, les grandeurs des Rois, & les appas de sa *Marguerite*: cet homme eut bien des avantures, bien de la peine à vivre ; il fut pauvre, on le mit en prison, il perdit tout son tems à regretter ses anciens protecteurs & à se plaindre de ceux qui ne vouloient pas lui faire du bien. Voici quatre de ses vers qui expriment les traverses de sa vie ; on y remarquera peut-être quelque delicatesse :

Nos vies ſont peſle-meſle aſſorties
De bien & mal : encor de toutes parts
Croiſſent toujours dans ce Jardin eſpars
Là peu d'œillets, ici beaucoup d'orties.

L'article des deux Dames des Roches, mére & fille, intéreſſe dans ce Volume; elles étoient de Poitiers; elles eurent une grande réputation de ſageſſe & de bel-eſprit; elles furent chantées par tous les Poëtes du tems; elles-mêmes firent des vers meilleurs que ceux de leurs panégyriſtes. La mére, dans une de ſes Odes, ſe plaint du peu de liberté que les femmes ont de ſe livrer à l'étude, & ce qu'elle dit à ce ſujet mérite d'être rapporté.

Nos parents ont de louables coutumes
Pour nous tollir l'uſage de raiſon,
De nous tenir cloſes dans la maiſon,
De nous donner le fuſeau pour la plume.

Traſſant nos pas ſelon la deſtinée,
On nous promet liberté & plaiſir;

Et nous payons l'obstiné déplaisir
Portant le dot sous les lois d'Hymenée....

Il faut soudain que nous changions l'office
Qui nous pouvoit quelque peu façonner,
Où les maris ne nous feront sonner,
Que l'obéir, le soin & l'avarice.

Quelqu'un d'entr'eux ayant fermé la porte
A la vertu, nourrice du savoir,
En nous voyant craint de la recevoir,
Pour ce qu'elle porte habit de notre sorte.....

Un des plus considérables Poëtes du XVI. siècle fut Guillaume de Saluste Seigneur du Bartas, petite terre en Armagnac. On explique bien ici toutes les circonstances de sa vie qui fut sage & exemplaire malgré la licence des armes. On peut voir le magnifique éloge qu'en fait M. de Thou dans le 99^e^. Livre de son Histoire. Le grand Ouvrage de du Bartas est le Poëme de la

Création du monde ſous le titre de *Semaine.* On en a fait plus de 20. Editions ſelon du Verdier, & plus de 30. ſelon la Croix du Maine. On l'a traduit deux fois en vers Latins. Le premier Traducteur eſt Gabriel de Lerm, Gentilhomme Languedocien ; le ſecond eſt Edouard du Monen ; M. l'Abbé Goujet oublie celui-ci, qui eſt néanmoins cité dans le Baillet de M. de la Monnoye. Le même ouvrage a été mis en Italien, en Anglois, en Eſpagnol, en Allemand. On ne lit plus aujourd'hui cette Poëſie, elle a même eſſuyé des critiques ſi fortes qu'il y a toute apparence que ſon regne eſt paſſé pour toujours : cependant on écrivoit encore en 1747, (& M. l'Abbé Goujet rapporte ce jugement) *qu'on ne voit nulle part ailleurs une imagination plus élevée, plus vive, plus variée* : ſi cet éloge eſt mêlé en ſuitede critiques, de détails

ſur les défauts de du Bartas, au-moins lui laiſſe-t-on toujours de grands avantages. Il faut lire tout ce morceau qui eſt traité par notre Auteur avec beaucoup d'impartialité.

Que dirions-nous de Florimond de Rémond, de Jean Antoine de Bayf, d'Etienne Tabourot Seigneur des Accords, de Claude de Trellon, de Gui le Fevre de la Boderie, de la Roque &c? Il faut penſer que ce Volume préſente 87 Auteurs & qu'on dit quelque choſe de chacun; qu'il nous eſt par conſequent impoſſible de les nommer & de les faire connoître tous. Ceux que nous venons d'indiquer ſont les meilleurs. Jean Antoine de Bayf dit, ſur les Romans, un mot qui ne doit pas nous échapper.

Ne verrons-nous jamais que des
Romans frivoles,
Temoignage certain d'un ſiécle d'i-
gnorance,

Ouvrages décousus, sans Art, sans ordonnance,
Pleins de vaines erreurs & pleins de Fables folles !

La suite est aussi bien, & M. l'Abbé Goujet rapporte tout ceci avec complaisance.

Nous finissons par l'Eloge de ses soins, de sa patience, de son exactitude. Sur ce dernier point, nous avons des preuves très particulières & très-solides ; puisque nous nous sommes appliqués à suivre plusieurs de ses Analyses vis-à-vis des ouvrages mêmes. Nous marquons en terminant cet article trois ou quatre bagatelles qui paroissent lui avoir échappé.

1°. En parlant du second Livre de Joachim Blanchon, on semble faire entendre qu'il est tout composé de Sonnets : or il est certain qu'il en est de ce second Livre comme du premier ; qu'il est éga-

lement entremêlé de Complaintes, d'Odes, d'Elégies, de Chansons.

2°. Sur Clovis Hesteau de Nuysement, on marque *les plaintes de Roger pour Bradamante* imitées de l'Arioste. Nous n'avons point lû ce titre à la tête de cette pièce, mais seulement *Acherontide à Telie.*

3°. Dans la liste des Dialogues de Mademoiselle des Roches, on indique pour Interlocuteurs du cinquième *Sincero* & *Charité : c'est Charite ;* comme le montrent ces vers.

Helas, j'ai si grand peur, chaste & belle *Charite*
Que vous, me connoissant de si peu de mérite &c.

4°. On dit que l'Epitre de cette Demoiselle au Roi Henri III. se trouve dans le recueil avec la Traduction en vers Latins par Scévole de Sainte Marthe. Il faudroit ajouter

ajouter & *la Traduction en vers Grecs par Joseph Scaliger.* Celle-ci est même la première, c'est-à-dire avant le Latin.

5°. On fait honneur à Claude de Trellon de *condamner ouvertement le duel*, cela est vrai, on n'a qu'à lire les Stances XVII. XVIII. XIX. Mais il ne laisse pas de dire dans un endroit.

Qu'il ne souffre qu'un autre avec lui se mesure :
Un grand ne doit jamais endurer une injure,

Et ailleurs parlant au Chevalier de sa Dame, il dit :

Et si quelqu'un en veut parler indignement
Sacrifie tes jours pour l'honneur de ta Dame &c.

Cette morale ne vaut assurément rien, & peut paroître contredire les principes de Trellon contre le duel.

Mais laissons tout cela & promettons un extrait pour le 14 Tome.

ARTICLE CIV.

THEORIE DES TOURBILLONS Cartésiens avec des refléxions sur l'attraction. A Paris chez Hyppol. L. Guerin, vol. in-12. P. 215.

A La naissance de M. de Fontenelle, le Cartésianisme étoit plus décrié que connu : on savoit seulement que ce systême étoit une nouveauté. Un titre de cette espèce n'est pas une recommandation dans les écoles. L'antiquité qui, dans les matières essentielles, doit toujours exercer un souverain empire, étend souvent ses droits jusques sur les choses les plus indifférentes. La précaution est bonne, fût-elle même un peu outrée : il y a peu de risque à excéder en complaisance pour les vieux préjugés,

il y en auroit beaucoup à excéder en indulgence pour les nouvelles imaginations.

M. de Fontenelle, qui commença sa course Litteraire, par où bien des savans seroient trop heureux de la finir, entreprit de faire la fortune du Cartésianisme. Jamais essai n'eut plus de succès, il éleva le mérite du systême au dessus de la prévention & mit le comble à la réputation du jeune Philosophe. La gloire de l'un & de l'autre fut longtems de niveau, c'est-à-dire également brillante: mais enfin M. de Fontenelle a été sur le point de voir la sienne survivre à celle de Descartes. Nos Ecoles & nos Académies abandonnent celui-ci pour suivre Newton, & cette espece de révolution allarme en quelque sorte notre illustre Académicien. Il ne peut la voir sans sentir sa vigueur se ranimer; l'honneur de la France & l'intérêt du systême réveillent

ſon zèle : ſon aurore fut le premier des beaux jours du Carteſianiſme ; il ne veut pas que ſon couchant ſoit le dernier. En 1684 il lui donna l'éclat le plus brillant ; en 1752. il y ajoute l'appui le plus ſolide. Au reſte il défend l'ouvrage de Deſcartes ſans attaquer celui de Newton : content de réparer les bréches faites à ſa place, il ne ſonge point à faire de ſortie ſur le camp ennemi : il ſçait que quand on aura repouſſé les aſſauts de la légion Newtoniène, il ne ſera pas difficile de la forcer dans ſes retranchements.

Les Mondes & la Théorie des Tourbillons ſont donc deux ouvrages, qui ſe reſſemblent aſſez pour être du même Auteur, & qui ſont trop différens pour avoir les mêmes Lecteurs. Là c'eſt un Philoſophe agréable, qui tire le Carteſianiſme de ſes ténèbres, & le met dans le plus beau jour : ici

c'est un Physicien profond, qui s'enfonce dans le même système, & en sonde les mystères. Là on prodigue les agrémens, on n'instruit que pour plaire; à l'argument le plus subtil on donne la forme du plus leger badinage: ici on épargne les ornemens, on ne raisonne que pour convaincre, on contraint le génie à une sévérité Géométrique. Là les matières les plus abstraites perdent leur sécheresse; on les peint sous les images les plus fleuries, les couleurs les plus riantes en éclairent la sombre obscurité: ici ce sont les mêmes matières rendues pour ainsi dire à elles-mêmes; on leur ôte toute parure pour pénètrer mieux leur nature, on craint de les embellir, on ne cherche qu'à les éclaircir. Là c'est un Maître enjoué qui parle, & une Dame intelligente qui écoute; l'un propose avec grace, l'autre conçoit avec facilité; les objections

ſont fines & les ſolutions délicates: ici c'eſt un ſavant ſérieux, qui expoſe ſes principes & en déduit ſes concluſions devant de fiers Antagoniſtes ; il oppoſe la préciſion Mathématique à leurs détails Algébriques ; ſon exactitude eſt auſſi rigoureuſe que leur cenſure eſt hardie ; il repond à leurs défis, & réfute leurs critiques ſans s'en plaindre ; pour tempérer leur confiance, il ſe contente de la diſſimuler. Ce n'eſt donc plus ſous la figure d'un Roman ingénieux, c'eſt ſous la forme d'un traité contentieux, que paroît ici le Cartéſianiſme. Au lieu de ce pinceau enchanteur, qui ſur les objets les plus ingrats répandit ſi longtems la plus riche aménité, M. de F. tire ſon crayon, ſon compas & ſa regle ; il meſure, peſe, & calcule en pur Géomètre : on ne lui retrouve de l'Auteur *des Mondes* que l'élegante préciſion & la netteté exquiſe.

La Théorie des Tourbillons Cartésiens est divisée en neuf sections : elles sont précédées d'une belle Préface, que nous devons à un savant Editeur, & où nous avons puisé le fond des observations, que nous venons de faire. On place ensuite des suppositions & des notions préliminaires ; parmi ces suppositions il en est une qu'il ne faut concevoir que comme une hypothèse idéale, destinée seulement à faire valoir un raisonnement de l'Auteur. C'est le systême d'une matière infinie ; sujet de controverse, objet de chicane, ou plutôt systême absolument faux. Pour trancher toute difficulté, il suffit de dire que Dieu n'a créé qu'une quantité finie de matière, qu'il la tient enfermée dans un espace, dont elle ne peut franchir les bornes, & que cet espace en est tellement rempli, qu'il n'y reste aucun vuide. Il n'y a là rien de

ſuppoſé que le plein : tout le reſte doit être avoué de quiconque y fait attention.

Dans cet eſpace ainſi conçu, Dieu ne ſçauroit imprimer à la matière qui le remplit, aucun mouvement qui ne devienne curviligne, ou qui n'occaſionne des mouvements de cette eſpèce ; c'eſt ce qui dans notre Tourbillon rend preſque néceſſaire la circularité des mouvements céleſtes. Ainſi la ſuppoſition qu'en fait M. de Fontenelle, tombe plus ſur l'exactitude de cette circularité, & ſur l'uniformité de ces mouvemens que ſur leur direction circulaire. Pour concevoir la génération de ces Phénomènes, il ne faut que pénètrer la nature d'une eſpace plein, où, ſans pouvoir s'en échapper, le fluide qui le remplit, eſt forcé de changer de place, ſoit pour exécuter des mouvements qu'on lui imprime, ſoit pour céder un paſ-

ſage aux ſolides qu'il environne, quand la force motrice les tranſporte. C'eſt un point bien avantageux d'où un habile Phyſicien peut jetter ſur toute la nature des regards fort étendus, & en découvrir les plus grands reſſorts.

Plus reſervé que Deſcartes, M. de Fontenelle ne penſe pas que le Monde pour ſe former n'ait eu beſoin que de matière & de mouvement. *Non*, dit-il, *que la matière une fois créée & ayant reçu du Créateur une premiére impreſſion de mouvement dans toutes ſes parties, je croye qu'elle ait pu en un tems quelconque & même infini, ſe mettre, en vertu des ſeules loix du mouvement, dans l'état où nous voyons aujourd'hui l'Univers; cela n'eſt non plus concevable, qu'il le ſeroit que toutes les parties d'une Pendule détachées les unes des autres, & les parties de ces parties, à force d'être agitées toutes enſem-*

ble, vinssent enfin à s'arranger de manière qu'elles formassent une Pendule régulière. Il faut que la main de l'Horloger s'applique à l'ouvrage, & que cette main soit conduite avec beaucoup d'intelligence : il ne fera rien que selon les loix du mouvement ; mais ces loix seules n'eussent pas fait par elles-mêmes ce qu'il fera.

Avec la même discrétion, l'Auteur rejette l'opinion de ceux qui ont dit que *le nombre des arrangements, que peut prendre la matière simplement agitée pendant un tems infini, étant infini, l'arrangement qu'elle prendra avec le concours d'une intelligence y est nécessairement compris.* Cependant ce paradoxe s'accrédite. Pour en dévoiler la fausseté, M. de Fontenelle observe que les deux infinis qu'on cite dans cette hypothèse prétendue, sont des infinis différens, dont l'un ne renferme pas l'autre. Mais peut;

être qu'une raiſon moins profonde & plus ſenſible doit être préſentée au commun des Lecteurs. Diſons donc qu'il ſuffit de penſer que la formation de l'Univers eſt livrée à un hazard aveugle, dès qu'on en exclut toute intelligence ſuprême. Or ce hazard, dont la ſuppoſition d'ailleurs répugne à toutes les lumières de l'eſprit, perd en un inſtant toute la force qu'on peut lui prêter; & juſqu'à ce qu'il intervienne quelque cauſe étrangère, toutes choſes doivent reſter dans l'état où les met l'action prétenduë de ce hazard. Son énergie n'a par elle-même aucune durée; les élémens qu'elle remue ou qu'elle combine, n'en peuvent recevoir aucune activité qui les anime & qui entretienne leur fécondité. Cette harmonie, cette analogie régulière qui ſe perpétuent dans le monde, malgré les changements & les viciſſitudes qu'il éprouve, ou plutôt

qui s'y conserve ou qui s'y reproduit à la faveur des mêmes changements & des mêmes vicissitudes; le concert, dis-je, de cette variété & de cette analogie, renferme une suite de combinaisons trop bien entenduë, pour que le hazard en puisse être la source. Tant d'ordre, de beauté, de magnificence ne peut avoir pour principe que l'action d'une puissance & d'une intelligence infinie. Mais reprenons le fil de notre *Théorie* & la suite des Sections.

Du mouvement circulaire à la *force centrifuge*, l'intervalle, s'il y en a un, est si court, que M. de Fontenelle n'a pas du s'arrêter au passage. Voici ses principes réduits à la plus grande simplicité. Tout corps mû dans un cercle a une tendance à la ligne droite; dans chaque point il souffre violence, il fait effort pour s'échapper par la tangente; cet effort toujours sub-

ſiſtant & toujours réprimé eſt ce qu'on appelle *force centrifuge*, & ce n'eſt proprement que la même force qui produit la circulation. Elle ſera d'autant plus grande, cette force centrifuge, que le corps aura plus de vîteſſe & que le cercle où il ſe meut ſera plus petit. Car voici des choſes certaines :

Il faut plus de force en général pour changer la direction d'un corps qui a plus de vîteſſe.

Il faut plus de force de circulation pour changer la direction d'un corps mû dans un cercle avec plus de vîteſſe.

Dans le cas de ce mouvement circulaire, changer la direction, & réprimer l'effort que fait le corps vers la tangente, c'eſt la même choſe.

Par conſéquent, il faut plus de force de circulation pour réprimer cet effort vers la tangente, quand le corps a plus de vîteſſe. Mais plus le cercle eſt petit, plus les

détours, les changements de direction, les efforts réprimés, ſi l'on veut ſe ſervir de ce terme, ſont fréquents.

Donc plus le cercle eſt petit, & plus le corps qui y circule a de vîteſſe, plus auſſi la force de circulation, & par conſéquent la force centrifuge doit être grande.

Donc, en ſuivant toujours notre Auteur, la vîteſſe étant appellée V & le rayon du cercle R, tout ce qui entre dans la force centrifuge, ſera exprimé par $V \times \frac{V}{R}$ ou $\frac{V^2}{R}$. Dans ce produit $V \times \frac{V}{R}$ le premier terme eſt la vîteſſe entant qu'elle appartient au mouvement en général; & le ſecond eſt la vîteſſe appliquée à un mouvement circulaire. Tout ceci revient à cette propoſition bien connue, que *la force centrifuge eſt toujours égale au quarré de la vîteſſe diviſé par le rayon*; & de cette propoſition ſui-

vent plusieurs Corollaires : par exemple, que dans les cercles égaux, les corps qui ont la plus grande vîtesse, ont aussi la plus grande force centrifuge ; que dans les cercles inégaux, les corps qui ont la même vîtesse, ont une force centrifuge d'autant plus grande que le cercle qu'ils décrivent est plus petit; que la force centrifuge ne peut jamais devenir infiniment grande, puisqu'il faudroit pour cela que le cercle devînt infiniment petit : ce qui n'est pas possible &c.

La nature de la force centrifuge est toujours la même, mais ses effets peuvent varier selon la nature des sujets sur lesquels elle agit. Pour le faire plus aisément concevoir, M. de Fontenelle présente deux sphères, l'une solide, l'autre fluide, & il leur suppose un mouvement autour de leur centre. Dans la première il ne considère que les plans circulaires qui la

compoſent, & qui tournent avec elle ſur un axe commun. Ces plans ont plus ou moins de vîteſſe, ſelon que leur rayon eſt plus ou moins long. Dans la ſeconde ſphère l'Auteur ne s'attache guères qu'aux ſurfaces ſphériques concentriques, dont elle eſt compoſée, & aux cercles dont ces ſurfaces ſont l'aſſemblage. Il appelle ces ſurfaces des *couches*, & leur grandeur dépend auſſi de celle de leur rayon. Ainſi dans ces deux Sphères M. de F. diſtingue deux ſortes de *circulation*, l'une *ſolide*, l'autre *fluide*. Il cherche la force centrifuge de la première dans les plans de la Sphère ſolide, & celle de la ſeconde dans les couches de la Sphère fluide. Ainſi ſi la circulation eſt uniforme dans ces deux Sphères, la force centrifuge, dans les couches fluides, comme dans les plans ſolides, dépend de leur grandeur & de leur vîteſſe.

Mais si la circulation fluide n'est pas uniforme, comme en effet elle ne l'est pas dans le tourbillon solaire, où M. de F. doit faire l'essai & l'application de ses principes, comment faire l'estimation de la force centrifuge répanduë dans ces diverses couches? On répond que s'il s'agit de la force absoluë de chaque couche, elle ne peut dépendre que de la grandeur & de la vîtesse de chaque couche, elle en est le produit. Il ne peut donc y avoir d'embarras que sur leur force respective. Or, supposé l'équilibre tel qu'il est entre les couches du tourbillon solaire, il faut que les plus petites ayent la plus grande force de circulation, & que les plus grandes ayent la moindre, c'est-à-dire, que les masses & les forces de ces couches soient en raison réciproque. Ainsi les masses de ces couches étant entr'elles comme les quarrés de leurs raïons,

plus le quarré d'un raïon est grand, plus, dans sa couche, la force de circulation est petite & *vice versa.* Ainsi naissent également l'un de l'autre & la proportion fondée sur ces rapports, qu'on appelle *raison inverse* & l'équilibre entre les forces centrifuges, qui sont répanduës dans les différentes couches d'un même tourbillon, en prenant toujours chaque couche en entier, sans que cependant il y ait le même équilibre entre les forces centrifuges, qui résident en chaque point de ces couches. M. de F. ne tient ici presque aucun compte des frottemens; il se contente d'avertir que, pour en rendre l'effet nul, ou insensible, il ne faut qu'augmenter la subtilité, & diminuer la liaison des parties, qui composent le fluide.

Si l'on veut recourir à la Section 3^e^ de la Théorie, on y trouvera les élémens algébriques de

ces ſçavans procédés, & on nous ſçaura quelque gré de l'effort que nous avons fait pour en abaiſſer la hauteur au niveau de bien dés Lecteurs qui ne peuvent y atteindre, ou qui n'ont pas l'uſage de ces formules. M. de F. ſans prendre, ni nous donner le tems de reſpirer, ſe hâte d'appliquer ces principes au tourbillon Solaire dans la 4^e^ Section. Il y reprend les termes de la proportion que nous venons d'expoſer, il les arrange, il les manie. Du ſein de ſes opérations, on voit éclore les deux fameuſes loix de Kepler ſur la diſtance des Planettes au Soleil, & ſur le tems de leurs révolutions. Aïnſi on retrouve ici ce que M. de Fontenelle & tant d'autres ont ſouvent démontré, ſçavoir que le ſyſtême Cartéſien, par la voie du calcul, ſe plie & ſatisfait auſſi bien que le Newtonien aux regles de Kepler; & comme, en fait de calcul, il n'y

a ni prescription ni privilége exclusif, on est toujours à tems d'opposer calcul à calcul. Entre le Cartésien & le Newtonien il y a une différence bien remarquable. L'un roule sur des principes Physiques, sur des élémens sensibles, sur des forces connues & des ressorts méchaniques, dont le jeu naturel s'accorde avec les Phénomènes qu'on lui attribuë. L'autre ne mesure que le tems & les dimensions du Phénomène : son résultat se termine à des causes aussi peu Physiques & méchaniques que des chiffres & des lettres. Là, comme l'observe ingénieusement l'Editeur, on *accommode ses idées à la nature*; ici on *soumet la nature à ses idées*; comme si les calculs ne devoient pas être d'après la nature, plutôt que la nature d'après les calculs. Quelque heureux que soient ces rapports, M. de F. n'en croit point le choix nécessaire; il

déclare qu'il a dépendu de Dieu, & que sa sagesse l'a déterminé sur la nature de ses libres desseins. Il n'est pas tenté d'en chercher la raison dans les attributs divins ; il n'envie point à un célèbre Newtonien l'honneur métaphysique d'y avoir trouvé des raisons *à priori* de l'attraction.

La suite dans le mois prochain.

ARTICLE CV.

CATALOGUE RAISONNÉ des Tableaux du Roi, avec un abrégé de la vie des Peintres, fait par ordre de Sa Majesté, T. I. contenant l'Ecole Florentine & l'Ecole Romaine. Par M. Lépicié Secrétaire perpétuel & Historiographe de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Professeur des Elèves protégés par le Roi, pour l'Hif-

toire, la Fable & la Géographie. A Paris de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LII.

EN ſuivant cet Ouvrage, nous devons inſiſter encore ſur les Peintres de l'Ecole Florentine & ſur les Tableaux qu'ils fourniſſent au Cabinet du Roi. M. Lépicié, notre Auteur, indique neuf de ces Peintres; (nous avons parlé des trois premiers) & l'abrégé qu'il donne de leur vie eſt toujours tiré en grande partie des Notices hiſtoriques de George Vaſari.

C'eſt, diſent certains Auteurs, un Ecrivain partial, un Panégyriſte éternel des Florentins ſes compatriotes. Nous ne prétendons pas réfuter ce jugement, qui paroît même avoué par d'autres Italiens; mais il doit nous être permis de dire qu'après tout on lit le Vaſari avec un extrême plaiſir; qu'il intéreſſe par ſes Anecdotes; qu'il

instruit par ses détails, sans compter l'avantage précieux d'être contemporain, & d'avoir exercé la même profession. Enfin M. Lépicié ne répand point de doutes sur la sincérité de cet agréable Historien; il se contente de l'abréger, ainsi qu'il convenoit au plan de ce Catalogue. Voilà le point qui doit nous fixer, & nous reprenons cette suite de Peintres Florentins.

Baccio Bandinelli, qui est le premier des six qui nous restent, n'a pas laissé beaucoup de Tableaux. Il quitta le pinceau pour les Ouvrages de Sculpture, & il fit sagement, car sa manière de composer étoit bizarre, & son coloris trop foible. Il mania le ciseau avec plus de succès. Mais *la grande réputation de Michel Ange, en ce genre, fit le tourment de sa vie; il mettoit ses Ouvrages en parallèle avec ceux de ce grand homme, &*

il étoit le ſeul qui leur accordât la ſupériorité. Bandinelli mourut à Florence en 1559. âgé de 72. ans. Le Roi n'a qu'un tableau de ce Maître, qui eſt le portrait de Bandinelli peint par lui-même : ouvrage où l'on ne remarque *qu'un deſſein chargé & du goût le plus auſtère.*

Il n'en eſt pas de même d'André Del-Sarte. Il y a de lui, chez le Roi, quatre Tableaux d'un grand mérite ; *un Tobie conduit par l'Ange, deux ſaintes Familles*, & cette belle *Charité* qu'on voit & qu'on admire au Luxembourg, depuis que le ſieur Picaut l'a fait paſſer de deſſus bois ſur toile. Il étoit tems de recourir à ce remède ſi précieux & ſi étonnant dans ſes effets. L'Ouvrage d'André Del-Sarte alloit périr ; le bois, qui en faiſoit le fond, étoit comme celui de la Vénus d'Appelle au bout de quatre Siècles ; le vers l'avoit rongé ;

gé, il tomboit en ruine, en pouſſière. Le ſieur Picaut, en conſéquence des ordres du Roi, eſt venu au ſecours. Il a travaillé ſur cette pièce ineſtimable; il l'a ſauvée en la mettant ſur une toile qui bravera encore pluſieurs ſiècles, & cet excellent morceau eſt actuellement dans un état d'intégrité, de beauté, de ſplendeur même, qui charme tous les yeux. La Figure principale eſt une grande femme aſſiſe & entourée d'enfans; ſymbole de cette tendreſſe active qui fait le caractère de la Charité, *& dont les effets ne tendent qu'au ſoulagement des malheureux.*

La vie d'André Del-Sarte eſt agréable par les contraſtes qu'elle préſente. Il naquit à Florence en 1488. Il acquit de bonne heure une très-belle manière de peindre. On le rechercha en France; il étoit pauvre en Italie; François I. le fit venir & le combla de biens; mais

l'amour de la Patrie le rappella à Florence où il fut encore malheureux. Ce qu'il y a de bien répréhenſible dans ſes procédés, c'eſt qu'ayant reçu du Roi une groſſe ſomme d'argent pour faire des emplettes de Tableaux, & s'étant engagé par ſerment à revenir auprès de ce Prince, il ne tint aucunement ſa parole. L'argent fut mangé; les Tableaux ne furent point achetés; le Peintre mal-aviſé trompa le Monarque ſon Bienfaiteur, & dèshonora, par un défaut de conduite, par un manque de probité, les talens qui lui ouvroient la porte de la Fortune. Il y a bien des détails ſur cela & ſur tous les Ouvrages d'André Del-Sarte dans le recueil de George Vaſari, qui ſe trompe pourtant en plaçant la naiſſance de ce Peintre en 1478. M. Lépicié évite cette faute, & il eſt certain en effet qu'André étant mort en 1530. âgé

de quarante-deux ans, comme l'avouë le Vasari, il faut que sa Naissance tombe à l'an 1488. non 1478. *

André Del-Sarte fut un des Maîtres de Jacques Pontorme né à Florence en 1493. Ce Peintre débuta par de grands succès, & il n'avoit encore que dix-neuf ans, lorsque Michel-Ange dit, en voyant ses Ouvrages, que *ce jeune homme éleveroit la Peinture jusqu'au Ciel.* » Quel homme, *reprend* » *notre Auteur*, eût osé démentir » une telle prophétie? Cependant » elle ne fut point accomplie. » Pontorme ne donna que de fausses espérances & ne put obtenir » la place qui lui étoit désignée. » Quel exemple pour nous rendre

* Il s'est glissé une faute d'impression dans la Notice de M. Lépicié. On y lit page 37. *Jacques Sansorin*, lisez *Jacques Sansovin.*

» modérés dans nos jugemens ;
» mais aussi quelle excuse ! » La décadence du Pontorme vint d'une cause qui n'est pas ordinaire. Il douta trop de ses forces ; il étoit persuadé que les autres faisoient mieux que lui : il changeoit, par cette raison, de manière, il altéroit & dénaturoit la sienne. Voilà un écueil tout opposé à celui où engage la suffisance & la présomption : ce qui prouve bien que les extrêmités ne manquent nulle part, & qu'il faut se défier de celles-même où le commun des hommes ne donne pas.

M. Lépicié fait un beau caractère des vertus morales du Pontorme ; il ajoute que cet Artiste *ne sortit point de Florence*. Nous croyons que ce mot ne doit pas être pris à la rigueur ; car le Vasari assure qu'en 1522. la peste étant à Florence, le Pontorme alla demeurer à trois milles de-là, dans le Mo-

naftére *della Certofa*, où il fit beaucoup d'ouvrages.

Le Roi n'a qu'un Tableau de ce Maître ; & c'eft le portrait d'un Graveur. *La tête eft d'un beau Pinceau ainfi que la main ; le deffein en eft précis & d'un bon caractère.* Il faut qu'une belle Réfurrection de Lazare faite par le Pontorme pour François I. fe foit perduë ou détruite ; George Vafari en fait mention ; fi elle étoit encore chez le Roi, notre Auteur ne l'oublieroit pas.

On ne voit non-plus dans la collection de S. M. qu'un Tableau de Balthazar Péruzzi, qui eft une *Vierge decouvrant l'Enfant Jefus endormi.* » Il tient de la manière » de Piètre Perugin: on y trouve le » fini de l'exécution, la fimplicité » des attitudes, l'éclat des cou- » leurs, & le gracieux des têtes » ; L'Auteur étoit de Sienne, né en 1500 ; il s'appliqua beaucoup

au deſſein, il fut ſavant dans les Mathématiques & dans l'Architecture ; c'eſt ce qui lui fit entreprendre de grands ouvrages de Décorations, qu'on admira beaucoup à Rome & ailleurs.

Balthazar Péruzzi ſe trouva dans cette Capitale, lorſqu'elle fut priſe par les Troupes de Charles V. ſous le Pape Clement VII. & il y eſſuya beaucoup de mauvais traitements. On lit ici *qu'il ne ſe tira des mains* Ennemies *qu'en faiſant le portrait de Charles de Bourbon qui commandoit au Siége de cette Ville* : & voilà ce qu'il faut entendre. Le Connétable, Charles de Bourbon, avoit formé le Siége de Rome, mais il n'en vit point le ſuccès, puiſqu'il fut tué dans un aſſaut. Cependant George Vaſari aſſure qu'un intime Ami du Connétable fit faire ſon portrait par le Péruzzi, ſoit, ajoute l'Auteur Italien, qu'on dirigeât le Peintre

en lui montrant le Cadavre du Prince mort, ſoit qu'on eût déjà ſon Portrait, ou qu'on ſe contentât d'expliquer de bouche les principaux caractères de ſa phyſionomie. Il eſt toujours certain, ſuivant cette relation, que Charles de Bourbon ne fut peint par notre Artiſte, qu'après ſa mort.

Balthazar préparoit un Commentaire de Vitruve, quand il termina ſes jours à l'âge de trente-ſix ans.

François de Roſſi le ſuit dans ce Catalogue. On l'appelle le *Salviati* à cauſe du Cardinal de ce nom qui s'étoit fait ſon Protecteur. On voulut auſſi le protéger dans la Cour de France, on l'y appella pour peindre à Fontainebleau; mais ſon caractère dur, ſes manières pleines d'orgueil & de rudeſſe indiſposèrent tout le monde contre lui : *tant il eſt vrai*, ajoute M. Lépicié, *que la douceur & la*

modestie relèvent les talens des grands Artistes, & que l'estime de leurs Ouvrages est souvent proportionnée, pendant leur vie, à celle de leur personne! Les Tableaux de Salviati furent médiocrement goûtés, parce qu'on étoit mécontent de lui; il retourna en Italie, où son caractère ne s'adoucit point; ainsi sa carrière qui pouvoit être agréable & brillante, fut triste & disgracieuse; il la termina en 1563 à l'âge de 53. ans. Le Roi a un Tableau de lui; on y voit *Adam & Eve chassés du Paradis terrestre*; mais le tems l'a fort endommagé. Il a été repeint presque par tout; & tout ce qu'on en peut dire *c'est qu'on y apperçoit malgré des incorrections un grand caractère.* *

* Il y a deux petites différences entre la Notice de Vasari & celle de M. Lépicié. Celui-ci dit 1°. que le Salviati se lia d'amitié chez André del-Sarte avec le

Le dernier Peintre Florentin dont il ſoit queſtion dans ce Recueil, eſt Mathieu Roſelli. Il naquit à Florence, dit notre Auteur, en 1578. ce qui doit être une faute d'impreſſion; car on place enſuite ſa mort au commencement de 1560. ſuppoſons donc la naiſſance en 1478. M. Lépicié fait de ce Maître le plus beau portrait du monde. » C'étoit un homme ver-» tueux, dont les mœurs douces & » inſinuantes gagnoient aiſément » l'affection de ceux qui entroient » en commerce avec lui. Bon ami, » bon maître, bon parent; tous » ceux qui, dans leurs beſoins, » avoient recours à lui, éprouvoient » juſqu'où alloit l'excellence de

même Vaſari, qui de ſon côté aſſure que cette liaiſon étoit plus ancienne. 2°. Que le Salviati & le Vaſari profitèrent plus *en deux mois* chez le Bandinelli, qu'ils n'avoient fait ailleurs en deux ans. Il y a, dans le Vaſari, *en un mois.*

» ſon cœurs » ſes talens pittoreſques n'étoient pas auſſi diſtingués; mais *ſes Tableaux ont de l'agrément*, & les deux qui ſont chez le Roi, ſçavoir, *David tenant la tête de Goliath, & le triomphe de Judith* plaiſent aux Connoiſſeurs. » La » compoſition en eſt agréable; les » têtes en ſont gracieuſes, la cou- » leur, ſans être vraie, a de l'accord » & de l'harmonie dans les tons. » Nous tranſcrivons ainſi les jugements de notre Auteur qui s'exprime toujours bien ſur le merite des Ouvrages qu'il décrit.

Nous allons le ſuivre encore mieux dans les détails de l'Ecole Romaine. Et c'eſt ici qu'une penſée, qui nous eſt venue ſouvent en parcourant ce Catalogue, ſe manifeſte & ſe développe de plus en plus. Nous comparions la lecture des ces belles deſcriptions, à celle des Voyages de Pauſanias dans les Villes de la Grèce : avec

cet Auteur , on se trouve placé à tout instant vis-à-vis des chef-d'œuvres d'Apelle, de Parrhasius, d'Euphranor de Pausias &c. parce-qu'il décrit les Tableaux de ces grands Maîtres, parce qu'il en caractèrise les divers personnages.

Et que fait M. Lépicié dans le développement du Catalogue qui nous occupe ? Ne nous conduit-il pas comme par la main dans les Palais de S. M. ? Ne nous y fait-il pas admirer les Monuments d'un Art qui, depuis près de trois siècles, s'est élevé presque au niveau de l'antique ? Voici par exemple l'Ecole Romaine qui va fixer nos regards ; on nous dira, ceci est de Raphaël, cela de Jules Romain ; ailleurs c'est un bel ouvrage du Parmesan ; dans un autre endroit, ce sont de grands Morceaux de Piètre de Cortone, &c. Et ce que ne fait pas assez Pausanias dans ses Courses Attiques, Béotiques,

Corinthiennes, on l'executera ponctuellement ; on nous donnera une idée de la manière & du mérite particulier de chaque Peintre.

Indiquons, avant que de finir, les deux premiers de cette Ecole Romaine. Ce ſont Pierre Perugin & André Mantegne. Le * premier paſſa une jeuneſſe bien laborieuſe, il eut à lutter contre l'indigence, mais il la combattit ſi vivement, qu'il en triompha & tomba dans une autre extrémité. Il devint riche & avare. ** Il manqua auſſi du talent de ſe faire aimer ; il fut toujours en conteſtation avec Michel-Ange : ce qui prouve qu'on

* Né en 1446. mort en 1524.

** Le Vaſari l'accuſe d'un défaut bien plus grand dont ne parle point M. Lépicié : c'eſt d'avoir eu peu de Religion, de s'être déclaré contre le dogme de l'Immortalité de l'Ame, & d'avoir mis toutes ſes eſpérances dans les biens de la Terre.

ne ſçait jamais ſe rendre juſtice : quelle différence entre ces deux Artiſtes ! La principale gloire du Perugin fut d'avoir eu Raphaël pour éleve ; & celui-ci de ſon côté eut l'eſprit de s'élever au-deſſus des leçons & des exemples de ſon Maître. Quel intervalle encore entre ces deux genies ! Le Perugin n'eut qu'une petite manière, que des vuës bornées, qu'un *faire* médiocre: les quatre Tableaux qu'on a de lui chez le Roi juſtifient ce jugement ou cette Critique ; on ne lui refuſe pourtant pas le mérite des airs de tête, & du pinceau gracieux. Mais quelle grandeur de genie dans Raphaël ; quelle multitude de talens ! Nous commencerons par lui l'Extrait ſuivant.

Ici nous n'ajoutons qu'un mot ſur André Mantegne dont il y a un Tableau dans la collection du Roi, ſavoir une *Sainte Vierge & l'Enfant Jeſus :* les attitudes y

ſont ſimples & élegantes & l'exécution eſt d'un grand fini ; mais *on reproche à ce Peintre, de la ſechereſſe dans le nud, de la roideur dans les plis de ſes Draperies &c.* Mantegne naquit en 1451. & mourut en 1517. Il peignit à Padoue, à Rome & à Mantoue ; ſon plus grand ouvrage eſt le triomphe de Céſar qu'il fit pour le Marquis de Mantoue, & qui a paſſé dans le Palais d'Hamptoncourt en Angleterre. On en admire la perſpective & la belle compoſition qui eſt décrite fort au long par le Vaſari. M. Lépicié l'abrège, ainſi que toutes les autres particularités de cette vie, où il inſère néanmoins de tems en tems, comme dans ſes autres Notices, des réflexions inſtructives, agréables & qui relèvent beaucoup ces Hiſtoires abrégées.

ARTICLE CVI.

VOYAGE D'EGYPTE ET de Nubie. Par M. F. L. Norden premier Vol. *in folio.*

COmme il n'y a encore ni Frontiſpice ni Préface à cet Ouvrage, nous ſommes obligés de raſſembler les annonces qu'on en a publiées pour la ſouſcription; afin de donner aux Lecteurs une idée de ce que nous devons dire.

Le ſieur Frideric Louis Norden, Danois, & Capitaine de Marine, fit il y a environ 15. ans, c'eſt-à-dire en 1737. & 1738. le voyage d'Egypte, non en Marchand, non en ſimple Militaire, mais en Obſervateur curieux & attentif. Il examina tout, depuis Alexandrie juſqu'à Syenne & aux Cataractes; il deſſina ſur les lieux ce qui lui parut remarquable, & il rapporta de très-bons Mémoires que la So-

ciété Royale de Londres le pria de donner au Public.

Engagé par ces sollicitations, il se mit à former un tout des diverses parties de sa relation, & il ne négligea rien pour rendre cet Ouvrage digne de l'attention des Curieux ; mais étant sur le point de l'imprimer, il fut surpris de la mort ; & ses Mémoires seroient peut-être demeurés dans l'oubli, si le Roi de Dannemark ne les avoit pas pris sous sa protection. Ce Prince ordonna que l'édition se feroit à Coppenhague & que la Société Royale des Arts & des Sciences de cette Ville y donneroit ses soins. Comme l'ouvrage devoit être en François, M. Roche de Partenay, Auteur de la dernière histoire de Dannemark, fut chargé particulièrement de le conduire ; & toutes ces attentions ont eu leur effet.

La relation sera en 2. Vol. in-

fol. Le premier paroît sans préface & sans frontispice, parce qu'on a voulu contenter les Souscripteurs, qui s'ennuyoient de ne point recevoir les exemplaires longtems après les termes marqués dans le *Prospectus*. Mais à la tête du second Volume, on remplira ce vuide ; on y mettra le titre, la dédicace, la Préface & le portrait de l'Auteur : c'est ce qu'on spécifie dans un court avertissement qui accompagne ce premier tome ; & il semble qu'après l'explication que nous venons de donner, on doit être assez instruit de l'entreprise. Il s'agit présentement de marquer au juste les qualités & le mérite de l'exécution. Le livre est très-bien imprimé, très-orné de planches, toutes gravées sur les desseins de l'Auteur ; mais que faut-il penser du discours, c'est-à-dire de la relation même ?

Elle est distribuée dans ce Volu-

me en quatre parties, où l'on traite 1°. de l'ancienne Alexandrie. 2°. de la nouvelle. 3°. du vieux & du nouveau Cayre. 4°. des Pyramides & des Obeliſques, & ſur tout cela il ne faut pas attendre des diſcuſſions d'Antiquaire, des Commentaires de Savant, mais des Obſervations de Voyageur. M. Norden paroît ſincère dans toute ſa narration; il ne prononce que ſur ce qu'il a vu; il donne pour douteuſes les remarques qu'il n'a pu vérifier totalement. Son ſtyle tout ſimple qu'il eſt, intéreſſe, & après tant de relations ſur l'Egypte, on s'occupe encore volontiers de celle-ci.

L'ancienne Alexandrie préſente beaucoup de ruines, capables de rappeller le ſouvenir de ſon ancienne ſplendeur. Parmi ces reſtes précieux, & qui diſent tant de choſes à un Obſervateur inſtruit, on voit deux Monuments aſſez entiers. Le premier eſt ce qu'on

appelle *l'Obelisque de Cléopâtre.* » Sa base dont une partie est en- » terrée, se trouve élevée de vingt » pieds au-dessus du niveau de la » Mer .... L'Obélisque est d'une » seule pièce de Marbre granite, » ayant quatre faces dont deux » sont bien conservées, les deux » autres sont frustes, & l'on y voit » à peine les Hiéroglyphes dont el- » les ont été couvertes ancienne- » ment. » L'Auteur donne, dans trois Planches, toutes les faces de ce Monument, & il se porte dans son discours pour en déterminer aussi les dimensions; mais on ne les trouve point sur ces Planches: ce qui est peut-être une inattention, un oubli des Editeurs. *

* Le P. Kircher, sur les desseins d'un Architecte du Roi de Pologne, a fixé la hauteur de cet Obélisque à 100 palmes ou 62 pieds Romains, mesure du Capitole, laquelle est plus petite que celle du pied de Roi. V. *Oedip. Ægypt. t.* 3. *p.* 339.

M. Norden prévient une question que les ſavans pourroient faire ſur cet Obéliſque : pourquoi, dira-t-on, les Empereurs Romains ne l'ont-ils pas tranſporté à Rome, le trouvant dans le Palais même de Cléopâtre & ſi près du lieu de l'embarquement? A quoi l'Auteur répond que deux des faces de ce Monument étant très-endommagées, il eſt naturel de penſer que les Romains n'auront pas voulu faire la dépenſe du tranſport. Le P. Kircher décrivant ce même Obéliſque dit que les Hiéroglyphes qu'on y voit ſont d'un travail très-groſſier, très-inferieur à celui qui paroît ſur les autres Obéliſques d'Egypte, & cetre raiſon peut bien aller de pair avec l'obſervation de M. Norden ; elle peut du moins la fortifier & ſatisfaire en partie à la queſtion des Curieux.

La deſcription de tout ce qui environne l'Obéliſque de Cléo-

pâtre a quelque chose de touchant. On voit là un autre Obélisque renversé & presque enfoui dans la terre, on y remarque des débris de colonnes, de frises, ou d'autres pièces d'Architecture, toutes de Marbre de diverse espèce, & il est aisé de juger que ce sont les restes d'un superbe Palais.

L'autre Monument considérable & assez conservé qui attire les regards des Voyageurs, est ce qu'on appelle *la Colonne de Pompée.* Notre Auteur ne fait pas difficulté d'y reconnoître l'ordre Corinthien, & dans le dessein qu'il en donne, on remarque en effet que les ornemens du Chapiteau sont conformes à cet ordre. *A l'égard des dimensions*, ajoute le texte de M. Norden, *on les trouve marquées sur la Planche*; & voilà encore un mot qui n'est point exactement dit. Ces dimensions ne paroissent ici en aucune manière;

enſorte que nous ſommes obligés, pour perfectionner la relation, de recourir aux Mémoires de M. de Mailiet qui aſſure que la colonne de Pompée a cent dix pieds de haut.

Mais d'un autre coté, ce M. de Mailiet eſt réfuté par M. Norden, qui l'accuſe de tranſcrire ce qu'il a trouvé dans Paul Lucas : à la vérité la réfutation ne touche pas directement les dimenſions de la colonne de Pompée, elle a pour objet d'autres circonſtances qui intéreſſent le même Monument ; mais enfin voila toujours une relation infirmée, un témoignage entamé, un récit auquel on ne peut donner toute confiance.

Pour nous déterminer entre ces diverſes narrations, l'Hiſtoire du P. Sicart, ſi elle ſubſiſtoit, pourroit être d'une grande reſſource : on en voit le plan dans le cinquième Volume *des nouveaux Mé-*

moires des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant. On y remarque que ce Missionnaire promettoit la description & l'Estampe de la *colonne de Pompée*, ainsi que de tous les autres Monuments de l'Egypte. Ce plan a été mis en œuvre ; l'Histoire a été composée, on l'a vuë & luë à Paris en manuscrit ; mais quel incident l'a fait disparoître, quel malheur ou quelle mauvaise volonté a détruit un Ouvrage si intéressant ? C'est ce qu'on n'a jamais pu deviner ni vérifier.

M. Norden ne quitte pas la colonne de Pompée, sans nous dire quelque chose de sa dénomination. Ce n'est toutefois pas en affirmant : car nous répétons que l'Auteur de ce Voyage est fort circonspect dans les explications qui ont trait à l'Antiquité. » On n'ignore point, » *dit-il*, que César pleura la mort » de ce grand Capitaine (Pompée)

» mais qui nous dira qu'il lui ait » érigé ce magnifique Monument? » Le ſilence des anciens Auteurs » ſur ce point eſt étonnant. Je ne » m'engage pas non plus à en donner l'hiſtoire, il faudroit être de» vin. Je remarquerai ſeulement » que comme cette colonne eſt de » l'ordre Corinthien, cela ſemble » fixer ſon érection au tems des » Ptolomées. Je dis ſon érection, » & non ſa fabrication; car je la » crois Egyptienne d'origine, & » changée enſuite dans la forme » qu'on lui voit aujourd'hui. Une » Inſcription qu'on découvre avec » peine ſur un des côtés du piédeſ» tal, pourroit ſans doute donner » quelque lumière là-deſſus; mais » le temps l'a ſi peu ménagée, » qu'elle n'eſt guères déchiffrable. » Un Voyageur qui l'a obſervée » une vingtaine d'années avant » moi, prétend avoir pu diſtin» guer qu'elle étoit écrite en cara-

» ctères

» ctères Grecs. * Je m'en rapporte.
» Je sçais seulement que les traditions que les Arabes nous en ont transmises, sont si fabuleuses, qu'il vaut mieux les metrre avec les contes de Roland & de son Cheval, que de les rapporter parmi des observations & des remarques sérieuses.

L'Auteur décrit d'autres Antiquités d'Alexandrie, sçavoir, le Canal de Cléopâtre, les Grottes Sépulcrales, les Catacombes, les Réservoirs, quelques pièces de Marbre chargées d'Hiéroglyphes, quelques restes de tours, de souterrains &c. Il a cherché inutilement des vestiges du Tombeau d'Alexandre, de la Bibliothéque de Ptolomée, du fameux Temple de Serapis; rien ne s'est presenté à ses yeux:

* Il faut que ce soit Paul Lucas. M. de Maillet l'a copié en cet endroit comme en plusieurs autres.

la Barbarie a tout détruit, & il faudroit creuſer bien avant dans la terre, pour trouver des Monuments de cette magnificence antique.

La ſuperficie de ce terrein a été maniée, remuée, renverſée un million de fois : car la cupidité des naturels du Pays & la curioſité des étrangers ont toujours ſuppoſé qu'il y avoit quelque coup à faire, quelque tréſor ou quelque Antique à decouvrir ; mais ces recherches n'ont point été portées à la profondeur convenable pour trouver l'ancien ſol d'Alexandrie ; & c'eſt là probablement qu'on verroit des traces de la grandeur & de la puiſſance Egyptienne. Les Turcs, les Arabes, les Coptes d'aujourd'hui n'en ſavent pas ſi long ; ils ſont fort jaloux ; ils ne permettroient pas aux ſavans des autres Pays de pénétrer dans cette Terre, qui fut celle des Grands Rois & des

Conquérans. Mais ils n'ont ni l'adresse ni le courage de tenter eux-mêmes ces travaux. Ils se contentent de chercher des bagatelles, des Momies tout au plus qu'ils vendent bien cher aux Curieux.

Comme l'ancienne Alexandrie, toute dégradée qu'elle est, présente aux yeux une multitude de Monuments, où le Marbre & le Granite ont été prodigués, l'Auteur demande *d'où l'on avoit tiré cette énorme quantité* de Matériaux précieux ; & il donne une réponse qui poura satisfaire les Lecteurs. Il croit qu'Alexandrie fut construite & ornée des débris de Memphis. Cette ancienne Ville avoit déja infiniment souffert de la part de Cambyse Conquérant & Tyran de l'Egypte. Alexandre l'aura trouvée dans un état d'avilissement & d'abandon ; ses Temples étoient profanés, ses Monuments à demi renversés ; le Vainqueur des Perses

ſe ſera cru autoriſé à ne pas épargner des ruines, des débris, des reſtes échapés à la fureur d'un ennemi qui n'envahiſſoit que pour détruire. Il aura fait tranſporter dans la nouvelle Ville, fondée ſous ſes auſpices, & portant ſon nom, les Materiaux de Memphis : le Nil, le Canal, appellé depuis de *Cléopâtre* lui auront *offert des paſſages bien faciles ;* & comme ces Marbres, ce Granite devoient être couverts d'Hiéroglyphes, dont on ne voit preſque plus de veſtiges aujourd'hui; il faut dire qu'Alexandre & ſes Gens auront fait diſparoître ces figures, tant pour donner de la légèreté aux pièces maſſives qui s'étoient trouvées à Memphis, que pour abolir, en quelque ſorte, la mémoire de la Mythologie & des Arts d'Egypte, afin d'ajuger la préférence à la Religion & aux Sciences des Grecs. Au reſte ce qu'on dit ici d'Alexandre peut s'appliquer

aussi à ses Successeurs qui prirent soin d'embellir Alexandrie & qui n'auront pas plus epargné que lui les Monuments de Memphis.

Il y a bien des conjectures dans tout cela, & il en faut pour résoudre une telle question: c'est assurément le cas de dire :

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti : si non, his utere mecum. *Horat. Epist. 6. l. 1.*

Nous continuerons nos Extraits dans d'autres Volumes de ce Journal.

ARTICLE CVII.

LETTRES SUR LA certitude des Signes de la Mort, ou l'on rassure les Citoyens de la crainte d'être enterrés vivans, avec des Observations & des Expériences sur les Noyés par M. Louis, Conseiller & Commissaire pour les Extraits de

l'Académie Royale de Chirurgie, Démonstrateur Royal, & membre de la Société Royale de Lyon, vol. in-12. pages 826. A Paris chez Michel Lambert, Libraire, ruë S. Jacques 1752.

LEs fraïeurs véritables, que la Mort doit répandre, sont assez grandes pour tout le monde, & ne sçauroient l'être trop pour ceux, qui songent plus à vivre qu'à mourir, qui s'occupent plus de leur existence que de leurs devoirs, & qui se mettent moins en peine de ce qui suivra la Mort, que de ce qui la précéde. Toute fraïeur sur la Mort, qui ne nous rappelle pas à des réfléxions salutaires en ce genre, est en pure perte.

Mais s'il s'agit de fraïeurs aussi vaines qu'affreuses, aussi contagieuses que frivoles, aussi appuiées

d'autorités respectables que destituées de véritables raisons, on ne sçauroit faire trop d'accueil à un Auteur, qui ose réclamer, & rassurer les *Citoyens* faussement effraïés, surtout quand il le fait avec autant de discrétion que de zéle, avec autant de modestie que de capacité.

Or telles sont les fraïeurs de la Mort fondées sur l'incertitude de ses signes, & tel est le procédé de M. Louis. En combattant ces fraïeurs, il connoit le mérite & la vertu de ses adversaires, la droiture & la bonté de leurs intentions : sa plume ne les attaque qu'avec respect, son style est aussi poli qu'élégant, sa critique aussi douce que solide : en les réfutant c'est le bien public qu'il cherche, & non leur gloire qu'il envie. Dans ses premières Lettres, il renverse les appuis que les autorités, les faits, & les coutumes prêtent à leur opi-

nion : dans les dernières, il prouve qu'il y a des ſignes certains de mort independans de la putréfaction : il montre le danger qu'il y auroit à conſerver les corps juſqu'à cette extremité ; enfin il examine le réglement, qu'a propoſé M. Bruhier pour les enterremens : ainſi ces ſix Lettres roulent ſur ces ſix articles & embraſſent toutes les parties de cette intéreſſante matière.

Celſe & Lanciſi ſont les Auteurs, dont on ſe prévaut, pour douter de la certitude des Signes de la Mort. En examinant le premier avec M. L. on eſt tenté de croire qu'on a pris l'Objection pour la réponſe. *Je ſçais*, dit-il, dans la Traduction exacte de M. Louis, *qu'on peut me demander comment des malades abandonnés par les Médecins guériſſent quelquefois, & qu'on peut me dire que quelques-uns ſont revenus à la vie dans*

le tems de leurs funérailles. On pourroit même m'opposer que Démocrite, qui étoit avec justice un homme de grande réputation, croïoit que les signes de la Mort n'étoient pas assez certains, pour que les Médecins y eussent confiance. Mais toutes ces raisons, ajoute-t'il, *ne prouvent pas qu'il n'y ait des signes assurés d'une mort prochaine. Je pourrois répondre qu'il n'y a que des Médecins ignorants ou mal instruits, qui puissent se méprendre à ces marques ; je pourrois dire qu'Asclépiade, ayant rencontré un convoi, reconnut que celui qu'on portoit en terre n'étoit pas mort, & qu'il n'est pas juste d'imputer au défaut d'un Art les délits de ceux qui l'exercent.*

Pour Lancisi, il est si peu favorable à l'opinion, qui soutient l'incertitude des Signes de la Mort, qu'il n'attribue les fautes énormes,

qui se sont commises en enterrant des personnes vivantes, qu'à la précipitation & au peu de lumières des Gens chargés du soin de rendre les dernieres dévoirs.

Enfin, dit M. Louis, *l'opinion de l'incertitude des Signes de la Mort est trop injurieuse à la Médecine pour être vraïe.* Il pousse fort loin cet argument, & la Faculté doit lui savoir gré de l'appareil d'érudition, qu'il étale, pour soutenir l'excellence de l'Art de guérir, & pour détruire les préjugés désavantageux, qu'on en pouroit concevoir, si on en jugeoit sur quelques mauvais Praticiens, dont une certaine malignité étend volontiers les torts à tout le corps *pour confondre le vrai Médecin avec un homme, qui ne l'est que de nom.*

Reste à lever le poids que donnent à l'opinion combattuë ces nombreuses Approbations, dont

M. Bruhier a fortifié sa Dissertation. M. Louis dégage *ces complimens de leur formule obligeante ; les réduit à de purs applaudissemens, donnés au zèle & aux vuës de l'Auteur, & borne la fonction d'Approbateur à juger d'un ouvrage par l'idée générale qu'il en prend. L'examen des détails,* ajoute-t'il, *n'est pas de leur ressort : la confrontation de tous les passages seroit trop pénible, elle seroit même injurieuse à l'Auteur.* Rien de plus vrai & de plus juste que ces réfléxions. Les Auteurs & le Public ne doivent jamais oublier que les Approbateurs ne sont point garants de l'excés de confiance, qu'on met dans leur suffrage : c'est une injustice de les rendre complices de toutes les erreurs des Livres qu'ils approuvent, & de toutes les illusions des Auteurs ; qu'ils encensent. On doit savoir que tout Approbateur sçait mettre

en œuvre un certain ſtyle dont le ſens eſt bien plus foible que la Lettre.

Quant aux faits, dont M. Bruhier s'autoriſe, pluſieurs de ſon aveu ne ſont rien moins qu'autentiques. Ceux qu'on a tirés de Platon, de Pline, de Plutarque & d'Apulée, ſont juſtement ſuſpects. M. Louis s'éleve, non contre la vérité des autres, mais contre l'application qu'on en fait. Il convient qu'on a ſouvent cru mortes, des perſonnes qui étoient vivantes, qu'on en a trop bruſquement enſeveli quelques-unes, & enterré quelques autres. Mais il ſoutient qu'il n'y a jamais eu que l'ignorance & la précipitation, qui s'y ſoient trompées. La ſçience & l'expérience ont réconnu tout d'un coup la mépriſe, l'inſtinct même a ſuffi quelquefois pour en garantir. Il y a donc, conclut M. Louis, pour les Gens éclairés, des Signes certains de la

Mort. Si des corps vivans, qu'on croyoit morts, ont été livrés aux opérations Anatomiques, si la faute n'est devenuë sensible que quand elle étoit irréparable, il ne faut en accuser qu'une passion d'opérer, trop souvent outrée, pour n'être pas quelquefois inconsidérée.

La nature n'a pas toujours présidé aux loix, ou coutumes, qui ont reglé la sépulture des morts dans tous les tems & dans tous les Pays: quelques-uns de ces usages sont trop bizarres, d'autres trop horribles, pour être de son inspiration. L'érudition de MM. Bruhier & Louis en a recueilli les plus singuliers. Le premier prétend en trouver l'origine dans la néceſſité de se prémunir contre l'incertitude des signes de la Mort: le second détruit, sans effort, cette prétention, & n'attribue ces affreuses extravagances qu'à l'ignorance & à la

ſuperſtition. Il n'a pas de peine à prouver que dans la plupart des autres rits funébres on a moins cherché à honorer les défunts, & à s'aſſurer de leur mort, qu'à ſoulager la douleur des vivans, à contenter leur vanité, ou à prévenir leur dégout. L'incertitude de la Mort n'a pas plus été le fondement de ces cérémonies que du ſon des Cloches. On en a une preuve ſans replique dans le peu de précautions, qu'on y prénoit, & dans le peu d'intervalle qu'on mettoit entre la mort & les funerailles, quand leur ſimplicité n'exigeoit pas ces longs & ſomptueux préparatifs.

Juſques-ici M. Louis n'a fait que renverſer le fondement de nos frayeurs: maintenant il va établir celui de nôtre ſécurité. Il y procéde de ſi bonne foi, qu'il commence par ranger au nombre des ſignes incertains, la plûpart de ceux, où le vulgaire a le plus de confiance;

comme l'interruption des fonctions animales & naturelles, l'insensibilité aux irritations, & aux épreuves Chirurgiques, le mouvement du cœur suspendu, la respiration arrêtée &c. Pour premier signe d'une mort certaine M. L. nous donne *la roideur & l'inflexibilité des membres*; mais comme cet accident arrive dans des maladies, qui ne sont que convulsives, il seroit équivoque, s'il n'étoit pas ici caractérisé par des traits spécifiques, qui sont, que les membres se roidissent comme subitement, qu'ils ne cèdent à aucun effort, ou qu'ils reviennent d'eux mêmes à la situation, qu'on les a forcés de quitter, qu'ils se refusent aux règles de mouvement propres aux corps inanimés. Ainsi l'inflexibilité des membres n'est un signe certain de mort que quand elle survient lentement. D'ailleurs, *quand la Mort n'est qu'apparente le visage*

se soutient, & dans le cas de mort réelle il est flétri, & il prend une couleur pâle, plombée & comme saffranée. Mais quand ces morts sont causées par le froid, tous ces signes sont incertains ; alors il faut mettre *le sujet dans du fumier pour le réchauffer doucement, & lui administrer tous les sécours proposés par les bons Auteurs en pareil cas. Un autre signe vrayement caractéristique & indubitable, selon M. Louis, ce sont les yeux du malade devenus flasques & mous en fort peu d'heures.*

La putréfaction n'est pas toujours un signe de mort infaillible. M. Louis le prouve, & donne des règles également sages & sûres pour ne s'y pas tromper. Ensuite il entre dans l'examen *des inconveniens inséparablement attachés à la conservation des morts jusqu'à putréfaction.* Sur la physique la plus saine & la mieux développée,

M. Louis fonde le danger qu'il y a d'expoſer les vivans aux exhalaiſons, qui s'élèvent des corps putréfiés. Les loix & les coutumes anciennes dépoſent en ſa faveur: c'eſt pour ſe préſerver de cette infection peſtilente, qu'il fut toujours ordonné d'enterrer les corps à une certaine profondeur, ou de les brûler à une certaine diſtance des maiſons. Les autorités les plus graves, les obſervations les plus conſtantes, les faits les plus certains, ne permettent pas de douter que les vapeurs fœtides, & les émanations putrides, que répandent les cadavres, *n'empoiſonnent l'air & ne portent, dans le ſang des vivans, le levain de diverſes maladies*. De-là vient que les champs de bataille, & les Egliſes même, quand les enterrements ſont trop fréquents, ſement ſouvent la contagion dans tout leur voiſinage. Ainſi le réglement, que M. Bru-

hier voudroit établir pour nous préſerver des frayeurs imaginaires, pourroit à cet égard en fonder de très légitimes. Mais il eſt ſage en d'autres points, ſur-tout dans la propoſition qu'il fait de commettre des Inſpecteurs, qui ſoient chargés de viſiter les cadavres avant qu'on les enſeveliſſe. M. Louis applaudit à ce projet & en ſollicite ardemment l'exécution ; ainſi l'amour du bien public, qui les diviſe ſur l'incertitude des Signes de la Mort, les réunit ſur les précautions qu'ils conſeillent pour ne s'y pas méprendre.

Les Obſervations de M. Louis ſur les Noyés ſont le fruit des expériences les plus exactes ; elles lui ont découvert qu'on s'eſt fait les idées les plus fauſſes ſur l'état de ces malheureux, & que les ſecours, qu'on leur adminiſtre ordinairement, ſont inutiles & même dangereux. Après bien des eſſais

ſur des Animaux, qu'il a expoſés à tous les accidens, qui peuvent arriver aux Noyés, M. Louis s'eſt enfin convaincu, que l'eau qu'ils *inſpirent*, gonfle leurs poulmons, en dilate les branches, engorge les vaiſſeaux, & par-là met à la circulation un obſtacle meurtrier.

Voici les moyens que preſcrit M. Louis pour en prévenir l'effet funeſte: ſelon ſa méthode, *la première attention qu'on doit aux Noyés, eſt de leur ſouffler de l'air chaud par la bouche dans les poulmons, en leur pinçant le nés, afin que cet air ne revienne pas par les narines.* On peut enſuite les ſuſprendre *pendant quelques minutes par les pieds. Il faut auſſi les dépouiller de leurs habits, les envelopper d'un drap & d'une couverture pour les mettre à l'abri du froid, les réchauffer entierement dans un lit bien chaud, ou dans*

un bain d'eau chaude, ſi cela ſe peut; faire des frictions avec des linges chauds ſur la ſurface exterieure du corps, recourir aux ſternutatoires & aux émétiques, irriter avec une plume le fond du goſier. Mais le plus efficace des ſecours, ſelon M. Louis, c'eſt de ſouffler de la fumée de Tabac dans les inteſtins du Noyé; la ſaignée à la jugulaire en aſſurera le ſuccès, ſi on peut la faire précéder; on ne peut la faire trop promptement. M. L. défend de verſer dans la bouche du Noyé, qui ne donne aucun ſigne de vie, des *liqueurs ſpiritueuſes*, ou *à leur défaut de l'urine chaude;* il interdit également le *gargariſme avec la décoction de poivre dans du vinaigre*, & ne permet pas plus la *bronchotomie.*

Dans cet Extrait on n'a que les points capitaux de l'Ouvrage de M. L. c'eſt-à-dire le réſultat de ſes obſervations & de ſes recherches,

des conſéquences de ſes principes & de ſes expériences. Nous ne nous ſommes attachés qu'à ce qu'il a de plus pratique, & nous nous hâtons de le publier. Mais ce que nous n'avons qu'abrégé & reſſerré peut-être avec trop de ſécheresse, M. L. dans ſon Livre l'a éclairci & développé avec une aménité rare. On y ſent partout un génie aiſé & cultivé, qui penſe avec fineſſe, & s'exprime avec grace, un Phyſicien profond, qui ſçait interroger la nature, & dévoiler ſes reſſorts, un ſavant Praticien, qui opère avec dextérité, & raiſonne avec force.

ARTICLE CVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

De Gottingue.

LEXICON Diplomaticum abbreviationes ſyllabarum & vocum, in diplomatibus & codicibus à ſeculo VIII. ad XVI. uſque occurrentes exponens junctis alphabetis & Scripturæ ſpeciminibus integris, ſtudio Joannis Ludolfi Waltheri S. R. Maj. M. Britanniæ in Archivo Electorali à Secretis, cum Præfatione Joan. Henrici Jungii Secretarii Regii in Univerſitate Gottingenſi. *Dictionnaire Diplomatique &c. Par M. Walther & avec la Préface de M. Jung. A Gottingue chez Jean Guill. Schmid*

Libraire de l'Université, Fol. 2. Vol. M. DCC. LII.

Il n'y a ici de discours suivi que la Préface, où l'on commence par célébrer les avantages de la Diplomatique, & ceux qui ont pris soin d'expliquer les principes de cette Science, qui ont donné des règles de critique pour le discernement & l'estimation des vrais diplomes. On passe ensuite à l'origine des abbréviations diplomatiques; à l'usage d'écrire par notes, par chiffres; à la confusion que peut mettre dans l'histoire & dans les affaires, l'ignorance de ces caractères souvent très-difficiles; aux services signalés qu'ont rendu en divers tems quelques doctes Personnages assez laborieux & assez zèlés pour débrouiller ce cahos. Mais il réstoit encore beaucoup à faire: M. Walther s'est proposé de manier cette Littérature; il n'a pû voir l'édition de son

Livre, étant mort le 21 Octobre 1745. M. Jung vient de remplir à cet égard les desirs du Public, & voici en quoi consiste cet Ouvrage.

1°. On y trouve par ordre alphabétique les abbréviations des Diplômes, c'est-à-dire des Chartes Impériales, des Bulles des souverains Pontifes, des Decrets émanés de l'autorité Royale, des Procédures de la Rote, des Actes faits par les Evêques, par les Princes, par les Comtes, par les Abbés ou leurs Monastères, &c.

2°. On a, dans ce même Dictionnaire les abbréviations des Manuscrits Latins de toute espèce, Théologiens, Jurisconsultes, Médecins, Philosophes, Liturgies, Calendriers, &c.

L'intervalle du tems dans lequel l'Auteur se renferme est depuis le VIII^e^. siècle jusqu'au XVI^e^. C'est ce qu'on a soin de marquer dans le Dictionnaire, en mettant à la fin de

de chaque mot la marque du ſiècle, diſtinguant même dans ce ſiècle le commencement, le milieu & la fin par les lettres *J. M. F.*

Si l'on avoit quelque doute ſur la certitude des explications que M. Walther donne ici, il faudroit penſer que cet Auteur ne s'eſt déterminé qu'après avoir vu la même figure employée pluſieurs fois dans le même Diplôme, & qu'après l'avoir bien comparée avec le ſens du texte, afin d'en tirer une explication juſte. C'eſt, ſi l'on veut, une méchanique, mais qui ſuppoſe bien de l'attention, du travail, du tems, de la patience. Un Ouvrage tel que celui-ci n'eſt point brillant, mais il eſt très-utile; il épargne bien des recherches & des perplexités aux lecteurs de Chartes. Il ne demande pas beaucoup d'élévation dans l'eſprit, mais il n'exclut ni la ſcience des combinaiſons, ni le ſens droit,

ni la culture que donnent les Lettres.

Il y a de bonnes Tables dans ce Livre, ce qui eſt encore d'une utilité très-manifeſte ; il y a ſur la fin des pièces entières avec leurs alphabets : nous entendons des exemples de Chartes & de Mſſ. Ce ſont quelques lignes de ſuite deſtinées à repréſenter l'écriture des divers tems & à juſtifier les explications de l'Auteur.

M. Walther étant mort en 1745, on ne doit pas être ſurpris qu'il n'ait pas connu l'ouvrage de M. l'Abbé Carpentier ſur les Notes de Tiron, ce Livre n'ayant paru qu'en 1747. Mais il ſemble que l'Editeur auroit pû depuis cinq ans entendre parler de cette entrepriſe Diplomatique, & en faire mention dans ſa Préface, où tant d'autres Livres moins conſidérables, ou moins ſinguliers, ſont cités avec éloge.

Le présent Dictionnaire est tout gravé : ce qui a du occasionner de grands frais ; & la conséquence naturelle sera que les Libraires vendront bien cher les Exemplaires. *On en trouve à Paris chez Montalant, Quai des Augustins.*

FRANCE.

DE PARIS.

Carte des nouvelles découvertes au Nord de la Mer du Sud, tant à l'Est de la Sibérie & du Kamtchatka, qu'à l'Ouest de la Nouvelle-France. Dressée sur les Mémoires de M. De Lisle, Professeur Royal & de l'Académie des Sciences, par M. Philippe Buache, de la même Académie, & présentée à l'Académie dans son assemblée publique du 8 Avril 1750. par M. De Lisle.

Avec l'explication de ladite Carte, par le même Académicien, (M. De Lisle) *imprimée chez De-*

Saint & Saillant, rue Saint Jean de Beauvais. M. DCC. LII.

On peut dire que depuis long-tems il n'a paru de Carte aussi belle, aussi curieuse & aussi importante que celle-ci. M. De Lisle, par l'étendue de ses connoissances, par le séjour qu'il a fait en Russie, & par les divers Mémoires qu'il a rassemblés, s'est trouvé en état de faire ce présent au Public, c'est-à-dire, de lui montrer jusqu'où on a poussé les découvertes au nord de la Mer du Sud, tant du côté de l'Asie que du côté de l'Amérique. Comme la matière est des plus intéressantes, nous en rendrons compte le mois prochain, dans un Article particulier.

Oraison Funèbre de Très-Haut, Très-Puissant & Très-Excellent Prince, Louis d'Orléans, Duc d'Orléans, premier Prince du Sang. Prononcée le 13 de Mai 1752. dans

l'Eglise de Paris, par M. l'Abbé de la Tourdupin. Chez Chaubert, Quai des Augustins, &c.

Cet Eloge funèbre est orné d'un beau frontispice, présentant le Sanctuaire de l'Eglise du Val de Grace, près duquel la Foi & la Pénitence élèvent un monument à la mémoire du Prince leur Héros. Cette Vignette est de goût, & répond à la composition du Panégyrique.

M. l'Abbé de la Tourdupin y fait voir comment le Duc d'Orléans sacrifie sa grandeur par un principe de Religion; & comment il conserve sa grandeur pour la gloire de la Religion. Ce sont les deux parties du Discours, qui nous a paru très-digne du sujet. Nous en citerons un morceau destiné à peindre la charité tendre & compatissante du religieux Prince objet de l'Eloge. « C'est elle (*la charité*) » qui le conduit dans ces tristes

» lieux, où la faim, la nudité, la » misère accablent des malheureux, » souvent tentés d'accuser la mort » de lenteur. Pauvres de Jesus-» Christ qui, sur un lit de douleur, » n'attendez que le moment de » voir finir vos maux, quel specta-» cle pour vous ! Vous allez rece-» voir votre Dieu, & vous voyez » sur ses pas un Prince qui vient » connoître votre situation déplo-» rable & la changer. Tandis que » le Prêtre vous exhorte, ranime » votre ferveur, le Duc d'Orléans » vous console, vous sert. L'un » sonde les plaies de votre ame; » l'autre visite, panse les plaies de » votre corps. Le premier fait cou-» ler de vos yeux des larmes salu-» taires; le second vous en fait ver-» ser de reconnoissance : celui-là » par son zèle vous apprend à mou-» rir en Chrétiens; celui-ci, par ses » exemples, vous apprend com-» ment un Chrétien doit vivre.

» Ah ! il n'appartient qu'à notre » Religion de produire de pareils » exemples : & qu'il eſt édifiant de » voir un Duc d'Orléans les don- » ner ! » On s'arrêtera auſſi, dans cette Oraiſon funèbre, au caractère du Duc d'Orléans Régent, aux morceaux qui regardent la dernière guerre, la maladie du Roi, l'attachement du Duc d'Orléans pour S. M. On verra avec plaiſir le détail des exercices de piété, de retraite, de littérature toute Chrétienne auxquels ſe livroit le Prince que nous regrettons. Tout l'Ouvrage de M. l'Abbé de la Tourdupin lui fait honneur, & répond à la célébrité de ſes autres ſuccès.

Avis ſur une Traduction Françoiſe de l'Hiſtoire générale d'Angleterre, par M. Thomas Carte, Gentilhomme Anglois. 4 Volumes in-folio, dont il n'y a encore que les trois premiers d'imprimés.

On publia en 1738 le projet de cette Histoire, & le premier volume fut donné en 1748. Depuis ce tems-là on a pû s'assurer du mérite de l'Ouvrage. Toutes les notices que nous avons vûës en font l'éloge. M. Carte a dépouillé une quantité prodigieuse d'actes, de pièces, de monuments concernant la Nation Britannique, & l'on a été content de l'exécution.

Une pareille entreprise intéresse aussi la France, & par cette raison on sera bien aise d'apprendre qu'on prépare une traduction; & nous pouvons ajouter que le Traducteur est bon Ecrivain; qu'il s'est fait connoître avantageusement dans la carrière des Lettres, & qu'étant fort laborieux, il remplira tous ses engagements. Il est connu & avoué de M. Carte; le Privilège, pour l'impression & la publication de l'Ouvrage en France, leur a été accordé conjointement, & toutes les

mesures sont prises pour en donner le commencement vers le tems où le quatrième & dernier Volume de l'Histoire paroîtra en Angleterre; Le Traducteur compte qu'il y aura dans notre langue X. Volumes in-4°. On a inséré, dans les autres Ouvrages périodiques, des détails sur cette belle entreprise : nous prions nos Lecteurs de les consulter.

Il est venu ici des exemplaires d'un Ecrit intitulé : *Lettre, Abjuration & Profession de Foi de M. Molines, ci-devant Ministre de la Religion prétendue Réformée.* A Montauban, chez Teullières. L'édition est jolie, & plus exacte qu'une autre qui avoit été faite à Montpellier sous les yeux de l'Auteur. Or voici l'objet de cette Brochure.

Le sieur Molines dogmatisoit dans le bas Languedoc ; il étoit fort estimé dans son parti : les loix de l'Etat, qui défendent toute as-

ſemblée de Calviniſtes, ſe trouvoient violées par la liberté qu'on ſe donnoit de prêcher & d'enſeigner publiquement. Le ſieur Molines fut arrêté & mis en priſon à Montpellier. La ſolitude, les bons conſeils, le zèle de M. l'Evêque, les ſoins de quelques ſçavants Controverſiſtes; en premier lieu & par deſſus tout, les lumières divines & la grace de Jeſus-Chriſt, ont opéré le changement de ce Miniſtre; il a connu la vérité, il a fait ſolemnellement ſon Abjuration, il la publie dans l'Ecrit que nous annonçons, & il l'accompagne d'une Lettre qui fait partie de cette Brochure. L'acte d'Abjuration & de profeſſion de Foi a été pris, dit l'Auteur, dans les Ouvrages de M. de Fenelon, Archevêque de Cambrai, & il contient des déclarations nettes, préciſes & poſitives ſur tous les points controverſés entre les Calviniſtes & nous; c'eſt-à-dire, que le ſieur

Molines adhère ſans équivoque & ſans ſubterfuge à tout ce que l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine croit & enſeigne. On verra ce détail avec plaiſir, & il pourra ſervir de modèle dans des occaſions ſemblables à celles où ſe trouve le Miniſtre converti.

Quant à ſa Lettre, nous allons en marquer les principaux traits. L'Auteur paroît un eſprit attentif, ſage & judicieux ; un homme droit, & qui a toujours eu cette réputation dans ſon parti. C'eſt d'abord un préjugé très-favorable à la démarche qu'il vient de faire. Les Calviniſtes de ſa connoiſſance ont publié, depuis ſon changement, qu'*il ne s'étoit déclaré Catholique qu'après être devenu imbécille.* Mais s'ils avoient été de bonne foi, ils auroient pû ſe détromper eux-mêmes, puiſqu'on a eu toute liberté de le voir & de lui parler dans ſa priſon. L'Ecrit actuel eſt de plus l'ouvrage

d'une tête fort saine ; on en peut juger par l'exposition des motifs qui ont touché l'Auteur.

« J'ai reconnu, *dit-il* ; que la » voie que les Réformateurs ont » ouverte pour conduire tous les » hommes à la vérité, est une voie » d'illusion & d'égarement, qui ne » peut y conduire personne ; que le » moyen de former sa foi sur l'éxa- » men des Ecritures, est un moyen » impratiquable pour les simples & » les ignorants, qui sont les trois » quarts & demi du genre humain ; » dangereux pour les Sçavants & » les Docteurs, qui ne veulent » d'autre guide que leur esprit par- » ticulier ; inutile aux uns & aux » autres pour trouver les vérités de » la foi. La nature de la Religion » Chrétienne, qui est une Religion » révélée, & non pas une vaine » Philosophie, m'a fait sentir tout » cela. J'ai vu ensuite, & j'ai été » forcé de l'avouer, que cet examen

» que les Protestants prétendent si
» aisé, est dans le fond la chose du
» monde la plus difficile; si difficile
» même, qu'aucun membre de leur
» Société, sans en excepter leurs
» Ministres les plus habiles, n'ose-
» roit se vanter de l'avoir fait avec
» toute l'application qu'il mérite,
» & toute la suffisance qu'il exige. »

Après avoir reconnu le danger, la difficulté, l'illusion de la voie d'examen, il étoit naturel que M. Molines entrât dans la voie de l'autorité. Il ne s'est néanmoins rendu qu'après bien des combats. Il étoit infiniment prévenu contre l'infaillibilité de l'Eglise Catholique; il regardoit comme une tyrannie l'usage qu'elle fait de son autorité en matière de foi. Il se mocquoit de la confiance avec laquelle on lui promettoit des preuves convaincantes de cette infaillibilité. Mais enfin, convaincu que la voie d'examen étoit pernicieuse & impratiquable,

il étoit obligé de convenir que celle de l'autorité étoit abſolument néceſſaire, n'y ayant que ces deux voies pour conſtater la divinité des Livres ſaints, pour s'aſſurer de la fidélité des Verſions, pour déterminer le véritable ſens des paſſages.
« On me fit voir, *ajoute le Miniſtre » détrompé*, que le renverſement » de l'autorité entraînoit la ruine » totale de la Religion ; que ſans » elle le Royaume de Jeſus-Chriſt » ſeroit diviſé, comme celui de Sa- » tan. On me fit toucher au doigt » que l'excluſion de cette autorité » enlève à la foi toute ſa certitude, » & la fait dégénérer en opinion ; » qu'elle l'expoſe à perdre ſon uni- » té, parce que la diverſité des eſ- » prits ne peut produire que la dif- » férence des ſentiments ; que ce » mal eſt inévitable, & d'autant » plus grand, qu'en laiſſant à cha- » que Fidèle la liberté d'expliquer » ſelon ſon eſprit particulier l'E-

» criture sainte, il n'y a plus de
» moyen pour le prévenir, ni de
» remède pour le faire cesser. On
» me fit remarquer que l'Ecriture
» étant une loi muette, sur laquelle
» roulent tous les différends qui di-
» visent les Chrétiens, elle ne peut
» point en être le juge ; qu'il doit
» par conséquent y avoir dans l'E-
» glise un Tribunal qui termine
» ces différends, des juges inter-
» prètes de cette loi, qui en fixent
» le sens par un jugement infailli-
» ble, comme il y a dans un Etat
» bien policé des Magistrats qui
» prononcent des Arrêts, & qui
» expliquent les loix avec une au-
» torité souveraine. »

L'exposition de tous ces motifs conduit l'Auteur à presser son Ami de suivre la même route, de reconnoître une Eglise qui ne peut le tromper. *Cette Eglise*, conclut-il, *réunit tous les caractères que le Symbole attribue à l'Epouse de J. C.*

Elle est une dans sa foi, sainte dans sa morale, universelle dans son étendue, perpétuelle dans sa durée... hors de son sein on ne trouve qu'une Ecriture sans témoignage, une foi sans fondement, une chaire sans autorité, un Ministère sans succession, des Ministres sans caractère, des Pasteurs sans mission.

Cette Lettre, qu'il faut lire entière, est du 20 de Mai 1752. *On en trouve des Exemplaires à Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins.*

On nous adresse la notice de ce qui s'est passé dans la séance publique de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, séance tenuë le 16 Avril dernier. Comme cet Ecrit se trouve inséré dans le Mercure de Juillet 1752. page 42 & suiv. nous ne devons plus adopter cette pièce. On sçait que nos Mémoires, destinés à conserver les mo-

numents littéraires qu'on leur communique en Mſ. ſe ſont toujours extrêmement défendus d'envahir ceux qui ont été reçus & inſérés dans les autres Ouvrages périodiques, & nous renouvellons publiquement le témoignage de nos diſpoſitions à cet égard.

Il ne nous convient en aucune manière de tranſcrire ce qui ſe trouve ailleurs ; nous aimons à remplir de nous-mêmes & par notre propre induſtrie, la tâche qui nous eſt impoſée; bien entendu que, ſi l'on nous adreſſe des pièces entières qui méritent d'être livrées au Public, nous y ferons l'accueil convenable, ſuppoſé encore une fois qu'on nous donne le privilège excluſif à l'égard de ces ſortes de pièces : autrement ce ſeroit répèter ſans ceſſe les mêmes choſes, & nous mettre dans une poſition très-limitrophe, ou très-ſuſpecte de plagiat, quand il arriveroit que nous parlerions après

le Mercure, ou les autres Journaux : écueil qu'il est nécessaire d'éviter, & auquel nous prions les gens de Lettres de ne point nous exposer.

Nous invitons en même tems tous ceux qui auront des morceaux littéraires à nous confier, de les rendre intéressants par la qualité des sujets, & par la manière de les traiter. Nous en avons laissé plusieurs dans l'oubli, bien persuadés que le Public n'y feroit aucune attention, si ce n'est peut-être pour nous accuser de trop de complaisance, & d'un défaut de considération pour nos lecteurs.

Pour ce qui regarde les pièces qui ont occupé la séance Académique de Toulouse, elles ne seroient point dans le cas de ces Ecrits négligés, ou trop peu importants. On y a présenté quatre ou cinq choses.

1°. Un discours sur l'amour de l'Estime publique ; sujet moral, qui peut intéresser tous les hommes,

qui peut leur développer les principes de la plus ſaine philoſophie.

2°. Un Mémoire ſur l'Exiſtence & la néceſſité du Tourbillon Lunaire. Puiſque la Lune tourne ſur ſon axe, ainſi que les autres planètes, on prétend qu'elle doit être entourée d'un Tourbillon, & comme elle ne tourne ſur ſon axe qu'en vingt-ſept jours, on croit que ce Tourbillon particulier qui l'environne, doit la défendre du mouvement très-rapide de la matière dont eſt composé le Tourbillon de la terre. Reſte à ſçavoir comment cet excès de mouvement qui eſt dans le fluide terreſtre, ne ſe communiquera pas, ſuivant les loix de l'Hydroſtatique, juſqu'au centre du Tourbillon Lunaire; comment il n'agira que ſur la Terre, qui eſt la planète principale. Il y a tant de de difficultés dans la doctrine des Tourbillons, petits & grands, principaux & ſecondaires, qu'on

doit ſçavoir gré aux Phyſiciens qui s'évertuent encore aujourd'hui pour imaginer des réponſes.

3°. Des Obſervations ſur une concrétion formée dans les bronches de la trachée artère, & arrachée par un effort de toux. On rapporte dans ce Mémoire un accident très-ſingulier, & dont le ſouvenir mérite d'être conſervé dans des Archives Académiques. Quant à l'explication du phénomène, elle entraîne, ſous la plume de l'Académicien de Toulouſe, des conſéquences qui paroiſſent très-judicieuſes.

4°. Une Diſſertation ſur l'utilité de l'étude des Médailles. On fait bien de ranimer l'émulation à cet égard; elle s'eſt fort rallentie depuis un tems, c'eſt-à-dire, depuis qu'on étudie peu, & qu'on a perdu l'habitude de comparer l'hiſtoire avec les monuments qui nous reſtent en or, en argent & en bronze. On peut faire auſſi une Diſſertation ſur l'a-

ous de l'étude des Médailles ; ce qui
signifie qu'en préconiſant cette
ſcience, il faut aller au-devant des
dangers, ou prévenir les objections
qu'on peut former contre elle.

A la ſuite des pièces que nous
venons d'indiquer, on a fait l'annonce d'une nouvelle Ecole de Grec
& d'Hébreu qui vient de s'établir à
Toulouſe, dans l'Hôtel de l'Académie, & c'eſt le R. P. Dom Pont,
Religieux de la Congrégation de
S. Maur, qui en a fait l'ouverture
le 17 Avril de cette année. Une
Capitale comme Toulouſe mérite
une telle inſtitution ; il eſt à propos
que l'étude des Langues ſçavantes
s'y renouvelle & s'y conſerve. Nous
applaudiſſons d'avance aux ſuccès
de cette Ecole ; nous ne craindrons
pas de la propoſer pour modèle à
tant de grandes Villes, où le goût
du Grec & de l'Hébreu ſe rallentit
tous les jours.

Depuis dix ans nous avons vû

tomber trois ou quatre têtes Grecques, qui ne sont pas remplacées ; nous avons vû le renouvellement de ce misérable axiôme du XIII. & du XIV[e] siècle, *Græcum est non legitur* ; nous avons vû enlever nos belles Editions Grecques, nos Aldes, nos Etiennes, au plus vil prix. Quels éloges ne mérite donc pas une Ville, une Académie qui élève une digue, qui établit une barrière contre des progrès d'ignorance si marqués !

Vers sur la Maladie & la Convalescence de Monseigneur le Dauphin.

Avec un Envoi à M. Chalut de Verin, Trésorier Général de Madame la Dauphine. Par M. Marmontel, 4°. Chez Sébastien Jorry, Quai des Augustins. M. DCC. LII.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Septembre 1752.

ART. XCIX. Gemmæ Antiquæ Antonii Mariæ Zanetti &c. *Pierres Antiques de M. Zanetti, &c.* 1926

ART. C. *Mémoires pour servir à l'Histoire de plusieurs hommes illustres de Provence &c.* 1940

ART. CI. *Nouvelles Réfléxions de M. Rameau sur l'harmonie &c.* 1961

ART. CII. Alsatia Illustrata &c. *Histoire d'Alsace &c.* Par M. Schoëpflin &c. 1977

ART. CIII. *Bibliothèque Françoise &c.* 2001

ART. CIV. *Théorie des Tourbillons Carthésiens &c.* 2018

ART. CV. *Catalogue Raisonné des Tableaux du Roi &c.* 2037

Septembre 1752.

ART. CVI. *Voyage d'Egypte & de Nubie*, par M. Norden, 2055
ART. CVII. *Lettres sur la certitude des Signes de la Mort &c.* 2069
ART. CVIII. *Nouvelles Littéraires*, 2086

Errata pour le mois d'Août.

P. 1777. l. 9. Hénant, *lisez* Hénaut.
P. 1912. l. 13. renferme, *lisez* réforme.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 20 Août 1752.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4882